

POURPARLERS DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les Pourparlers de Bonn sur les changements climatiques commencent aujourd'hui et devraient se terminer le vendredi 11 Juin 2010. La réunion comprendra les 32^e sessions des organes subsidiaires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la dixième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la CCNUCC (AWG-LCA-10) et la douzième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les Parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 12).

Le principal point à l'ordre du jour de l'AWG-KP porte sur les nouveaux engagements pour les pays visés à l'Annexe I. L'AWG-KP devra pour son travail, utiliser comme point d'appui, les documents préparés par le président pour faciliter les négociations (FCCC/KP/AWG/2010/6 et Add.1-5). L'ordre du jour de l'AWG-LCA est centré sur la l'élaboration d'un résultat qui sera présenté à la seizième Conférence des Parties (CdP-16), et les parties devront examiner un nouveau texte préparé par le président pour faciliter les négociations (FCCC/AWGLCA/2010/6).

L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) examinera des questions parmi lesquelles les communications nationales et les rapports nationaux, le mécanisme de financement et le renforcement des capacités. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) examinera entre autres, les questions méthodologiques, le transfert de technologie et le Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques.

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La riposte politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption, en 1992, de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui établit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter des « interférences anthropiques dangereuses » avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte désormais 194 parties.

En décembre 1997, les délégués à la CdP-3 tenue à Kyoto, Japon, avaient convenu d'un protocole à la CCNUCC, qui engage les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à réaliser des objectifs de réduction des émissions. Ces pays, connus dans le cadre de la CCNUCC comme étant les parties à l'Annexe I, ont convenu de réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre, par une moyenne de 5,2% par rapport aux niveaux de 1990, entre 2008-2012 (première période d'engagement), avec des objectifs particuliers variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 191 Parties.

En 2005, la première Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP-1), qui s'est tenue à Montréal, Canada, a établi l'AWG-KP sur la base de l'Article 3.9 du Protocole qui donne mandat d'envisager de nouveaux engagements des parties à l'Annexe I au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. En outre, la CdP-11 a décidé à Montréal, d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention à travers une série de quatre ateliers connus sous l'appellation de « Dialogue de la Convention » qui s'est poursuivi jusqu'à la CdP-13.

FEUILLE DE ROUTE DE BALI: La CdP-13 et la CdP/RdP-3 ont eu lieu en décembre 2007, à Bali, Indonésie. Le point de focalisation de la conférence de Bali a porté sur les questions à long terme. Les négociations ont abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali (PAB) qui a établi l'AWG-LCA avec mandat de se concentrer sur les quatre principaux éléments devant faire l'objet d'une coopération à long terme, identifiés durant le Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement et la technologie. Le PAB contient une liste non exhaustive des questions devant être examinées dans le cadre de chacun de ces domaines et appelle à la formulation d'une « vision commune d'une action concertée à long terme ».

La Conférence de Bali a également abouti à un accord sur un processus biennal, la Feuille de route de Bali, qui couvre la mise en place de deux voies de négociation, l'une au titre de la Convention et l'autre, au titre du Protocole, et qui fixe la CdP-15 et la CdP/RdP-5 à Copenhague en décembre 2009, comme date butoir pour la conclusion des négociations. Les deux principaux organes créés au titre de la Feuille de route de Bali sont l'AWG-LCA et l'AWG-KP.

DE BALI À COPENHAGUE: En 2008, les deux groupes de travail spéciaux (GTS) ont tenu quatre séances de négociation comme suit: avril, à Bangkok, en Thaïlande; juin à Bonn, en Allemagne, août, à Accra, au Ghana, et décembre, à Poznan, en Pologne. En 2009, les GTS ont également tenu des sessions de négociation parallèles comme suit: avril, juin et août à Bonn, en Allemagne; octobre à Bangkok, en Thaïlande; novembre à Barcelone, en Espagne et décembre à Copenhague, au Danemark.

AWG-LCA: En ce qui concerne l'AWG-LCA, la première partie de 2009 a été consacrée à l'élaboration des projets de textes de négociation. A l'AWG-LCA-6 tenue en juin, les parties ont éclairci et élaboré davantage leurs propositions, en utilisant un projet du président (FCCC/AWGLCA/2009/8) comme point de départ. Ce processus a abouti à un texte de négociation révisé (FCCC/AWGLCA/2009/INF.1) qui comptait environ 200 pages couvrant l'ensemble des principaux éléments du PAB.

Au cours de sa session non officielle en août, l'AWG-LCA a d'abord tenu des consultations sur la manière de procéder avec le texte, et a ensuite commencé à produire des documents non officiels, des guides de lecture, des tableaux et des matrices (FCCC/AWGLCA/2009/INF.2) visant à rendre le texte de négociation plus facile à gérer. A ses réunions de Bangkok et de Barcelone, l'AWG-LCA-7 a poursuivi la rationalisation et la consolidation du texte de négociation. Le résultat a été une série de documents non officiels transmis à Copenhague en annexe au rapport de la réunion (FCCC/AWGLCA/2009/14).

Au moment où ils partaient à Copenhague, beaucoup avaient le sentiment que l'AWG-LCA avait réalisé des progrès satisfaisants sur des questions telles que l'adaptation, la technologie et le renforcement des capacités, mais que "de profondes divergences de vues" persistaient sur les mesures d'atténuation et sur certains aspects du financement.

AWG-KP: Pour ce qui est de l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les "chiffres" en 2009, en particulier, sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties à l'Annexe I au-delà de 2012, lorsqu'arrive à terme la période d'engagement du Protocole. Les Parties ont également poursuivi l'examen des autres questions du programme de travail de l'AWG-KP, notamment: les mécanismes de flexibilité; l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCAF); et les conséquences potentielles des mesures de riposte. Les discussions étaient basées sur la documentation dont une partie portait sur les propositions d'amendements au Protocole en vertu de l'Article 3.9 (nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I) et l'autre sur le texte relatif aux questions diverses telles que l'UTCAF et les mécanismes de flexibilité.

La plupart avaient le sentiment qu'aucun progrès significatif n'avait été réalisé concernant les objectifs globaux et individuels des parties à l'Annexe I, et des divergences sont apparues entre pays développés et pays en développement sur la question de savoir si le résultat de Copenhague doit être un amendement au Protocole de Kyoto ou un nouvel accord unique en vertu des deux GTS.

En juin 2009, le Secrétariat avait reçu cinq propositions des parties pour un nouveau protocole relevant de la Convention, et douze propositions d'amendements au Protocole de Kyoto, soumises pour examen par la CdP-15 et la CdP/RdP-5 à Copenhague.

LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, Danemark, s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2009. Elle a englobé: la CdP-15 et la CdP/RdP-5, tenues conjointement avec les 31e sessions des organes subsidiaires, ainsi que l'AWG-KP 10 et l'AWG-LCA 8. Ce que beaucoup ont qualifié de «négociations intenses» s'est déroulé sur deux semaines au niveau des experts, des ministres et des chefs d'État. Plus de 110 dirigeants du monde ont assisté au segment de haut niveau conjoint de la CdP et de la CdP/RdP, du 16 au 18 décembre.

Des questions sur la transparence du processus ont été soulevées durant la réunion. Des divergences sont apparues notamment sur le point de savoir si les travaux devraient être menés au sein d'un groupe plus restreint des "amis du président" ou dans des groupes de contact ouverts à tous. Une proposition de la présidence danoise de la CdP, de mettre sur la table deux textes rendant compte du travail accompli par les GTS, a également donné lieu à des divergences. Plusieurs parties ont rejeté cette idée, insistant pour que seuls les textes élaborés par les GTS soient utilisés. Au cours de la réunion du segment de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu dans un groupe composé des grandes économies et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard vendredi soir, ces pourparlers ont abouti à un accord politique intitulé «Accord de Copenhague».

Au cours de la séance plénière de clôture de la CdP qui a duré près de 13 heures, des discussions ont eu lieu sur la transparence du processus et sur le point de savoir si la CdP devait adopter l'Accord de Copenhague. La plupart des groupes de négociation ont soutenu son adoption en tant que décision de la CdP, afin de le rendre opérationnel comme une étape vers un «meilleur» accord futur. Certains pays en développement se sont cependant opposés à un accord conclu au cours de ce qu'ils ont qualifié de processus de négociation «non transparent» et «non démocratique». En fin de compte, les parties ont convenu d'adopter une décision de la CdP par laquelle la CdP «prend note» de l'Accord de Copenhague. Les Parties ont également établi une procédure permettant aux pays en faveur de l'Accord de Copenhague d'y adhérer. En avril 2010, 130 pays avaient indiqué leur appui à l'Accord de Copenhague. Quarante-deux pays parties et 37 pays non parties à l'Annexe I ont par ailleurs fourni des données sur leurs objectifs de réduction d'émissions et sur d'autres mesures d'atténuation, conformément à l'Accord.

Le dernier jour de la Conférence de Copenhague sur le climat, la CdP et la CdP/RdP ont également accepté de prolonger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, en leur demandant de présenter leurs résultats respectifs à la CdP-16 et à la CdP/RdP-6, qui se tiendront à Cancún, Mexique pendant deux semaines à compter du 29 Novembre 2010.

AWG-LCA-9 et AWG-KP-11: Du 9 au 11 avril 2010, l'AWG-LCA-9 et l'AWG-KP-11 se sont réunies à Bonn, Allemagne. Leur principal point de focalisation était l'organisation des travaux et les méthodes de travail au cours de 2010, afin de permettre à chaque GTS de s'acquitter de son mandat et de présenter les résultats de ses travaux à Cancún.

L'AWG-LCA a décidé entre autres, de donner mandat à sa présidente de préparer sous sa responsabilité propre pour la session de juin, un texte sur la base du rapport de l'AWG-LCA à l'intention de la CdP-15 et des travaux entrepris par la CdP en s'appuyant sur ce rapport. L'AWG-LCA a également convenu d'inviter les parties à soumettre avant fin avril, des vues supplémentaires que la présidente pourrait prendre comme point d'appui pour l'élaboration de son projet de texte de négociation.

L'AWG-KP a décidé de poursuivre l'examen de réductions d'émissions globales et individuelles des parties à l'Annexe I, ainsi que "des questions diverses." Le Groupe a mandaté son président d'élaborer les documents nécessaires à la prochaine session. L'AWG-KP a par ailleurs convenu de prendre note que son président a entrepris, sous son initiative propre, de rencontrer la présidente de l'AWG-LCA pour identifier les informations sur les engagements des parties à l'Annexe I, qui devront être mises à la disposition des parties.

FAITS MARQUANTS DE L'INTERSESSION

FORUM DES GRANDES ÉCONOMIES SUR L'ÉNERGIE ET LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Le 17 avril 2007, la réunion des représentants des dirigeants du Forum des grandes économies sur les changements climatiques (FGE) s'est tenue à Washington, D.C. Les pays suivants ont participé au FGE: Allemagne, Afrique du Sud, Australie, Brésil, Canada, Chine, États-Unis, France, Fédération de Russie, Inde, Indonésie, Italie, Japon, Mexique, République de Corée, Royaume-Uni et Union européenne. Étaient également présents à cette réunion: les Nations unies, la Colombie, le Danemark, Grenade et le Yémen. Selon le résumé du président, les discussions ont porté entre autres, sur: les objectifs pour la CdP-16 et au-delà; la forme de l'issue juridique et le rôle du Protocole de Kyoto. Reconnaisant l'urgence d'aller de l'avant, les participants avaient le sentiment qu'à Cancún, les pays devront, à tous le moins, s'accorder sur un ensemble équilibré de décisions basées sur l'Accord de Copenhague.

CONFÉRENCE MONDIALE DES PEUPLES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES DROITS DE LA TERRE-MÈRE: Cette Conférence qui a eu lieu du 19 au 22 avril 2010 à Cochabamba, Bolivie, a rassemblé plus de 35 000 délégués représentant mouvements et organisations sociales provenant de 140 pays. Elle a abordé des questions telles que: la dette climatique des pays développés, l'harmonie avec la nature, les droits de la Terre-Mère, le Référendum mondial sur les changements climatiques, les dangers du marché du carbone, les réfugiés climatiques, l'adaptation, les réductions d'émissions, et la création d'un tribunal international de justice climatique. La Conférence a abouti à l'«Accord des peuples» de Cochabamba et à un projet de proposition de «Déclaration universelle des droits de la Terre-Mère», élaborés et soumis à l'AWG-LCA par la Bolivie (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.2). L'Accord des peuples appelle entre autres, au maintien de

l'augmentation moyenne de la température mondiale à un maximum de 1 °C, en vue d'un retour des températures à des niveaux aussi proches que possible des niveaux préindustriels, à plus long terme.

CONFÉRENCE D'OSLO SUR LA FORÊT ET LE CLIMAT: Cette Conférence a eu lieu le 27 mai 2010 à Oslo, Norvège. Les représentants de 50 gouvernements y ont convenu d'établir un partenariat pour la réduction d'émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, et pour la conservation et le renforcement des stocks de carbone forestier (REDD+). L'accord décrit l'intention des gouvernements partenaires de fournir un cadre volontaire pour servir de plateforme intermédiaire permettant des mesures immédiates pour intensifier les actions de REDD+ et le financement, pendant que les négociations sur REDD+ se poursuivent dans le cadre de la CCNUCC. L'accord souligne, entre autres, l'inclusion des représentants des parties prenantes concernées, et établit un cadre organisationnel, ainsi que des services de secrétariat qui seront assurés conjointement par l'ONU et la Banque mondiale.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS:

LUNDI 31 MAI 2010

Les 32^e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) ont tenu leurs séances plénières d'ouverture le lundi matin et le lundi après-midi. Le SBI a examiné des questions telles que le mécanisme de financement, le renforcement des capacités, le transfert de technologie et les communications nationales. Le SBSTA a examiné, entre autres, la réduction d'émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD), le transfert de technologie, le programme de travail de Nairobi (PTN) sur les impacts, la l'adaptation et vulnérabilité, ainsi que des questions de méthodologie.

SBSTA

QUESTIONS D'ORGANISATIONS: Le président de SBSTA, Mama Konaté (Mali), a ouvert la session. Les parties ont adopté l'ordre du jour et approuvé l'organisation du travail (FCCC/SBSTA/2010/1).

DECLARATIONS D'OUVERTURE: Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a souligné l'importance de faire des progrès sur le transfert de technologie et a déclaré qu'il attend avec intérêt le rapport d'activités sur le PTN. L'Espagne, au nom de l'Union européenne (UE), a souligné les possibilités de progrès sur le PTN; l'utilisation de la recherche et de la science pour informer les négociations, la REDD, le transfert de technologie; et les niveaux de référence normalisés dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre (MDP). GRENADE, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a demandé la tenue des premières réunions du groupe de contact avant le dépôt du projet de conclusions et a appuyé les réunions conjointes du SBSTA et de SBI sur le transfert de technologie. La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, au nom du GROUPE AFRICAIN, a demandé de mettre l'accent sur la planification de l'adaptation et les pratiques, et a proposé un programme de travail sur la mise en œuvre des activités d'adaptation et un groupe technique spécial sur l'adaptation, avec un mandat, une durée de vie limitée et des coûts établis.

Le PANAMA, s'exprimant également pour la Colombie, le Chili, le Mexique, le Guatemala, le Pérou, l'Uruguay et la République dominicaine, a souligné l'importance de faire des progrès sur la REDD, y compris la participation de tous les pays en développement. A propos du transfert de technologie et du PTN, il a demandé instamment de passer à la mise en œuvre d'activités concrètes. L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a appelé à l'examen de la manière dont le SBSTA peut accélérer la prise des décisions sur l'information, ainsi que sur les questions scientifiques et technologiques. Notant le caractère spécial et temporaire des GTS, elle a demandé instamment le développement d'un programme de travail, commençant à la présente réunion, pour mettre en œuvre les accords conclus par les parties.

Pour ce qui est du PTN, la BOLIVIE a souligné la nécessité d'études pour déterminer les coûts et les avantages de l'adaptation, et l'examen des résultats de l'étude dans le contexte des niveaux de stabilisation souhaités des gaz à effet de serre

(GES). Il a également demandé instamment que les discussions sur les forêts prennent en considération les préoccupations et la participation des peuples autochtones.

LE LESOTHO, au nom des PAYS LES MOINS AVANCÉS (PMA), a appelé à des décisions sur la recherche et l'observation systématique pour permettre aux PMA de se concentrer sur le renforcement des institutions en réactivant l'examen d'un programme de travail pour les PMA. Il a souligné la nécessité d'une action concrète sur le PTN, la REDD et le transfert de technologie.

NWP: Le Secrétariat a présenté le point de l'ordre du jour (FCCC/SBSTA/2010/INF.2; FCCC/SBSTA/2010/2-3 et 5). Le GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (GIEC) a noté que le Groupe de travail sur les données et les scénarios d'impact et d'analyse du climat (TGICA) continuera à appuyer le travail du PTN et que le Cinquième rapport d'évaluation (RE5) examinera plus en détail, entre autres, les impacts et les stratégies de riposte, les besoins d'adaptation et les obstacles.

Le JAPON a appelé à l'élargissement du PTN sur la base de l'ensemble des réussites dans l'amélioration de notre approche de l'adaptation. Kiribati, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité de la diffusion de l'information qui reflète le faible niveau de la connectivité dans les petits États insulaires (PEID), à la rationalisation et à la simplification des mécanismes de financement. Il a également appelé à des mécanismes pour traiter les pertes et les dommages à travers l'assurance et a parlé du fardeau que constituent pour les PMA et les PIED, la surveillance, la notification et la vérification (MRV) des sites des programmes d'adaptation.

Le NICARAGUA a souligné l'incertitude des coûts d'adaptation et a remis en question la capacité des mécanismes du marché à aider les pays vulnérables. La SUISSE et l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ont souligné l'apport du PTN au Cadre mondial pour les services climatologiques.

Kishan Kumar Singh (Trinidad et Tobago) et Don Lemmen (Canada) mèneront des consultations informelles.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SB/2010/INF.1 et 3-4). Konaté, président du SBSTA, a indiqué que Bruce Wilson (Australie) et Nagmeldin Goutbi Elhassan (Soudan) ont été nommés président et vice-président respectivement, du Groupe d'experts sur le transfert de technologies (GETT). Elhassan, vice-président du GETT, a présenté un compte rendu des travaux du GETT, y compris les travaux sur l'actualisation et la mise en œuvre du programme de travail 2010-2011 du GETT.

Carlos Fuller (Belize) et Ronald Schillemans (Pays-Bas) co-présideront un groupe de contact conjoint SBSTA / SBI.

REDD: Le Secrétariat a présenté ce point. Konaté, président de SBSTA, a expliqué les objectifs de l'intensification de la coordination du renforcement des capacités et de l'utilisation des directives et lignes directrices du GIEC pour l'estimation des émissions.

La République centrafricaine, au nom de la COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE CENTRALE (COMIFAC), a appelé à des discussions sur les modalités de MRV et sur le financement. La BOLIVIE et le NICARAGUA ont insisté sur l'importance des droits et de la participation des populations

locales. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE et la GUYANE ont souligné que les discussions politiques sur la REDD devraient être laissées à l'AWG-LCA et que le SBSTA devrait se concentrer sur le renforcement des capacités et les questions méthodologiques. Climate Action Network, au nom des ONG environnementales, a encouragé le président à utiliser les scientifiques des délégations, tels que les "amis du président." Audun Rosland (Norvège) mènera les consultations informelles.

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTEMATIQUE:

Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBSTA/2010/MISC.s 4 et 6). Le GIEC a souligné le travail sur le RE5 et a informé les parties que le Conseil inter académique finalisera en août, un rapport sur les processus et les procédures du GIEC, afin de garantir un processus responsable et transparent. La THAÏLANDE et le TADJIKISTAN ont mis l'accent sur la nécessité de renforcer les capacités de recherche. L'UE a souligné l'importance de la science dans l'orientation du processus de négociation.

Sergio Castellari (Italie) et David Lesolle (Botswana) mèneront les consultations informelles.

QUESTIONS METHODOLOGIQUES (CONVENTION):

émissions de l'aviation internationale et du transport maritime: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBSTA/2010/MISC.5). L'Organisation maritime internationale (OMI) a noté que les Etats membres ont développé un ensemble de normes solides sur les niveaux minimums d'efficacité énergétique et que l'organisation a bien respecté les mécanismes d'application, le dispositif de MRV et les modalités de mise en œuvre effective de ces normes. Il a également souligné les progrès accomplis dans l'élaboration de mécanismes fondés sur le marché pour compléter ces règlements. L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (OACI) a mis l'accent sur les progrès dans le domaine des changements opérationnels, les mesures fondées sur le marché, l'aide aux pays en développement, le transfert de technologie et la communication des données de consommation du carburant par l'aviation.

Le KOWEÏT, le QATAR, l'ARABIE SAOUDITE, le NIGERIA et le JAPON ont exprimé leur confiance que, en tant qu'experts techniques dans le domaine des combustibles de soute, l'OACI et l'OMI sont actuellement les mieux indiqués pour apporter des réponses à ces questions. La CHINE, l'OUGANDA, le BRESIL, l'INDE et l'ARGENTINE ont appuyé la mise sur pied d'un groupe de contact pour examiner les questions méthodologiques et les orientations de l'OACI et l'OMI.

Konaté, le président, élaborera un projet de conclusions sur cette question.

Révision des directives pour le rapport sur les données présentées dans les inventaires des Parties visées à l'annexe I:

Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBSTA/2010/MISC.1; FCCC/SBSTA/2010/4 et FCCC/SBSTA/2010/INF.5). Le Groupe de travail du GIEC sur les inventaires nationaux de gaz à effet de serre a présenté un rapport sur ses travaux. La NORVEGE a proposé de rendre obligatoire la déclaration des émissions indirectes.

Riitta Pipatti (Finlande) et Nagmeldin Goutbi Elhassan (Soudan) faciliteront les consultations officielles.

QUESTIONS METHODOLOGIQUES (PROTOCOLE):

HCFC-22/HFC-23: Samuel Adejuwon (Nigeria) tiendra des consultations officielles pour élaborer un projet de conclusions

Captage et stockage du carbone (CSC) dans le cadre

du MDP: Le Secrétariat a présenté la question (FCCC/SBSTA/2010/MISC.2 et Add.1). L'ARABIE SAOUDITE, la NORVEGE, l'Australie, le KOWEÏT, le JAPON, l'ÉGYPTÉ et le QATAR ont exprimé leur appui à l'examen d'un projet de décision sur la façon d'inclure le CSC dans le cadre du MDP. Le BÉNIN, au nom des PMA, soutenu par BARBADE, la JAMAÏQUE, les ETATS FEDERES DE MICRONESIE, le BRESIL, la ZAMBIE ET TRINIDAD et TOBAGO s'est dit préoccupé par l'inclusion du CSC dans le MDP. BARBADE a mis en doute l'opportunité de la création d'un groupe de contact, L'ARABIE SAOUDITE, le BOTSWANA, la PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, le JAPON, l'INDONESIE et le KOWEÏT ont appuyé la formation d'un groupe lors de cette réunion.

Pedro Martins Barata (Portugal) et Andrea García Guerrero (Colombie) tiendront des consultations informelles.

Niveaux de référence normalisés dans le cadre du MDP: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBSTA/2010/MISC.3/Rev.1). L'UE a souligné l'importance des niveaux de référence normalisés pour assurer la certitude, la prévisibilité et la transparence dans le cadre du MDP. Le JAPON, le BÉNIN et l'AFRIQUE DU SUD ont appuyé l'idée de niveaux de référence normalisés, et l'AFRIQUE DU SUD a ajouté que les niveaux de référence normalisés doivent être utilisés conjointement avec les

outils de l'additionalité existants. La SUISSE et l'ARGENTINE ont appuyé le débat sur la question, tandis que le Nicaragua s'est dit préoccupé par le MDP.

Peer Stiansen (Norvège) facilitera les consultations informelles.

Implications de l'inclusion du reboisement des terres avec des forêts en épuisement comme activités du projet de boisement et de reboisement relevant du MDP: Le Secrétariat a présenté ce point. L'ARABIE SAOUDITE et le NICARAGUA se sont opposés à l'inclusion du reboisement des terres avec des forêts en l'épuisement au titre du MDP. Le BURKINA FASO et le BÉNIN ont souligné la nécessité de demander des détails supplémentaires et d'établir des critères précis avant l'examen de la question. Le BRESIL, l'INDONESIE, le TOGO et l'INDE, contrés par l'ARABIE SAOUDITE, ont appuyé la tenue de consultations sur cette question.

José Eduardo Sanhueza (Chili) mènera les consultations informelles.

Indicateurs communs pour calculer l'équivalent CO2 de GES: Mikhail Gytarsky (Fédération de Russie) mènera les consultations informelles.

ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES ET SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ATTENUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Konaté, le Président du SBSTA, a noté que les négociations sur les actions renforcées d'atténuation sont encore en cours dans d'autres organes, et que cela pourrait avoir des répercussions sur les travaux futurs du SBSTA relatifs à cette question.

Belize, au nom de l'AOSIS, a appelé à des documents techniques pour examen à SBSTA 33, sur les moyens et les coûts de la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 1,5 ° C, et sur les coûts de l'échec de la réalisation de cet objectif.

Kunihiko Shimada (Japon) et Fredrick Kossam (Malawi) mèneront des consultations informelles.

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS

INTERNATIONALES PERTINENTES: Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Yvo de Boer, a présenté un rapport sur la coopération avec les organismes des Nations Unies et d'autres organisations, en notant que les rapports ultérieurs incluront la coopération avec le secteur privé. La Convention sur la diversité biologique (CDB) a fait rapport sur les résultats liés aux changements climatiques de la réunion de SBSTA de la CDB, tenue en mai à Nairobi, au Kenya, en soulignant les impacts du changement climatique sur la biodiversité, les approches écosystémiques de l'adaptation et de l'atténuation. Konaté, le Président du SBSTA, élaborera le projet de conclusions.

SBI

QUESTIONS D'ORGANISATION: Le président de SBI, Robert Owen-Jones (Australie) a ouvert la séance. Il a suggéré, et les parties ont accepté, d'appliquer provisoirement l'ordre du jour, pendant qu'il mène des consultations informelles sur le sous-point relatif aux informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I, en vue de l'adoption de l'ordre du jour dans l'après-midi. Le YEMEN, au nom du G-77/Chine, a souligné qu'il n'y avait pas d'entente pour inscrire ce point à l'ordre du jour. Dans l'après-midi, les parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/1) en laissant en suspens le sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I.

DECLARATIONS D'OUVERTURE: L'ESPAGNE, au nom de l'UE, s'est félicité de la cinquième reconstitution du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), et des progrès réalisés par le Conseil du Fonds d'adaptation. Le YEMEN, au nom du G-77/Chine, a souligné les problèmes rencontrés lors de l'obtention du soutien financier et technique pour les communications nationales des pays non visés à l'Annexe I. Il a insisté sur le quatrième examen du mécanisme de financement et a déclaré que le Fonds pour les PMA et le Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC) restent sous-développés et nécessitent des améliorations. Il a également déclaré que l'affiche et le logo de la Conférence de Cancún devraient contenir des références à la CdP 16 et à la CdP / RdP 6 et que les deux doivent recevoir un traitement égal.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a souligné l'importance des communications nationales, l'amélioration des rapports et l'examen de l'information, le développement et le transfert de technologie, et l'organisation de réunions intergouvernementales.

Le représentant des Îles Salomon, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité d'éviter le double emploi des efforts dans le cadre du SBI et de l'AWG-LCA. Il a appelé à un suivi et à une évaluation régulière du renforcement des capacités, soulignant la nécessité d'indicateurs de performance, et a par ailleurs appuyé le renforcement du Fonds d'adaptation. Lesotho, au nom des

PMA, a souligné la nécessité de mettre pleinement en œuvre le programme de travail des PMA, a déploré que le Fonds pour les PMA ne contienne pas de ressources suffisantes pour mettre pleinement en œuvre les programmes nationaux d'adaptation (PANA) et s'est opposé à l'exigence de cofinancement.

Le représentant de la République démocratique du Congo, au nom du GROUPE AFRICAINE, a insisté sur l'importance des communications nationales. Il a appelé à l'opérationnalisation immédiate du FSCC et de l'aide pour mettre en œuvre les dispositions sur l'accès direct au Fonds d'adaptation. Il a également appelé à des indicateurs pour la mise en œuvre des engagements des pays développés en matière de renforcement des capacités.

La BOLIVIE a présenté les résultats de la Conférence populaire mondiale sur les changements climatiques, tenue à Cochabamba, Bolivie, en avril 2010. Elle s'est dit préoccupée par l'augmentation des émissions de GES des pays développés et a souligné que les mécanismes du marché accordent peu de place aux changements climatiques.

L'ARABIE SAOUDITE a appelé à des progrès sur la mise en œuvre de la décision 1/CP.10 (Programme de travail de Buenos Aires) et de l'Article 3.14 du Protocole (effets néfastes et impact de la mise en œuvre des mesures de riposte).

La COLOMBIE, au nom du CHILI, du PANAMA, du PÉROU et de la RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, a souligné la nécessité d'utiliser efficacement le mécanisme de financement déjà en place, de renforcer les communications nationales et d'accroître les capacités.

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES À L'ANNEXE I ET DONNÉES DES INVENTAIRES DE GES: Rapport sur les données des inventaires de gaz à effet de serre (GES) pour la période 1990-2007: Le Secrétariat a présenté la question (FCCC/SBI/2009/12). La BOLIVIE a demandé instamment aux pays développés de réduire "de manière drastique" leurs émissions.

Etat des soumissions et examen des cinquièmes communications nationales: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2010/INF.1).

Date de soumission des sixièmes communications nationales: Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2009/INF.9).

William Agyemang-Bonsu (Ghana) et Makio Miyagawa (Japon) co-présideront un groupe de contact sur les points de l'ordre du jour relatifs aux communications nationales des parties à l'Annexe I.

RAPPORT ANNUEL DE COMPILATION ET DE COMPTABILISATION POUR LES PARTIES VISEES À L'ANNEXE B DU PROTOCOLE: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/KP/CMP/2009/15 et Add.1). La Bolivie s'est dit profondément préoccupée par l'utilisation excessive des mécanismes du marché par les parties à l'Annexe B.

William Agyemang-Bonsu (Ghana) et Makio Miyagawa (Japon) co-présideront un groupe de contact.

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISEES A L'ANNEXE I: Le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des parties non visées à l'Annexe I (CGE): Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2010/INF.2). Le président du CGE, Eric Mugurusi (Tanzanie) a fait rapport sur les travaux du CGE depuis sa reconstitution à la CdP 15. Le BRESIL, au nom du G-77/Chine, a exprimé sa satisfaction à propos de la reconstitution du CGE, tout en déplorant le fait que le temps perdu en raison de l'absence du CGE ne puisse pas être rattrapé. La THAÏLANDE a souligné que les travaux de la CGE sont essentiels pour l'amélioration de la qualité des communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. TIMOR ORIENTAL a souligné la nécessité du renforcement des capacités.

Poursuite de l'application de l'Article 12.5 (fréquence des communications nationales): Le Secrétariat a noté que la SBI 31 a décidé de reporter la question à la SBI 32. Le BRESIL, au nom du G-77/Chine, a insisté sur la nécessité de prendre en compte le principe de responsabilités communes mais différenciées, soulignant que les exigences concernant les communications nationales ne devraient pas être plus strictes pour les pays non visés à l'Annexe que pour les pays de l'Annexe I. Il a mis l'accent sur le lien avec la question sur le soutien financier et technique et la THAÏLANDE a souligné que la fréquence des communications nationales des pays non visés à l'Annexe I doit tenir compte de la disponibilité des ressources.

Soutien financier et technique: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2010/INF.3), et le FEM a fourni des informations sur le soutien financier pour les communications nationales des pays non visés à l'annexe I (FCCC/SBI/2009/INF.11 et FCCC / SBI/2010/INF.3).

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a déclaré qu'il existe de nombreux obstacles à l'obtention du financement du FEM, et a souligné que même si des améliorations ont été réalisées, le

FEM n'a pas été "très sensible" aux préoccupations des pays en développement. L'ARABIE SAOUDITE, appuyée par le KOWEÏT, l'IRAN et OMAN, s'est dit étonnée par la décision du FEM d'interrompre le soutien financier à certains pays non visés à l'Annexe I pour les communications nationales, en particulier les pays producteurs de pétrole, et a souligné la nécessité de résoudre le problème à la présente session. La SIERRA LEONE, appuyée par le MALAWI, le TIMOR ORIENTAL et ALGERIE, a déclaré que les retards dans la finalisation de communications nationales sont souvent dus à des difficultés avec les agences d'exécution, et a appelé à une meilleure communication entre le FEM et les agences d'exécution. Le représentant des États-Unis s'est dit navré par la situation des pays qui sont confrontés à des problèmes d'accès aux fonds, et "extrêmement préoccupé" au sujet de la destination des ressources avancées si elles ne sont pas disponibles pour les pays.

William Agyemang-Bonsu (Ghana) et Makio Miyagawa (Japon) co-présideront un groupe de contact sur les points liés aux communications nationales des pays non visés à l'Annexe I.

MECANISME DE FINANCEMENT: Quatrième examen du mécanisme de financement: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2009/MISC.10 et Add.1). La Chine a exprimé sa satisfaction quant à la cinquième reconstitution du FEM et a demandé aux pays qui y contribuent d'accélérer les paiements, et au FEM de simplifier la préparation des projets et processus d'approbation. Le NIGERIA, le GHANA et les MALDIVES ont souligné leur participation à l'étude sur les investissements et les flux financiers pour lutter contre les changements climatiques, et ont appelé à un suivi.

Rapport du FEM: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/CP/2009/9). Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, a exprimé sa satisfaction au sujet de la cinquième reconstitution du FEM, tout en notant la nécessité d'améliorer l'accès aux ressources du FEM, en soulignant la nécessité de l'appropriation par les pays et en exprimant des inquiétudes à propos de la participation du secteur privé au financement.

Evaluation du Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC): Le Secrétariat a présenté ce point.

Zaheer Fakir (AFRIQUE DU SUD) et Sandrine de Guio (France) co-présideront un groupe de contact.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (CONVENTION): Le Secrétariat a présenté les points (FCCC/SBI/2009/4, 5 et 10, FCCC/SBI/2009 / MISCs.1, 2, 8 et 12) de l'ordre du jour. La TANZANIE, au nom du G-77/Chine, s'est dit préoccupée par l'absence de soutien des pays développés pour la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités. La SIERRA LEONE a appelé au renforcement des points focaux des PMA sur les des changements climatiques.

Phillip Gwage (Ouganda) et Marie Jaudet (France) co-présideront un groupe de contact.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (PROTOCOLE): Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2009/4-5; FCCC/SBI/2009 / MISCs 1-2, 8 et 12; FCCC/KP/CMP/2009/16 et FCCC / SBI / 2009/10). La TANZANIE a déploré le fait que seulement quelques pays en développement bénéficient des avantages du MDP.

Phillip Gwage (Ouganda) et Marie Jaudet (France) co-présideront un groupe de contact.

ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation du public): Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2010/2, 3 et 9). La REPUBLIQUE DOMINICAINE a souligné que le programme de travail de New Delhi devrait être élargi et amélioré. 350.ORG a plaidé pour la reconnaissance du rôle des ONG et des jeunes dans la mise en œuvre de l'Article 6 de la Convention. LIFE E.V. a mis l'accent sur les liens étroits entre la masculinité, la technologie et les émissions, où les identités masculines traditionnelles soutiennent l'utilisation d'objets statuts énergétiques. Un groupe de contact sera présidé par Liana Bratasida (Indonésie).

EXAMEN DU FONDS POUR L'ADAPTATION: Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2010/MISC.2 et FCCC/SBI/2010/7). Le représentant des PHILIPPINES, au nom du G-77/Chine, a déclaré qu'il attend avec intérêt la poursuite de l'opérationnalisation des procédures d'accès direct au Fonds d'adaptation des procédures d'accès direct. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a souligné leur contribution de 45 M € au Fonds. Le BANGLADESH, au nom des PMA, a appelé à: des ressources financières nouvelles et additionnelles, à l'accès direct et facile et à un appui pour la mise en place d'entités nationales d'exécution. MALDIVES, au nom de l'AOSIS, a exprimé l'espoir que le Fonds pour l'adaptation servira comme principal véhicule pour le financement d'un démarrage rapide de l'adaptation. Le TIMOR ORIENTAL a appelé à une représentation équilibrée et équitable au sein du Conseil du Fonds d'adaptation. TUVALU s'est dit préoccupé par le coût élevé du service du Fonds, appelant à des critères pour évaluer le rôle du secrétariat intérimaire et de l'Administrateur. La SUISSE a fait observer que le juste

équilibre avait été trouvé entre l'indépendance opérationnelle et l'association institutionnelle avec le Secrétariat du FEM. La BOLIVIE a souligné que le financement doit provenir de fonds publics des pays développés, en reconnaissance de leur responsabilité historique. Le JAPON a noté que l'examen du Fonds pourrait fournir des éléments pour les discussions de l'AWG-LCA. La SIERRA LEONE a déploré que les fonds pour les changements climatiques n'aient pas été utilisés d'une manière équilibrée dans le passé.

Un groupe de contact sera co-présidé par Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda) et M. Jukka Uosukainen (Finlande).

QUESTIONS RELATIVES AUX ARTICLES 4.8 ET 4.9 DE LA CONVENTION :

Mise en œuvre de la décision 1/CP.10 (Programme de travail de Buenos Aires): Le Secrétariat a présenté le point (FCCC/SBI/2010/MISC.1). Owen-Jones, président de SBI, a indiqué que la SBI 30 avait prié le président de SBI de préparer un projet de décision sur cette question, a informé les parties que le texte avait été préparé et qu'il sera disponible à la première réunion du groupe de contact.

La BARBADE, au nom de l'AOSIS, a appelé, entre autres, à l'établissement d'un programme de travail pour les PIED, en examinant les PANÀ et en soutenant les mécanismes institutionnels nationaux pour l'accès aux ressources financières.

Samuel Ortiz Basualdo (Argentine), vice-président de SBI, présidera un groupe de contact.

PMA: Le Secrétariat a présenté l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/5). Le président Fred Onduri (Ouganda) a présenté un rapport sur les activités du Groupe d'experts sur les PMA (LEG).

Le BANGLADESH, au nom du G-77/Chine, a appelé à la pleine mise en œuvre des PANÀ et du programme de travail des PMA, en soulignant la nécessité d'un soutien et des ressources. Le NÉPAL, LE TIMOR-ORIENTAL, le BURKINA FASO et la SIERRA LEONE ont souligné la nécessité de proroger le mandat de LEG, tandis que le MALAWI a appelé à l'abolition de l'exigence de cofinancement pour les projets de NAPA. Le TIMOR-ORIENTAL a parlé du besoin de renforcement des capacités des points focaux nationaux, et a souligné la nécessité de revoir et de mettre à jour les PANÀ.

Rence Sore (Iles Salomon) mènera les consultations informelles.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE: Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/INF.4, FCCC/SBI/2010/INF.6 et FCCC/SB/2010/INF.1). Elhassan, le vice-président du GETT, a rendu compte des récents travaux du GETT. Rawleston Moore du FEM, a présenté un rapport d'activités du FEM sur le programme stratégique de Poznan relatif au transfert de technologie (FCCC/SBI/2010/4). Le JAPON A souligné l'importance de renforcer les liens avec les alliances qui incluent le secteur privé, tels que l'Initiative technologie et climat. Le représentant des États-Unis a salué les efforts entrepris aux niveaux bilatéral et multilatéral, et en-dehors de la Convention, et a pris note de l'intensification de l'Initiative technologie et climat. L'Australie a encouragé un engagement renforcé avec le secteur privé.

Le représentant des PHILIPPINES s'est félicité des travaux entrepris par le GETT, et a exprimé l'espoir que le travail accompli par le GETT ne compromettra pas les négociations sur la mise en œuvre du Plan d'action de Bali.

Carlos Fuller (Belize) et Ronald Schillemans (Pays-Bas) co-présideront un groupe de contact conjoint SBI / SBSTA.

ARTICLE 3.14 DU PROTOCOLE (effets néfastes et impact de la mise en œuvre des mesures de riposte): Owen-Jones, président de SBI, a noté que les travaux sur ce sujet se poursuivront sur la base du texte contenu dans l'Annexe I du Rapport de la SBI 31. Andrew Ure (Australie) et Eduarda Calvo Buendía (Pérou) co-présideront un groupe de contact conjoint SBI / SBSTA sur ce point et sur l'Article 2.3 du Protocole (effets néfastes des politiques et mesures).

AMENDEMENT DU PROTOCOLE EN CE QUI CONCERNE LA CONFORMITE: OWEN-JONES,

PRÉSIDENT DE SBI élaborera les conclusions.

PROPOSITION DU KAZAKHSTAN A INCLURE DANS L'ANNEXE B:

Le Secrétariat a présenté ce point (FCCC/SBI/2010/6). Le KAZAKHSTAN a souligné son engagement à réduire les émissions et a déclaré que ses efforts pourront être récompensés par l'accès aux mécanismes de flexibilité. Mark Berman (Canada) mènera les consultations informelles.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Exécution du budget de la période biennale 2010-11: Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Yvo de Boer, a présenté ce point, ainsi que le rapport sur l'exécution du budget pour l'exercice biennal 2010-2011. Le MEXIQUE s'est dit préoccupé par le fait que certaines parties n'ont pas honoré leurs engagements pour 2010 et appelé les pays à verser des contributions volontaires. Le président du SBI rédigera un projet de conclusions.

Mise en œuvre de l'Accord de Siège: Le Président du SBI préparera un projet de conclusions.

Privilèges et immunités: Le Secrétariat a présenté ce point (SBI/2009/8). Tamara Curll (Australie) présidera un groupe de contact.

Méthodologie pour la collecte des frais du Journal des transactions internationales (ITL): Le Secrétariat a présenté cette question (FCCC/TP/2010/1 et FCCC/SBI/2010/MISC.4). La CHINE a attiré l'attention sur les disparités et les omissions dans le document technique. Tashiaki Nagata (Japon) présidera un groupe de contact.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX REUNIONS

INTERGOUVERNEMENTALES: Le Secrétariat a présenté ce point de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/8). Le MEXIQUE a souligné les préparatifs de la CdP 16 et de CdP / RdP 6. Le BANGLADESH, au nom du G-77/Chine, a exprimé l'espoir que la participation effective de tous les pays en développement serait assurée. Mettant l'accent sur des négociations inclusives, transparentes et démocratiques, la BOLIVIE a fait observer que les travaux préparatoires de la CdP 16 et de la CdP / RdP 6 doivent respecter les voies séparées de négociation, les mandats et les résultats de l'AWG-LCA et l'AWG-KP. TUVALU a souligné que le débat de haut niveau devra être transparent. La SUISSE a souligné l'importance de la participation des organisations observatrices, en particulier le secteur privé. Le délégué des PHILIPPINES a souligné que les règles régissant la participation d'observateurs, en particulier les organisations intergouvernementales, ne devraient pas être appliquées de manière arbitraire. Le président de SBI, Owen-Jones, présidera un groupe de contact.

QUESTIONS DIVERSES: Le représentant de la BIÉLORUSSIE, appuyé par la FEDERATION DE RUSSIE, a déploré le fait que ce pays n'ait pas encore été inclus dans l'annexe B du Protocole de Kyoto, et a demandé le soutien pour l'inclusion de leurs projets de mise en œuvre conjointe dans le site de la CCNUCC avant l'entrée en vigueur de l'amendement à l'Annexe B du Protocole qui a été adopté. Le Président du SBI mènera des consultations informelles.

DANS LES CORRIDORS

Au premier jour des pourparlers de Bonn sur les changements climatiques, de nombreux participants ont indiqué qu'ils étaient heureux d'être de retour, suite à ce certains ont décrit comme une «longue pause dans les négociations de fond» après Copenhague. «Mais nos attentes pour la CdP et la CdP / RdP sont – elles réellement moins élevées qu'à cette même période l'année dernière? Et quel résultat serons-nous en mesure d'obtenir cette année? Je n'en suis pas si sûr», a commenté un négociateur chevronné.

Cependant, les problèmes à long terme et les deux GTS sont restés dans l'arrière-plan, puisque la première journée était consacrée aux séances plénières d'ouverture du SBI et de SBSTA. Les ordres du jour des deux organes subsidiaires sont ce que les délégués ont qualifié d'«extrêmement chargés». Les salles de réunion aussi étaient bondées, la salle plus petite de la plénière de SBSTA était remplie à pleine capacité et des "salles de débordement" ont été désignées pour ceux qui n'ont pas pu trouver une place dans la salle principale. La raison en est ce que certains ont qualifié de "encore un autre retard" dans l'achèvement du centre international de conférence de Bonn. «Nous avons fait en larmes, nos adieux à l'Hôtel Maritim en août dernier, lorsque nous pensions pouvoir déménager dans le nouveau centre - et maintenant nous sommes en train de tenir une réunion avec des larmes", a déclaré un délégué, qui a dû rester debout pendant la majeure partie de la séance plénière du matin.

Pour ce qui est du fond, alors qu'ils sortaient des discussions sur les mécanismes de flexibilité dans le cadre du SBSTA, de nombreux délégués de nombreux pays ont commenté sur ce qu'ils ont qualifié de déclarations et critique «de plus en plus politiques» de la part de certains pays, contre les mécanismes du marché, et de «grands» désaccords sur le CSC et l'épuisement des forêts dans le cadre du MDP. Mais nous discuterons de niveaux de référence normalisés au titre du MDP», a souligné un délégué d'un pays développé, apparemment heureux.

Dans la soirée, les délégués se sont réunis pour célébrer la fin du mandat du Secrétaire exécutif, Yvo de Boer et lui dire adieu, lors d'une réception organisée par le gouvernement de l'Allemagne. Il y a eu des rires, des échanges de souhaits, certaines évocations de bons souvenirs et même quelques larmes pendant les discours, des poignées de main et des embrassades. Les réflexions d'Yvo de Boer sur son mandat sont attendues à la cérémonie de clôture de SBI le mercredi prochain.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: MARDI 1 JUIN 2010

Le matin ont eu lieu les séances plénières d'ouverture du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Conférence-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (AWG-LCA) (CCNUCC) et du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto. Dans l'après-midi, la séance d'ouverture de l'AWG-LCA s'est poursuivie. Les groupes de contact se sont également réunis sur le transfert de technologie dans le cadre de SBI/SBSTA, les communications des pays non visés à l'annexe I dans le cadre de SBI et pour examiner d'autres questions dans le cadre de l'AWG-KP.

QUESTIONS D'ORGANISATION: Le président de l'AWG-PK, John Ashe (Antigua et Barbade), a exhorté les parties à entamer les négociations avec une « vigueur et une bonne volonté renouvelées ». Il a expliqué que la présente session se concentrera sur l'échelle des réductions d'émissions individuelles et globales des parties à l'annexe I et que le travail se poursuivra sur les autres questions, y compris l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCAF), et les mécanismes de flexibilité. Les parties ont adopté l'ordre du jour et ont convenu de l'organisation des travaux (FCCC/KP/AWG/2010/4-5).

Élection des responsables: Ashe, président de l'AGW-KP, a déclaré que les consultations sur l'élection des responsables ne sont pas terminées et que conformément au projet des règles et procédures, les responsables actuellement en poste seront maintenus, jusqu'aux élections.

DECLARATIONS D'OUVERTURE: Le Yémen, au nom du Groupe de 77/CHINE, s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès dans les négociations sur l'échelle des objectifs de réductions d'émissions des pays à l'annexe I, et a souligné que l'adoption de nouveaux objectifs de réductions pour ces parties constitue une obligation légale. Il a exhorté les parties à l'annexe I à élever le niveau d'ambition dans leurs engagements actuels en matière d'atténuation.

L'Espagne, au nom de l'EU, a insisté sur la nécessité de faire des progrès sur les questions techniques afin de garantir l'intégrité environnementale du résultat de Cancún. Mettant en exergue les synergies entre les deux GTS, elle a plaidé pour l'exploration des préoccupations communes.

La République démocratique du Congo, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déploré l'absence chez certaines parties, d'engagement pour l'avenir du Protocole de Kyoto et a demandé que le président de l'AWG-KP offre la possibilité pour des échanges de vues sur cette occasion. Il a également noté que le Groupe africain a fait des propositions sur la manière de traiter

avec les règles et modalités de comptabilité pour la gestion forestière et l'article 3.4 du Protocole (Activités supplémentaires de l'UTCAF).

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, et de la BIÉLORUSSIE, a noté que tous les membres du Groupe Parapluie sont disposés à prendre des engagements pour la période post-2012, tel que reflété dans l'annexe à l'Accord de Copenhague. Elle a souligné la nécessité d'améliorer l'approche, et d'accroître la transparence de tous les engagements pour l'atténuation contenus dans l'Accord, et a exhorté le travail en collaboration avec l'AWG-LCA.

Le Lesotho, au nom des PMA, a souligné que le Protocole a établi des structures institutionnelles et de gouvernance qui « sont et doivent rester au cœur du régime du climat ». Il a appelé à l'augmentation de la part des recettes et à l'élargissement de la portée des activités de l'UTCAF admissibles au financement dans le cadre du MDP.

La Suisse, au nom du GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a souligné la nécessité de tenir compte des liens entre les GTS et de réaliser un accord ambitieux et global juridiquement contraignant. Elle a parlé de la nécessité entre autres : d'élever le niveau de l'ambition des objectifs des parties à l'annexe I; de renforcer le MDP et le marché du carbone; et de considérer le report des unités de quantités attribuées (UQA). Le Mexique a appelé au renforcement du Protocole par un amendement conformément au mandat de l'AWG-KP. L'INDONÉSIE a souligné que les discussions doivent être guidées par la responsabilité historique et conduire à des réductions drastiques d'émissions par les pays développés. Le PEROU, s'exprimant également au nom de la Colombie, Costa Rica, Chili, République dominicaine, Guatemala, Panama et Uruguay, a plaidé pour un accord sur la deuxième période d'engagement, le plus tôt possible, afin d'éviter l'accroissement des températures dans le monde.

Le JAPON a souligné la nécessité d'un cadre international équitable et efficace où tous grands émetteurs participent. Il a déclaré que les discussions en coordination avec l'AWG-LCA sont « absolument essentielles » et a prié le président de l'AWG-KP d'informer les parties sur l'état de ses discussions avec le président de l'AWG-LCA.

Le NICARAGUA a fait part de ses préoccupations concernant la lenteur des progrès et la régression des attentes, exhortant les parties de ne pas laisser le financement à la responsabilité du marché du carbone. La BOLIVIE a exprimé ses préoccupations concernant l'excès des « tactiques visant à retarder » et l'approche de bas-en haut pour définir les réductions d'émissions, soulignant la nécessité pour les pays développés de réduire leurs émissions nationales de 50% avant 2017.

La NORVÈGE a mis l'accent sur la nécessité de parvenir à un résultat global et juridiquement contraignant à Cancún, expliquant que son pays est flexible sur le point de savoir si l'issue sera un ou deux instruments juridiques, mais que les éléments clés du Protocole de Kyoto doivent être maintenus.

SINGAPORE, notant que le principal objectif du travail de la présente session est de parvenir à une entente sur les chiffres, a souligné l'importance de comprendre les effets globaux, et d'identifier les insuffisances des engagements des parties à l'annexe I contenus dans l'Accord de Copenhague.

La République démocratique du Congo, au nom des PAYS DU BASSIN DU CONGO, a souligné le fossé entre les exigences de comptabilité de REDD-plus pour les pays en développement et la flexibilité de la comptabilité de l'UTCAF pour les pays développés. La PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE a appelé à des règles de l'UTCAF « simples et honnêtes » pour toutes les sources et puits, et pour l'utilisation des niveaux de référence, afin d'éviter la répétition des pratiques habituelles.

Les Femmes d'Europe pour un avenir commun, au nom des ONG sur les questions sexo-spécifiques, a plaidé pour la limitation de l'augmentation de la température à 1,5-1,5°C, le passage à un avenir sans nucléaire et faible en carbone et à des investissements financiers pour réaliser une mise en œuvre innovatrice et pro-pauvre. IndyAct-Ligue des activistes indépendants, au nom des ONGE, a proposé de négocier d'abord les règles, de manière à ce que les réductions puissent par la suite être allouées aux parties à l'Annexe B, après avoir compris les règles pertinentes.

L'International Emissions Trading Association (IETA), au nom du secteur des affaires et de l'industrie, a exhorté les parties à réaffirmer leur engagement aux marchés internationaux du carbone, notant que des marchés du carbone vigoureux doivent être impliqués pour attirer les investissements dans les technologies à faible intensité de carbone. La Norwegian Confederation of Trade Unions, au nom du SYNDICAT DES ONG, a appelé les pays à l'annexe I à prendre des engagements pour des réductions de 25 à 50% avant 2020 dans le cadre d'une transition juste vers une économie faible en carbone qui assure le respect des travailleurs d'aujourd'hui et la création d'emplois pour l'avenir.

L'Organisation SustainUS, au nom des Jeunes, a appelé à des réductions d'émissions d'au moins 45% à partir des niveaux de 1990 avant 2020. Le représentant des GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR LA DURABILITÉ a exhorté les pays visés à l'annexe 1, qu'ils soient ou non parties au Protocole, à réduire leurs émissions de 30% par rapport aux niveaux de 1990 avant 2020, et de 80% avant 2050.

L'Organisation Focus on Global South, au nom des ONGE, a attiré l'attention sur l'Accord des Peuples conclu lors de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et les droits de la terre-mère, et a plaidé pour l'adoption d'un objectif de réduction d'émission de 50% avant 2017 par les pays de l'annexe I. Tebtebba, au nom du GROUPE DES PEUPLES AUTOCHTONES, a appelé à un accord juridiquement contraignant à Cancún sur la deuxième période d'engagement en vertu du Protocole, conformément au RE4 du GIEC, à une approche basée sur le financement à fournir aux populations vulnérables, et la reconnaissance des peuples autochtones.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES À

L'ANNEXE I: Le président Ashe a présenté ce point de l'ordre du jour (FCCC/KP/AWG/2010/6 et Add.s. 1-5; FCCC/TP/2010/2; et FCCC/KP/AWG/2010/INF.1). Leon Charles (Grenade) et Jürgen Lefevere (Union Européenne), co-présideront un groupe de contact sur l'échelle des réductions d'émissions ("chiffres"), le vice-président de l'AWG-KP Harald Dovland (Norvège), présidera un groupe de contact sur les autres questions, incluant l'UTCAF, les mécanismes de flexibilité et les questions méthodologiques, et Ashe, le président organisera les consultations informelles sur les conséquences potentielles.

AWG-LCA

QUESTIONS D'ORGANISATION: Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), présidente de l'AWG-LCA, a ouvert la session et les parties ont adopté l'ordre du jour et ont approuvé l'organisation des travaux (FCCC/AWGLCA/2010/4). Présentant le rapport sur les réunions intersessions, le Mexique a parlé des efforts en cours pour assurer la réussite de la réunion de Cancún et a souligné la réunion ministérielle informelle des 20 et 21 mai, centrée sur le financement, et à laquelle ont participé le Président Felipe Calderón et la Chancelière allemande Angela Merkel. La BOLOVIE a donné un aperçu de la Conférence mondiale des peuples sur les changements climatiques et les droits de la terre-mère tenue à Cochabamba, Bolivie, en avril 2010. L'Allemagne a souligné le Dialogue de Petersburg sur le climat organisé conjointement par ce pays et le Mexique au début du mois de mai, et dont le but était de discuter des moyens pour aller de l'avant dans les négociations de la CCNUCC en vue de la Conférence de Cancún. La NORVÈGE a parlé de la Conférence d'Oslo sur la Forêt et le Climat tenue en mai 2010, où a été établi un partenariat REDD-plus non-contraignant. Ce partenariat a pour but d'aider à la coordination de l'action sur REDD et est conforme aux négociations de la CCNUCC. L'ÉTHIOPIE a présenté un rapport sur le travail du Groupe Consultatif de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies sur le financement des changements climatiques et a parlé des efforts entrepris pour identifier les sources de financement; il a informé les délégués que le but est de présenter les résultats avant novembre 2010.

PRÉPARATION D'UN RÉSULTAT POUR ADPTOPN PAR LA CdP 16 : la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a présenté la note du président sur le scénario (FCCC/AWGLCA/2010/5), le projet de texte du président (FCCC/AWGLCA/2010/6), les soumissions des parties (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.2 et Add.s 1-2), les soumissions sur une feuille de route indicative, (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.3), et les soumissions par les organisations intergouvernementales (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.4). Les parties ont convenu d'établir un seul groupe de contact. La présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a indiqué que dans son nouveau texte à venir, le financement a été intégré dans l'ensemble du document.

De nombreuses parties ont qualifié le texte de bonne base pour entamer les discussions. Le Yémen, au nom du G-77/CHINE, a suggéré de restructurer le texte suivant le Plan d'action de Bali (PAB), et a souligné la nécessité d'un chapitre séparé sur le financement. L'Espagne, au nom de l'UE, a appuyé la proposition du président d'aller de l'avant et a déclaré que le texte du président peut faciliter les négociations, mais a souligné des améliorations quant aux ambitions de réductions d'émissions. La République démocratique du Congo, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a demandé l'examen des questions clés, y compris les droits de propriété intellectuelle (DPI); la mise en œuvre d'un programme international sur l'adaptation; l'institution d'un registre pour les mesures d'atténuation adaptées au contexte national (MAAN) par les pays en développement; un cadre sur les échanges et les changements climatiques. Il a ajouté que le chapitre i du texte du président sur une vision commune doit être global et distinct du texte opérationnel.

GRENADE, au nom de l'OASIS, a exprimé des « préoccupations sérieuses » à l'effet que les engagements de réductions d'émissions actuels conduiraient à long terme, à une augmentation de la température de 4°C, et que six mois après la CdP 15, le financement pour l'adaptation n'est pas encore matérialisé. La Suisse, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, s'est félicitée du nouveau texte de négociation, en soulignant qu'il rassemble les questions qui étaient sur le point d'être conclues à la CdP 15. Le Lesotho, au nom des PMA, a appelé l'AWG-LCA à œuvrer pour une issue équitable sur le financement de l'adaptation.

L'Australie, au nom du GROUPE PARAPLUIE, a souligné que les progrès dans les négociations devraient être basés sur les résultats de la CdP 15, y compris l'Accord de Copenhague, et a exprimé la conviction qu'un accord peut être atteint à la CdP 16.

Le CHILI, au nom du Pérou, Colombie, Costa Rica, Uruguay, République dominicaine et Panama, a appelé à un démarrage des négociations le plus tôt possible sur la base du texte du président, et a souligné l'importance d'identifier les points de consensus.

Le Panama, au nom SYSTEME D'INTÉGRATION DE L'AMÉRIQUE CENTRALE, a parlé de l'adoption comme une priorité et a appelé à un financement prévisible, soutenu et durable qui est complémentaire de l'aide publique au développement (APD)

La FÉDÉRATION DE RUSSIE a souligné la nécessité de coopération entre les GTS et a demandé d'intégrer dans le texte, les besoins des pays en transition économique.

La SIERA LEONE a exprimé sa préoccupation du fait que le texte n'a pas reflété les priorités des PMA.

La BOLIVIE a déploré le fait que le texte du président ne soit pas équilibré et que ses propositions n'y ont pas été prises en compte.

Espérant l'espoir d'une avancée sur le mécanisme de financement à Cancún, le représentant des Philippines a appuyé l'idée d'un chapitre à part sur le financement comme une clé pour « débloquer » les autres questions relevant de l'AWG-LCA. La GUYANE a appelé à un financement suffisant et prévisible pour les premières activités en vertu de REDD-plus et les projets à long terme entrepris par les pays visés à l'annexe I, et, avec SINGAPORE, a souligné la nécessité d'une compréhension claire du résultat final de l'AWG-LCA

Soulignant le rôle de la société civile, le PARAGUAY a appuyé l'inclusion de l'Accord des peuples conclu Cochambamba dans le texte du président. Le GABON a souligné l'importance de prendre en compte REDD-plus. TUVALU a mis l'accent sur la nécessité de traitement plus inclusif de l'adaptation et a appelé à un traitement à part des sous-paragraphes 1(b) (i) (engagements et actions pour l'atténuation par les pays développés) et 1(b) (ii) (MAAN par les pays en développement) du PAB, et a mis en garde contre l'utilisation du texte de Copenhague.

Le représentant du LIBAN a annoncé l'intention de ce pays d'augmenter sa part d'énergie renouvelable de 12% avant 2020. L'Australie a parlé des projets de financement tels que : une contribution nouvelle et additionnelle pour le démarrage rapide de 355,4 millions \$ US; 56 millions \$ US pour REDD-plus par le biais de l'Initiative internationale pour le carbone forestier; et 106,2 millions \$ US aux agences multilatérales pour faciliter la transition des pays en développement la croissance à faible intensité de carbone et pour l'adaptation aux changements climatiques.

L'ARABIE SAOUDITE a appelé à un accord global sur un ensemble de décisions, plutôt que de prendre des décisions sur des éléments séparés. Le GHANA a déclaré que le chapitre I doit inclure les aspects institutionnels du cadre d'adaptation. Le MALAWI a déclaré que le concept selon lequel « rien n'est conclu tant que tout n'est pas convenu » n'aide pas, et a souligné la nécessité d'avancer sur certains points. Le représentant des ILES MARSHALL a souligné la nécessité de financement de démarrage rapide pour les besoins urgents d'adaptation et a mis l'accent sur la difficulté du texte de négociation sans aucune compréhension de la forme du résultat.

La CHINE a proposé un chapitre à part dans le texte sur les engagements de réductions d'émissions par les pays développés. Elle a souligné que les conditionnalités doivent être rattachées à la disposition d'un financement nouveau et additionnel au pays en développement. Le BRÉSIL a reconnu la nature multidisciplinaire du financement, tout en appelant à un chapitre séparé sur le financement dans le texte. Il a souligné qu'une vision commune se rapporte à tous les fondements du PAB, et a appelé à un examen global des questions afin de parvenir à un résultat équilibré.

Le représentant des États-Unis a déploré le fait que leurs soumissions présentées en avril n'ont pas été reflétées dans le texte et a souligné la nécessité de reconnaître l'orientation politique et les concessions réalisées à Copenhague. Il a souligné que toutes les questions clés se rapprochent dans un ensemble et a identifié la nécessité d'accorder plus de temps au dispositif

de MRV. Il a appuyé un résultat juridiquement contraignant, à condition que cela soit « symétrique avec les mêmes éléments contraignant tous les autres pays, à l'exception des PMA »

L'INDE a appelé à des résultats qui renforcent le PAB et a demandé de ne pas diluer les principes et les dispositions de la Convention. Elle a souligné la nécessité de considérer la manière de traiter la question de technologie relevant du domaine public et privé, et a mis en garde contre des mesures commerciales unilatérales et le protectionnisme vert comme solutions aux changements climatiques.

Le JAPON a parlé de la « bonne orientation politique » de l'Accord de Copenhague, a appelé à un document juridique global, et a indiqué que le chapitre I du texte du président peut conduire à l'élaboration d'un tel document. Il a insisté sur la nécessité de tenir compte des interrelations entre les questions telles que le financement et le dispositif de MRV, a noté que la même importance doit être accordée au traitement de chaque élément clé et a mis l'accent sur un soutien financier et technologique à moyen et à long terme

La NOUVELLE ZÉLANDE a souligné que les parties ont « dépassé le stade de simple compilation » et a suggéré l'examen des questions multidisciplinaires au sein d'ateliers des deux GTS.

La représentante des Îles Cook a souligné la nécessité de prendre en compte les émissions résultant des combustibles de soute de l'aviation internationale et du transport maritime, et a insisté sur la soumission de son pays (FCCC/AWGLCA/2010/Misc.2/Add.1). Le PAKISTAN a exprimé ses préoccupations à propos de la tentative du président d'inclure des éléments de l'Accord de Copenhague, et a déclaré que certaines expressions telles que « pays les plus vulnérables » doivent être clarifiées, y compris à travers l'établissement des critères pertinents.

La NORVEGE a souligné que le texte constitue une bonne base de négociation pour rattacher l'Accord de Copenhague à un accord final juridiquement contraignant, mais a noté que les questions qui nécessitent d'être plus élaborées incluent les mécanismes basés sur le marché, le MRV et les émissions du transport maritime et de l'aviation.

Le CANADA a déclaré que le chapitre I du texte du président doit, entre autres, faire référence à l'importance du régime MRV, l'établissement du mécanisme de REDD-plus et le fonds vert. La COLOMBIE a souligné la nécessité de maintenir la structure du PAB et de ne pas réinventer le langage de la Convention, notant que pour ce qui est de l'adaptation, le texte du président semble « faire comme si deux années de négociations n'avaient jamais existé ». Pour ce qui est du financement, le TIMOR-ORIENTAL a suggéré que cela devrait se faire sous forme de pourcentage du Produit intérieur brut des pays développés.

INTERNATIONAL FEDERATION OF TRADE UNIONS emphasized that societal transformation requires a strong signal from the UNFCCC negotiating process.

Le Conseil des entreprises pour l'énergie durable, au nom de BINGO, a déclaré qu'un accord pour la période post 2012 doit fournir des signaux et des incitations pour permettre à la communauté des affaires de prendre des mesures en matière d'adaptation, d'atténuation, de technologie et de financement. La Fondation Hatof, au nom des ONGE, a mis l'accent sur la nécessité pour les plans nationaux démontrer que les pays développés peuvent réduire leurs émissions à des niveaux proches de zéro avant 2020, et que les pays en développement peuvent réduire de manière significative leurs émissions avec un soutien suffisant. La Coalition mondiale des forêts, au nom des ONGE, a déclaré que REDD-plus et REDD – plus-plus doivent rester en dehors des marchés du carbone. L'Organe coordinateur pour les organisations des peuples autochtones du bassin amazonien, au nom du FORUM DES PEUPLES AUTOCHTONES POUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, a exprimé l'espoir que le monde prenne bientôt des mesures concrètes pour traiter le problème des changements climatiques. La CONFÉDÉRATION SYNDICALE INTERNATIONALES a souligné que la transformation sociale nécessite un signal fort du processus de négociation de la CCNUCC.

Le Forum norvégien pour l'Environnement et le Développement, au nom des Jeunes, a appelé à des objectifs contraignants qui reflètent la responsabilité historique ainsi que la responsabilité commune, mais différenciée. GENDER CC a appelé à : l'inclusion de plus de femmes dans les processus de prise de décisions sur les changements climatiques; la prise en compte dans les principes directeurs, de la justice sociale et des questions liées aux; et que les fonds provenant des donateurs soient spécifiés comme destinés aux projets pour les femmes.

GRUPE DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (SBI/SBSTA): Dans l'après-midi, un groupe de contact conjoint a examiné : le rapport du groupe d'experts sur le transfert de technologie (GETT) (FCCC/SB/2010/INF.1); les termes de références du GETT (TM) pour un rapport sur les options pour faciliter la recherche sur les technologies de collaboration et de développement (FCCC/SBSTA/2010/INF.4); le rapport sur les informations requises pour l'utilisation des indicateurs de performance en appui à l'examen de la mise en œuvre des articles 4.1 (c) et 5 de la Convention (FCCC/SBSTA/2010/INF.3); et le rapport d'activités du FEM sur le programme stratégique de Bonn sur le transfert de technologie (FCCC/SBI/2010/4).

Un certain nombre de pays développés se sont félicités du rapport de GETT et des Termes de référence, et ont recommandé d'accepter le programme de travail du GETT tel que soumis. L'ARGENTINE, appuyée par la CHINE, a déclaré que les termes de référence ne devraient pas inclure les questions contentieuses actuellement à l'examen au sein de l'AWG-LCA et devrait se concentrer sur les activités en vertu de la Convention. L'ARGENTINE a déclaré que le rapport sur les indicateurs de performance démontre la nécessité d'une approche plus directe au MRV

Les parties ont convenu que les co-présidents prépareraient les projets de conclusions sur la base de ces discussions.

Questions diverses (AWG-KP): Dans l'après-midi, au sein du groupe de contact AWGKP, le vice-président Harald Dovland (Norvège) a présenté les documents sur l'UTCAF (FCCC/KP/ AWG/2010/6/Add.2), les mécanismes de flexibilité (FCCC/KP/ AWG/2010/6/Add.3), et le panier de questions méthodologiques (FCCC/KP/ AWG/2010/6/Add.4).

Les parties ont convenu que l'UTCAF serait examiné dans un groupe informel dérivé co-présidé par Marcelo Rocha (Brésil) et Peter Iversen (Danemark). Le co-facilitateur Iversen a indiqué que le travail initial se concentrera sur la transparence des options pour les niveaux de référence en matière de gestion forestière. Dovland, vice-président de l'AWG-KP a déclaré qu'il explorerait la possibilité de tenir un groupe de contact sur le groupe de l'UTCAF. L'Australie a voulu savoir si le groupe dérivé de l'UTCAF pourrait tenir une réunion conjointe avec le groupe sur les chiffres. A propos des mécanismes de flexibilité, le vice-président de l'AWG-KP, Dovland a invité les parties à fournir des directives sur ces questions qui nécessitent le plus d'attention, suggérant que les éléments de la fin du texte n'ont pas été bien examinés. Pour ce qui est du panier des questions méthodologiques, il a noté que toute la section sur l'inclusion de nouveaux gaz à effet de serre est crochétée; et a souligné la nécessité de considérer les indicateurs communs.

La CHINE a souligné que le but du groupe était d'accélérer et de faciliter la discussion sur les « chiffres » et que les conclusions devraient se concentrer sur l'amélioration de l'intégrité environnementale du Protocole, et non pas « créer davantage de lacunes »

PMA (SBI): Au cours des consultations informelles de l'après-midi, les discussions ont porté essentiellement sur le rapport du Groupe d'experts sur les PMA ((LEG) (FCCC/SBI/2010/5). Les questions examinées incluaient la nécessité d'inclure le besoin de proroger le mandat du LEG, Mettre en œuvre les programmes nationaux d'actions d'adaptation et examiner d'autres questions relatives au programme de travail des PMA. Le projet de conclusions est en élaboration.

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PAYS NON VISÉS À L'ANNEXE 1 (SBI) : Dans l'après-midi, le groupe de contact s'est réuni pour examiner les trois sous-points de l'ordre du jour sur les communications nationales des pays non visés à l'annexe 1 dans le cadre de SBI

Le JAPON et la NOUVELLE ZÉLANDE ont appelé à la prise en compte des directives politiques fournies à Copenhague. Le JAPON a exprimé l'espoir que le travail du CGE facilitera les communications nationales. LA CHINE a souligné l'importance du CGE dans la fourniture de l'assistance technique.

A propos de la fréquence des communications nationales, le représentant des États-Unis a déclaré que les communications nationales plus fréquentes améliorent le renforcement des capacités. Le Brésil, au nom du G-77/CHINE, a souligné que les pays non visés à l'Annexe I devraient être soumis à des exigences plus strictes que les pays à l'Annexe I. Le représentant des États-Unis a souligné l'importance d'établir et de maintenir des équipes nationales pour lancer les processus d'apprentissage.

Concernant le soutien financier et technique, le FEM, en réponse à une question du G-77/Chine, a déclaré que toutes les propositions de projet pour les communications nationales des pays non visés à l'Annexe I seront financées. Le G-77/CHINE a demandé que le FEM et ses agences d'exécution soient présents à toutes les réunions pour fournir des informations. L'AFGHANISTAN a souligné l'importance de la coopération et de l'Assistance techniques, en plus du soutien financier.

REDD (SBSTA): Dans l'après-midi, au cours des consultations informelles sur la REDD, les délégués ont examiné les projets de conclusions préparés par les présidents sur le renforcement des capacités en rapport avec l'utilisation des directives et des lignes directrices du GIEC, et sur la coordination des activités.

DANS LES CORRIDORS

Le mardi, les GTS ont repris leur travail. L'une des principales questions dans les corridors était par conséquent le projet de texte du nouveau président de l'AWG-CLA et les premières réactions des parties à ce sujet. Un délégué d'un pays en développement a expliqué : « Bien que le texte ne soit pas aussi équilibré qu'il l'aurait fallu et que la suppression d'une section séparée sur les finances soit une décision discutable, il peut nous servir de document de travail ». Il a ajouté : « Dans tout les cas, le président avait une tâche difficile à entreprendre ».

Certains participants ont rappelé la réaction au texte du président à l'AWG LCA 6 en juin dernier. « Aujourd'hui est une journée de course de lièvre "J'ai l'impression d'avoir vu ceci avant", a commenté un participant en signe de désespoir. Un délégué d'un pays en développement inquiet a ajouté : « Je pense ne pas que qui que ce soit aimerait voir ce texte enfler de page 42 plus de 200 pages au cours des huit prochains jours comme cela s'est passé en juin dernier, mais il ne nous revient pas de résoudre certains contentieux sérieux :

« Certes, le fait de travailler deux fois par jour dans un groupe de contact peut créer la transparence, mais je me demande quand est-ce que nous allons avoir le temps pour passer aux vraies négociations », a-t-il poursuivi. Un délégué plus optimiste a noté que « quelque chose de positif » semble mijoter dans les coulisses, ce qui augure sans aucun doute un résultat positif pourrait être atteint à Cancún »

De l'autre côté, au sein de l'AWG-KP, les parties sont demeurées dans le doute au sujet de l'état des négociations – y compris sur l'élection du nouveau président. Le « Progrès », d'après un délégué, « dépend de la manière dont évolue l'ambiance au cours des deux prochaines semaines ». Cependant, certains nourrissaient un optimisme prudent, notant que des progrès significatifs sur les conséquences potentielles signifient qu'il y a un groupe de contact de moins à réunir. Entretemps, dans le groupe de contact relevant de SBI, certains experts techniques montraient des signes de soulagement. « C'est agréable de revenir à l'essentiel de notre travail » a commenté l'un d'entre eux.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: MECREDI 2 JUIN 2010

Le matin et dans l'après-midi, des groupes de contact et des consultations informelles ont eu lieu sur différentes questions parmi lesquelles les privilèges et immunités, les communications nationales, les PMA, le renforcement des capacités, le mécanisme de financement et les dispositions pour les réunions intergouvernementales dans le cadre du SBI, point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) dans le cadre de l'AWG-LCA, ainsi que les réductions d'émissions de l'Annexe I et d'autres questions dans le cadre de l'AWG-KP.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

PRIVILEGES ET IMMUNITES (SBI): Dans le groupe de contact du matin sur les privilèges et les immunités des personnes siégeant au sein des organes constitués au titre du Protocole de Kyoto, Tamara Curll (Australie), la présidente, a noté que le groupe de contact a pour mandat de travailler sur la base du texte transmis par le SBI 30 en vue de la transmission du texte du projet de décision à la CdP / MdP 6. Elle a proposé d'utiliser une «approche modulaire» et d'examiner chaque question sans préjudice de la forme finale du texte. Les parties ont approuvé les méthodes de travail proposées. Les consultations informelles se poursuivront.

RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION (SBI): La co-présidente Marie Jaudet (France) a rappelé que l'objectif est d'achever le deuxième examen approfondi du cadre de renforcement des capacités et de finaliser un projet de décision pour adoption par la CdP 16. Elle a noté que le G-77/CHINE et l'UE ont soumis des propositions pour un projet de décision de la CdP, et a invité le G-77/CHINE et l'UE à expliquer leurs observations.

Développant leur proposition, la TANZANIE, au nom du G-77/CHINE, a insisté entre autres sur: un groupe d'experts proposé pour le renforcement des capacités; un plan d'action pour la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités; et des indicateurs de performance pour surveiller et évaluer la mise en œuvre de ce cadre.

Pour ce qui est de leur proposition, l'ESPAGNE, au nom de l'UE, a souligné, entre autres: une amélioration des rapports sur les meilleures pratiques en matière de renforcement de capacités à travers les communications nationales, afin de permettre le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du cadre du renforcement des capacités; et la liste indicative des éléments à considérer pour la poursuite de mise en œuvre de la décision 2/CP.7 (renforcement des capacités dans les pays en développement).

La MAURITANIE, le TCHAD et le MAROC ont mis l'accent sur la nécessité du renforcement des capacités pour les points focaux nationaux chargés des changements climatiques; le représentant des ETATS-UNIS a souligné le rôle du secteur

privé dans le renforcement des capacités, tandis que et le BOTSWANA a soutenu la mise sur pied d'un groupe d'experts. Les consultations informelles se poursuivront.

ARTICLES 2.3 ET 3.14 DU PROTOCOLE (SBI / SBSTA): Lors de la première réunion du groupe de contact conjoint SBI / SBSTA sur les questions relatives à l'Article 2.3 du Protocole (effets néfastes des politiques et mesures) et à l'Article 3.14 (effets et les conséquences néfastes des mesures de riposte), le co-président Andrew Ure (Australie) a souligné les progrès accomplis sur ce sujet dans le cadre des autres organismes de la CCNUCC, et a proposé d'aller de l'avant en se basant sur un nouveau projet de texte des co-présidents qui reflète la «pensée actuelle» sur cette question.

L'ARABIE SAOUDITE, au nom du G-77/CHINE, et des EMIRATS ARABES UNIS, a déclaré que des projets de conclusions séparés doivent être préparés pour le SBI et le SBSTA. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, avec le Japon, a préféré des conclusions communes SBI / SBSTA. Les parties ont convenu de procéder à l'élaboration des conclusions séparées qui sont le reflet de l'un et de l'autre, et de concentrer les discussions de la matinée sur l'Article 2.3 du Protocole.

Le G-77/CHINE a exprimé la crainte que leurs opinions ne soient pas représentées dans le texte. La CHINE a souligné que le texte devra inclure une référence aux mesures commerciales unilatérales. Le CANADA, l'UE, l'AUSTRALIE et la TURQUIE ont noté que le texte constitue un bon point de départ et reflète un point de vue équilibré. L'UE et l'AUSTRALIE ont insisté sur la nécessité d'échanger des informations et ont déclaré que les communications nationales constituent, pour toutes les parties, un moyen approprié pour ce genre d'échange. Le G-77/CHINE a proposé d'ajouter un libellé sur la nécessité d'une meilleure compréhension de la mise en œuvre des politiques et des mesures prises par les pays développés, afin de s'efforcer à réduire au minimum les effets négatifs. L'UE a souligné la nécessité d'approfondir la compréhension afin de tout mettre en œuvre pour réduire au minimum les effets pervers. Les consultations informelles se sont poursuivies dans l'après-midi sur l'Article 3.14 du Protocole.

MECANISME DE FINANCEMENT (SBI): Dans la matinée, un groupe de contact du SBI a examiné le mécanisme de financement de la Convention. Le co-président Zaheer Fakir (Afrique du Sud) a expliqué qu'en ce qui concerne le quatrième examen du mécanisme de financement, l'objectif est de finaliser le texte préparé, mais non achevé pour la CdP 15 (FCCC/SBI/2009/MISC.10 et Add.1). Plusieurs parties ont souligné que beaucoup d'événements ont eu lieu depuis la CdP 15, en particulier la cinquième reconstitution du FEM et la quatrième Assemblée du FEM. Le PAKISTAN, au nom du G-77/CHINE, soutenu par d'autres, a demandé des documents et des mises à jour comme base pour le texte de négociation. L'UE a proposé que les coprésidents préparent un texte actualisé et simplifié.

L'AFGHANISTAN a appelé à une simplification des procédures d'accès au financement du FEM, soulignant que les procédures en vigueur sont favorables aux pays dont les ressources humaines et financières sont plus importantes. Le BENGLEDESH et le TIMOR-ORIENTAL ont appelé au renforcement des, et à un accès plus facile aux ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'action nationaux d'adaptation (PANA). L'Équateur a suggéré de se concentrer sur les questions de gouvernance, arguant que certains pays en développement s'inquiètent du fait que le FEM favorise l'atténuation par rapport à l'adaptation, et se préoccupe des intérêts des donateurs. Il a appelé le FEM à mettre l'accent sur la mise en œuvre des plans d'adaptation, y compris les PANA.

Les parties ont ensuite convenu de poursuivre les consultations sur le quatrième examen du mécanisme de financement, en se concentrant sur les questions pour lesquelles l'information est disponible; reporter l'examen du rapport du FEM et des directives au FEM jusqu'à ce que le rapport soit disponible, la Norvège ayant demandé au Secrétariat de fournir des informations sur l'orientation au FEM dans le cadre des autres conventions; et reporter l'évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques à la SBI 33, aucun des rapports ou aucune présentation des parties n'étant disponible en ce moment.

POINT 3 (AWG-LCA): Au cours de la réunion du groupe de contact de l'AWG-LCA le matin et dans l'après-midi, les parties se sont penchées sur le renforcement de la fourniture de ressources financières, se basant sur une liste indicative de questions identifiées par le président de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/questions_institutional_arrangements_01.06.10.pdf).

Concernant les sources de financement, le PAKISTAN, au nom du G-77/CHINE, a proposé 1,5% du PIB des pays développés comme point de départ pour l'évaluation de leurs contributions au financement de base. Il a plaidé pour une relation forte et directe entre les instances thématiques proposées et la Commission des finances, notant que les rôles spécifiques des organes thématiques doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi. Il a suggéré que la Commission des finances entreprenne la facilitation et l'appariement des fonctions, et a souligné que le fonds proposé doit avoir la capacité pour allouer et déterminer les ressources financières.

La ZAMBIE, au nom des PMA, a déclaré que le financement doit se situer au-delà de l'aide publique au développement (APD), provenir de sources publiques et inclure 1,5% du PIB des pays développés, le secteur privé jouant un rôle complémentaire. Elle a déclaré que la fourniture des fonds doit être entreprise par les conseils thématiques respectifs sous la supervision générale de la Commission des finances.

Le représentant d'Égypte, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a déclaré que la majeure partie du financement doit provenir principalement des ressources publiques des pays développés, ce qui correspond à 1,5% de leur PIB, avec un financement complémentaire du secteur privé. Il a expliqué que la nouvelle Commission des finances proposée devra allouer les fonds sur la base des recommandations des comités techniques créés en vertu des domaines thématiques.

La Barbade, au nom de l'AOSIS, a insisté sur la conformité, notant que le dispositif MRV du soutien financier des pays développés devrait être mis en œuvre d' "une manière forte et rigoureuse." Elle a souligné l'importance d'assurer la cohérence entre le mécanisme de financement et les organes thématiques, chaque organisme ayant sa propre structure de gouvernance. Elle a indiqué en outre que le mécanisme de registre devrait être une structure autonome, ayant des liens clairs et directs avec le mécanisme de financement.

Le représentant des États-Unis a décrit l'Accord de Copenhague comme un « grand pas » dans la clarification de l'architecture financière avec le Fonds vert de Copenhague pour le climat comme entité du fonctionnement du mécanisme financier. Il a indiqué que le nouveau fonds et le FEM jouent chacun un rôle important et complémentaire, et que le Fonds vert se concentre sur les investissements à grande échelle. Il a également expliqué qu'aucun nouveau comité ou conseil n'est nécessaire.

La NORVEGE a souligné la nécessité de réformer l'architecture financière conçue pour répondre à des besoins de financement importants. L'AUSTRALIE a exprimé son engagement pour l'établissement du Fonds vert de Copenhague pour le climat, proposant que son conseil d'administration décide de la manière dont les domaines thématiques seront financés. La NOUVELLE ZELANDE a insisté sur la nécessité d'examiner les fonctions de la Commission des finances ainsi que le renforcement des organismes existants. Concernant les sources de financement, les ÉTATS-UNIS, l'AUSTRALIE, NOUVELLE ZELANDE, la SUISSE et d'autres, ont souligné la nécessité d'examiner le rapport du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement des changements climatiques.

Le PAKISTAN, au nom du G-77/CHINE a remis en question le rôle du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement des changements climatiques et a souligné l'importance de la Commission des finances. Le VENEZUELA a souligné que le Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général sur le financement des changements climatiques est un processus en dehors de la CCNUCC avec une participation limitée, et a noté la nécessité de réfléchir sur l'absence de coordination entre les niveaux bilatéral et multilatéral.

La BOLIVIE a souligné que les engagements des pays développés en fonction de leur PIB offrent la prévisibilité nécessaire du financement. Le GABON, au nom de la COMIFAC, a déclaré que le financement devrait provenir de ressources publiques des pays développés, qui correspondent à 1,5% de leur PIB et que les dispositions institutionnelles devraient être entreprises sous l'autorité du mécanisme de financement.

Le JAPON a mis en garde contre le double emploi et la création d'une organisation surdimensionnée "ou" redondante ". Il a appelé à la mise en place du Fonds vert de Copenhague pour le climat et à l'utilisation des organisations existantes. Il a également noté qu'il n'y avait pas eu de consensus sur la création d'une Commission des finances à Copenhague.

L'UE a rappelé qu'elle n'était pas favorable à la création du Fonds vert l'an dernier mais que maintenant, elle la soutient "avec force » tout comme si la question avait fait l'objet d'une entente à Copenhague, a-t-il déclaré. Il a ajouté que d'autres organismes auraient un rôle consultatif et ne verseraient pas de financement. L'UE a déclaré en outre que la Commission des finances proposée a été "très problématique" et a parlé de la nécessité de discuter au préalable de ses fonctions, avant de décider quelles institutions devront les remplir. Elle a proposé une plate-forme pour permettre aux pays en développement de faire la liste de leurs besoins et de les appairer avec le soutien correspondant.

SINGAPOUR a souligné que les entités financières devront se concentrer sur la manière de fournir les fonds, tandis que les entités techniques devront décider sur ce qui doit être financé. Il a noté la nécessité d'une nouvelle entité financière de contrôle pour compléter le Fonds vert de Copenhague sur le climat.

L'INDONÉSIE a souligné la nécessité d'une coordination entre une Commission des finances et les comités techniques des organes thématiques. Le PEROU a appelé à une approche de bas-en-haut en matière de finance, sur la base des programmes nationaux intégrés qui définissent la portée du financement requis.

Le représentant d'ANTIGUA-et-BARBUDA a souligné la nécessité d'améliorer la gouvernance pour s'assurer que les plus petits et les plus pauvres ont voix au chapitre. Le GUATEMALA a appelé à l'inclusion des indicateurs de développement humain dans les critères de financement.

A la reprise des discussions dans l'après-midi, TUVALU a parlé d'un " besoin évident " d'établir une Commission des finances dont le rôle principal serait de superviser le dispositif MRV des finances. Il a décrit le Fonds vert comme "une promesse politique qui ne fait pas partie de nos discussions", déplorant le fait qu'il soit utilisé "pour forcer les pays à signer l'Accord de Copenhague ».

"Le BRÉSIL a souligné que le G-77/CHINE a une "opinion forte" de l'appropriation des MAAN par les pays et que le processus d'enregistrement et de financement des MAAN ne devrait avoir aucune incidence sur le processus de conception

et de mise en œuvre piloté par les pays. Le BRESIL a souligné l'importance de la coordination et de la cohérence, expliquant que le comité de financement fournira une structure en se basant le « tableau d'ensemble » et l'adéquation de ce qui se fait à différents endroits. Il a souligné la responsabilité de la CdP comme un aspect important des discussions.

La CHINE a appelé à l'évaluation des contributions par les pays développés, exprimées en pourcentage du PIB annuel. Elle a appuyé l'élaboration d'un système multifenêtre avec un lien fort entre le mécanisme de financement et les organes thématiques. Elle a également souligné que la gouvernance devrait être sous l'autorité et la direction de la CdP. Tout en se félicitant l'initiative du Secrétaire général des Nations Unies, la CHINE a souligné que les décisions doivent être prises par la Conférence des Parties.

L'ARGENTINE a soutenu l'idée d'un nouveau fonds et d'un nouveau mécanisme régis par un conseil d'administration assisté par des organes thématiques. Elle a déclaré que les propositions de financement seront analysées par les organismes qui fournissent des orientations thématiques à la Commission des finances pour le décaissement. Le délégué des PHILIPPINES a souligné que tout processus extérieur, y compris l'initiative du Secrétaire général, ne peut informer que les parties à la CCNUCC. Il a ajouté qu'il est impossible d'assurer la coordination et la cohérence tant que la gouvernance reste en dehors de la Convention, et a appelé à un chapitre distinct sur les finances.

La COLOMBIE a rappelé aux parties que la mise en place du Fonds d'adaptation (FA) du Protocole a duré neuf ans, et a suggéré le renforcement du FA en y injectant des « fonds substantiels ». Elle a souligné que le Fonds vert n'existe pas, et doit être approuvé préalablement par la CdP. Elle a également déclaré qu'il serait « quasiment impossible légalement »; pour un conseil d'administration d'un fonds de gouverner la Banque mondiale et les banques régionales, soulignant ainsi la nécessité d'être pratique.

Le CANADA a qualifié d'objectif clé un nouveau mécanisme de financement avec un organe responsable qui prend des décisions sur le financement, bien informé au niveau des experts. Il a soutenu l'idée de confier à un groupe la réflexion sur la création d'un nouveau mécanisme de financement pour le climat.

L'INDE a demandé si les 100 milliards de \$ US prévus dans l'Accord de Copenhague sont suffisants pour couvrir les coûts de l'atténuation et de l'adaptation. Elle a souligné que l'assistance bilatérale fournie en dehors de la CCNUCC ne pouvait pas être considérée comme faisant parties des obligations des pays visés à l'Annexe I de la Convention et que la différenciation entre pays développés et pays en développement ne devrait être « diluée à aucun prix » lors de l'examen d'une nouvelle architecture financière.

La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a appelé à une analyse de bas-en-haut pour identifier les besoins financiers. La SUISSE a noté que le nouveau fonds devrait compléter les mécanismes de financement existants.

Le NICARAGUA appelé à un engagement à hauteur de 6% du PIB des pays développés. Le BANGLADESH a demandé un texte identifiant une préférence dans le financement en faveur des PMA et des PEID. Le KIRGHIZISTAN a déclaré que le financement pour les pays montagneux devrait être inclus dans le texte.

Le représentant des États-Unis a suggéré que le Fonds vert de Copenhague pour le climat pourrait avoir son propre conseil composé d'experts en finance, avec une représentation égale des pays en développement et des pays développés, et rendrait compte à la CdP. Il a s'est dit sceptique à l'idée que la Commission des finances proposée serait plus efficace en matière de surveillance que le SBI. L'UE a déclaré que la Commission des finances envisagée ne surveillera pas les flux internationaux des fonds pour le climat, soulignant la nécessité de séparer les fonctions politiques et opérationnelles. Elle a mis l'accent sur la nécessité de déboursement rapide des fonds.

L'AFRIQUE DU SUD a envisagé un registre sur l'atténuation, étroitement lié au mécanisme de financement, soulignant que le registre pourrait, entre autres, enregistrer et appairer les actions et le soutien, et fournir une analyse technique. La BARBADE a souligné la nécessité d'un registre qui sera lié au mécanisme de financement, et a réitéré l'appel pour un groupe de discussion

sur la façon dont l'ensemble de l'architecture, y compris l'adaptation, la technologie, l'enregistrement et les mécanismes de financement, fonctionneront.

RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DES PARTIES À L'ANNEXE I (AWG-KP): Le groupe de contact s'est penché sur l'organisation des travaux. Le co-président Leon Charles (Grenade) a suggéré comme points de focalisation pour le groupe : des progrès significatifs sur les chiffres globaux et individuels pour les parties à l'Annexe I, y compris l'élévation du niveau actuel de l'ambition; réduire le nombre d'options pour l'année de base, le nombre et la durée des périodes d'engagement; démarrage du processus de conversion des promesses en objectifs quantifiables de limitation et de réduction (QELRO), y compris à travers l'examen du document technique du Secrétariat (FCCC/TP/2010/2); analyser les efforts et réalisations à ce jour, ainsi que unités de quantité attribuées excédentaires (UQA); et décider sur le texte de négociation, y compris s'il y a lieu de donner des instructions au président de l'AWG-KP pour réviser la documentation. Il a indiqué que les discussions du groupe seraient basées sur le document FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1 (amendements proposés au Protocole, conformément à son Article 3,9).

L'Australie, soutenue par la NORVEGE, la NOUVELLE ZELANDE et l'ISLANDE, et contrée par la BOLIVIE et le BRESIL, a suggéré d'accorder davantage de temps à l'examen du chevauchement entre le groupe sur l'UTCATF et celui sur les chiffres, et a proposé une réunion conjointe des deux groupes. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a préféré débattre des questions techniques relatives aux règles de l'UTCATF et aux UQA excédentaires avant d'examiner la manière d'élever le niveau d'ambition, en soulignant que les règles ont une incidence sur le niveau d'ambition. Le représentant des ETATS FEDERES DE MICRONESIE a suggéré également d'explorer les conséquences des différentes options en ce qui concerne l'année de base, les scénarios de l'UTCATF et le traitement des UQA excédentaires, ainsi que leurs impacts sur les résultats environnementaux souhaités. La NOUVELLE ZELANDE a noté que les promesses ne seront pas tout simplement traduites en objectifs chiffrés, mais que les objectifs chiffrés devront être négociés à un niveau politique plus élevé. Le JAPON a souligné l'importance de la clarté sur les questions techniques pour la prise de décisions politiques pertinentes. La CHINE a mis en garde contre une répartition du mandat du groupe entre les questions politiques et les questions techniques, soulignant que le mandat est d'élaborer une conclusion sur les nouvelles réductions d'émissions des parties à l'Annexe I.

L'ETHIOPIE, au nom des PMA, soutenue par l'AFRIQUE DU SUD, a déclaré que la question du calendrier et des procédures d'entrée en vigueur des amendements au Protocole devrait être examinée, afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'écart entre la première et la deuxième périodes d'engagement. La THAILANDE, appuyée par les PMA et l'AFRIQUE DU SUD, a proposé de confier cette question à des experts juridiques, et l'Afrique du Sud a ajouté que la date d'entrée en vigueur n'est pas une question purement juridique.

Co-président Charles a indiqué qu'il informera le président de l'AWG-KP du désir du groupe de transmettre cette question au groupe chargé des questions juridiques.

QUESTIONS DIVERSES (AWG-KP): Lors des consultations informelles de la matinée sur les mécanismes de flexibilité, les parties se sont concentrées sur les moyens de réduire les options dans le texte. Ils ont considéré les questions qui avaient reçu peu d'attention antérieurement, notamment la part des recettes et la complémentarité.

Lors de consultations informelles de l'après-midi sur l'UTCATF, les parties ont examiné les niveaux de référence, et certaines parties ont fait savoir qu'elles peuvent être ouvertes à l'utilisation des niveaux de référence. D'autres ont noté un manque de transparence dans l'établissement des niveaux de référence. Les consultations informelles se poursuivront.

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE (SBSTA): Au cours des consultations informelles sur la recherche et l'observation systématique, certaines parties ont appelé à des discussions sur le renforcement des interactions entre les questions scientifiques et politiques, afin de rendre le

sujet plus intéressant. Certaines parties ont déploré le fait que le Secrétariat n'avait reçu que quelques contributions sur ce point. Les consultations informelles se poursuivront.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX REUNIONS

INTERGOUVERNEMENTALES (SBI): Dans le groupe de contact, les parties ont débattu de l'organisation des travaux à la CdP 16 et CdP / RdP 6. Le Mexique a réitéré qu'ils sont en train d'œuvrer pour la tenue d'une CdP «inclusive» pour les parties et les observateurs, y compris l'accès sans restriction aux installations de conférence. Le BENGHADESH, au nom du G-77/CHINE, de l'INDONÉSIE, de la COLOMBIE et d'autres, a plaidé pour une plus grande facilitation de l'obtention des visas pour les réunions intersessions, ainsi que pour la Conférence de Cancún.

La BARBADE, au nom de l'AOSIS, a proposé une clôture anticipée du SBI et du SBSTA à Cancún pour se concentrer sur l'AWG-LCA, l'AWG-KP, la CdP et la CdP / RdP. La FEDERATION DE RUSSIE a déclaré que les GTS doivent terminer leur travail avant le début de la CdP / RdP 6. La COLOMBIE et SINGAPOUR ont demandé des précisions sur l'état du segment de haut niveau, s'il s'agira d'un sommet réunissant les chefs d'État et de gouvernement. Le Mexique a répondu que ce scénario n'est pas envisagé.

Les parties ont également discuté de la durée de la réunion de haut niveau. Le G-77/CHINE a préféré un segment de haut niveau de trois jours, plutôt qu'un de quatre. L'Australie a exprimé son soutien aux efforts visant à faciliter la participation des ministres dans la mesure du possible. L'UE et le JAPON ont exprimé leur soutien pour un segment de haut niveau plus long, si nécessaire. Tout en soutenant un renforcement de l'engagement des ministres, l'AOSIS a exprimé des doutes quant à savoir si un segment haut niveau plus long se traduirait par une plus grande participation ministérielle. Singapour a souligné que la méthode et le mode de l'engagement ministériel doivent être inclusifs et transparents.

ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ATTÉNUATION (SBSTA):

Au cours des consultations informelles sur les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques de l'atténuation, les parties ont soulevé des questions pour la poursuite de la discussion, portant notamment sur: les documents techniques sur les coûts et les avantages de la réalisation d'un objectif à long terme de la limitation de l'augmentation de la température à 1,5 ° C, et les coûts de la non réalisation de cet objectif; les aspects agricoles de l'atténuation et l'adaptation; et le travail sur l'efficacité et l'approvisionnement énergétiques. Les consultations informelles se poursuivront.

PMA (SBI): Lors des consultations informelles de la matinée, les discussions ont porté sur le projet de conclusions du président. Les Parties ont débattu: des nouvelles orientations au Groupe d'experts des PMA, la révision des PANA, et des directives au FEM, en particulier, du point de savoir si le groupe peut fournir de telles orientations en ce qui concerne la livraison d'un soutien financier pour les PANA. Les consultations informelles se poursuivront.

CAPTAGE ET STOCKAGE DU CARBONE (CSC)

AU TITRE DU MDP (SBSTA): Dans la matinée, au cours des consultations informelles sur le CSC au titre du MDP, de nombreuses parties ont convenu que le CSC constitue une stratégie d'atténuation potentiellement importante, tandis que certains ont continué à s'opposer à son inclusion dans le MDP. Certaines parties ont souligné que les parties ne doivent pas mélanger leurs préoccupations sur les questions technologiques avec les questions techniques du marché.

FRAIS, JOURNAL DES TRANSACTIONS

INTERNATIONALES (JTI) (SBI): Dans le groupe de contact, le représentant du Secrétariat a présenté le document technique (FCCC/TP/2010/1). Après un débat sur les options identifiées dans le document, il a proposé, et les parties ont accepté, de poursuivre la consultation sur le projet de conclusions résumant l'option (méthode actuelle pour les nouveaux utilisateurs).

COMMUNICATIONS NATIONALES ET DONNÉES

PRÉSENTÉES DANS LES INVENTAIRES DES GES DES PARTIES À L'ANNEXE I (SBI): Dans le groupe de contact, les parties ont examiné l'état des soumissions et la révision des cinquièmes communications nationales des parties à l'Annexe I (FCCC/SBI/2010/INF.1), ainsi que la date de

présentation des sixièmes communications nationales (FCCC/SBI/2009/INF.9). L'Australie a souligné que la déclaration globale est fondamentale pour une mise en œuvre adéquate de la Convention, et a appelé les parties à utiliser les communications nationales comme une occasion d'apprendre les uns des autres. L'UE a souligné que les communications nationales constituent une contribution importante au renforcement des capacités aussi bien pour les pays parties à l'Annexe I que pour les pays non parties à l'Annexe I. La représentante des États-Unis a souligné que son pays a tiré des enseignements de l'examen approfondi de leur communication nationale, et a invité les autres parties à faire de même.

Le Secrétariat a ensuite présenté les principales conclusions du rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux des GES de la période 1990-2007 (FCCC/SBI/2009/12). La Bolivie a déclaré que le rapport donne une bonne idée des différences entre les pays pour ce qui est de la conformité, a proposé de refléter ces différences dans les conclusions, et a appelé à des mécanismes de conformité pour assurer le respect des engagements par les parties. La Chine a exprimé sa "profonde préoccupation" face à l'augmentation des émissions dans de nombreux pays développés au cours de la période, et a demandé que la CdP tienne compte de ces préoccupations.

RAPPORT ANNUEL DE COMPILATION ET DE COMPTABILITÉ DES PARTIES À L'ANNEXE B (SBI):

Dans le groupe de contact sur le rapport annuel de compilation et de comptabilité pour les parties à l'Annexe B du Protocole de Kyoto, le Secrétariat a présenté les principales conclusions de son deuxième rapport et a déclaré que le prochain rapport sera présenté à la CdP / RdP 6 à Cancún. La Bolivie a demandé s'il faut faire un lien entre les chiffres contenus dans ces documents et les chiffres sur la part de réductions d'émissions que les parties à l'Annexe B ont réalisées par le biais des mécanismes de flexibilité. Le co-président William Agyemang-Bonsu (Ghana) a précisé que les co-présidents prépareront un projet de conclusion après réception des observations des parties.

DANS LES CORRIDORS

Au troisième jour des négociations, de nombreux délégués ont passé la matinée et l'après-midi dans le groupe de contact de l'AWG-LCA qui s'est réuni dans la grande salle des plénières, concentrés sur les finances. Certains ont commenté sur un ton "beaucoup plus constructif" que ce qu'ils avaient prévu. «J'ai entendu quelques interventions positives de pays en développement», a expliqué un délégué expérimenté d'un pays développé. D'autres se sont plaints, toutefois, que même si le ton était "légèrement positif", les parties n'avaient réellement pas bougé de leurs «positions tranchées pré-Copenhague».

Selon l'évaluation d'un expert chevronné des finances des pays développés, les parties «se comportaient comme si la promesse de 100 milliards \$ US à Copenhague n'a jamais eu lieu, ou comme si le Groupe consultatif de haut-niveau sur le financement de la lutte contre le changement climatique du Secrétaire général des Nations Unies ne s'était pas réuni pour examiner les sources de financement. "Cependant, beaucoup d'autres ont perçu les diverses initiatives parallèles, y compris l'Initiative du Secrétaire Général et le Partenariat Paris-Oslo pour la REDD-plus, comme une menace pour le rôle de la CCNUCC: "Si ces groupes engagent les institutions qui vont livrer des fonds importants alors que nous nous querellons, il sera difficile de convaincre les donateurs d'amener les institutions au sein de la CCNUCC», a déclaré un délégué inquiet.

« Déjà vu », c'est en ces termes qu'un délégué a décrit le groupe de contact de l'AWG-KP sur les chiffres, déclarant qu'il éprouvait "une extrême frustration" du fait que les discussions semblaient tourner en rond "comme d'habitude". Cependant, beaucoup ont fait savoir qu'ils attendaient avec intérêt les discussions sur le document technique du Secrétariat et sur les présentations par les différentes parties sur leurs engagements, et de voir quelle tournure allait prendre le débat.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: JEUDI 3 JUIN 2010

Dans la matinée et l'après-midi, des groupes de contact et des consultations informelles ont eu lieu sur des questions parmi lesquelles la décision 1/CP.10 (Programme de travail de Buenos Aires), l'examen du Fonds d'adaptation, les dispositions pour les réunions intergouvernementales et le renforcement des capacités dans le cadre du SBI, le point 3 (Préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) en vertu de l'AWG-LCA, et les réductions d'émissions de l'annexe I en vertu de l'AWG-KP. Dans la matinée et l'après-midi s'est tenu également le dialogue du SBSTA sur la recherche.

DIALOGUE DU SBSTA SUR LA RECHERCHE

Le président du SBSTA Mama Konaté (Mali) a ouvert le dialogue du SBSTA sur l'évolution des activités de recherche, rappelant la décision du SBSTA invitant les programmes de recherche à informer le SBSTA des développements scientifiques pertinents pour la Convention (FCCC/SBSTA/2007/4).

Rik Leemans, de Earth System Science Partnership, a souligné les impacts des changements climatiques sur les écosystèmes et les systèmes socio-économiques, appelant les décideurs à rechercher des solutions "gagnant-gagnant" pour relever les multiples défis.

Ghassem Asrar, du Programme mondial de recherche sur le climat, a parlé des activités planifiées qui utilisent l'information climatologique pour la prise de décision fondée sur la science, notant les défis posés par le développement des capacités de prévisions climatiques saisonnières et régionales, le changement du niveau des mers et les prévisions de variabilité.

Sybil Seitzinger, du Programme international géosphère-biosphère, a souligné que l'acidification des océans est en cours, et a parlé de l'importance de la vie biologique pour l'absorption du carbone dans l'océan, mettant en exergue d'éventuelles perturbations des pêches.

Ottmar Edenhofer du GIEC, a présenté les grandes lignes de la contribution des trois groupes de travail du GIEC au cinquième rapport d'évaluation (AR5), y compris des passerelles entre les groupes de travail.

Le vice-président du GIEC, Jean-Pascal van Ypersele, a souligné que le GIEC fait le maximum d'efforts pour réduire les risques d'erreurs dans le RE5. Il a également noté que l'examen par le Conseil académique des politiques et procédures du GIEC sera débattu par le GIEC en octobre 2010 pour s'assurer que le RE5 sera aussi politiquement pertinent que possible, sans être prescriptif.

Andrew Matthews, du Réseau Asie-Pacifique, au nom de Global Change Research, a présenté les grandes lignes des nouveaux programmes sur la REDD et les voies pour le développement durable, ainsi que la poursuite des activités sur l'impact et la vulnérabilité, la gestion des données, et les travaux relatifs au RE5.

Elisabeth Lipiatou, de Seventh Framework Programme, a présenté le travail de l'organisation au plan régional sur le soutien aux changements climatiques dans les pays en développement. Elle a présenté les travaux sur les aérosols, la glace marine et l'acidification des océans, ainsi que les nouvelles priorités sur les méthodes de MRV et les coûts d'adaptation prévus.

John Padgham, du Système mondial d'analyse, de recherche et de formation (START), a parlé du dialogue science/politique visant à favoriser une meilleure communication entre les scientifiques et les décideurs des pays en développement, et a souligné l'importance, entre autres: du traitement des lacunes dans les capacités et les connaissances, de l'amélioration de l'accès aux données, de l'utilisation de la planification intersectorielle intégrée et de l'amélioration des voies de communication.

Ann Gordon, du Service météorologique national de Belize, a déclaré que les besoins prioritaires pour la région des Caraïbes comprennent des études sur: la relation entre la fonte de la calotte glaciaire et la montée du niveau de la mer; les impacts de l'augmentation de la température de 1,5 °C, 2 °C et 3 °C sur les niveaux de la mer et sur la vie maritime et terrestre; les évaluations intégrées de l'interaction entre les écosystèmes et les impacts sociaux des changements climatiques.

David Warrilow, du Ministère de l'énergie et du changement climatique, Royaume-Uni, a élaboré sur les principaux défis tels que: décrire les impacts des différents niveaux de l'élévation de la température; identifier les points de basculement critiques; clarifier les risques et les dommages; et tenir compte des effets négatifs sur la sécurité humaine.

Hiroki Kondo, du Ministère de l'éducation, culture, sport, science et Technologie du Japon, a mis l'accent sur les efforts de modélisation, y compris, entre autres: l'observation par satellite pour fournir des données globales; l'évaluation des risques climatiques; la simulation des processus physiques et géochimiques; et le traitement des incertitudes dans les projections des modèles climatiques.

Birama Diarra, de la Direction nationale de la météorologie du Mali, a parlé des besoins de recherche et des défis pour l'Afrique: l'insuffisance des données et des réseaux de données, les coûts élevés de l'équipement et de l'absence d'études sur la fréquence et l'intensité des événements extrêmes. Il a appelé au renforcement des connaissances sur les besoins du secteur agricole.

Benjamin Zaitchik, du Bureau du changement global, Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques, États-Unis, a appelé à une meilleure utilisation des informations disponibles et a parlé de la nécessité de: réorganiser la science sur les questions scientifiques- sociétales, renforcer la participation des parties prenantes dans la recherche, et progresser vers une approche scientifique flexible, globale, intégrée et transversale.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES DÉCISION 1/CP.10 (SBI):

Dans le groupe de contact sur les progrès accomplis sur la mise en œuvre de la décision 1/CP.10 (programme de travail de Buenos Aires sur l'adaptation et les mesures de riposte), le président du SBI, Robert Owen-Jones (Australie), a présenté le nouveau texte de projet de décision. L'ARABIE SAOUDITE a noté que «bon nombre» d'éléments de la position du G-77/CHINE «semblaient briller par leur absence. "Le délégué des Îles Cook, au nom de l'AOSIS, a souligné que le document devrait être orienté vers" la mise en œuvre sur le terrain. " Avec l'Australie et le BURKINA FASO, il a également demandé des références spécifiques aux États vulnérables, y compris les PEID et les PMA. L'AUSTRALIE et l'ESPAGNE, au nom de l'UE, ont souligné que le document devrait prendre note de la mise en œuvre est déjà en cours.

EXAMEN DU FONDS D'ADAPTATION (SBI): Au cours du groupe de contact, le co-président Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda) a rappelé le mandat de parvenir à un accord sur les termes de référence (TR) de l'examen du Fonds d'adaptation (FA) à entreprendre par la CdP / RdP 6, et a souligné les termes de référence proposés, élaborés par le Secrétariat (FCCC/SBI/2010/7).

Le délégué des Philippines, au nom du G-77/CHINE, a présenté une proposition de termes de référence et les parties ont convenu de se concentrer sur la base de la proposition du G-77/CHINE. Plusieurs parties, y compris l'UE et Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, ont demandé des informations sur les études de performance du secrétariat intérimaire et des services fiduciaires du FA, ainsi que sur le rapport annuel du Conseil du Fonds d'adaptation (CFA). Le co-président Camacho a précisé que le rapport du CFA devra être présenté avant septembre. La NORVEGE, soutenue par l'UE, l'AOSIS et l'AUSTRALIE, a demandé instamment d'inclure également l'étude du CFA dans les TR. L'AOSIS a proposé d'inclure la référence au cycle de projet du MDP concernant un goulot d'étranglement potentiel dans le financement du FA; le BENGALADESH a souligné l'importance d'assurer un financement.

Point 3 (AWG-LCA): Vision commune: Dans la matinée, au cours du groupe de contact de l'AWG-LCA, les parties se sont concentrées sur une vision commune pour une action concertée à long terme, en s'appuyant sur les questions préparées par le président de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/reunions/ad_hoc_working_groups/LCA/application/pdf/indicative_questions_for_cg_shared_vision.pdf).

Le représentant des Philippines, au nom du G-77/CHINE, a déclaré que le préambule du texte sur une vision commune doit présenter un «tableau plus grand» incluant des concepts tels que la responsabilité historique, la justice, l'équité et le partage des charges, ainsi que la mise en œuvre effective des engagements des pays développés. Il a appelé à l'intégration, entre autres, des droits de la Terre Mère, des droits des communautés autochtones et locales, et de la nécessité d'éviter les mesures commerciales liées aux changements. Il a également souligné la nécessité d'une vision commune pour tous les éléments constitutifs et à la l'inclusion de l'objectif d'augmentation maximale de la température mondiale et de l'objectif global de réductions d'émissions. Concernant le processus d'examen, il a souligné la nécessité d'examiner la pertinence et l'efficacité des engagements des pays développés.

Soulignant que «la question de la vulnérabilité ne constitue pas un sujet de négociation», l'Ouganda, au nom des PMA, a déploré que certains éléments importants pour les PMA ne figurent pas dans le texte. Il a expliqué que la vision commune doit être soutenue par des actions concrètes dans le dispositif, et qu'une importance égale doit être accordée à l'adaptation et l'atténuation, en tenant compte des circonstances nationales, en particulier des PMA et des PEID. L'AFRIQUE DU SUD a déclaré que le préambule devrait couvrir une vision partagée pour chaque élément constitutif. Elle a décrit l'objectif global à long terme comme étant «plus qu'un simple chiffre, mais aussi rien sans un chiffre».

Le délégué d'ANTIGUA-ET-BARBUDA a appuyé la formulation d'une vision commune pour chacun des éléments constitutifs. Concernant l'objectif mondial, elle a souligné, entre autres: la limitation de l'augmentation de la température

bien en dessous de 1,5 ° C à partir des niveaux préindustriels; le pic des émissions 2015; la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre bien en-dessous de 350 parties par million (ppm) d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂), et un objectif mondial à long terme de réductions d'émissions de 85% à parti des niveaux de 1990, avant 2050. Elle a fait observer que l'examen devra évaluer la pertinence de l'objectif global à long terme et les réductions des émissions, et que le premier examen devra être lancé par la CdP avant 2013 et achevé avant 2015, tandis que les examens subséquents devront être organisés tous les cinq ans.

La NOUVELLE ZELANDE s'est opposée à l'inclusion d'une vision commune pour chacun des éléments constitutifs, notant que la vision commune devrait comprendre «ce que nous voulons réaliser». Elle a fait observer que l'examen devra être effectué en profondeur et régulièrement. Le délégué des États-Unis a souligné l'orientation de haut niveau issue de Copenhague, notant que l'application des principes de la Convention évolue avec le monde qui change. Il a soutenu le maintien des liens structurels et l'inclusion d'une disposition sur l'examen, déclarant que l'objectif de 2 ° C, à laquelle les dirigeants politiques se sont engagés, devrait guider la vision.

L'INDE a appelé à un traitement équilibré des éléments constitutifs, soulignant que l'objectif mondial à long terme doit être lié à un paradigme de partage équitable du fardeau et des défis auxquels sont confrontés les pays en développement en termes de lutte contre la pauvreté. La CHINE et l'INDE ont souligné la nécessité d'éviter les mesures de protectionnisme commercial au nom de la lutte contre les changements climatiques. SINGAPOUR et le BRÉSIL ont demandé d'inclure un texte sur un système économique international ouvert et sur la nécessité pour les parties de ne pas utiliser des mesures commerciales conduisant à une discrimination arbitraire ou constituant des restrictions commerciales déguisées.

Le PANAMA, au nom du Système d'intégration centraméricain (SICA), a souligné le besoin urgent d'un accord juridiquement contraignant, rappelant que leur région se trouve parmi les plus vulnérables de la planète. Il a appelé à la stabilisation des concentrations de gaz à effet de serre au-dessous de 350 ppm d'équivalent de CO₂ et à la prise de mesures pour que l'augmentation de la température mondiale moyenne ne dépasse pas 1,5 ° C.

Le JAPON a appelé à une vision claire et concise, réitérant son soutien à un cadre juridique unique équitable et efficace. Il a souligné l'objectif de 2 ° C, a parlé de la nécessité de revoir le niveau d'ambition sur la base d'une science rigoureuse, et a soutenu l'objectif de 50% de réduction des émissions mondiales avant 2050. L'AUSTRALIE a appuyé une feuille de route claire et concise, soulignant que les outils détaillés de sa mise en œuvre devront relever des décisions thématiques. Elle a déclaré que l'Accord de Copenhague contient «d'excellentes directives», et a invité à réfléchir à un accord sur l'objectif de 2 ° C, avec la possibilité de le renforcer, et un pic des émissions mondiales le plus tôt possible. Elle a déclaré que le texte doit guider les parties vers un cadre juridiquement contraignant et a appelé à une section commune sur l'atténuation.

L'UE a souligné la nécessité de rendre opérationnelle la cible de 2 ° C qui a été convenue à Copenhague, arguant que les émissions mondiales devraient culminer avant 2020 et être réduites d'au moins 50% avant 2050. Il a ajouté que les pays développés devraient réduire leurs émissions de 80-95% avant 2050.

La BOLIVIE a appelé à une limitation de l'augmentation de la température de 1 ° C, et à une stabilisation aussi proche que possible de 300 ppm. Elle a exhorté les pays développés à réduire les émissions de 50% à partir des niveaux de 1990 avant 2017, sans recourir aux mécanismes du marché. Elle a également appelé à la reconnaissance de la dette climatique des pays développés, à la décolonisation de l'espace atmosphérique et au traitement de la question de la production et de la consommation non durables des pays développés. La BOLIVIE a également appuyé la création d'un tribunal international pour la justice climatique et environnementale et à la participation démocratique aux référendums mondiaux sur les questions climatiques.

La CHINE a déclaré que le texte sur une vision commune doit fournir des orientations sur les actions par rapport aux éléments constitutifs, et non pas sur le texte opérationnel. Elle a souligné qu'une vision commune ne doit pas se limiter à seulement un

objectif de réduction des émissions mondiales, expliquant que l'objectif mondial à long terme doit être exprimé de manière équilibrée, avec un lien vers des réductions d'émissions à moyen terme ambitieuses par les pays développés et le soutien pour les pays en développement. Elle a ajouté que l'examen devrait être conforme à la Convention et focaliser sur la réduction d'émissions des pays visés à l'annexe I, ainsi que sur leur soutien aux pays en développement.

Le PAKISTAN a soutenu l'inclusion d'une vision commune pour tous les éléments constitutifs et a souligné que les périodes de pic pour les pays en développement dépendaient du seuil de développement.

L'INDONÉSIE a appuyé un processus de révision à intervalle de cinq ans. La NORVEGE a souligné la nécessité pour les émissions mondiales de culminer dans les plus brefs délais et a proposé un processus d'examen organisé sur une base régulière. La SUISSE, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a indiqué qu'une vision commune devrait intégrer les domaines thématiques du Plan d'action de Bali en vue de la réalisation d'un objectif mondial à long terme, et que l'objectif de réduction des émissions mondiales doit être exprimé de manière à guider les actions aux plans politique et technique. Elle a souligné le rôle des inventaires nationaux de gaz à effet de serre dans un processus d'examen périodique.

Atténuation: Au cours du groupe de contact de l'AWG-LCA, dans l'après-midi, les parties se sont concentrées sur les engagements en matière d'atténuation ou mesures prises par les pays développés parties, et sur le dispositif connexe de surveillance, notification et vérification (MRV), en s'appuyant sur les questions préparées par le président de l'AWG-LCA ([http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b\(i\)_questions_for_web_final.pdf](http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b(i)_questions_for_web_final.pdf)).

Le BRÉSIL, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité de renforcer le libellé sur l'utilisation du Protocole de Kyoto comme base pour le dispositif MRV de l'annexe I et la conformité, et a rappelé la proposition du G-77/Chine pour la création d'un groupe technique sur la comparabilité des efforts des pays développés matière d'atténuation. Il a expliqué que la «comparabilité des efforts» ne constitue pas un principe, mais a trait à l'ampleur des réductions d'émissions, à la conformité, à la forme juridique et au MRV. Le G-77/Chine a souligné que les engagements doivent être définis de haut en bas, avoir une base scientifique, et faire partie de la conclusion officielle des négociations. Il a ajouté que le Protocole doit également guider les règles comptables UTCATF et a souligné la nécessité de renforcer ces règles.

La Barbade, au nom de l'AOSIS, a appelé à un accord sur les réductions d'émissions globales de l'annexe I d'au moins 45% au-dessous des niveaux de 1990 avant 2020. Elle a noté les discussions pertinentes en vertu de l'AWG-KP et a exprimé la volonté d'explorer la possibilité d'un «espace commun» pour examiner cette question. Elle a souligné que les discussions devraient se limiter à l'échelle de l'ambition des réductions d'émissions globales de l'annexe I et que le processus à deux voies doit être maintenu. La COLOMBIE, s'exprimant également au nom du Chili, du Costa Rica, de la République dominicaine, du Guatemala, du Panama, du Pérou et l'Uruguay, a parlé de leur «grand intérêt» pour la proposition de l'AOSIS.

Le délégué des États-Unis a souligné que les pays de l'annexe I ont soumis leurs objectifs avant et après Copenhague. Sur la nécessité de fixer un objectif collectif de réduction des émissions, il a mis l'accent sur l'objectif de limiter l'augmentation des températures à 2 ° C, qui peut être renforcé avant 2015. Il a déclaré que toutes les mesures d'atténuation crédibles, y compris l'UTCATF, doivent être considérées comme des engagements. Il a souligné la nécessité de dispositions sur le MRV et sur la consultation et l'analyse internationales, indiquant que la réalisation d'un accord sur un système pleinement opérationnel est indispensable cette année. Il a souligné en outre que le dispositif de MRV pour les pays de l'annexe I doit être considéré en même temps que la consultation et l'analyse internationales pour les pays non visés à l'annexe I, et, avec le CANADA, a proposé un chapitre distinct sur cette question.

La SUISSE, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a appelé à un débat sur la nature juridique du travail, et à une compilation des contributions de toutes les parties des pays développés. Avec de nombreux autres pays développés, elle a noté l'importance de l'UTCATF et des

instruments basés sur le marché. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a fait une proposition d'insérer un objectif collectif à mi-parcours, puis de convenir d'un processus visant à négocier des engagements devant conduire à au moins une réduction de 40% en 2020.

Le JAPON a souligné la nécessité de coordonner les travaux avec l'AWG-KP et de réviser le système de MRV pour inclure les pays parties à l'annexe I et les pays non-parties à annexe I, compte tenu des différences qui existent entre eux. L'Australie a exprimé son soutien à la proposition de consacrer une partie de la réunion à la discussion sur le dispositif de MRV. L'UE a déclaré que le MRV au titre du Protocole doit être lié aux discussions dans le cadre de l'AWG-LCA.

La NOUVELLE ZELANDE a insisté sur l'examen de MRV pour tous les pays à travers un cadre commun, mais différencié. La Chine a souligné la comparabilité comme base de l'alinéa 1 (b) (i) du PAB, et a déclaré que les mêmes dispositions sur l'examen des tiers, l'UTCATF et les compensations doivent s'appliquer aux parties Protocole et aux non-parties. L'AFRIQUE DU SUD a demandé un nouveau chapitre dans le texte sur la manière dont les pays de l'annexe I mettront en œuvre leurs objectifs pour 2020, ce à quoi ressemblera le système de conformité et la manière dont sera appliqué le dispositif MRV.

La BOLIVIE a souligné que le Protocole doit être maintenu, et que son mécanisme de conformité doit être appliqué et renforcé. L'INDONÉSIE a insisté sur le dispositif de MRV comme un élément clé dans la réalisation des objectifs de réductions des pays développés. Les PHILIPPINES ont appuyé une approche de haut-en-bas pour fixer des objectifs basés sur la science, avec pour objectif de ne pas dépasser une augmentation de température de 1,5 ° C.

La NORVEGE a mis l'accent sur les objectifs économiques globaux comme un important moyen d'assurer la comparabilité, soulignant le rôle des mécanismes du marché. La FÉDÉRATION DE RUSSIE a déclaré qu'un objectif de réduction d'émissions collectif pourrait être un outil utile pour indiquer l'aspiration des pays, mais a ajouté qu'il ne devrait pas être utilisé pour définir des objectifs individuels.

L'INDE a souligné que le dispositif MRV de soutien des pays développés doit être plus rigoureux que celui des mesures d'atténuation des pays en développement. Le NICARAGUA a mis l'accent sur l'importance des réductions au niveau national.

La présidente Mukahanana-Sangarwe a déclaré que les parties ayant réaffirmé leurs positions déjà connues, elle n'avait pas de base pour réviser le texte. En réponse au délégué de la GRENADE sur la façon dont elle comptait traiter la proposition de l'AOSIS, Mukahanana-Sangarwe, la présidente a indiqué qu'elle allait consulter le président de l'AWG-KP sur la possibilité de discussions communes.

ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (SBI): Le groupe de contact sur l'article 6 de la Convention (éducation, formation et sensibilisation du public) s'est concentré sur l'examen intermédiaire de la mise en œuvre du programme de travail de New Delhi, conformément à la décision 9/CP.13 (programme de travail modifié de New Delhi sur l'article 6 de la Convention). La présidente Liana Bratasida (Indonésie) a proposé la préparation du projet de texte contenant les termes de référence pour l'examen intermédiaire par les parties à la prochaine réunion du groupe. Plusieurs parties ont appuyé cette proposition. Le JAPON, appuyé par de nombreuses parties, a suggéré d'inviter les parties à faire des soumissions sur les bonnes pratiques et les leçons apprises, comme contribution à l'examen intermédiaire. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a proposé d'élargir l'invitation aux organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Le représentant des JEUNES a encouragé les parties à adopter un processus d'examen approprié et a proposé: de proroger le programme de travail au-delà de 2010; de donner au Secrétariat un mandat élargi pour organiser l'examen d'une manière inclusive; d'inclure les jeunes dans les programmes nationaux de travail, d'inviter aussi la société civile à faire des soumissions; et de fournir un financement suffisant au Secrétariat pour l'organisation des ateliers régionaux en Afrique et dans les PMA. La Gambie, au nom du G-77/Chine, a suggéré de demander au Secrétariat de compiler et synthétiser les résultats et les recommandations des ateliers régionaux qui ont eu lieu à ce jour, avec la mise en œuvre de ces résultats et les recommandations.

L'UE a suggéré d'inclure une invitation aux parties à fournir des fonds pour les ateliers régionaux qui n'ont pas encore été organisés.

L'UKRAINE a appelé à l'élargissement de la mise en œuvre de l'article 6(b) (ii) de la Convention (développement et mise en œuvre des programmes d'éducation et de formation) aux pays à économie en transition. Le NEPAL a appelé à la prorogation du programme de travail pour au moins cinq ans. En réponse à une demande formulée par les États-Unis, le représentant du Secrétariat a fait une mise à jour sur la mise en œuvre du Réseau d'information sur les changements climatiques (CC: iNet). Il a expliqué que le Secrétariat est en train de préparer sa mise en œuvre à grande échelle et prévoit le lancement des fonctionnalités supplémentaires avant Cancun. La REPUBLIQUE DOMINICAINE a souligné la proposition de créer un mécanisme financier destiné à soutenir des projets et programmes en rapport avec la mise en œuvre de l'article 6. Le MALAWI a posé la question de savoir pourquoi aucun atelier régional n'a été organisé en Afrique, et le Secrétariat a répondu que cela était dû au manque de fonds. Le président préparera un projet de conclusions et les consultations informelles se poursuivront.

QUESTIONS DIVERSES (AWG-KP) : Lors de consultations informelles sur l'UTCATF, les délégués ont examiné une proposition des pays en développement sur l'établissement des niveaux de référence.

RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Dans l'après-midi, les parties ont examiné la nécessité de reconstituer le groupe de contact chargé des questions juridiques, afin d'analyser l'entrée en vigueur des amendements au Protocole et d'éviter un décalage entre les périodes d'engagement. Les parties ont convenu de demander au président de l'AWG-KP de reconstituer le groupe de contact chargé des questions juridiques.

Le Secrétariat a présenté un document rassemblant les engagements, les hypothèses connexes, et les réductions d'émissions associées (FCCC/KP/AWG/2010/INF.1). La CHINE a souligné que les engagements actuels ne sont pas suffisants. Le délégué des États fédérés de Micronésie, au nom de l'AOSIS, a souligné la nécessité pour les parties de fournir des informations plus spécifiques, afin de permettre aux parties «donner un sens aux chiffres».

La Colombie, appuyée par Grenade, les PHILIPPINES et la Barbade, a appelé à une discussion conjointe sur les réductions d'émissions par tous les pays visés à l'Annexe I. L'Australie, appuyée par le JAPON et la NORVEGE, a appelé à un débat élargi sur la situation mondiale actuelle, arguant qu'il est important d'analyser le niveau d'ambition de la «vague des engagements internationaux» à la suite de Copenhague. La Chine est opposée à toute tentative de fusion des deux GTS, mais a déclaré qu'elle serait ouverte à la proposition de la Colombie si la discussion était strictement limitée aux réductions d'émissions de l'annexe I et était compatible avec les mandats respectifs des GTS. La Bolivie, le Venezuela, Singapour, le Soudan et le Brésil se sont opposés à «une discussion élargie». L'Australie a souligné qu'aucun groupe de pays n'est en mesure de présenter le niveau d'ambition nécessaire pour répondre aux changements climatiques et que si les ambitions devaient être traduites en des chiffres précis, une discussion plus élargie serait l'étape suivante. L'Argentine a déclaré qu'une discussion commune est prématurée. L'Inde s'est opposée à des discussions sur les réductions d'émissions des pays en développement. L'ARABIE SAOUDITE a souligné qu'elle n'accepterait pas une discussion conjointe.

Intervenant sur un point de l'ordre du jour, le délégué des États-Unis a souligné qu'il s'opposerait à tout effort visant à débattre de les réductions d'émissions de son pays dans le contexte des réductions d'émissions de l'annexe I du Protocole de Kyoto

RENFORCEMENT DES CAPACITES EN VERTU DE LA CONVENTION (SBI): La co-présidente Jaudet a présenté un nouveau projet de texte contenant les conclusions du SBI et un projet de décision de la CdP. Le JAPON, l'Australie et les ÉTATS-UNIS ont noté que, bien qu'il existe des parties du texte qui pourraient être acceptables comme base pour les discussions, le texte contient certains éléments qui vont obliger les parties à revenir sur des discussions et des désaccords antérieurs. Le JAPON, appuyé par les ÉTATS-UNIS et d'autres

pays, mais contré par la Tanzanie, au nom du G-77/CHINE, a proposé d'inviter le Programme de développement des Nations Unies et toute autre partie ou organisation intéressée, à faire des présentations sur les expériences acquises lors du suivi et de l'évaluation au sein dans les pays.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES (SBI): Dans le groupe de contact, les parties ont discuté des organisations observatrices dans le processus intergouvernemental. Soulignant les leçons apprises de Copenhague, le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, de Boer, a esquissé des plans pour l'inscription en ligne avant la réunion et a déclaré que deux projets seront lancés, l'un sur la rationalisation et l'amélioration de la participation des parties prenantes et l'autre pour rassembler les meilleures pratiques en matière de participation des parties prenantes du système des Nations Unies.

La Confédération syndicale internationale, au nom des ONGE, des JEUNES, de WOMEN and GENDER, des gouvernements locaux et des organisations autochtones, a souligné que la participation pleine et effective de la société civile confère une légitimité au processus de la CCNUCC et a appelé à la révision avant la CdP 16, des directives sur la participation de la société civile. Elle a insisté sur l'accès aux consultations informelles et a appelé à l'égalité de traitement des événements parallèles organisés par les parties et par la société civile, ainsi qu'au droit pour les observateurs de s'exprimer. À propos des actes de protestations, le RÉSEAU ACTION pour le CLIMAT a souligné la nécessité de pouvoir exprimer les frustrations et de participer à des manifestations verbales.

Plusieurs parties ont reconnu le rôle des parties prenantes et ont soutenu leur engagement actif. Le BENGLEDESH, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité de trouver un équilibre approprié, compte tenu du fait que le processus est axé sur les parties. L'Australie, avec la Bolivie, a souligné les fardeaux inutiles tels que l'exigence pour les observateurs de s'inscrire longtemps à l'avance sans possibilité de changer les noms sur la liste des délégations. Le délégué des ÉTATS-UNIS a appelé à des directives pour assurer un processus plus prévisible, en particulier pour le segment de haut niveau. Le délégué des PHILIPPINES a appelé à une différenciation entre les observateurs, en particulier les ONG et les OIG (organisations intergouvernementales).

DANS LES CORRIDORS

Contrairement au sentiment de «déjà vu» exprimé par de nombreux délégués à la fin de la journée du mercredi, de nombreux délégués ont déclaré jeudi soir, qu'ils étaient «agréablement surpris» par ce qu'ils considéraient comme des signes d'«avancée possible» sur une question qui est restée un point d'achoppement pendant longtemps. Ils ont évoqué la proposition de l'AOSIS, appuyée par certains autres pays en développement, pour des discussions conjointes par les deux GTS sur les réductions d'émissions de l'annexe I. Comme un délégué d'un pays développé a commenté: «Nous appelons à la coopération entre les deux GTS depuis très longtemps-, raison pour laquelle j'ai été agréablement surpris par la proposition et elle n'a pas été contestée farouchement comme je m'y attendais». D'autres délégués des pays développés ont observé cependant qu'il subsiste une «forte opposition» à l'idée d'une discussion conjointe élargie sur les mesures d'atténuation.

Certes certains délégués des pays en développement semblent très favorables à cette idée d'une discussion conjointe limitée aux parties à l'annexe I, mais certains se demandaient s'il serait possible d'amener tous les pays en développement à se mettre d'accord sur la proposition. «Et puis, il y a évidemment les États-Unis - je ne suis pas certain qu'ils soient prêts à accepter de telles discussions», a commenté un délégué, et de poursuivre: «Nous devons voir ce qui va se passer lorsque les groupes auront eu le temps de se concerter».

Certains ont également fait des remarques positives sur l'entente pour la reconstitution du groupe chargé des questions juridiques en vertu de l'AWG-KP, et sur la présentation de l'UTCATF par les pays en développement: «Les choses commencent à se mettre en ordre, tout d'un coup, et les discussions deviennent de plus en plus animées et constructives».

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: VENDREDI, 4 JUIN 2010

Dans la matinée, la séance plénière de l'AWG-KP s'est réunie. Les groupes de contact et les consultations informelles ont eu lieu dans la matinée et l'après-midi sur des questions incluant les communications nationales de l'annexe I et les dispositions pour les réunions intergouvernementales dans le cadre du SBI, point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) dans le cadre de l'AWG-LCA, les réductions d'émissions de l'annexe I et les questions diverses relevant de l'AWG-KP. Un groupe de contact conjoint SBI / SBSTA sur le transfert de technologie s'est également réuni dans la matinée. Dans la soirée, s'est tenu aussi le forum des points focaux dans le cadre du programme de travail de Nairobi (PTN) sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation.

PLÉNIÈRE DE L'AWG-KP

Dans la matinée, Ashe, le président de l'AWG-KP, a convoqué une plénière de ce Groupe de travail pour faire le bilan. Charles, le co-président, a indiqué que le groupe de contact sur les réductions d'émissions de l'annexe I s'est réuni à deux reprises pour examiner la note du Secrétariat sur la compilation des engagements (FCCC/KP/AWG/2010/INF.1) et le niveau global d'ambition. Il a transmis la demande des parties de reconstituer un groupe de contact sur les questions juridiques. Ashe, le président de l'AWG-KP, a expliqué que le groupe devrait débattre des aspects juridiques de l'entrée en vigueur des amendements proposés au Protocole conformément à l'article 3.9 (engagements futurs), afin d'éviter un décalage entre les première et deuxième périodes d'engagement. Les parties ont convenu que María Andrea Albán Durán (Colombie) et Gerhard Loibl (Autriche) co-présideront le groupe de contact.

Présentant le rapport du groupe de contact sur les questions diverses, Dovland, le vice-président de l'AWG-KP, a expliqué que les discussions tournent autour des questions incluant la délivrance d'unités de quantité attribuée (UQA), les unités d'absorption (UAB) et extension de la part des fonds destinée à l'adaptation. Il a souligné l'absence de consensus sur l'inclusion de nouveaux gaz à effet de serre (GES). À propos de l'UTCATF, le co-animateur Rocha a souligné les «conversations positives» sur les niveaux de référence et les activités de gestion forestière.

Andrew Ure (Australie) a rapporté que dans les consultations informelles sur les conséquences potentielles des mesures de riposte, les parties n'ont toujours pas pu parvenir à un consensus sur la création d'une instance permanente. Le président Ashe a noté des discussions similaires au sein de l'AWG-LCA, du SBI et du SBSTA, soulignant qu'un accord est peu probable tant que la question n'est pas résolue dans les autres instances, et qu'il tiendrait des consultations avec les présidents des autres groupes sur la manière d'avancer.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

Point 3 (AWG-LCA): Atténuation et Évaluation, notification et vérification (MRV) par les pays en développement: Au cours du groupe de contact de l'AWG-LCA, dans la matinée, les parties se sont concentrées sur les mesures d'atténuation prises par les pays en développement et sur le dispositif connexe de MRV, en s'appuyant sur les questions préparées par le président de l'AWG-LCA. (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/mitigation_actions_by_developing_countries_and_associated_mrv_3_june.pdf).

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné la soumission conjointe du Groupe sur la transparence, le dispositif de MRV et la consultation et l'analyse internationales (CAI). Elle a expliqué que les parties à l'annexe I devront faire plus que les pays non-parties à l'annexe I en termes de fréquence, de contenu et de processus d'examen, reconnaissant les obligations de financement des pays de l'annexe I en vertu de l'article 4.3 de la Convention (obligations financières). Elle a indiqué que le système serait applicable aux PMA, à leur discrétion et a appelé à des inventaires annuels par les pays de l'annexe I, et à des inventaires biennaux par les pays non visés à l'annexe I, en utilisant les lignes directrices de 2006 du GIEC.

Le GROUPE DE COORDINATION a également appelé à des communications biennales rationalisées comportant des informations sur la mise en œuvre des questions, telles que: les objectifs et / ou actions; les impacts des émissions; les méthodologies, la fourniture ou la réception du financement; la technologie et le soutien au renforcement des capacités, ainsi que l'utilisation du commerce international et des compensations. L'Australie a indiqué que des communications nationales complètes seront fournies sur une base régulière, avec des mises à jour sur les stratégies de développement à faible intensité de carbone. À propos du MRV pour les pays non visés à l'annexe I, elle a appelé à: des actions de MRV au niveau national; des CAI des communications, y compris des analyse d'experts; des consultations des parties, dans le cadre du SBI, et un rapport de synthèse. Elle a également déclaré que les mesures d'atténuation seraient soumises au MRV international.

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a souligné la distinction entre pays développés et pays en développement et le lien étroit entre le MRV des mesures et le MRV du soutien. Il a insisté sur le travail effectué par le SBI, soulignant qu'un processus d'examen ou tout autre processus impliquant l'examen des rapports nationaux ne constitue pas une «présentation appropriée» pour les pays non visés à l'annexe I. Le G-77/Chine s'est déclaré préoccupé par des propositions qui sont incompatibles avec la Convention, déplorant que les progrès sur le sous-alinéa 1 (b) (ii) du Plan d'Action de Bali (PAB) (atténuation par les pays développés) ne sont pas traduits en progrès sur le sous-alinéa 1 (b) (i) du PAB (atténuation par les pays en développement).

La Barbade, au nom de l'AOSIS, a exprimé une volonté d'examiner une communication plus régulière de certaines questions telles que les inventaires de GES, et a suggéré des calendriers différents pour les différents aspects des communications nationales. Elle a demandé de veiller à ce que le soutien fourni réponde à la nécessité d'améliorer les communications, et de ne pas détourner les ressources des activités existantes.

La République de Corée, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a déclaré qu'il serait utile de procéder à une révision future des lignes directrices sur les rapports. A propos des CAI, elle a déclaré qu'elles devraient viser à faciliter les mesures d'atténuation des pays en développement, renforcer les capacités et améliorer la transparence.

L'UE a souligné la nécessité de rendre opérationnel l'accord sur le dispositif de MRV, arguant qu'il doit respecter la souveraineté nationale et tenir compte des PMA et des PEID. Elle a souligné les travaux effectués dans le cadre du MRV par l'Allemagne et l'Afrique du Sud.

L'UE a appelé à la révision des lignes directrices pour les communications nationales des pays non visés à l'annexe I, soulignant que les principes clés de ces directives doivent être résolus à Cancun. Elle a rappelé que les informations doivent être communiquées tous les deux ans, comme convenu à Copenhague, par le biais par exemple, des rapports des inventaires nationaux et d'informations complémentaires sur la manière dont les engagements pris sont mis en œuvre.

La FEDERATION DE RUSSIE a appelé à l'inclusion d'une référence aux pays à économie en transition, y compris en ce qui concerne le renforcement des capacités et d'autres formes de soutien pour la préparation des communications nationales. Les États-Unis ont souligné la nécessité d'adopter cette année, un texte exécutoire sur le MRV. L'Australie a appuyé la proposition d'un chapitre thématique distinct sur le MRV. Le Brésil a soutenu l'idée d'avoir deux sections différentes sur l'atténuation, une section pour les pays de l'annexe I et l'autre pour les pays non visés à l'annexe I.

Le délégué des PHILIPPINES a déclaré que l'AWG-LCA n'était pas le forum approprié débattre des communications nationales des pays non visés à l'annexe I, et la Thaïlande a noté que la révision des lignes directrices sur les rapports par les pays non visés à l'annexe I doit être effectuée par le SBI. Le PAKISTAN a suggéré différents cycles pour communications nationales complètes, les cycles devant changer selon les pays. L'ARABIE SAOUDITE a souligné que le MRV doit respecter pleinement la souveraineté des États et qu'il n'existe pas de sous-catégories de pays en développement dans la Convention et le PAB.

TUVALU a souligné l'importance des communications nationales complètes sur la vulnérabilité et les besoins d'adaptation. Il a appuyé l'approche selon laquelle certains pays en développement produisent des inventaires plus fréquents, en particuliers les pays grands émetteurs. Le CHILI, s'exprimant également pour la Colombie et la Costa Rica, a soutenu l'idée d'un examen technique des communications nationales mettant un accent particulier sur les inventaires de GES, et d'une procédure d'enregistrement des MAAN et de leurs impacts sur les émissions des pays. A propos de la fréquence des communications nationales, il a déclaré que les inventaires nationaux de GES, ainsi que l'état de la mise en œuvre des MAAN et l'évaluation des réductions correspondantes d'émissions de GES devront être rapportés tous les deux ans, mais que les PMA et les PEID devront faire rapport à leur discrétion. Pour ce qui est du processus d'examen des MAAN, le CHILI a déclaré que les pays en développement devront bénéficier d'un appui pour mener à bien la phase préparatoire de MRV, qui inclurait l'établissement d'un processus normalisé et d'un cadre institutionnel commun, avec des lignes directrices clairement définies, expliquant la procédure pour un examen approfondi.

L'AFRIQUE DU SUD, au nom du GROUPE AFRICAIN, a déclaré qu'il faudrait maintenir la fréquence actuelle de la soumission des communications nationales, mais avec l'introduction éventuelle d'une mise à jour à mi-parcours sur l'atténuation et les inventaires de GES. Elle a souligné que la totalité des coûts convenus des exigences d'amélioration des rapports, doit être supportée par les pays développés. Sur la

question de l'examen et de la CAI, le GROUPE AFRICAIN a déclaré que consultation internationale devrait être de facultative et qu'elle est conçue pour exploiter les capacités des pays en développement et les amener à contribuer aux efforts d'atténuation globaux.

Le Singapour a noté que les propositions, telles que celles relatives aux registres des MAAN, devraient être reflétées dans le texte. Elle a appelé à une distinction claire entre les exigences de MRV pour les MAAN bénéficiant d'un financement international et les MAAN unilatérales. La MONGOLIE a souligné la nécessité de mettre à jour les lignes directrices pour les communications nationales.

La Turquie a soutenu une augmentation de la fréquence des communications nationales, arguant que cette augmentation devrait entraîner un soutien financier et technique, et a appuyé les rapports sur les MAAN unilatérale et celles bénéficiant d'un financement. Le KIRGHIZISTAN, au nom du TADJIKISTAN, du BHOUTAN et du NÉPAL, a appelé à une attention plus grande aux pays en développement montagneux et enclavés. Tout en reconnaissant la nécessité de réviser les lignes directrices pour les communications nationales, la Sierra Leone a souligné que des critères moins rigides devraient s'appliquer aux PMA.

MRV du soutien fourni par les pays développés: Au cours du groupe de contact de l'après-midi, Mukahanana Sangarwe, la présidente de l'AWG-LCA, a fait rapport sur ses consultations avec le président de l'AWG-KP relatives à la proposition de l'AOSIS, le jeudi sur un "espace commun" pour débattre des réductions des émissions de l'annexe I. Elle a fait état d'entente pour la tenue «bientôt» de discussions conjointes, en consultation avec les parties, suggérant que les parties se concertent sur cette question. Présentant une motion d'ordre, le représentant des États-Unis a fait savoir que son pays n'est pas partie au Protocole de Kyoto et n'a pas l'intention de le devenir, et que ces discussions conjointes ne seraient pas appropriées pour les États-Unis. Il a posé la question de savoir si le résultat de cette réflexion commune, entre les deux groupes totalement distincts », s'appliquerait aux discussions dans le cadre de l'AWG-LCA. La présidente Mukahanana-Sangarwe a expliqué que le but des consultations proposées était d'explorer les possibilités pour aller de l'avant, plutôt que de combiner les discussions dans les deux GTS.

Les discussions ont ensuite porté sur le MRV de l'appui fourni par les pays développés, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA. (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/finalquestionsmrvsupportweb_version_21.35.pdf).

La représentante des PHILIPPINES, au nom du G-77/CHINE, a suggéré de renforcer et d'appliquer les mécanismes ou lignes directrices existantes, telles que les communications nationales, au lieu d'en établir de nouveaux. Elle a également souligné que les fonctions de MRV vont au-delà du MRV des MAAN des pays en développement. L'AUSTRALIE a soutenu l'utilisation des communications nationales pour le MRV, notant qu'elles pourraient être améliorées, par le biais notamment de l'exigence de rapports plus fréquents et l'établissement des indicateurs uniformes, afin de s'assurer qu'elles constituent un moyen efficace pour le rapport sur le financement.

Pour ce qui est des aspects du soutien qui doivent être soumis au MRV, le représentant des États-Unis a déclaré que le MRV du soutien se réfère à des mesures d'atténuation bénéficiant de financement, et a proposé d'utiliser les mécanismes existants tels que les communications nationales et les équipes d'experts chargés de l'examen. Il a appelé à des arrangements institutionnels complémentaires, et a proposé une «comptabilité en partie double» qui permet aux donateurs et aux bénéficiaires de fournir des informations sur les fonds fournis et reçus. Il a insisté sur la considération de la nécessité de compléter les lignes directrices existantes relatives à la fréquence des rapports et sur la proposition concernant les registres.

Le CHILI a proposé le soutien pour les trois étapes du processus des MAAN: l'élaboration des MAAN; le renforcement des capacités pour la mise en œuvre des MAAN; les rapports et l'évaluation des MAAN réalisées. Il a appuyé l'établissement d'un cadre normalisé pour les rapports, au lieu de s'appuyer sur les institutions existantes, et d'un registre international relevant de la Convention.

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a suggéré le MRV : du niveau de soutien fourni; de l'objet du soutien; des canaux par lesquels le soutien est fourni, qu'il soit bilatéral ou multilatéral; et des types de soutien comme les subventions ou les prêts. A propos des arrangements institutionnels, elle a observé que les communications nationales ne fournissent pas suffisamment d'informations, et que l'on pourrait au préalable explorer davantage la possibilité d'un registre. Le JAPON a souligné que les parties à l'annexe I ont déjà engagé un MRV robuste rigoureux en vertu des lignes directrices existantes sur les communications nationales, et que des informations sur les mécanismes financiers de la Convention sont également soumises au SBI. Il a conclu que l'on n'a pas besoin d'arrangements institutionnels supplémentaires pour assurer la transparence.

Notant que certaines mesures d'atténuation peuvent nécessiter un soutien technique ou un renforcement des capacités plutôt qu'une aide financière, l'AFRIQUE DU SUD, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné que tous les trois aspects doivent être soumis au MRV, afin d'obtenir un «tableau complet de l'appui fourni accordé aux pays en développement. Elle a précisé que les dispositions du MRV devraient exiger des renseignements sur: le montant du financement public provenant des pays de l'annexe I et destiné aux pays non visés à l'annexe I; la forme du financement; et les types de mesures soutenues. Déplorant le manque de transparence et de précision requise des accords bilatéraux et multilatéraux actuels de financement, il a proposé un système de MRV normalisé, qui s'appuie sur les des institutions existantes et envisagées telles que le Fonds d'adaptation, le registre des MAAN et les arrangements institutionnels pour le transfert de technologie.

La BOLIVIE a suggéré que la quantification de la dette climatique historique des pays développés devrait constituer la base de MRV de soutien aux pays en développement, et examiner la nécessité, entre autres: des mesures de riposte pour les migrations induites par les changements climatiques, des besoins technologiques comme une conséquence des possibilités de développement manquées, des mesures relatives aux forêts; et des changements dans les législations. Elle a appuyé la possibilité de sanctions en cas de non-conformité.

Le Singapour a souligné que la livraison et la réception de soutien doivent être soumises au MRV, notant que les communications nationales ne constituent pas un moyen opportun ou efficace pour mener le MRV du soutien. Sur les éléments d'un cadre de MRV, la CHINE a proposé des objectifs spécifiques pour le soutien, notamment les fonds, le renforcement des capacités et le transfert de technologie, et a identifié le besoin de lignes directrices pour la fourniture d'un financement nouveau et complémentaire. L'INDE a souligné la nécessité d'un ensemble de lignes directrices communes sur ce qui constitue le financement des changements climatiques, et la vérification de l'aide par une tierce partie. L'ARABIE SAOUDITE a appuyé l'établissement d'un nouveau système de MRV plutôt que l'utilisation du système actuel de communications nationales. Elle a noté que le nouveau système devrait être établi dans le cadre du mécanisme financier et comprendre deux parties: le MRV des sources de financement, y compris les contributions en pourcentage et la part des secteurs public et privé; et le MRV du décaissement qui identifie l'appui pour, entre autres, les MAAN volontaires et l'adaptation.

COMMUNICATIONS NATIONALES DE L'ANNEXE I (SBI): Dans le groupe de contact, le BRESIL, appuyé par la CHINE et la BOLIVIE, a proposé le 1er Janvier 2011 comme date de présentation des sixièmes communications nationales de l'annexe I. L'UE a noté que les lignes directrices existent déjà pour la présentation des communications nationales de l'annexe I tous les quatre ans, mais a noté que cela n'écarte pas la discussion sur la fréquence des rapports dans les autres groupes. La BOLIVIE a souligné que certaines parties n'ont pas présenté leurs cinquièmes communications nationales, et a insisté sur la nécessité d'encourager la soumission. En réponse à la Chine, le Secrétariat a souligné son engagement à assurer l'équilibre dans la représentation des pays développés et des pays en développement au sein des groupes d'experts chargés de l'examen.

RAPPORT ANNUEL DE COMPILATION ET DE COMPTABILITÉ DE L'ANNEXE B (SBI): La CHINE, le BRESIL et la BOLIVIE, contrés par l'AUSTRALIE et la

NOUVELLE ZELANDE, ont déclaré qu'une augmentation des émissions de certains pays de l'annexe B doit être reflétée dans les conclusions. La BOLIVIE a demandé que soit reflétée également la contribution des mécanismes de flexibilité au respect des engagements. Le Secrétariat a souligné les défis qu'impliquent ces calculs, dans la mesure où «très peu de crédits ont été retirés», et que l'on ignore quand les parties à l'annexe B utiliseront leurs crédits. Les coprésidents prépareront un projet de conclusions et les consultations informelles se poursuivront

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE (SBI / SBSTA): Le groupe de contact conjoint SBI / SBSTA sur le transfert de technologie s'est réuni pour examiner le projet de conclusions du SBSTA et du SBI. Les deux séries de conclusions ont été adoptées sans commentaire.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES (SBI): Le président du SBI, Owen-Jones, a informé les délégués que la session de négociation du 2 au 6 août 2010, à Bonn, en Allemagne, a été confirmée par le Bureau, et les dates et le lieu de la session suivante sont encore à l'examen. La Chine a déclaré qu'elle envisage se proposer pour accueillir la session.

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a présenté sa proposition de convoquer une session au niveau ministériel à composition non limitée avant la CdP 16 pour traiter des «questions critiques» et fournir les orientations politiques au processus de la CCNUCC.

Le président du SBI, Owen-Jones, a noté que l'offre de l'Afrique du Sud d'accueillir la CdP 17 et la CdP / RdP 7 a été acceptée. La REPUBLIQUE DE COREE et le QATAR ont rappelé qu'ils avaient tous deux offert d'accueillir la CdP 18 et la CdP / RdP 8, et ont indiqué qu'ils sont en train de mener des consultations bilatérales sur la question.

Les États-Unis ont proposé de planifier les réunions futures de manière à ce qu'elles se terminent le jeudi, tandis que L'ARABIE SAOUDITE a fait observer qu'un nombre plus important de parties souhaiteraient que les réunions se terminent le mercredi. Les États-Unis ont également suggéré de ne pas organiser des réunions le samedi après-midi afin de faciliter les discussions informelles qui ont souvent lieu le dimanche.

Les États-Unis, avec l'Australie et le Bangladesh, au nom du G-77/Chine, ont souligné la nécessité d'une salle de conférence provisoire en attendant l'achèvement des installations de conférence permanentes. L'Allemagne a fourni une mise à jour des progrès sur le bâtiment des conférences.

RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Au cours du groupe de contact, les parties se sont concentrées sur la transparence et sur le document technique du Secrétariat sur la traduction des engagements en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO) (FCCC/KP/AWG/2010/2).

La FEDERATION DE RUSSIE a souligné que leur engagement dépend de l'issue des discussions de l'UTCATF. La Chine s'est dit préoccupée par la diminution de l'engagement pré-Copenhague du Canada, qui est passé de 20% d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 2006, à 17% d'ici 2020 par rapport aux niveaux de 2005, notant que cela représente un mouvement dans la mauvaise direction. Le Canada a souligné que son objectif a été aligné sur les niveaux promis par les États-Unis dans l'Accord de Copenhague et que cet alignement est nécessaire étant donné les liens économiques entre les deux pays.

Les États fédérés de Micronésie, au nom de l'AOSIS, ont souligné le besoin d'informations supplémentaires sur les hypothèses qui sous-tendent les engagements des pays. Dans une présentation sur l'effet des UQA excédentaires et des différents systèmes comptables UTCATF sur les émissions réelles, l'ESPAGNE, au nom de l'UE, a souligné la nécessité de connaître les règles avant de fixer les objectifs de réduction. Elle a plaidé pour un espace commun où débattre de ces questions avec «toutes les parties dans la salle.» La CHINE a déclaré que la résolution de la question réglementaire ne résoudra pas le problème de la faiblesse de l'ambition.

BOLIVIE a appelé à l'examen du budget dans l'atmosphère de 1750 à 2050, le calcul d'une part équitable de ce budget par habitant ainsi que le montant que chaque pays a émis par habitant, et l'utilisation de ce chiffre pour déterminer la responsabilité de la réduction des émissions. Il s'est opposé à toute tentative d'unifier les deux pistes de négociation.

L'AFRIQUE DU SUD a déclaré que les règles comptables UTCATF devraient être définies d'une manière à entraîner des réductions nettes des émissions. Il a souligné l'avantage de ne pas reporter des surplus d'UQA, ainsi que l'importance de la complémentarité de l'utilisation des mécanismes de flexibilité.

La BOLIVIE a appelé à l'examen du budget dans l'atmosphère de 1750 à 2050, au calcul d'une part équitable de ce budget par habitant, ainsi que du volume des émissions par pays et par habitant, et l'utilisation de ce chiffre pour déterminer la responsabilité de réduction des émissions. Elle s'est opposée à toute tentative d'unifier les deux pistes de négociation.

QUESTIONS DIVERSES (AWG-KP): Lors de consultations informelles sur l'UTCATF, les parties se sont concentrées sur les produits ligneux récoltés, les perturbations naturelles et la variabilité interannuelle. Plusieurs parties ont souligné la nécessité de transparence dans la comptabilité et certaines ont appelé à l'examen des liens potentiels entre les règles de l'UTCATF et REDD + plus.

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE (SBSTA): Au cours des consultations informelles dans l'après-midi, les parties ont échangé des vues sur un nouveau projet de conclusions.

FORUM DES POINTS FOCAL EN VERTU DU PTN

Le vendredi soir, s'est tenu le troisième forum pour les développeurs en vertu du PTN. Konaté, le président du SBSTA, a souhaité aux parties et organisations partenaires du PTN, la bienvenue à ce forum pour discuter des activités et réfléchir sur les possibilités de capitaliser la réussite de ce Programme.

Le Secrétariat a fourni une mise à jour sur la mise en œuvre du PTN, notant que le Programme compte aujourd'hui 181 organisations partenaires et qu'ils ont reçu 100 promesses d'action.

Les organisations partenaires ont fait rapport sur les activités entreprises, y compris celles visant les praticiens d'adaptation aux niveaux national, infra national et communautaire. L'INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT a souligné une série de quatre ateliers sur l'adaptation axée sur la communauté. L'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE a fait une présentation sur les activités relatives aux observations des données, la modélisation climatique et la recherche. Le STOCKHOLM ENVIRONMENT INSTITUTE a parlé l'absence de publications pertinentes revues par des pairs dans les pays en développement et de leurs efforts de renforcement des capacités pour y remédier. ICLEI - LOCAL GOVERNMENTS FOR SUSTAINABILITY a parlé des résultats du premier Congrès mondial sur les villes et de l'adaptation aux changements climatiques. La WORLD FEDERATION OF ENGINEERING ORGANIZATIONS a discuté des outils à utiliser par les communautés locales pour évaluer la vulnérabilité de l'infrastructure.

L'UICN a fait rapport sur leur promesse d'action sur l'adaptation fondée sur les écosystèmes, tandis que le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR L'ENVIRONNEMENT a présenté son réseau mondial pour l'adaptation aux changements climatiques. Tearfund a présenté CEDRA, un outil d'évaluation sur le terrain des changements climatiques, du risque de dégradation environnementale et de l'adaptation, utilisé par les agences travaillant dans les pays en développement.

L'ORGANISATION POUR LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT a parlé de son orientation politique globale qui vise à intégrer l'adaptation dans les processus politiques. LE GLOBAL CHANGE SYSTEME FOR ANALYSIS a indiqué qu'ils sont en train d'organiser un dialogue au niveau national entre les représentants du gouvernement, la société civile et les scientifiques, ainsi qu'une évaluation des connaissances au niveau régional en se concentrant sur la «littérature grise» qui sera intégrée dans le RE5 du GIEC. LA STRATÉGIE INTERNATIONALE DE PRÉVENTION DES CATASTROPHES, DES NATIONS UNIES a souligné la mise en œuvre renforcée de l'adaptation aux niveaux national et local. PRACTICAL ACTION a discuté de ses programmes au niveau communautaire visant à développer la sensibilisation et la capacité. LE CENTRE INTERNATIONAL POUR DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES MONTAGNES a souligné leur établissement des liens entre les pays en amont et ceux en aval pour traiter de la vulnérabilité liée à l'eau.

Le CENTRE D'ÉTUDES AVANCÉES DU BANGLADESH, LE RÉSEAU IBÉRO-AMÉRICAIN DES BUREAUX DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES; LE PROGRAMME RÉGIONAL POUR L'ENVIRONNEMENT DU PACIFIQUE, LE CENTRE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES et le COMITÉ DE COORDINATION DES PEUPLES AUTOCHTONES D'AFRIQUE, ont fait rapport sur les projets régionaux pour d'adaptation

FAIRTRADE a mis l'accent sur les activités visant à surmonter les obstacles que constituent les coûts pour les petits producteurs et le STOCKHOLM INTERNATIONAL WATER INSTITUTE a parlé de leurs programmes de renforcement des capacités pour les ressources en eau transfrontalières.

L'UNIVERSITÉ DES NATIONS UNIES a examiné les activités de recherche pertinentes et a envisagé un programme conjoint de masters. Le GIEC a mis en exergue le Groupe de travail sur les scénarios du climat et l'analyse d'impact (TGICA) qui facilite la distribution et l'application des données et des scénarios liés aux changements climatiques, soulignant la nécessité de publications bien documentées et revues par les pairs. Le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT a présenté son impressionnant portefeuille de projets pour l'adaptation, notant son rôle en tant qu'agence d'exécution du FEM pour ses projets visant les PMA.

Les participants ont ensuite tenu une séance d'échange d'idées sur les possibilités de s'appuyer sur la réussite du PTN et de répondre aux besoins d'adaptation qui ont été identifiés au cours du programme.

DANS LES CORRIDORS

Le vendredi, les salles de réunion plus petites de l'Hôtel Maritim étaient occupées par les consultations informelles du SBSTA et du SBI, où les experts techniques des parties ont travaillé avec diligence afin de finaliser le projet de conclusions. Dans les négociations à long terme, l'optimisme des progrès accomplis jeudi dans la recherche d'un «espace commun» pour permettre aux deux GTS de tenir des discussions a commencé à se dissiper après l'intervention des États-Unis dans l'AWG-LCA et beaucoup ont eu le sentiment que, globalement, les parties ont surtout réitéré leurs positions énoncées au cours de cette première semaine. «Je vais d'ores et déjà me concentrer sur programme de la semaine prochaine, en espérant que nous allons y commencer faire des progrès», a commenté un délégué en quittant la salle.

En effet, beaucoup semblaient en train de réfléchir déjà sur l'avenir. La délégation sud-africaine a démontré son engagement à la réussite de la Coupe du Monde de la FIFA, qui débutera vendredi prochain, et a observé la «journée du football le vendredi», en revêtant leur maillot national. Beaucoup ont participé à l'événement du Mexique sur les arrangements pour la CdP 16 et la CdP /MOP 6. Certains participants, surtout ceux de la société civile, ont exprimé un certain scepticisme à l'idée d'organiser des événements parallèles à quelque six kilomètres du site principal. Cependant, ils se sont gardés d'émettre des critiques, les Mexicains ayant fait savoir que l'idée était d'avoir «une conférence intégrée», plutôt que des espaces séparés pour les ONG et les gouvernements, et souligné que les bus assureront des navettes en permanence entre les deux sites.

On a également entendu certains spéculer sur le lieu de la session de négociation d'automne avant Cancún, la Colombie, le Sénégal, la République de Corée et la Chine figurant parmi les noms mentionnés dans les corridors. Un bon nombre de délégués semblaient parier sur la Chine - alors que certains spéculaient que des réservations d'hôtel de secours avaient été faites dans une ville européenne habituée aux négociateurs.

D'autres attendaient impatiemment la fête des ONG le samedi. «Ce week-end, je serai en train de négocier la piste de danse - et je n'ai l'intention de faire aucun compromis», a déclaré une participante désireuse de bouger ses jambes.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: SAMEDI 5 JUIN 2010

Dans la matinée et l'après-midi, les groupes de contact et les consultations informelles ont eu lieu sur des questions telles que l'article 6 de la Convention (éducation, formation et sensibilisation du public), les droits d'utilisation du relevé international des transactions en vertu du SBI, point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) dans le cadre de l'AWG-LCA et les réductions d'émissions de l'annexe I, d'autres sujets et les questions juridiques en vertu de l'AWG-KP.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

Point 3 (AWG-LCA): Adaptation: Au cours du groupe de contact de l'AWG-LCA, dans la matinée, les parties se sont penchées sur l'adaptation, en s'appuyant sur les questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/LCA/application/pdf/questions_for_adaptation_session-final.pdf).

Les discussions ont porté, entre autres, sur le renforcement du champ d'action pour l'adaptation, les arrangements institutionnels, la question des pertes et des dommages, et sur la manière d'apparier les mesures d'adaptation avec le soutien.

Le délégué des Maldives, au nom du G-77/Chine, a souligné que l'adaptation est cruciale pour tous les pays en développement et que le financement doit être nouveau et complémentaire de l'aide publique au développement (APD); et qu'elle doit être impulsée plutôt par les pays que par le financement. Il a proposé la création d'un organe d'adaptation permanent relevant de la Convention, citant le Fonds d'adaptation (FA) du Protocole comme un bon exemple. Concernant les pertes et les dommages, il a parlé de l'assurance pour l'indemnisation et de la réadaptation et, à propos de l'appariement du soutien, il a souligné la nécessité de centrer le financement à long terme sur la mise en œuvre des mesures impulsées par les pays.

Le Bangladesh, au nom des PMA, soutenu par les Îles Cook, au nom de l'AOSIS, a souligné que les mesures de riposte sont bien traitées dans le contexte des mesures d'atténuation et ailleurs dans le texte, et ne devraient pas être incluses dans le chapitre sur l'adaptation. Il a souligné l'importance d'une structure institutionnelle avec des fonctions, des rôles et des responsabilités clairs, appelant à la création de centres et de réseaux régionaux et internationaux pour faciliter la mise en œuvre des mesures d'adaptation.

L'AOSIS a mis l'accent sur les PEID et les PMA, soulignant que les arrangements institutionnels actuels sont insuffisants et fragmentés, et appelant, entre autres, à la création d'un organe d'adaptation relevant de la Convention et d'un nouveau cadre de financement. Pour ce qui est des pertes et des dommages, elle a plaidé pour un transfert de risque rentable et des mécanismes de partage, y compris l'accès à l'assurance pour les événements extrêmes et les mesures de réduction des risques. Elle a noté qu'un processus de planification financé pour les PMA et les

PEID devrait être le principal facteur d'attribution des fonds et a appelé à l'amélioration du processus de MRV, en particulier en ce qui a trait à l'additionnalité du financement.

La représentante du Ghana, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné la nécessité urgente de mettre en œuvre des mesures d'adaptation, en particulier en Afrique, dans les PMA et les PEID. Elle a déclaré que les arrangements institutionnels en vertu de la Convention devraient inclure un comité d'adaptation, et a appuyé la création d'un mécanisme international chargé des pertes et des dommages liés aux changements climatiques dans les pays en développement. Elle a souligné la nécessité de voir, entre autres, si le soutien provenant des parties à l'annexe II est livré de manière simplifiée, avec un accès direct, et s'il s'agit d'une aide nouvelle et supplémentaire basée sur des subventions issues des ressources publiques.

La NOUVELLE ZÉLANDE, la NORVEGE et le CANADA ont souligné que l'adaptation n'inclut pas l'adaptation aux impacts des mesures de riposte. La NOUVELLE ZÉLANDE s'est opposée à la création d'un mécanisme international pour faire face aux pertes et aux dommages dans le cadre de la CCNUCC, soulignant les difficultés à prouver le lien entre les changements climatiques et tout événement extrême spécifique. À propos de l'appariement avec l'aide, elle a suggéré l'amélioration du FA, afin qu'il devienne le fonds d'adaptation de la Convention et du Protocole. Reconnaisant l'importance de la question pour l'AOSIS, la Norvège a déclaré que la proposition de remédier aux pertes et aux dommages soulève de nombreuses questions, mais que son pays est prêt à en discuter. Il a souligné l'approche de Copenhague traitant de l'adaptation en même temps que le financement.

Le NICARAGUA a souligné la nécessité pour les pays développés de couvrir le coût total des mesures d'adaptation. Il a indiqué que la planification et l'exécution des politiques et mesures d'adaptation doivent être définies sur une base souveraine, soulignant la nécessité d'un fonds d'adaptation relevant de la Convention.

L'ARABIE SAOUDITE, appuyée par l'ALGÉRIE, a souligné la nécessité d'aborder les impacts des mesures de riposte dans le cadre de l'adaptation, notant qu'à Copenhague, les dirigeants politiques, y compris ceux de l'AOSIS et des PMA, ont convenu d'une telle approche. Il a insisté sur la nécessité de l'adaptation par les pays économiquement vulnérables et a soutenu un nouveau cadre financier pour l'adaptation aux impacts tant des changements climatiques que des mesures de riposte. Il a souligné que les pertes et les dommages résultant des impacts des mesures de riposte devraient aussi être indemnisés.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné la nécessité d'une diversification économique, puisque les «combustibles fossile seront parmi les victimes des changements climatiques», et a ajouté que les mesures de riposte font partie intégrante de la Convention et de tout nouvel accord. La BARBADE, soutenue par la Grenade et le Costa Rica, a noté que le texte sur l'adaptation ne devrait pas aborder les mesures de riposte,

en soulignant que «les patients souffrant d'un simple rhume devraient recevoir un type d'attention différent de celui accordé à ceux atteints d'une maladie grave».

Pour ce qui est des arrangements institutionnels, le CANADA a déclaré que: la fonction doit avoir priorité sur la forme», soulignant une approche impulsée par les pays et qui tient compte des plus vulnérables et favorise l'intégration de l'adaptation dans les stratégies nationales, y compris les stratégies de développement. Il a appuyé l'idée d'une collaboration plus grande par le biais des institutions existantes, et des mesures d'adaptation et de soutien appariées à travers les discussions sur le financement, la technologie et le renforcement des capacités.

Le MEXIQUE a proposé l'examen des secteurs et des régions vulnérables, et de développer et renforcer les réseaux régionaux. L'Australie a souligné que les fonctions des arrangements institutionnels devraient inclure un volet sur la coopération, le partage des informations, les tendances et les analyses des lacunes, les conseils techniques et le renforcement des capacités. Elle a indiqué que le traitement des pertes et des dommages devrait être centré sur les approches préventives, mais qu'il peut y avoir un rôle pour l'assurance. Avec les États-Unis, l'Australie a déclaré que l'appariement des mesures avec le soutien est mieux traité dans le contexte des finances. La Turquie a proposé que les structures institutionnelles puissent fonctionner comme une passerelle vers des mécanismes financiers, a souligné la nécessité des mécanismes d'endommagement en cas de pertes et insisté sur la priorisation des systèmes d'alerte précoce. Le PANAMA, au nom du SYSTÈME D'INTEGRATION CENTRAMERICAINE, a appelé à la prise en considération de la vulnérabilité des pays d'Amérique centrale.

La SUISSE a souligné la priorisation du soutien destiné aux plus vulnérables, ainsi que la nécessité d'apparier les besoins d'adaptation avec le soutien, compte tenu de la diversité des sources de financement et des besoins. Les PHILIPPINES et le TIMOR-ORIENTAL ont appuyé la création d'un comité et d'un fonds d'adaptation dans le cadre de la Convention, et les PHILIPPINES ont indiqué que l'appariement des mesures avec le soutien doit être clair, transparent, objectif, prévisible et mené par les pays.

Le représentant des États-Unis a demandé de reconnaître que tous les pays sont confrontés à des défis d'adaptation. Il a déclaré qu'un mécanisme d'assurance n'est pas approprié pour aborder les pertes et les dommages, mais que son pays serait disposé à discuter d'une série de procédures de gestion des risques et des mécanismes pour régler le problème. S'agissant du mécanisme institutionnel, il a souligné que la meilleure approche serait de commencer par une discussion sur la liste des fonctions; et que les points de consensus possibles sur ce sujet pourraient inclure: l'appui technique, la consolidation et le partage des informations et des idées; la collecte des informations auprès des institutions internationales; et les capacités endogènes.

Déploreant le fait que les structures existantes ne soient pas prises en considération dans les discussions en cours, et suggérant qu'un fonds nouvellement créé nécessitera une longue période de maturation, le PAKISTAN a demandé instamment que le FA devienne fonctionnel et a souligné «qu'il n'existe pas de problèmes juridiques qui ne peuvent pas être réglés».

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a exprimé son soutien pour un traitement égal de l'atténuation et de l'adaptation, et pour un financement de démarrage rapide axé sur les pays particulièrement vulnérables, soulignant que la question des mesures de riposte devrait être traitée dans le contexte de l'atténuation. Il a plaidé pour l'évaluation de la satisfaction des besoins d'adaptation sous le régime actuel comme base pour décider de la nécessité d'institutions nouvelles ou réformées, et a recommandé que les pertes et dommages liés aux impacts des changements climatiques soient abordés au niveau des pays, mais que les activités soient rassemblées dans un récapitulatif global, afin de s'assurer que toutes les régions sont couvertes.

Déploreant que l'atténuation et l'adaptation n'ont pas été traitées de manière égale en raison de l'absence d'un organe spécifique en vertu de la CCNUCC, la CHINE a appuyé la création d'un comité d'adaptation qui entre autres: évalue les besoins d'adaptation des pays en développement; formule les orientations, élabore les critères techniques; et facilite la mise en œuvre des programmes. Soulignant que la question des mesures de riposte a été traitée dans le contexte de l'atténuation, le JAPON a demandé instamment d'éviter le double emploi.

Il a appelé à l'identification des fonctions nécessaires quant à l'adaptation, afin de décider si de nouvelles institutions sont nécessaires.

Soulignant la nécessité d'une approche plus holistique de l'adaptation, la BOLIVIE a noté que les pays en développement ne peuvent pas s'adapter en permanence et a exhorté les pays développés à commencer à adapter leurs modes de vie. Elle a demandé que l'aide fournie soit proportionnelle à la dette climatique des pays développés, et a appelé à un mécanisme qui assure le respect des engagements et la «justice climatique pour tous».

Le GUATEMALA a demandé à être considéré comme un pays particulièrement vulnérable et a appelé à l'examen des indicateurs de développement social et humain. L'AFGHANISTAN et le TADJIKISTAN ont proposé qu'une attention particulière soit accordée aux pays montagneux. La GRENADE a souligné qu'une nouvelle définition de la vulnérabilité n'est pas nécessaire, dans la mesure où le PAB contient déjà une Le PAKISTAN a exprimé son désaccord avec la notion de pays les plus vulnérables tels que définis dans de nombreux documents, arguant qu'elle est incompatible avec la CCNUCC, et a appelé des catégories basées sur la science.

FIDJI a souligné la nécessité d'un mécanisme pour traiter les pertes et les dommages. L'AFRIQUE DU SUD a déclaré que la mise en œuvre devrait aborder le cycle complet de l'adaptation et tirer des enseignements du Conseil du FA, et a souligné l'importance des centres régionaux et des points focaux. Le PEROU a parlé de la nécessité pour l'adaptation d'être intégrée dans les plans nationaux existants, appelant à l'utilisation des outils du programme de travail de Nairobi. L'ÉGYPTE a souligné la nécessité d'un organe de contrôle pour une meilleure coordination de l'adaptation, et d'un conseil de conformité.

Les ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE ont parlé des institutions d'adaptation possibles, comprenant une structure financière qui gèrerait les fonds mais pouvant être logée hors de la CCNUCC, une composante technique pour recevoir les contributions des organismes de gestion des risques de catastrophe, et qui bénéficierait du soutien administratif du secrétariat de la CCNUCC.

Possibilités d'utilisation des marchés pour améliorer la rentabilité et promouvoir les mesures d'atténuation: Pendant le groupe de contact de l'après-midi, les discussions ont porté sur l'utilisation des marchés pour améliorer la rentabilité et promouvoir les mesures d'atténuation, sur la base des questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/opportunities_for_using_markets.pdf).

L'AFRIQUE DU SUD, au nom du G-77/CHINE, a exprimé leur volonté d'engager des discussions sur cette question importante. Elle a souligné la nécessité de tenir également compte des approches non axées sur le marché et a souligné l'importance des discussions sur le financement. Le G-77/CHINE, les Îles Marshall, au nom de l'AOSIS, la NORVEGE, l'UE, la NOUVELLE ZELANDE et d'autres pays ont appuyé l'établissement d'un groupe dérivé sur cette question.

Le représentant de l'AOSIS a déclaré que les approches de marché et celles qui ne sont pas basées sur le marché sont toutes nécessaires, et a souligné la nécessité de solliciter le secteur privé, de fixer un prix du carbone et d'introduire des stratégies de développement à faible intensité de carbone dans tous les pays. Il a plaidé pour un cadre fondé sur des règles et un système de MRV solide pour tout nouveau mécanisme, et a souligné que les objectifs de réductions d'émissions doivent être réalisés principalement par des moyens internes.

Le Mexique, au nom du GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a souligné l'importance de renforcer les mécanismes du marché pour compléter le financement public, et a appuyé la création de nouveaux mécanismes qui diffusent le message global sur le prix du carbone.

L'Union européenne et les États-Unis ont souligné le rôle des mécanismes du marché dans la mobilisation des 100 milliards \$ US de financement annuel convenu à Copenhague. L'UE a soutenu la création de nouveaux mécanismes, en s'appuyant sur les mesures d'atténuation prises par les pays en développement et l'exploitation à plus grande échelle. Elle a déclaré que le MDP devrait être maintenu et amélioré, notant que le Système européen d'échange de quotas d'émissions acceptera certains crédits au-delà de 2012.

La GUYANE a expliqué que du point de vue "pragmatique et réaliste", les sources de marché sont nécessaires pour compléter le financement public. Elle a présenté deux types de ressources

financières: le financement lié au marché et destiné à un fonds relevant de la Convention; et le financement fondé sur le marché provenant du marché de la conformité. Il a souligné, entre autres: des instruments robustes de MRV pour le carbone forestier; des niveaux de référence qui tiennent compte des circonstances nationales; l'intégrité environnementale et l'additionnalité.

La FEDERATION DE RUSSIE a souligné que l'idée principale des mécanismes de flexibilité du Protocole est d'encourager les pays ayant des objectifs de réduction des émissions à les réaliser et a parlé de la nécessité d'aborder les mécanismes à travers ce prisme. Il a souligné que les mécanismes existants du Protocole et les unités connexes doivent être maintenus.

La NORVEGE a exprimé son soutien à de nouveaux mécanismes de marché, soulignant le potentiel des mécanismes sectoriels à contribuer à des réductions d'émissions plus importantes et à compléter les mécanismes existants. Elle a souligné les principes, y compris l'efficacité, l'intégrité environnementale, le développement durable et l'investissement privé. Le JAPON a appuyé l'amélioration des mécanismes existants et la création de nouveaux. Il a appelé à la cohérence dans les discussions sur les mécanismes de marché dans les deux GTS

La BOLIVIE a appelé à une analyse approfondie des mécanismes du marché, notamment: une évaluation des mécanismes existants et la possibilité de bulles spéculatives; les implications des droits de carbone pour la privatisation et la marchandisation de la nature; éviter le transfert des responsabilités des pays développés aux pays en développement; les implications pour l'intégrité environnementale; et l'équité dans l'utilisation de l'espace atmosphérique. Elle a souligné que les marchés ne vont pas aider à résoudre le problème des changements climatiques et a appelé au traitement des causes profondes, y compris les modes non durables de production et de consommation, et l'empreinte écologique des pays de l'annexe I «qui est cinq fois plus grande que la capacité de la planète.»

Le représentant de SINGAPOUR a souligné que l'optimisation du potentiel de financement privé permettra de diriger le financement public vers les pays et les projets qui autrement ne recevraient pas d'attention. Il a souligné que l'utilisation des marchés devrait: résulter en des réductions d'émissions réelles et permanentes; dépendre des objectifs nationaux de réductions d'émissions, et compléter les mesures nationales. L'AUSTRALIE a souligné que la fourchette cible de son pays présume du fonctionnement des marchés du carbone. Elle a appelé à l'établissement de nouveaux mécanismes de marché visant à protéger l'intégrité environnementale et à éviter le double comptage, et a appuyé l'utilisation des mécanismes de REDD-plus.

Le représentant de l'ARABIE SAOUDITE a déclaré que le financement public devrait être la principale source de financement, éventuellement complété par des financements privés. Il s'est opposé à la création de nouveaux mécanismes de marché, soulignant la pertinence des mécanismes existants du Protocole. La NOUVELLE ZELANDE, tout notant l'importance d'une amélioration du MDP, a appuyé la création de nouveaux mécanismes pour mobiliser le financement et encourager le transfert de technologie. Il a parlé de la nécessité d'une «dividende du climat» sous la forme de nouvelles réductions nettes permettant aux pays en développement de «cueillir leurs fruits mûrs» et aux mécanismes du marché de couvrir des coûts d'atténuation plus élevés.

Le représentant des États-Unis a expliqué que les mécanismes du marché devraient être volontaires et non-exclusifs, et permettre aux pays d'établir leurs propres marchés et arrangements. Il a déclaré que le MDP jouera un rôle important dans la période post-2012, et a ajouté que le projet de loi américain met l'accent sur le marché intérieur des crédits sectoriels.

L'ARGENTINE a souligné la nécessité d'apprendre des expériences passées avec les mécanismes du marché, en particulier le MDP, afin d'éviter au pays hôte de prendre des risques; et dans le domaine du financement de l'atténuation, afin d'assurer les avantages communs pour les pays en développement et éviter les distorsions du marché.

La CHINE a averti que l'utilisation des marchés financiers pourrait entraîner un double comptage en termes de respect des engagements financiers des pays développés, et conduire à des compensations. Elle a déclaré que les mécanismes du marché ne peuvent pas être considérés comme un soutien en matière

d'atténuation dans les pays en développement. La CHINE a ajouté qu'aucun nouveau mécanisme de marché n'est nécessaire, et a exprimé la volonté de répondre aux besoins particuliers des pays de l'annexe I qui ne sont pas parties au Protocole, affirmant que les règles du Protocole devraient s'appliquer mutatis mutandis aux pays qui prennent des engagements en vertu de l'alinéa 1 (b) (i) du PAB.

Le CANADA a appuyé la mise en place de nouveaux mécanismes de marché, soulignant la nécessité de poursuivre l'élaboration du texte proposé afin de répondre aux préoccupations des parties. Suggérant que les marchés du carbone contribuent à une atténuation à faible coût et à la mobilisation du financement privé, il a souligné que le secteur public a un rôle clé à jouer dans la couverture des risques, en particulier dans les PMA.

TURQUIE a parlé d'un marché mondial du carbone robuste, transparent et efficace pour la réalisation des objectifs mondiaux d'atténuation, a appelé à de nouveaux mécanismes de marché, et a plaidé pour la prévention des fuites de carbone par le biais d'un système de MRV robuste.

La COLOMBIE, au nom du CHILI, COSTA RICA, RÉPUBLIQUE DOMINICAINE, PANAMA et URUGUAY, déclaré qu'il s'est avéré que les approches fondées sur le marché, entre autres: encouragent les investissements du secteur privé, favorisent les environnements locaux, et contribuent à la création d'emplois. Il a souligné la nécessité de renforcer les objectifs d'atténuation à l'échelle mondiale, d'intégrer de nouveaux aspects tels que l'accréditation des MAAN et en assurant un MRV crédible, et a appelé à la promotion de l'accès aux marchés du carbone pour tous les pays en développement.

La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a parlé de la nécessité de nouveaux mécanismes de marché pour soutenir les économies à faible intensité de carbone, soulignant l'importance de l'harmonisation des mécanismes nouveaux avec ceux qui existent déjà.

Le BRÉSIL s'est félicité des mécanismes de marché tant que les contributions fixées constituent la principale source de financement. Il a appelé à des lignes directrices sur la définition de financements nouveaux et supplémentaires. Il a souligné que les mécanismes de compensation ont un rôle à jouer, mais ne constituent pas des financements nouveaux et supplémentaires. Il a déclaré que les seuls mécanismes de marché nécessaires sont ceux qui relèvent du Protocole, soulignant qu'ils n'ont pas de limite de temps.

L'AFRIQUE DU SUD a reconnu le rôle des marchés pour ce qui est de l'efficacité, mais a noté qu'ils devraient rester complémentaires des mesures nationales. Elle a souligné les approches non basées sur le marché, tels que les prêts et le financement des semences, dans un «panier d'options».

DROITS D'UTILISATION DU RELEVÉ INTERNATIONAL DES TRANSACTIONS (ITL) (SBI):

Dans le groupe de contact sur les méthodes de recouvrement des droits de l'ITL, les parties se sont accordées sur un projet de conclusions, qui comprend également un projet de décision à transmettre à la CdP / RdP 6.

ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (SBI): Le groupe de contact sur l'article 6 de la Convention s'est réuni pour examiner le projet de conclusions du SBI, qui inclut entre autres, le projet des termes de référence (TDR) pour l'examen intermédiaire de l'état de la mise en œuvre du programme de travail modifié de New Delhi relatif à l'article 6 de la Convention. Les parties ont d'abord examiné les conclusions et les TDR paragraphe par paragraphe, puis sont parvenues à une entente. Les États-Unis ont annoncé qu'ils financeraient en partie les deux ateliers régionaux dus pour l'Afrique et les PEID.

FINANCES (AWG-LCA): Au cours des discussions informelles sur le financement en vertu de l'AWG-LCA dans l'après-midi, les parties ont examiné les fonctions proposées de la Commission des finances en tenant compte des faiblesses des institutions existantes, au niveau opérationnel ou macro. Les questions soulevées incluaient: un cadre pour l'examen de la supervision et de responsabilisation; l'établissement d'un forum pour les fonds et la manière dont il serait mis en œuvre: la circulation de l'information; la relation entre la supervision et la responsabilisation, et la centralité et l'accessibilité des fonds. Les consultations informelles se poursuivront.

EXAMEN DU FONDS D'ADAPTATION (SBI): Au cours des consultations informelles sur l'examen du FA, dans l'après-midi, les parties ont discuté du projet révisé des TDR, en se concentrant sur le point de savoir si l'exécution du travail du

Conseil du FA devrait faire partie de l'examen. Certaines parties ont indiqué qu'il était trop tôt, aucun financement n'ayant été décaissé à ce jour. Les consultations informelles se poursuivront.

RÉDUCTIONS D'ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I

(AWG-KP): Au cours du groupe de contact, les parties ont examiné la voie à suivre pour aller de l'avant dans la traduction des promesses en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO). Les ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE ont proposé d'indiquer les options qui produisent des résultats environnementaux plus ambitieux et ont demandé d'utiliser 1990 comme base de référence commune. La NOUVELLE ZÉLANDE a déclaré que si 1990 est choisi comme année de référence commune, les parties seraient libres de choisir leur année de base, sans aucune implication sur la comparabilité. Avec la FEDERATION DE RUSSIE et l'Australie, elle a souligné que les QERLO doivent être négociés entre les parties et non imposés.

L'UE, avec la SUISSE et la NORVEGE, contrée par le JAPON, a exprimé un intérêt à explorer la manière dont les méthodes décrites dans le document technique du Secrétariat (FCCC/TP/2010/2) sur la traduction des promesses en QELRO, s'appliqueraient aux engagements actuellement en discussion. Le Secrétariat a informé les délégués qu'un document sous forme de tableaux mettant en évidence les différentes options techniques, serait produit.

Les parties ont ensuite abordé la relation entre les chiffres et les mécanismes de flexibilité. Dovland, le vice-président de l'AWG-KP, a donné un aperçu des différentes propositions pour l'amélioration des mécanismes, notant l'utilité des estimations quantitatives de l'impact de ces mécanismes, reconnaissant, toutefois, les difficultés dans leur évaluation.

La représentante des ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, avec le BRÉSIL et la CHINE, a déclaré qu'une ambition plus élevée des parties à l'annexe I stimulera la demande pour les mécanismes. Elle a également mis en exergue les mécanismes comme un outil supplémentaire pour encadrer les efforts nationaux, et a noté les possibilités suivantes: «nettoyage» des règles sur le MDP; rechercher des technologies à faible coût; aborder la suppression du surplus pour augmenter le prix du carbone, et examiner la manière d'utiliser les mécanismes à faibles coûts pour augmenter le niveau d'ambition.

Descrivant la compensation comme «un bon arrangement pour l'atmosphère», l'UE, avec la Norvège, a proposé un atelier technique pour quantifier l'impact des différents mécanismes. Le VENEZUELA, avec les PHILIPPINES, a appelé à une focalisation sur l'intégrité de l'environnement lors de l'atelier et, avec l'INDONÉSIE, a plaidé pour une approche de haut-en-bas, plutôt qu'une approche de bas-en-haut, s'agissant des émissions mondiales. Le BRÉSIL a souligné que l'atelier devrait traiter de la complémentarité, arguant que si le niveau actuel de l'ambition est maintenu et l'utilisation des mécanismes renforcée, la majeure partie des efforts de réductions d'émissions serait transférée aux pays en développement.

QUESTIONS DIVERSES (AWG-KP): L'après-midi, dans le groupe de contact sur l'UTCATF, la représentante du BRÉSIL, au nom du G-77/CHINE, a présenté la proposition du G-77/CHINE sur l'établissement des niveaux de référence. Elle a déclaré que les parties inscriraient leurs niveaux de référence dans un annexe et seraient ensuite appelées à présenter une description des éléments utilisés pour leur établissement, ce qui serait suivi par une période de révision. Elle a proposé une révision des niveaux de référence à partir de 2012 et des inventaires annuels, soulignant la nécessité de veiller à ce que la comptabilité soit menée avec les mêmes éléments utilisés pour l'établissement des niveaux de référence. Elle a appelé les parties à entamer la discussion sur les éléments des directives potentielles pour l'examen. Notant les problèmes de la comptabilité précise, transparente et vérifiable des activités de gestion forestière, TUVALU a souligné qu'il existe d'autres options pour la comptabilité.

Soulignant la difficulté à identifier l'impact des politiques sur les niveaux de référence, le G-77/CHINE a proposé un plafond pour la gestion forestière, fixé pour toutes les parties, notant qu'il n'existe pas encore d'entente sur un pourcentage précis. La NOUVELLE ZÉLANDE a posé la question de savoir si des plafonds sont nécessaires compte tenu de la transparence comptable préconisée dans la proposition du G-77/CHINE. La FEDERATION DE RUSSIE a noté la différence entre les

bases de référence historiques et les bases de référence pour les projections, et a proposé un texte stipulant que les plafonds s'appliquent uniquement aux références des projections.

CLIMATE ACTION NETWORK a souligné l'intérêt d'utiliser les bases historiques pour établir les niveaux de référence. Rocha, le co-modérateur, a fait savoir qu'un document de travail non-officiel sur les niveaux de référence sera disponible lundi.

QUESTIONS JURIDIQUES (AWG-KP): Dans le groupe de contact sur les questions juridiques, le Secrétariat a expliqué que, à la lumière des dispositions pertinentes du Protocole de Kyoto, éviter un décalage entre les première et deuxième périodes d'engagements exige que les trois quarts des parties au Protocole déposent leurs instruments de ratification avant le 3 Octobre 2012.

TUVALU a noté trois options pour éviter un décalage: accélération des négociations; modification du Protocole pour rendre les dispositions sur l'entrée en vigueur des amendements moins onéreuses et; application provisoire des modifications. L'Australie a déclaré que l'application provisoire pourrait être problématique en raison des contraintes internes.

La Chine a noté qu'il existe peu d'options pratiques disponibles à ce stade, à moins qu'il existe une volonté politique pour accélérer les négociations, car la modification des exigences sur l'entrée en vigueur et l'application provisoire nécessiteront un amendement, qui sera lui aussi soumis à la réglementation actuelle sur l'entrée en vigueur.

TUVALU et le BRÉSIL ont souligné les implications juridiques d'un décalage pour les mécanismes de flexibilité, en particulier le MDP, et d'autres arrangements institutionnels des Accords de Marrakech.

SINGAPOUR s'est interrogé sur la nature des obligations juridiques dans les cas de l'application provisoire. Le Secrétariat a précisé sa compréhension qu'une décision de la CdP / RdP pourrait être considérée comme une expression de la volonté d'être lié par le droit international.

L'UE a noté les complications constitutionnelles pour certains pays, de l'application provisoire et a indiqué son intérêt à poursuivre l'examen de la question au titre du MDP. Plusieurs Parties ont noté que le Protocole de Kyoto continuera à exister indépendamment d'un accord sur les périodes d'engagement supplémentaires.

Les parties ont convenu de demander au Secrétariat de préparer un document sur: les possibilités pour combler un décalage; avantages et les inconvénients de l'application provisoire des modifications; et les conséquences d'un décalage, pour les mécanismes de flexibilité.

DANS LES CORRIDORS

Au terme de la première semaine de négociations, certains délégués faisaient le bilan de tout ce qu'ils avaient réalisé - ou pas - au cours de la première semaine. Dans l'ensemble, les sentiments semblaient mitigés. Certains délégués qui suivaient les discussions sur le financement dans le cadre de l'AWG-LCA semblaient heureux des progrès accomplis. Un délégué d'un pays développé a expliqué: «J'attends avec intérêt la semaine prochaine, dans l'espoir que les progrès seront plus importants." Plusieurs délégués ont également fait des commentaires sur la "haute qualité" du travail effectué par la présidente de l'AWG-LCA pour faciliter leurs discussions. D'autres ont estimé, toutefois, que certaines des discussions n'ont pas été constructives à ce stade, avec certaines parties qui ne faisaient que reprendre quasiment leurs positions. «Mon sentiment est que les discussions n'ont pas progressé depuis juin dernier", a déclaré un négociateur d'un pays développé.

Entre-temps, de nombreuses activités ont également eu lieu en dehors des salles de négociation: des rubans verts ont été distribués par le secrétariat pour honorer la Journée mondiale de l'environnement; des militants pour la justice climatique ont protesté devant l'Hôtel Maritim, et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a tenu sa Journée annuelle de la Terre, à côté du site de la conférence. De nombreux délégués ont également indiqué qu'ils allaient assister à la fête des ONG plus tard le samedi soir, au cours de laquelle les ONG feraient leurs adieux à Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS:

LUNDI 7 JUIN 2010

Le matin et dans l'après-midi, les groupes de contact et les consultations informelles se sont poursuivis sur des questions telles que le renforcement des capacités et la décision 1/CP.10 (programme de travail de Buenos Aires) au titre du SBI, le point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) dans le cadre de l'AWG-LCA, les réductions d'émissions de l'annexe I en vertu de l'AWG-KP, et les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques de l'atténuation dans le cadre du SBSTA.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULATIONS INFORMELLES

PONIT 3 (AWG-LCA): Technologie et approches sectorielles coopératives, et actions spécifiques au secteur de l'agriculture: Au cours du groupe de contact le matin, les discussions ont porté sur la technologie, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/fichiers/reunions/ad_hoc_working_groups/LCA/application/pdf/questions_for_technology.pdf). Les parties ont également discuté des approches sectorielles coopératives et des actions sectorielles spécifiques au secteur de l'agriculture, en s'appuyant sur les questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/question_agriculture.pdf), en insistant plus particulièrement sur les questions qui doivent être résolues pour la CdP 16 afin de permettre d'engager les travaux sur l'agriculture.

À propos de l'agriculture, le MEXIQUE a fait observer que la portée du programme de travail doit être définie, et a souligné la relation entre le secteur de l'agriculture et celui de l'élevage. L'ARGENTINE a appelé à l'introduction, dans le préambule, d'une référence à la relation entre la production et la consommation alimentaires d'une part, et le développement économique et la durabilité d'autre part. Le JAPON a noté que les approches sectorielles de l'agriculture devraient être mises en œuvre en fonction des situations nationales et que la CdP 16 devrait encourager la poursuite des travaux dans ce secteur. L'ARABIE SAOUDITE a exprimé sa préoccupation concernant le «traitement rapide» de certaines questions comme l'agriculture, alors que d'autres questions restent en suspens, soulignant que cela est contraire au Plan d'action de Bali (PAB).

La CHINE a souligné l'importance de l'agriculture pour la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le développement durable, et l'Afrique du Sud a indiqué que dans ce secteur, l'adaptation est plus importante que l'atténuation. La BOLIVIE a déclaré que le cadre politique pour l'agriculture devrait mettre l'accent sur la satisfaction des intérêts des

communautés locales et autochtones, et sur l'autonomie en matière alimentaire, y compris le droit des peuples au contrôle des semences, de la terre, de l'utilisation de l'eau et la production alimentaire. Le BRÉSIL a noté la convergence sur les questions relatives à l'agriculture et l'URUGUAY a accueilli favorablement le texte sur l'agriculture. Le PAKISTAN a déclaré que efforts doivent être conformes aux priorités nationales et assurer la sécurité alimentaire. Le NICARAGUA a souligné la nécessité de garantir le droit des petits exploitants agricoles aux, et le contrôle sur les semences, la terre, l'eau et la production alimentaire, et a appelé à un mécanisme financier adéquat pour assurer la sécurité alimentaire. Les ÉTATS-UNIS ont soutenu un programme de travail sur l'agriculture, tout en demandant la suppression du texte se référant directement aux questions liées au commerce. L'AUSTRALIE a parlé de la nécessité de poursuivre les travaux sur les méthodes comptables pour l'agriculture.

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, avec l'AUSTRALIE, la SUISSE, la GAMBIE et d'autres, a appelé à l'examen des combustibles de soute. L'ARABIE SAOUDITE a mis l'accent sur les «différences énormes» entre les parties, soulignant que ces questions devraient être traitées par l'Autorité de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation maritime internationale (OMI). Singapour a mis en exergue l'expertise de l'OMI et l'OACI, et a encouragé les parties à continuer de les soutenir dans leur travail.

Le représentant des ILES COOK a demandé des informations sur la manière dont la présidente de l'AWG-LCA se propose de traiter les combustibles de soute. La NORVÈGE a soutenu l'examen des combustibles de soute et a suggéré l'utilisation de la nouvelle présentation par les Iles Cook (FCCC/ AWGLCA/2010/MISC.2/Add.1) pour réduire les divergences sur cette question.

Pour ce qui est de la technologie, la RÉPUBLIQUE DE COREE et le CANADA ont fait observer que le Comité exécutif de la technologie (TEC) proposé devra relever du SBSTA. Le JAPON a mis l'accent sur: les partenariats publics et privés considérés comme clés du développement technologique; la protection stricte des droits de propriété intellectuelle (DPI); et un Comité exécutif de la technologie (TEC) qui joue le rôle d'organe consultatif de haut niveau. Il a également déclaré que le centre et le réseau de la technologie du climat (TCN) devraient encourager le développement des MAAN. Le représentant de l'UE a présenté le mécanisme de technologie comme un outil important pour la technologie et le soutien au renforcement des capacités pour l'adaptation et l'atténuation. Il a également souligné le rôle important d'un réseau de centres dans la fourniture d'une assistance aux pays en développement pour la préparation de la planification et les

actions impulsées par les pays dans les domaines de l'atténuation et de l'adaptation. Il a parlé du rôle consultatif du TEC dans la fourniture des recommandations sur les lacunes et les besoins tant en matière d'atténuation que d'adaptation, et a insisté sur la nécessité d'assurer un mandat approprié permettant au TEC d'interagir avec les organismes, organisations et parties prenantes compétents pour assurer l'efficacité.

Le représentant de l'AFRIQUE DU SUD, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné l'absence des questions du Président sur les DPI et a appuyé la création d'un transfert global de technologies et d'un bassin des DPI pour assurer l'accès des pays en développement aux technologies protégées par les DPI. Il a expliqué que le TEC encadrerait la mise en œuvre du transfert de technologies et aurait un rôle consultatif au sein des TCN. Il a noté que les TCN fourniraient un soutien pour la conception et la mise en œuvre des initiatives impulsées par les pays.

Le représentant des ÉTATS-UNIS, appuyé par l'AUSTRALIE, a déclaré que le TEC, les centres et les réseaux devront avoir un statut égal et devront faire rapport à la CdP par l'intermédiaire du SBSTA. Il a souligné que les organes de technologie ne devraient pas être des entités opérationnelles du mécanisme financier.

L'AUSTRALIE a déclaré que le TCN et TEC devraient avoir une autonomie opérationnelle et faire régulièrement rapport au SBSTA pour les finances, les examens et les orientations.

L'ARGENTINE, au nom du G-77/Chine, a déclaré que le TEC devrait être un organe autonome et faire rapport à la CdP. Elle a déclaré que le TEC devrait avoir un mandat sur le TCN et fixer les priorités et les critères techniques. L'INDE a souligné que le mécanisme de technologie devrait appuyer la gestion des connaissances, piloter les nouvelles technologies, et faciliter la coopération pour la diffusion des technologies. Il a ajouté que le TEC devrait assurer la surveillance, examiner les propositions pour le soutien financier et faire rapport à la CdP.

La NORVÈGE a déclaré que le TEC devrait faire rapport au SBSTA et a pris note que le TEC serait utile aux fins d'adaptation et d'atténuation. La CHINE, appuyée par l'AFRIQUE DU SUD, a souligné que le TEC devrait être une entité forte, avec un rôle dans l'orientation, la mise en place des programmes de sensibilisation et de soutien financier, et a déclaré qu'il devrait être indépendant et faire rapport directement à la Conférence des Parties.

Le représentant de la BOLIVIE a souligné que le TEC devrait être le principal organe, relié à un cadre dans le mécanisme de financement, et visant à couvrir la totalité des coûts supplémentaires du transfert de technologie, et a insisté sur le MRV du transfert de technologie par les pays développés. Il a souligné qu'aucune disposition du régime de PDI ne devrait être appliquée de manière à empêcher les pays en développement de lutter contre les changements climatiques et a suggéré l'utilisation des licences obligatoires pour faciliter le transfert de technologie.

Soulignant que les mécanismes existants de développement et de transfert de technologie sont insuffisants, la TURQUIE a plaidé pour: un mécanisme efficace, dynamique et transparent; un échange d'informations régulier et efficace entre ses organes; une représentation équilibrée des pays en développement et des pays développés; un examen des différentes situations nationales; et la coopération entre les organes du mécanisme et les organes subsidiaires et organismes compétents en dehors de la CCNUCC.

La THAÏLANDE a demandé instamment l'examen des impacts socio-économiques des activités d'atténuation sur la sécurité alimentaire et sur le mode de vie des petits exploitants agricoles en particulier. Le PAKISTAN a suggéré que le TEC et le TCN soient sous l'autorité de la CdP, et qu'ils aient pour mandat le renforcement de la coopération et l'élimination des obstacles, et que le TEC devrait être un organisme autonome relevant directement de la CdP. Suggérant que la «révolution verte» contient des enseignements importants sur le rôle du transfert de technologie dans le domaine de l'agriculture et qu'elle a contribué à l'augmentation de la production alimentaire,

mais n'a pas protégé les petits exploitants agricoles, ni respecté le rôle des connaissances autochtones et locales, le GUATÉMALA a demandé instamment de tenir compte des secteurs les plus vulnérables de la société. Le NICARAGUA a déclaré que l'accent doit être mis sur les technologies qui sont utiles, propres et appropriées au plan social, et que les technologies devraient être contrôlées par le domaine public et non par des monopoles privés.

Le CANADA a déclaré que le TCE et le TCN devront être deux éléments distincts mais égaux au sein du mécanisme de la technologie, qui permettraient d'éviter le double emploi, œuvreraient pour l'efficacité et pour des synergies, et se renforceraient mutuellement. Il a suggéré que le TEC et le TCN devront permettre d'optimiser l'efficacité des institutions existantes, et faire rapport au SBSTA.

Évaluation, notification et vérification (MRV) des engagements ou mesures d'atténuation prises par les pays développés: Au cours du groupe de contact, l'après-midi, les discussions ont porté sur les engagements et les mesures d'atténuation MRV prises par les pays développés, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA ([http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b_\(i\)_mrv_questions.pdf](http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b_(i)_mrv_questions.pdf)).

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a parlé de la nécessité de discuter de la formalisation juridique des objectifs de réduction d'émissions et de préciser les engagements, y compris les sources couvertes et les gaz à effet de serre (GES). Avec la SUISSE, le GROUPE DE L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, et la BARBADE, au nom de l'AOSIS, elle a demandé que le Secrétariat compile des informations sur les promesses des pays développés. L'UE a demandé également la compilation des promesses des pays en développement dans le contexte de l'alinéa 1 (b) (ii) du PAB. Elle a appelé à l'examen notamment de: l'UTCATF; des mécanismes de flexibilité; des inventaires annuels de GES; des systèmes nationaux d'inventaire, de la comptabilité pour les objectifs; et de la conformité.

La CHINE a déclaré que les règles de MRV en vertu du Protocole de Kyoto devraient s'appliquer aux pays de l'annexe I qui ne sont pas parties au Protocole. Elle a décrit le MRV des objectifs des pays de l'annexe I comme point de focalisation du MRV, soulignant qu'un cadre global de MRV ou de nouvelles institutions de MRV ne sont pas nécessaires.

Le représentant des ÉTATS-UNIS, avec la TURQUIE, a appelé à un chapitre distinct sur le MRV. Il a soutenu l'utilisation des Lignes directrices du GIEC de 2006 et des inventaires nationaux. Il a appelé à des communications nationales complètes tous les quatre ans, avec des mises à jour biennales sur les objectifs globaux de réduction d'émissions, comprenant également des informations sur les politiques et les mesures, les méthodologies et l'utilisation des compensations. Il a déclaré que les communications nationales devront également contenir des renseignements sur le soutien pour l'atténuation, l'adaptation et le renforcement des capacités dans les pays en développement. Soulignant la nécessité d'un «plein régime de MRV», il a noté que la première communication complète devrait comporter une stratégie de développement à faible émission de carbone. Les ÉTATS-UNIS ont également appelé à des rapports biennaux par les pays non visés à l'annexe I sur leurs mesures d'atténuation.

La NORVÈGE a souligné la nécessité d'un ensemble de règles communes pour le MRV et pour la comptabilisation des émissions par rapport aux objectifs. Elle a également: parlé de la nécessité de faire rapport sur les compensations et le commerce; exprimé sa disposition à présenter des communications nationales plus fréquemment, et suggéré de renforcer la production des rapports sur l'aide aux pays en développement.

La BARBADE, au nom de l'AOSIS, a appuyé, entre autres, un processus international d'évaluation et de comptabilité, les rapports sur les émissions et l'UTCATF, ainsi que des unités échangeables ou les compensations

Le JAPON a proposé la présentation annuelle des inventaires en utilisant les lignes directrices de 2006 du GIEC, et l'amélioration de la fréquence des rapports à tous les deux ans, et que les communications nationales complètes devront être soumises à des intervalles plus longs. Il a noté que les communications biennales devraient être simplifiées pour présenter les informations sur les éléments critiques de manière plus claire et plus ciblée, et la poursuite de la vérification des communications nationales par une équipe d'experts.

La NOUVELLE ZELANDE a noté que les exigences actuelles en matière de communications constituent une bonne base pour le MRV pour tous les pays. A propos de la fréquence des rapports, elle a proposé des inventaires annuels, selon la pratique actuelle, la rationalisation des communications biennales, et des communications nationales périodiques et complètes. Elle a également suggéré une discussion sur la rationalisation des communications biennales pour toutes les parties.

La SUISSE, au nom du GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, a souligné que les lignes directrices pour MRV relèvent de la CCNUCC et du Protocole, et que le MRV devrait s'appuyer sur les communications nationales. Elle a indiqué que la fréquence actuelle des inventaires annuels de GES et des communication nationale est adéquate, en suggérant que la nécessité pourrait se poser pour l'ajout de nouvelles orientations et de nouveaux sujets, ou pour l'ajustement de la fréquence des rapports. La TURQUIE a déclaré que les pays développés devraient faire rapport conformément aux lignes directrices existantes pour les pays de l'annexe I. Elle a souligné la nécessité de MRV de soutien pour les pays en développement, y compris les MAAN, et a suggéré des rapports sur l'appariement des actions avec le soutien, la couverture géographique et le renforcement des capacités.

L'AFRIQUE DU SUD a demandé instamment que le MRV couvre les engagements de l'ensemble des pays de l'annexe I, et a réitéré l'appel pour un groupe technique sur la comparabilité des efforts. Elle a souligné la nécessité d'un système de conformité pour les pays visés à l'annexe I qui ne sont pas parties au Protocole, et a parlé de la nécessité de faire rapport sur les mécanismes du marché et les compensations, le soutien technique et financier. Soulignant que la Convention ne précise pas le format pour les communications nationales, elle a encouragé l'élaboration d'un format plus simple.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné la nécessité pour le MRV de couvrir les conséquences des politiques d'atténuation des pays de l'annexe I sur les pays en développement, a exhorté les pays développés à préciser leurs mesures afin de réduire ces impacts au minimum, et fait une mise en garde contre l'utilisation des obstacles tarifaires au commerce.

Le BRÉSIL, au nom du G-77/Chine, a appelé à un mécanisme de surveillance rigoureux et à l'application des règles du Protocole aux pays de l'annexe I, y compris la comptabilité l'UTCATF. Il a souligné la nécessité des sections distinctes sur l'atténuation et le MRV des pays développés et des pays en développement en vertu des alinéas 1 (b) (i) et 1 (b) (ii) du PAB. Il a également appelé au renforcement des lignes directrices dans différents domaines, y compris le soutien financier.

Déplorant la focalisation des discussions sur la production des rapports, SINGAPOUR a suggéré que le MRV contribue à assurer la conformité des pays de l'annexe I et a demandé instamment que les règles relatives à l'évaluation, pour tous les pays de l'annexe I soient comparables et cohérentes, afin de donner un tableau clair des réductions des émissions. L'AUSTRALIE a déclaré que le MRV devrait être régulier et transparent, et inclure des informations sur les objectifs, les réductions, les méthodologies, l'utilisation des compensations et la fourniture ou la réception du soutien technique et financier et en matière de renforcement des capacités. Elle a suggéré des inventaires annuels de GES par les pays développés et des communications nationales biennales par tous les pays.

Le VIET NAM a souligné l'importance de la comparabilité des efforts et des bases de référence. La BOLIVIE a souligné la nécessité pour les pays de l'annexe I de faire rapport sur les contributions relatives des efforts nationaux et des mécanismes du marché à la réalisation de leurs objectifs et a noté l'importance des sanctions financières ou des ajustements des cibles en cas de non-conformité. Le délégué des PHILIPPINES a souligné que le MRV est un concept «vide de sens sans la conformité» et a appelé à la création d'un comité technique sur la comparabilité. Le président Mukahanana-Sangarwe a informé les parties que les groupes dérivés sur l'adaptation et les mécanismes du marché allaient se réunir.

RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Les Parties se sont concentrées sur la relation entre l'ampleur des réductions des émissions de l'annexe I et les règles de l'UTCATF. Faisant rapport sur le groupe dérivé sur l'UTCATF, le co-animateur Iversen a présenté les options et les propositions pour le traitement de l'UTCATF dans la deuxième période d'engagement. Il a souligné une proposition d'inclure la gestion des zones humides, notant que le plus grand impact sur les émissions proviendrait de la gestion forestière. Il a également parlé de la difficulté à fournir des «chiffres absolus» en ce qui concerne les conséquences des différentes options, mais a souligné que les méthodes utilisées auront une incidence sur les impacts qualitatifs des différentes options.

Le co-président Charles a invité les parties à examiner la manière dont l'UTCATF peut aider à combler l'écart entre le niveau d'ambition des parties à l'annexe I et les niveaux des cibles du GIEC; la contribution possible de l'UTCATF à la réalisation des QELRO des parties, et si cette contribution devrait être ouverte, plafonnée ou varier à la discrétion des parties; et la nature des informations supplémentaires requises concernant le rôle de l'UTCATF, pour permettre un entente sur les objectifs de l'annexe I.

Le représentant des ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE a souligné la nécessité de s'assurer que les règles de l'UTCATF ne conduisent pas à une diminution du niveau d'ambition, et de comprendre les implications de chaque option sur l'intégrité de l'environnement.

L'UE a fait un exposé montrant l'impact sur les émissions de tous les pays à l'annexe I, de l'utilisation : des règles en vigueur de l'UTCATF, en vertu desquelles la plupart des parties recevraient surtout des crédits non-additionnels et qui n'offriraient aucune incitation réelle à prendre des mesures supplémentaires; l'option des taux d'actualisation en vertu de laquelle les parties obtiendraient des crédits non additionnels similaire aux règles actuelles, avec des incitations mineures à prendre des mesures supplémentaires; l'option des niveaux de référence, en vertu de laquelle la plupart des pays obtiendrait zéro crédit pour le maintien des procédures habituelles, en fonction du niveau de référence choisi; et une année de référence historique fixée à 1990, en vertu de laquelle certains pays recevraient beaucoup de crédits ou de débits, octroyés de manière arbitraire, se rapportant pour la plupart trait à la gestion forestière.

Le BRÉSIL, au nom du G-77/CHINE, a indiqué une préférence pour une approche net-net, avec un plafond sur l'utilisation de l'UTCATF. TUVALU a déclaré que l'impact devrait être exprimé en tonnage absolu et non en pourcentage, et a demandé des éclaircissements sur les hypothèses utilisées dans la présentation. L'UGANDA a demandé si les méthodes de gestion forestière utilisées par les pays et la nature des forêts de chaque pays ont été prises en considération. L'UE a pris acte de la possibilité de fixer un plafond, mais a souligné qu'un tel plafond ne doit pas être trop restrictif et doit encore offrir une incitation à prendre des mesures supplémentaires.

La NORVÈGE a souligné le besoin d'incitations pour la prise des mesures. Le représentant de la FÉDÉRATION DE RUSSIE a déclaré que son pays prévoit une contribution significative dans le secteur de l'UTCATF au cours de la prochaine période d'engagement, notant leur réduction annoncée de 25% avec

l'UTCATF et de 15% sans l'UTCATF. Rappelant que les pays avaient indiqué qu'ils ajusteraient leurs objectifs en fonction des règles adoptées, TUVALU a souligné l'importance de veiller à ce que les règles de l'UTCATF soient les plus strictes possibles afin de répondre aux exigences d'intégrité environnementale et d'éviter de laisser aux pays une trop grande flexibilité de faire des ajustements à leurs engagements. La représentante de l'Australie a déclaré que l'engagement de son pays envisageait d'utiliser l'UTCATF « le plus pleinement possible » et s'est opposée à la fixation d'un plafond sur l'utilisation de ce mécanisme. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, au nom de la COALITION FOR RAINFOREST NATIONS, a soutenu l'établissement des règles avant l'acceptation des chiffres, et a appelé à : des niveaux de référence qui permettent l'octroi des crédits pour les mesures d'atténuation et n'accordent pas des crédits pour le maintien des procédures habituelles; et la comptabilité des absorptions et des émissions forestières. L'UE a soutenu la comptabilité obligatoire de la gestion forestière.

La BOLIVIE a noté que la présentation de l'UE montre que l'impact des différentes options devrait se situer entre -1,2% et -2%, a souligné que cet intervalle est insignifiant et a déclaré que les parties peuvent discuter des réductions des émissions globales de l'annexe I, puisque les impacts potentiels des différentes options de l'UTCATF sont connus. En réponse, l'UE a expliqué que les différentes options auront des répercussions importantes sur les objectifs individuels des différents pays, même si ces impacts seront faibles sur la cible globale. Le BRÉSIL a exhorté les pays de l'annexe I à accepter l'application obligatoire de l'article 3.4 du Protocole (activités de gestion des terres), soulignant que ces activités sont généralement des activités de source et que leur exclusion aurait des conséquences sur l'intégrité de l'UTCATF dans son ensemble.

DÉCISION 1/CP.10: Un groupe de contact sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la décision 1/CP.10 (programme de travail de Buenos Aires sur l'adaptation et les mesures de riposte) s'est réuni brièvement dans la matinée et les parties se sont accordées sur le projet de conclusions du SBI transmettant le projet de texte de la décision annexé, à la SBI 33.

RENFORCEMENT DES CAPACITES AU TITRE DU PROTOCOLE (SBI): Au cours du groupe de contact le matin, les parties se sont concentrées sur un projet de décision de la CdP / RdP, et ont procédé à un examen paragraphe par paragraphe, du texte. La TANZANIE, au nom du G-77/Chine, s'est opposée à une référence relative à la satisfaction d'un éventail de besoins prioritaires par le secteur privé, soulignant l'absence de preuves de la contribution du secteur privé au renforcement des capacités. Le JAPON a soutenu que le secteur privé dans son pays est engagé dans le renforcement des capacités et a appuyé le maintien de cette référence.

Sur un paragraphe faisant référence à des besoins essentiels pour permettre aux pays en développement, en particulier les PMA, l'AFRIQUE et les PEID, à participer au MDP, le PANAMA, au nom du SYSTÈME D'INTÉGRATION CENTRAMÉRICAINE, contré par l'UE, a suggéré d'inclure une référence aux régions et pays les plus vulnérables.

En ce qui concerne des rapports sur l'efficacité et la durabilité des programmes de renforcement des capacités, le G-77/CHINE, contré par l'UE, s'est opposé à une référence aux communications nationales. L'OUGANDA a proposé un libellé se référant à «des mécanismes appropriés, tels que les communications nationales.» Les consultations informelles se poursuivront.

ARTICLES 2.3/3.14 DU PROTOCOLE (SBI / SBSTA) : Au cours du groupe de contact conjoint SBI / SBSTA sur les articles 2.3 (effets négatifs des politiques et mesures) et 3.14 (conséquences néfastes et impacts des mesures de riposte) du Protocole, l'ARABIE SAOUDITE, au nom du G-77/CHINE, a souligné que les questions en vertu des articles 2.3 et 3.14 du Protocole ne nécessitent pas un traitement symétrique. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, avec le CANADA et l'Australie, a appelé à la symétrie et à l'équilibre.

L'UE a déclaré que la priorité consiste d'abord à accroître la compréhension des conséquences néfastes à travers l'échange d'informations, avant d'aborder le débat de fond.

Le CANADA et l'Australie ont remis en question la nécessité des consultations officieuses supplémentaires sur la question. L'ARABIE SAOUDITE, notant le nombre de questions de fond à aborder, avec le QATAR, l'INDE et la CHINE, a déclaré qu'un temps supplémentaire serait «extrêmement utile». L'Australie a proposé d'évaluer la nécessité d'une deuxième réunion informelle après la première.

Les parties ont ensuite examiné paragraphe par paragraphe, le projet de conclusions du SBI sur l'article 3.14 du Protocole. L'ARABIE SAOUDITE a souligné que les pays développés ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour réduire au minimum les conséquences néfastes des mesures de riposte sur les pays en développement et que cela devrait être clairement reflété dans le texte. L'UE a souligné que tous les pays sont confrontés aux effets négatifs et que l'examen de ces effets devrait être centré sur les pays les plus pauvres et ceux qui sont le moins aptes à combattre ces effets par leurs moyens propres. L'INDE a déclaré que l'accent devrait être mis sur les impacts qui affectent tous les pays en développement, mais que l'examen pourrait d'abord se concentrer sur les pays les plus pauvres et les plus vulnérables. La CHINE a souligné que «les plus pauvres et les moins aptes» n'est pas un concept qui figure dans la Convention. L'ARABIE SAOUDITE a rejeté les nouvelles classifications. Les consultations informelles se poursuivront.

ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ATTÉNUATION (SBSTA): Au cours des consultations informelles sur les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques de l'atténuation, les parties ont examiné le projet de conclusions du SBSTA. Plusieurs parties ont noté que l'équilibre entre les secteurs devrait être reflété dans les conclusions et un certain nombre de parties ont souligné la nécessité de parvenir à un consensus sur la définition des zones spécifiques pour les travaux futurs. Les consultations informelles se poursuivront.

DANS LES CORRIDORS

À la reprise des négociations le lundi, l'un des principaux sujets sur les « lèvres des délégués était la question de l'«espace commun» où se réuniraient les deux GTS pour discuter de certaines questions. Une réunion officieuse sur le sujet a eu lieu le matin et a abouti à un «manque de consensus insurmontable», selon un délégué d'un pays en développement, déçu. D'après les délégués présents à la réunion, différents points de vue subsistaient sur le sujet au sein du G-77/CHINE, avec l'AOSIS et certains pays latino-américains qui soutenaient fermement l'espace «commun», et certains autres pays du G-77/Chine qui continuaient à s'y opposer. Beaucoup avaient également le sentiment qu'il y avait peu d'indication que les États-Unis allaient assouplir leur résistance à des discussions conjointes entre les organes du Protocole. Plusieurs délégués de pays développés et de pays en développement ont exprimé leur «profonde déception» face à cette résistance continue. Alors que beaucoup étaient sceptiques, des rumeurs circulaient que des efforts étaient encore en cours pour trouver un «espace commun». «C'est là que nous aurions besoin de faire des progrès», a commenté un délégué.

Avec un accent sur l'UTCATF dans deux groupes de contact de l'AWG-KP au cours des deux derniers jours, les négociateurs de l'UTCATF font l'objet d'une grande attention inhabituelle. Le G-77/CHINE a présenté une position commune sur les niveaux de référence et les parties ont commencé à s'ouvrir sur l'établissement de leur référence. «Au moins certaines parties à l'annexe I semblent évoluer vers plus de transparence dans leur comptabilité de l'UTCATF», a déclaré un délégué d'un pays en développement. «Je ne suis pas sûr que cacher de manière transparente les émissions, avec des pays qui fixent leurs niveaux de référence aux niveaux prévus, est vraiment ce que nous devrions rechercher pour atteindre l'intégrité environnementale», a déclaré un participant découragé.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS:

MARDI 8 JUIN 2010

Le matin et dans l'après-midi, les groupes de contact et les consultations informelles ont eu lieu sur des questions telles que les communications nationales, le mécanisme de financement, l'examen du Fonds pour l'adaptation, et le renforcement des capacités dans le cadre du SBI, le point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) dans le cadre de l'AWG-LCA, les réductions des émissions de l'annexe I et les questions diverses au titre de l'AWG-KP.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

POINT 3 (AWG-LCA): REED-plus et renforcement des capacités: Au cours du groupe de contact le matin, les discussions ont été centrées sur les réductions des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement (REDD+), sur la base des questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/redd_and_cb.pdf).

La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a souligné la nécessité de plans de développement compatibles avec le climat, notant que de nombreux conducteurs du déboisement proviennent de l'extérieur des forêts. Elle a mis en exergue le financement fondé sur la performance, y compris le marché de la conformité, pour une mise en œuvre intégrale. Elle a également appelé à un cadre de financement de REDD-plus dans tout nouveau fonds climatique. La GUYANE a fait appel au financement public du démarrage rapide pour les activités de préparation et au financement de type marché pour la conformité des réductions d'émissions. Elle a également appelé à la sécurité du marché pour encourager les investissements initiaux.

L'EQUATEUR a parlé de la nécessité d'un accord sur la REED-plus pour déclencher l'action au niveau national. La SUISSE, au nom du GROUPE POUR L'INTEGRITE ENVIRONNEMENTALE a demandé entre autres, des directives de la CCNUCC, des efforts coordonnés des pays en développement et des pays développés; des garanties sociales et environnementales; d'éviter les incitations perverses; ainsi que des mesures politiques pour lutter contre les conducteurs cachés. Elle a insisté sur financement de démarrage rapide par le biais d'un partenariat REDD-plus et, avec l'Australie, l'EQUATEUR et d'autres, a souligné la nécessité d'un financement public et privé.

Le représentant des ETATS-UNIS a appelé à de nouveaux progrès sur le MRV et le financement, et à de travaux supplémentaires sur l'opérationnalisation de la biodiversité et à des garanties pour les communautés locales. Il a mis l'accent sur des politiques favorables à l'investissement privé dans la gestion durable des terres. Le délégué de la NORVEGE a souligné l'importance du financement à long terme. Avec les PHILIPPINES et le GHANA, au nom du GROUPE AFRICAIN, il a noté la nécessité de s'employer à intégrer les initiatives de REDD-plus dans le cadre de la CCNUCC. La NORVEGE a aussi souligné la nécessité : de l'élaboration d'un guide

méthodologique sur les garanties; des niveaux de référence crédibles; de l'amélioration de la gouvernance des forêts; et des programmes sur les consultations et le partage des avantages.

L'UE a plaidé pour un accord à Cancun sur une réduction de 50% du déboisement avant 2020 et pour l'arrêt de la perte des forêts mondiales d'ici 2030. Notant l'importance des niveaux de référence et des rapports, elle a déclaré que les réductions d'émissions vérifiées pourraient être utilisées, mais avec beaucoup de restrictions.

L'AFRIQUE DU SUD a souligné la nécessité de traiter de la gouvernance des forêts nationales et de faire des progrès avant Cancun sur un MRV de soutien, l'opérationnalisation des garanties, les niveaux de référence et le financement à long terme. TUVALU a exhorté les parties à s'entendre sur des approches politiques du renforcement des capacités pour la REDD, les lignes directrices pour aborder les questions de gouvernance et une approche coordonnée entre les institutions. Il a noté que la REDD devrait aider les pays en développement à lutter contre le déboisement.

L'AFGHANISTAN a insisté sur la limitation des exportations du bois et, avec la BOLIVIE, a mis l'accent sur la participation des peuples autochtones. L'INDE a appelé à des directives sur la formulation de plans d'action de REDD-plus et le renforcement des capacités. L'INDONESIE a pris note des efforts axés sur les interventions politiques, notamment sur: les conducteurs en matière de forêt, les structures de l'institution; et les activités de démonstration. La BOLIVIE a souligné la différence entre les forêts naturelles et les plantations, et a relevé la nécessité d'un financement public, tout en s'opposant au financement basé sur le marché- ou sur le projet. Elle a souligné que les questions de REDD-plus ne devraient pas être résolues en dehors de la CCNUCC. SINGAPOUR a souligné le rôle potentiel des zones humides.

SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES, au nom de l'AOSIS, a déclaré que le financement public doit être utilisé pour la phase de préparation, et les sources multiples pour la mise en œuvre complète. Le GROUPE AFRICAIN a appelé à un accord sur une décision de REDD-plus à Cancun. Avec la CHINE, il a souligné que les initiatives de REDD-plus sont des actions volontaires impulsées par des incitations.

La CHINE a souligné la nécessité de préciser les étapes et les éléments de la phase préparatoire, y compris l'augmentation du financement de démarrage rapide pour les stratégies nationales et plans d'action, ainsi que des projets de démonstration. Elle a noté que les mécanismes de financement innovateurs pourraient jouer un rôle complémentaire au cours de la phase de mise en œuvre intégrale.

Le COSTA RICA a mis l'accent sur l'importance d'une action précoce et, avec le BRÉSIL, a insisté sur les activités de démonstration, les réseaux régionaux et les partenariats sud-sud. Le BRÉSIL a déclaré que le financement devrait être basé principalement sur les fonds publics afin d'en assurer la prévisibilité, et combiné avec la vente aux enchères des unités de quantité attribuée (UQA) pour atteindre le niveau de financement nécessaire. Il a également appelé à un fonds relevant de la Convention pour fournir le financement nécessaire à la démonstration et à la mise en œuvre.

Le SURINAME a proposé de diriger les financements vers des projets locaux et a noté que le financement pourrait inclure des approches liées au marché. Le JAPON a déclaré

que le financement public doit soutenir le développement de stratégies nationales et des plans d'action, ainsi que les projets de démonstration.

L'ARABIE SAOUDITE a mis en garde contre l'utilisation des mécanismes du marché, l'imposition des impôts et taxes, ainsi que le traitement rapide de certaines questions au titre du PAB. La TANZANIE a insisté sur la participation des communautés locales dans la REDD.

Les parties ont également abordé le renforcement des capacités, sur la base des questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/redd_and_cb.pdf).

Le représentant des ETATS-UNIS, avec l'UE et l'Australie, a déclaré que le renforcement des capacités devrait être intégré dans les chapitres pertinents. Il a noté qu'un nouveau mécanisme de renforcement des capacités n'est pas nécessaire. L'UE a déclaré que le renforcement des capacités devrait tenir compte des différents besoins des pays en développement et a encouragé les approches sud-sud et triangulaires. L'Australie s'est félicitée des discussions sur les dispositions institutionnelles en matière de renforcement des capacités.

Le représentant de l'AOSIS a mis en garde contre le chevauchement des institutions. Il a déclaré que la technologie et les mécanismes d'adaptation devraient intégrer le renforcement des capacités, mais que les options pour un mécanisme de renforcement des capacités devraient rester ouvertes.

Le Japon a souligné l'importance du renforcement des capacités et a mis en garde contre la prolifération des organismes relevant de la Convention. La Turquie a souligné que les organisations internationales et régionales, ainsi que des ONG, peuvent aussi fournir un appui.

Le représentant de la TANZANIE, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité du renforcement des capacités pour un éventail de questions, y compris les MAAN, le MRV et REDD-plus. Il a souligné que les institutions existantes ne sont pas adéquates, et a parlé de la nécessité d'un groupe technique ou d'un groupe d'experts. Il a aussi appelé au suivi des progrès et à l'utilisation d'indicateurs de performance. Le Burkina Faso, au nom du GROUPE AFRICAINE, a souligné la nécessité du renforcement des capacités aux niveaux régional et national. Il a noté que les dispositions institutionnelles actuelles ne sont pas suffisantes et a appelé à un soutien technique pour identifier les besoins de renforcement des capacités. Il a expliqué que les institutions thématiques permettraient de mobiliser l'appui du Groupe sur le renforcement des capacités. Le Cambodge a souligné la nécessité de mettre en place un mécanisme efficace de transfert de connaissances sur l'adaptation et l'atténuation.

Mesures d'atténuation par les pays en développement et MRV associé: Au cours du groupe de contact de l'après-midi, les discussions ont porté sur les mesures d'atténuation prises par les pays en développement et sur le dispositif de MRV associé, sur la base de nouvelles questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/mitigation_actions_by_developing_countries_and_associated_mrv.pdf).

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a appelé à un soutien pour la planification et l'élaboration des MAAN, soutien qui devra être fourni dans le même système de soutien que pour les mesures d'atténuation. Il a déclaré que le soutien devra refléter la nature de la planification et l'élaboration d'activités habilitantes, et être fondé sur la totalité des coûts convenus. Il a souligné que la planification et l'élaboration des activités de MAAN ne sont pas des activités obligatoires.

L'INDE a appuyé l'enregistrement des MAAN qui ont besoin d'un appui international dans un registre, et a souligné que les mesures d'atténuation volontaires devraient faire l'objet de MRV national, et que toutes les directives du MRV, qu'elles visent les MAAN soutenues ou non, devraient être soumises à la CdP par l'intermédiaire du SBI.

Le représentant des ETATS-UNIS a soutenu la négociation des lignes directrices sur les rapports au titre de l'AWG-LCA et, avec l'Australie, a réitéré la nécessité de parvenir à un accord sur un système opérationnel cette année. Il a proposé la soumission des communications nationales des pays non visés à l'annexe I tous les six ans, avec des mises à jour tous les deux ans, et a appuyé l'utilisation des lignes directrices du GIEC de 2006. Il a également déclaré que les pays en développement devraient mener le MRV des mesures nationales, conformément aux règles et normes internationales, ainsi que la consultation et l'analyse internationales (CAI), en même temps que le MRV international pour les mesures soutenues. L'Australie a déclaré que le registre des mesures pour lesquelles un soutien financier est requis, tel que spécifié en vertu de l'Accord de Copenhague, devrait devenir opérationnel. Le Japon a appelé à la rationalisation des communications biennales avec des informations sur les mesures d'atténuation pertinentes et des communications nationales périodiques complètes, ainsi que

des analyses d'experts. La NOUVELLE ZELANDE a décrit les exigences en vigueur pour les rapports et l'examen comme une bonne base de MRV pour tous les pays et a noté la nécessité de renforcer les lignes directrices sur les rapports des pays non visés à l'annexe I, y compris un examen à travers un processus non conflictuel.

La Chine a décrit le SBI, et non pas l'AWG-LCA, comme l'organe approprié pour l'examen des lignes directrices sur les rapports, et a déclaré que la conduite d'activités de planification ne doit pas être une condition préalable à l'obtention d'un soutien financier pour les MAAN. Le Pakistan a indiqué que les mesures d'atténuation sans soutien financier sont distinctes des MAAN et que des efforts pourraient être déployés pour renforcer les directives sur les rapports.

L'UE a déclaré que stratégies de développement à faible intensité de carbone ne constituent pas une condition préalable à l'obtention du soutien financier et que le registre des MAAN aiderait à appairer les mesures avec le soutien, et couvrirait également la planification et l'élaboration. Elle a appelé à une évaluation technique des informations fournies par les parties, qui s'appuie sur le système d'équipe d'examen des experts, et intervient avant la consultation internationale.

Le représentant des ILES MARSHALL a appuyé l'examen par l'AWG-LCA, des questions de politiques importantes relatives à la fréquence et aux directives sur les rapports. L'Indonésie a déclaré que les pays non visés à l'annexe I devraient transmettre les informations sur les MAAN soutenues par le biais de leurs communications nationales, et que le SBI devrait définir les lignes directrices pour la CAI. L'Égypte a déclaré que le soutien devrait viser non seulement la planification et l'élaboration des MAAN, mais aussi la mise en œuvre, et a souligné que la révision des directives en matière de rapports ne doit pas conduire à l'unification des lignes directrices pour les pays de l'annexe I et pour ceux non visés à l'annexe I. Il a souligné que la CAI doit être volontaire et que les communications nationales des pays non visés à l'annexe I ne doivent pas être soumises systématiquement à la CAI.

La République de Corée a soutenu la révision des lignes directrices sur les rapports des pays non visés à l'annexe I, et a expliqué que la CAI doit être conçue pour faciliter l'action d'atténuation. La Turquie a déclaré que la composante MRV devrait fournir un bon inventaire de GES et des activités sélectionnées; appelé à des rapports biennaux des pays non visés à l'annexe I, et a déclaré que l'AWG-LCA devrait donner des orientations politiques sur la révision des directives concernant les rapports, y compris des informations sur les plans de développement à faible intensité de carbone et les inventaires nationaux.

A propos de la CAI, l'Afrique du Sud a déclaré que la composante analyse inclurait l'examen du point de savoir si les activités de rapport ont été prises en compte et si le financement a été reçu. Il a précisé que l'analyse examinerait les déviations des procédures habituelles, ou une matrice de l'intensité du carbone ou toute autre matrice choisie par les pays en développement. Il a soutenu que les consultations devraient être fondées sur les informations et analyses fournies par les pays en développement à travers les communications nationales et l'inventaire. L'Afrique du Sud a déclaré que les lignes directrices de la CAI doivent respecter la souveraineté nationale et que les consultations doivent être menées dans un cadre multilatéral.

La Norvège a appelé à la soumission biennale des communications nationales et des inventaires, complétée par des communications nationales plus détaillées à des intervalles plus longs. Elle a appelé à des rapports basés sur les lignes directrices du GIEC de 2006 et a décrit l'analyse par des experts externes comme une bonne occasion d'apprentissage. La représentante des Philippines a insisté sur la mise en œuvre effective de l'article 4.1 (c) de la Convention (promotion et la coopération dans le développement et le transfert de technologies, pratiques et processus), soutenue par des moyens suffisants en vertu de l'article 4.3 de la Convention (mise à disposition de ressources financières nouvelles et supplémentaires). Elle a plaidé pour à un accès égal à un soutien financier suffisant de tous les pays en développement et a souligné la nécessité de mécanismes de financement pour la Convention.

Le Mexique a appuyé la révision des lignes directrices pour les communications nationales et les rapports des pays non visés à l'annexe I sur toutes les actions d'atténuation des pays en développement. Le Chili a souligné avoir fait rapport sur le soutien financier et technique reçu, en plus de la mise en œuvre des MAAN.

L'Arabie Saoudite a souligné l'importance du soutien pour les MAAN habilitantes et s'est opposée au changement de la fréquence des rapports ou révision des lignes directrices sur les rapports. Il a souligné que l'examen devrait être mené au niveau national. La Bolivie a souligné que les réductions d'émissions résultant des MAAN ne doivent pas

être utilisées pour compenser les réductions d'émissions des pays développés et a noté que des lignes directrices pour les communications nationales devraient être abordées dans le cadre du SBSTA. Il a indiqué que la mise en œuvre des MAAN sera reliée au renforcement des capacités financières et de transfert de technologie des pays développés. La JAMAÏQUE a souligné que les actions devraient être volontaires et qu'un logiciel d'orientation pourrait être développé pour aider les parties. SINGAPOUR a déclaré qu'un système de CAI devrait être technique et non politique ou politisé; impulsé par la partie; basé sur une expertise technique, y compris celle des parties concernées et sur les objectifs fixés par le pays en développement concerné; et mené dans un esprit de respect mutuel.

Mukahana-Sangarwe, la présidente, a rappelé la suggestion par certaines parties de demander au secrétariat de préparer une compilation des engagements d'atténuation des pays développés et des MAAN entreprises à ce jour par les pays en développement, et a proposé d'élaborer des conclusions contenant cette demande au secrétariat. Elle a également informé les parties qu'elle préparera un document non officiel sur la base des travaux de cette session, contenant son point de vue sur les progrès qui ont été accomplis. Elle a indiqué que le document sera publié comme document officiel pour examen à la session d'août.

RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Dans l'après-midi, le groupe de contact de l'AWG-KP sur les chiffres s'est réuni pour examiner les efforts et les réalisations à ce jour, le report des UQA et un document technique sur la traduction de promesses en objectifs chiffrés de limitation et des réductions des émissions (QERLO).

Concernant le report des UQA, l'AFRIQUE DU SUD a souligné plusieurs options: permettre le report de x% d'UQA; adopter des objectifs de réduction d'émissions plus stricts pour absorber l'excédent, et placer les UQA dans une réserve stratégique. Les ETATS FEDERES DE MICRONESIE ont également présenté un certain nombre d'options, y compris: ne pas permettre le report; plafonner le report; restreindre le recours au report; taxer le report ou l'acquisition des UQA; accepter de ne pas acheter les UQA excédentaires; l'adopter des objectifs de réduction d'émissions plus stricts; et limiter l'utilisation de UQA acquises.

La NOUVELLE ZELANDE a demandé de restreindre l'utilisation des UQA excédentaires à un usage domestique et a souligné l'importance du maintien des incitations pour le dépassement des objectifs. La CHINE a relevé peu d'avantages résultant du report des UQA excédentaires. Le BRÉSIL et l'INDE ont appuyé le plafonnement du report des UQA.

La NORVEGE a déclaré qu'en principe, des objectifs plus ambitieux constituent la meilleure façon de régler le problème des UQA excédentaires. La NORVEGE, l'ISLANDE, la NOUVELLE ZELANDE, la SUISSE, l'OUGANDA et la FEDERATION DE RUSSIE ont convenu d'organiser un atelier pour explorer les options qui seraient utiles.

Le secrétariat a ensuite présenté deux nouveaux tableaux traduisant les engagements actuels de réductions des émissions en QERLO, le premier pour une période d'engagement de huit ans et le second pour une période d'engagement de cinq ans.

QUESTIONS DIVERSES (AWG-KP): Lors de consultations informelles sur les mécanismes de flexibilité, les parties ont discuté du point de savoir s'il faudrait exiger utilisation des réductions d'émissions certifiées (REC) résultant des projets basés dans certains pays d'accueil, et certaines parties ont souligné la nécessité d'un traitement préférentiel pour les pays et les régions confrontés à l'absence de capacités financières et techniques pour accéder au MDP.

Parties ont également examiné: la complémentarité; les nouveaux mécanismes fondés sur le marché; le renforcement de la part des fonds, y compris en l'étendant à d'autres mécanismes et en augmentant le montant déduit; et l'inclusion de la capture et stockage du carbone au titre du MDP. Les consultations informelles se poursuivront.

COMMUNICATIONS NATIONALES DE L'ANNEXE I ET DONNÉES D'INVENTAIRE DE GES(SBI): Au cours du groupe de contact, les parties ont examiné l'exonération sur la base d'un examen approfondi des parties de l'annexe I dont les émissions sont inférieures à 50 millions de tonnes d'équivalent dioxyde de carbone. La CHINE, avec le BRÉSIL, a suggéré l'exonération uniquement pour les pays en transition économique, tandis que l'UE a mis en garde contre la «discrimination envers nos États membres». Après des discussions, les parties ont convenu d'appliquer l'examen approfondi à toutes les parties à l'annexe I, sans exception. Les consultations informelles se poursuivront.

MECANISME DE FINANCEMENT (SBI): Au cours des consultations informelles du matin, les parties ont examiné le projet de conclusions du SBI sur le quatrième examen du mécanisme financier. Les questions débattues ont porté sur

la nécessité de conclure le quatrième avant Cancun et sur la manière de référencer l'étude nationale de l'économie, de l'environnement et du développement (NEEDS) sur l'évaluation des besoins de financement des parties non visées à l'annexe I. Les parties sont convenues d'un texte stipulant que la SBI 33 décide de «conclure» son examen des questions relevant de ce point de l'ordre.

Pour ce qui est de demander au Secrétariat de compiler et de synthétiser les informations contenues dans les rapports des 11 parties ayant participé au projet de NEEDS, des vues divergentes ont été exprimées sur la compilation et la synthèse des informations provenant d'autres organisations internationales, et les parties ont finalement accepté d'abandonner la référence aux organisations internationales. Les Parties ont également convenu de supprimer le texte exprimant une préoccupation face au retard des rapports occasionné par le FEM, et ont décidé plutôt de demander au FEM de soumettre son rapport annuel à la CdP, «dès que possible».

EXAMEN DU FONDS POUR L'ADAPTATION (SBI): Au cours du groupe de contact sur l'examen du Fonds pour l'Adaptation, les parties ont convenu de recommander à la CdP / RdP d'envisager l'examen de toutes les questions relatives au Fonds pour l'Adaptation à la CdP / RdP 7, et que la CdP / RdP 6 prenne des mesures pour faciliter ce processus. Les parties ont convenu également d'indiquer qu'elles ont «examiné, mais n'ont pas pu comprendre entièrement, les questions supplémentaires proposées par elles pour inclusion dans le mandat». Des divergences de vue persistent, notamment sur le point de savoir si les modalités de travail du conseil d'administration du Fonds pour l'Adaptation devraient être incluses dans l'analyse.

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES NON VISEES A L'ANNEXE I: Au cours du groupe de contact sur les communications nationales des parties non visées à l'annexe I, les discussions ont porté sur le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des pays non visés à l'annexe I (GCE). Des divergences de vue persistent sur la question de savoir si: toutes ou seules les parties visées à l'annexe II devraient être encouragées à fournir des ressources financières au GCE; le GCE devra être sensible à, ou prendre en considération, les besoins actuels ou futurs des pays non visés à l'annexe I et les décisions de la CdP; et donner la priorité à un ou plusieurs des mandats confiés au GCE dans l'annexe à la décision 5/CP.15 (travaux du GCE). Les consultations informelles se sont poursuivies dans la soirée.

DANS LE CORRIDORS

Sur ce que certains ont décrit comme «une journée relativement calme» à Bonn, de nombreux groupes informels relevant du SBI et du SBSTA ont travaillé avec diligence, dans le but d'être prêts pour les plénières de clôture prévues pour le mercredi après-midi. En plus de répondre aux questions de la présidente dans la salle des séances plénières, l'AWG-LCA a réuni les groupes dérivés sur les questions telles que les marchés. L'AWG-KP a poursuivi l'examen des chiffres et des questions diverses. Certains parmi ceux qui sortaient des consultations informelles sur les mécanismes de flexibilité ont exprimé leur frustration face à l'absence de progrès: «Nous avons tout simplement sauté d'une question à l'autre, tourné autour et procédé à la suivante, sans aucune perspective de consensus sur la plupart des points» Cependant, beaucoup ont fait savoir qu'ils attendaient impatiemment la fête des «amis des marchés du carbone» prévue plus tard dans la nuit de mardi.

Selon de nombreuses parties, l'événement le plus intéressant de la journée a été la réunion d'information officielle du Groupe consultatif de haut niveau du Secrétaire général des Nations Unies sur le financement de la lutte contre les changements climatiques (FCC) tenue pendant la pause déjeuner. La salle était remplie à pleine capacité, et certains participants étaient assis dans les allées et sur le plancher. Le FCC a rapporté que les groupes de travail sur le financement public et privé ont entamé la préparation d'un rapport sur les sources potentielles de financement, et envisagent le présenter "on l'espère, avant la CdP16." En réponse aux observations provenant de la salle, les présentateurs ont à plusieurs reprises, souligné que le FCC est un «organe consultatif, pas un organe de négociation, et ne traite donc pas des questions politiques.». Certaines parties et certains observateurs ont exprimé des inquiétudes à propos de la relation entre le FCC et l'Accord de Copenhague, et ont demandé instamment que les travaux soient menés au titre de la CCNUCC. D'autres ont salué le travail du FCC et ont posé des questions sur, notamment l'additionnalité et les impacts environnementaux des différentes sources de financement. Un passionné de la finance a déploré "l'ironie de la situation voulant que le financement de climat soit examiné au plus haut niveau politique, alors que les parties ne peuvent toujours pas s'entendre sur la question apparemment simple de savoir comment examiner le Fonds pour l'Adaptation."



The "Your Meeting" Bulletin (YMB) is a reporting service from IISD that expands the services provided by the ENB to other meetings, such as conferences, workshops, symposia or regional meetings that would not be covered by the Bulletin. These initiatives are growing in scope and number and are providing increasingly important inputs into the policy-making process, and the outcomes of these important initiatives should be highlighted and made widely available to all interested parties. YMB provides a timely, professional, high-quality reporting service for these meetings and disseminates the information extensively via the Internet to our more than 75,000 subscribers. If you are interested in coverage of your meetings by YMB, please contact our YMB Managers, **Leonie Gordon** (leonie@iisd.org) or **Robynne Boyd** (robynne@iisd.org).



YMB Clients

Some of our most important clients that have supported YMB are: UNEP, UNDP, FAO, UNISDR, CMS, UNIDO, the Norwegian Ministry of Foreign Affairs, the Austrian Ministry of Foreign Affairs, GEF, the International Hydropower Association, PEMSEA, WMO, UNECE, and the 5th World Water Forum Secretariat



Recent Meetings covered by YMB

- ▶ **Forest Day 3**, 13 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **Agriculture and Rural Development Day 2009**, 12 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **Development and Climate Days at COP 15**, 11-14 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **Copenhagen Business Day**, 11 December 2009, Copenhagen, Denmark
- ▶ **East Asian Seas (EAS) Congress 2009**, 23-27 November 2009, Manila, Philippines
- ▶ **Country-led Initiative by the People's Republic of China in Support of the UN Forum on Forests: Forests for People: The Role of National Forest Programmes and the Non-Legally Binding Instrument on All Types of Forests**, 17-20 November 2009, Guilin, China
- ▶ **World Summit on Food Security**, 16-18 November 2009, UN Food and Agriculture Organization (FAO) Headquarters, Rome, Italy
- ▶ **XIII World Forestry Congress (WFC 2009) and Pre-Congress Workshop on Regional Forest Cooperation**, 17-23 October 2009, Buenos Aires, Argentina
- ▶ **Special Information Seminar - "Policies and Arrangements for Access and Benefit-sharing for Genetic Resources for Food and Agriculture"**, 17 October 2009, FAO Headquarters, Rome, Italy
- ▶ **Global Renewable Energy Forum - "Scaling up Renewable Energy"**, 7-9 October 2009, León, Mexico
- ▶ **Second Ad Hoc Intergovernmental and Multi-stakeholder Meeting on an Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services (IPBES-II)**, 5-9 October 2009, UN Environment Programme (UNEP) Headquarters, Nairobi, Kenya
- ▶ **Seventieth session of the UN Economic Commission for Europe Committee on Housing and Land Management**, 23-25 September 2009, Geneva, Switzerland
- ▶ **International Conference on Green Industry in Asia: "Managing the transition to resource-efficient and low-carbon industries"**, 9-11 September 2009, Manila, Philippines
- ▶ **Expert Panel on Ocean Acidification**, 3 September 2009, UN Headquarters, New York, US
- ▶ **World Climate Conference-3**, 31 August - 4 September 2009, Geneva, Switzerland
- ▶ **International Hydropower Association (IHA) World Congress 2009**, 23-26 June 2009, Reykjavik, Iceland
- ▶ **International Energy Conference 2009**, 22-24 June 2009, Vienna, Austria
- ▶ **Second Session of the Global Platform for Disaster Risk Reduction**, 15-19 June 2009, Geneva, Switzerland
- ▶ **High-level Conference on Carbon Capture and Storage**, 27-28 May 2009, Bergen, Norway
- ▶ **World Ocean Conference**, 11-15 May 2009, Manado, Indonesia
- ▶ **Dialogue on Climate Change Adaptation for Land and Water Management**, 16-17 April 2009, Nairobi, Kenya
- ▶ **International Policy Dialogue on Financing the Climate Agenda: The Development Perspective**, 19-20 March 2009, Berlin, Germany
- ▶ **5th World Water Forum**, 16-22 March 2009, Istanbul, Turkey
- ▶ **Third International Workshop on Community-Based Adaptation to Climate Change**, 18-24 February 2009, Dhaka, Bangladesh
- ▶ **Meeting of the Pew Commission on Whale Conservation in the 21st Century**, 9-10 February 2009, Lisbon, Portugal

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: MERCREDI 9 JUIN 2010

Dans l'après-midi, une session conjointe SBI / SBSTA s'est tenue pour faire des adieux à Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC. Dans la soirée, les plénières de clôture du SBI et du SBSTA ont eu lieu. Tout au long de la journée, des groupes de contact et des consultations informelles ont été organisées sur certaines questions parmi lesquelles le point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) au titre de l'AWG-LCA, et les réductions d'émissions de l'annexe I, dans le cadre de l'AWG-KP.

SESSION CONJOINTE SBI / SBSTA

Dans l'après-midi, une session conjointe SBI / SBSTA a été organisée pour dire adieu à Yvo de Boer, Secrétaire exécutif de la CCNUCC. Le Président du SBSTA, Mama Konaté, a adressé ses sincères remerciements professionnels et personnels au Secrétaire exécutif de la CCNUCC, de Boer pour son travail.

Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, de Boer, a remercié les négociateurs, les ONG, les OIG, le milieu des affaires et ses collègues du Secrétariat pour leur bon travail au cours des quatre à quatorze années. Il a souligné que « nous n'avons pas une autre période de quatorze ans » pour montrer que les progrès réalisés par la CCNUCC peuvent produire des résultats positifs, expliquant par une comparaison avec le football que « nous avons reçu un carton jaune à Copenhague et que la main de l'arbitre glissera vers le rouge si nous n'offrons aucun résultat à Cancun et au-delà. Il a noté que, pour beaucoup, la voie à suivre serait une entente juridiquement contraignante, expliquant que « ces mots signifient des choses différentes pour différentes personnes » et que cela est bon, « dans la mesure où cela permet de définir le concept en de termes plus larges ». Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, de Boer, a souligné que « nous ne pouvons pas nous permettre de retarder plus longtemps les mesures beaucoup plus strictes », car le monde de 2 °C serait en danger, et la porte du monde de 1,5 °C est en train de se fermer rapidement. Il a appelé à l'examen des « questions politiques essentielles » et à la séparation des questions politiques et des questions techniques, et a souligné l'importance des négociations techniques avec des mandats clairs.

Le G-77/Chine, l'UE, l'AOSIS, le GROUPE AFRICAÏN, les PMA, le GROUPE POUR L'INTÉGRITÉ ENVIRONNEMENTALE, le GROUPE DE COORDINATION et Robert Owen-Jones, président du SBI, ont ensuite remercié le Secrétaire exécutif de la CCNUCC de Boer, pour son leadership.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.6). Le SURINAME, au nom de l'AOSIS, a salué les progrès accomplis dans le PTN, et noté l'importance de traduire une sensibilisation et un soutien accrus en action concrète sur le terrain. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, s'est félicitée de la révision du PTN en vue d'établir une vision commune sur la poursuite et le renforcement du programme.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.3).

REDD: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.2).

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTEMATIQUE: Konaté, président du SBSTA, a présenté un rapport sur le dialogue sur la recherche concernant les développements scientifiques pertinents à la Convention, tenu le 3 Juin 2010. Le co-animateur Lesollea a fait rapport sur les consultations informelles et a souligné une proposition pour un atelier à la SBSTA 34. Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.8).

QUESTIONS DE METHODOLOGIE (CONVENTION): Émissions de l'aviation internationale et du transport maritime: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.9).

Révision des directives de la CCNUCC sur les inventaires annuels de l'annexe I: Le co-président Elhassan a fait rapport sur les consultations qui ont abouti, entre autres, à un accord sur l'utilisation des lignes directrices révisées pour les rapports à compter de 2015 et à une demande au GIEC de fournir une analyse plus approfondie sur les produits ligneux récoltés, les zones humides et les émissions provenant des sols. Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.12).

L'Australie a mis l'accent sur le renforcement des capacités pour la REDD-plus et déploré les progrès limités, soulignant que dans de nombreux cas des résultats ont été obtenus uniquement sur les questions de procédure, alors que l'on a besoin des conclusions sur les questions de fond.

QUESTIONS DE METHODOLOGIE (PROTOCOLE): HCFC-22/HFC-23: Le facilitateur Adjuwon a fait rapport sur les consultations informelles. Il a indiqué que les parties ont exprimé la nécessité d'approfondir l'interprétation de cette question et a demandé au Secrétariat de préparer un document technique qui comprend les nouveaux développements dans d'autres processus intergouvernementaux.

Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.5).

Séquestration et stockage du carbone (SSC): Le facilitateur Barata a fait rapport sur les consultations informelles. Il a noté qu'en dépit des divergences de vues sur de nombreuses questions, les parties ont convenu de consigner les points de vue présentés avant et pendant la réunion, et de poursuivre les négociations à la SBSTA 33. Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.11).

Le KOWEÏT et le QATAR ont souligné l'importance de l'intégration de la SSC dans le cadre du MDP.

Niveaux de référence normalisés dans le cadre du MDP: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.10).

Notant la charge d'établir les niveaux de référence sur une base de projet par projet, le JAPON a indiqué que les niveaux de référence normalisés pourraient améliorer la facilité d'utilisation et la répartition régionale du MDP, mais a souligné l'importance de garantir l'intégrité environnementale. L'UE a déclaré que les niveaux de référence normalisés permettraient de réduire les coûts des transactions, d'améliorer la répartition et de renforcer la sécurité dans le cadre du MDP.

Les forêts en épousément: Le facilitateur Sanhuesa a rapporté qu'aucun consensus n'a été réalisé sur l'inclusion des forêts en épousément dans le MDP. La question sera reprise à la SBSTA 33.

Des indicateurs communs pour calculer l'équivalence de CO₂ des GES: Le facilitateur Gytarsky a fait rapport sur les consultations informelles, et a souligné que les parties n'ont pas pu parvenir à une entente sur des conclusions. L'examen de la question se poursuivra à la SBSTA 33.

ARTICLE 2.3 DU PROTOCOLE (effets défavorables des politiques et mesures): Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.13).

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PERTINENTES: Le SBSTA a adopté les conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.4).

ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DES MESURES D'ATTENUATION DES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La Barbade, au nom de l'AOSIS, a déclaré qu'elle ne peut pas accepter les conclusions du SBSTA proposées sous cette question. Soutenu e par le LESOTHO, au nom des PMA, l'ESPAGNE, au nom de l'UE, le PANAMA, AFRIQUE DU SUD, l'Australie, la Colombie, le Malawi, les Philippines et la Norvège, l'AOSIS a proposé de demander au Secrétaire de préparer un document technique sur les options pour limiter augmentation de la température mondiale moyenne à moins de 1,5 ° C et 2 ° C. Cette proposition a été contrée par l'ARABIE SAOUDITE et le Koweït; L'ARABIE SAOUDITE suggérant que le document technique examine, entre autres: l'analyse des gages; les retombées, et les mesures de riposte.

La plénière a ensuite été suspendue pour les consultations officieuses. À la reprise, l'ARABIE SAOUDITE, appuyée par le VENEZUELA, le Koweït et le Qatar, a déclaré qu'ils ne pouvaient pas accepter le compromis proposé, qui aurait inclus une référence aux retombées. L'ARABIE SAOUDITE a remis en doute la capacité du Secrétaire pour entreprendre cette tâche. La BARBADE a souligné le soutien des PEID, de l'Afrique, des PMA et des pays d'Amérique latine et des Caraïbes pour le document technique. La BOLIVIE, appuyée par le NICARAGUA, a également appelé à une analyse de la cible de 1 ° C.

Les ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, appuyés par le GUATEMALA, se sont opposés à la proposition du président du SBSTA, Konaté, de fermer l'ordre du jour. L'AFRIQUE DU SUD et d'autres ont soutenu la poursuite du débat au sein des consultations officieuses. La plénière du SBSTA a été suspendue à nouveau pour des consultations informelles.

À la reprise de la séance plénière, le président du SBSTA, Konaté, a invité les parties à adopter la conclusion, telle que proposée initialement. Sur une motion d'ordre, la FEDERATION DE RUSSIE, appuyée par le GUATEMALA et GRENADE, a demandé la suspension du SBSTA. GRENADE a souligné que le texte proposé avait été "approuvé par la partie qui maintenant s'oppose." Il a déclaré qu'il s'agit d'une question de «cible mouvante», soulignant que "nous ne pouvons pas donner l'exemple que les parties peuvent faire dérailler le processus en faisant fi de la bonne foi et de l'intégrité."

À 22h06, Konaté, le président du SBSTA, a suspendu la séance plénière de clôture du SBSTA jusqu'à jeudi.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU SBI

L'ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.5).

QUESTIONS RELATIVES AUX ARTICLES 4.8 ET 4.9 DE LA CONVENTION: Mise en œuvre de la décision 1/CP.10 (Programme de travail de Buenos Aires): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.7).

PMA: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.2/ Rev.1). Le LESOTHO, au nom des PMA, a appelé les parties à l'annexe II à accroître leurs contributions au Fonds pour les PMA (FPMA), soulignant que ce Fonds devrait soutenir d'autres éléments du programme de travail des PMA, en plus de la préparation et de la mise en œuvre des PANA. Il s'est dit déçu par l'absence de référence à cette question dans les conclusions. Le BENGLEDESH, au nom du G-77/Chine, a exhorté les parties à soutenir la mise en œuvre des PANA.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (CONVENTION): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.11).

RENFORCEMENT DES CAPACITES (PROTOCOLE): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.12).

EXAMEN DU FONDS POUR L'ADAPTATION: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.13).

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a fait observer qu'elle attend avec intérêt le premier examen, soulignant qu'il était important pour la CdP / RdP 6, d'examiner les dispositions temporaires concernant les fonds en fiducie et que les projets en cours ne devraient pas être affectés par l'examen.

AMENDEMENT AU PROTOCOLE CONCERNANT LA CONFORMITÉ: Les parties ont convenu de poursuivre l'examen de la question à la SBI 33.

PROPOSITION DU KAZAKHSTAN À INCLURE DANS L'ANNEXE B: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.6).

QUESTIONS ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-11: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.8).

Application de l'Accord de Siège: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.10).

Privilèges et immunités: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.9).

Méthode de recouvrement des droits d'utilisation du relevé international des Transactions (ITL): Le SBI a adopté les conclusions et un projet de décision de la CdP / RdP (FCCC/SBI/2010/L.4 et Add.1).

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PAYS NON VISÉS À L'ANNEXE I: Groupe consultatif d'experts des communications nationales des pays non visés à l'annexe I (CGE): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.18).

Poursuite de l'application l'article 12.5 de la Convention (fréquence des communications nationales): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L. 20).

Le BRÉSIL, au nom du G-77/Chine, a souligné que tout examen de la poursuite de la mise en œuvre de l'article 12.5 de la Convention doit tenir compte des responsabilités communes mais différenciées et que les exigences relatives aux communications nationales ne doivent pas être plus onéreuses pour les non-parties que pour les parties à l'annexe I. Il a souligné que le soutien technique doit être fourni d'une manière durable et que le meilleur moyen de progresser est d'inviter toutes les parties à soumettre leurs vues au SBI sur la poursuite de la mise en œuvre. Il a également noté que le débat sur cette question dans le cadre d'autres organismes ne devrait pas préjuger des discussions dans le cadre du SBI.

Soutien financier et technique: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.17). L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a reconnu la nécessité d'un financement approprié pour les communications nationales des pays non visés à l'annexe I, et a pris note avec satisfaction, de la cinquième reconstitution du FEM. L'ARABIE SAOUDITE a souligné de graves préoccupations quant à la répartition transparente des ressources du FEM.

MECANISME DE FINANCEMENT: Quatrième examen du mécanisme de financement: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.15). Le délégué des PHILIPPINES, au nom du G-77/Chine, a souligné que le quatrième examen devrait être un examen complet du mécanisme de financement et non pas seulement une analyse de l'entité opérationnelle.

Rapport du FEM: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.16). Le délégué des PHILIPPINES, au nom du G-77/Chine, a noté que le rapport final du FEM était toujours attendu, pour permettre un examen complet de ce point de l'ordre du jour, étroitement lié à la fourniture de ressources financières.

Évaluation du Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.19).

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE: Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.3).

RAPPORT ANNUEL DE COMPILATION ET DE COMPTABILISATION POUR LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE B DU PROTOCOLE: Le SBI n'a pas abouti à des conclusions sur cette question dont l'examen se poursuivra à la SBI 33.

La BOLIVIE a exprimé sa déception face à cette absence de conclusion. Elle a souligné l'«abus du mécanisme» par les pays développés, qu'ils sont en train de transférer la responsabilité de la réduction des émissions aux pays en développement et d'utiliser les mécanismes de flexibilité pour générer des profits sur leurs propres territoires. Exprimant sa déception, le

VENEZUELA a noté l'absence d'un message clair des pays développés appelant au respect des principes du Protocole de Kyoto.

COMMUNICATIONS NATIONALES DE L'ANNEXE I ET DONNÉES D'INVENTAIRE DE GES: Le SBI n'a pas abouti à des conclusions et l'examen de cette question se poursuivra à la SBI 33.

La BOLIVIE a exprimé la déception du fait que les pays développés souhaitent soumettre leurs prochaines communications nationales après une période de quatre ans, en dépit de la disponibilité des ressources pour le faire plus tôt. Elle a souligné «l'augmentation drastique» des émissions de la plupart des pays développés. La CHÎNE, au nom du G-77/Chine, a déploré que les pays non visés à l'annexe I soient «poussés» à augmenter la fréquence de leurs communications nationales, tandis que les pays visés à l'annexe I refusent d'appliquer la même exigence. Elle a demandé l'inclusion d'un nouveau sous-point de l'ordre du jour sur la «Poursuite de l'application de l'article 12.5 de la convention» et que sa déclaration soit consignée dans le rapport. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a exprimé sa déception face à l'absence d'un accord, a souligné l'importance du processus d'examen pour améliorer les communications nationales et demandé instamment que, en attendant la résolution de la question, les communications nationales continuent à être développées régulièrement, de manière appropriée et en temps voulu.

Article 3.14 du Protocole (effets et conséquences néfastes des mesures de riposte): Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.14).

DISPOSITIONS POUR LES REUNIONS

INTERGOUVERNEMENTALES: La PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE a déclaré que la session de haut niveau est une condition préalable pour parvenir à un résultat positif à Cancún. Soutenue par le GUATEMALA, elle a proposé de demander au Bureau de prendre des dispositions pour un segment de haut niveau et que le débat de haut niveau se tienne entre l'AWG-KP 14/AWG-LCA 12 en août et la CdP 16.

La COLOMBIE, le BRÉSIL, la BOLIVIE et d'autres se sont opposés à cette proposition.

L'UE a soutenu la proposition relative à l'organisation, mais s'est opposée à celle concernant le calendrier. La PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE a par la suite retiré sa proposition concernant le calendrier du débat de haut niveau. Plusieurs parties ont par la suite appuyé la proposition sur l'organisation d'une réunion de haut niveau. Le VENEZUELA a demandé des précisions concernant le raisonnement sous-jacent, et sur les incidences financières de la proposition. A l'issue d'une consultation informelle, les parties ont convenu d'indiquer que le SBI "invité en entre le Bureau et la nouvelle présidence à prendre des dispositions pour l'organisation du segment de haut niveau." Le SBI a adopté les conclusions (FCCC/SBI/2010/L.21), telles que modifiées oralement.

Le représentant des Amis de la Terre, au nom des ONG environnementales, a souligné la nécessité d'une pleine participation de la société civile, y compris aux consultations officielles. Il a exprimé ses préoccupations face aux propositions de limiter l'accès de la société civile aux lieux de négociations à Cancún, insistant pour que les «erreurs de Copenhague ne se répètent pas.»

DECLARATIONS DE CLOTURE: Les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/SBI/2010/L.1).

Le YEMEN, au nom du G-77/Chine, a souligné la nécessité d'un financement prévisible et la fourniture de la totalité des coûts convenus pour la préparation des communications nationales des parties non visées à l'annexe I. Il a déploré l'absence de résultats clairs sur l'examen du Fonds pour l'adaptation et a exprimé l'espoir que le quatrième examen du mécanisme financier ouvrira la voie au fonctionnement efficace du fonds.

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a déclaré que les émissions intérieures de l'UE en 2008 ont diminué de 11,3% par rapport aux niveaux de 1990 et s'est félicitée des progrès réalisés sur les éléments clés tels que l'adaptation, les finances, les communications nationales et l'article 6 de la Convention

L'Australie, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a souligné la nécessité de renforcer la fréquence et le contenu des communications nationales, et exprimé sa déception par l'absence de conclusion sur le quatrième examen du mécanisme financier.

Le LESOTHO, au nom des PMA, a appelé à davantage de contributions au Fonds pour les PMA et a encouragé le FEM à fournir un soutien pour d'autres éléments du programme de travail des PMA.

La REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a décrit les finances, le transfert de technologie et le renforcement des capacités, comme questions sur lesquelles «L'Afrique attend que le SBI prenne des mesures décisives»; il a appelé à l'adoption des termes de référence pour l'examen du Fonds pour l'adaptation, et les parties à respecter une décision antérieure sur la portée de l'examen.

Le délégué du MEXIQUE a réaffirmé l'engagement sans réserve de son pays à l'élaboration d'un processus transparent et inclusif pour la CdP 16.

Owen-Jones, président du SBI, a déclaré la SBI 32 close à 21h51.

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

Point 3 (AWG-LCA): Les mesures de riposte: Au cours du groupe de contact le matin, les discussions ont porté sur les conséquences économiques et sociales des mesures de riposte, sur la base des questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://maindb.unfccc.int/library/view_pdf.pl?url=http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/awg-lca_response_measures.pdf).

L'ARGENTINE, au nom du G-77/Chine, a demandé instamment aux pays développés d'éviter une discrimination commerciale liée au climat. Elle a appelé à un forum pour explorer les moyens de réduire au minimum les impacts des mesures de riposte. La SIERRA LEONE, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appuyé la création d'une instance relevant de la CdP.

Le GROUPE AFRICAÏN, avec Saint-Vincent-et-les Grenadines au nom de l'AOSIS, les ÉTATS-UNIS et l'UE, a souligné que les discussions sur les mesures de riposte doivent être distinctes de celles sur l'adaptation. Le GROUPE AFRICAÏN, avec l'AOSIS, a souligné que les effets vont au-delà des pays exportateurs des combustibles fossiles et touchent les PEID et les PMA. L'Australie a relevé la nécessité de se concentrer sur les pays les plus vulnérables. La BARBADE a déclaré qu'il faudrait donner la priorité aux besoins de l'Afrique, des PMA et des PEID dans la phase initiale. Elle a souligné la nécessité d'évaluer au préalable les conséquences positives et négatives des mesures de riposte, avant de décider d'une structure institutionnelle pour résoudre le problème.

L'ESPAGNE, au nom de l'UE, a encouragé les parties non visées à l'annexe I à faire rapport sur les impacts des mesures de riposte par le biais des communications nationales exhaustives ou sous forme d'information supplémentaire. Avec les ÉTATS-UNIS, l'Australie, la NOUVELLE ZÉLANDE et la SUISSE, elle s'est opposée à l'établissement de nouvelles institutions. Le délégué des ÉTATS-UNIS a noté que les parties ont proposé de renforcer d'autres voies pour traiter les mesures de riposte.

SINGAPOUR a appelé à un soutien financier et technologique par les pays de l'annexe II et a indiqué qu'une référence à l'article 3.5 de la Convention (système économique international ouvert) pourrait suffire pour tenir compte des préoccupations commerciales, à moins de parvenir à un consensus pour élaborer. Les ÉTATS-UNIS et le JAPON ont indiqué que l'article 3.5 de la Convention répond de manière adéquate aux préoccupations concernant les échanges commerciaux. La NOUVELLE ZÉLANDE a appelé au traitement des mesures commerciales dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce et suggéré le traitement des conséquences imprévues à travers les voies diplomatiques et de l'aide au développement.

Le JAPON a noté la nécessité d'approfondir l'interprétation des impacts des mesures de riposte sur toutes les parties, indiquant que les communications nationales peuvent constituer un canal approprié. La NOUVELLE ZÉLANDE a proposé d'utiliser les communications nationales pour faire rapport sur les effets des mesures de riposte et a suggéré que les parties concernées soumettent les problèmes lors de l'examen des communications nationales de l'annexe I dans le cadre du SBI. Elle a ajouté qu'une fois que ces procédés ont été utilisés, les parties peuvent alors envisager de les améliorer.

L'ARABIE SAOUDITE a souligné qu'il est impossible d'éviter les conséquences néfastes sur les pays en développement et que tous les pays en développement doivent s'y adapter. Il a souligné l'assurance et la gestion des risques financiers

pour le traitement des situations où les politiques et mesures entraînent des pertes importantes de revenus pour les pays en développement et a noté que ces vulnérabilités sont reconnues dans l'article 4.8 de la Convention (effets néfastes des changements climatiques et impacts des mesures de riposte). Il a parlé de la nécessité pour un nouveau forum d'aborder les mesures de riposte dans le cadre du SBI afin d'échanger des informations sur les choix politiques et donner des orientations politiques. Il a déclaré que le forum devrait avoir un programme de travail spécifique et faire rapport chaque année.

Notant que les pays développés ont galvaudé leur part de l'espace atmosphérique de 280%, la BOLIVIE a appelé à la reconnaissance de la dette climatique et à l'indemnisation des pertes économiques causées par les mesures de riposte. Elle a soutenu la création d'un forum permanent pour traiter des mesures de riposte et a appelé à une coopération entre ce forum et les communautés autochtones, afin de recevoir leur plein consentement préalable, en connaissance de cause.

Le BRESIL, avec l'EQUATEUR, a appelé au traitement des mesures de protectionnisme commercial, y compris l'interdiction unilatérale des mesures commerciales liées au climat, telles que les mesures fiscales tarifaires ou non tarifaires appliquées à la frontière. La TURQUIE a appuyé la création d'un nouveau forum, mais aussi l'amélioration des canaux existants, tels que les communications nationales.

L'EQUATEUR a souligné la nécessité d'une indemnisation équitable, d'une transition juste de la main-d'œuvre et d'un soutien pour la diversification économique, et de la création d'un forum permanent. L'ALGERIE a souligné les défis des pays qui dépendent d'une seule ressource et a appuyé l'inclusion des mesures de riposte dans les chapitres consacrés à l'adaptation et à l'atténuation. Le LIBAN a souligné la modélisation pour améliorer l'interprétation de tous les impacts des mesures de riposte, les avantages du transfert de technologie et des solutions gagnant-gagnant dans la diversification économique. Le MEXIQUE a mis l'accent sur le transfert de technologie, la formation et le renforcement des capacités pour entrer dans les voies de croissance à faible émission de carbone, ainsi que des recherches et des évaluations nouvelles. Il a souligné l'utilisation des communications nationales pour l'échange d'informations.

La SUISSE a souligné la nécessité de posséder davantage des connaissances scientifiques sur les causes et les effets, et a noté que les communications nationales pourraient être améliorées pour les rapports. Le GUATEMALA a déclaré que les communications nationales sont trop étroites et a suggéré l'utilisation des forums d'experts existants, tels que la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

RÉDUCTIONS DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Le co-président Lefevre a rendu compte des consultations bilatérales avec les parties sur l'ampleur des réductions des émissions globales et individuelles des parties à l'annexe I, l'année de référence, la durée et le nombre de périodes d'engagement. Il a parlé de l'absence de consensus sur ces questions. Concernant les nouvelles mesures, il a déclaré que certaines parties ont proposé: une analyse technique plus approfondie par le Secrétariat; la soumission de plus d'informations des parties à l'annexe I sur leurs attentes et leurs intentions concernant l'UTCATF et le report des UQA; des ateliers techniques en août, centrés par exemple, sur les chiffres et: des mécanismes de flexibilité; le report des UQA; et les règles de l'UTCATF.

Les parties ont ensuite examiné les tableaux présentés mardi par le Secrétariat, montrant la traduction des engagements en QERLO. La SUISSE a mis en garde contre une distribution trop large des tableaux. Avec de nombreuses parties, elle a suggéré d'exprimer les valeurs contenues dans les tableaux en mégatonnes au lieu de pourcentages. L'AFRIQUE DU SUD, la GAMBIE, au nom du GROUPE AFRICAIN, les ETATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, la NORVEGE et d'autres ont soutenu une distribution aussi large que possible des tableaux. La NORVEGE a ajouté qu'il convient de préciser que les chiffres sont illustratifs et provisoires, tandis que l'ISLANDE a fait une mise en garde contre le fait d'accorder trop d'importance aux chiffres. La FEDERATION DE RUSSIE a mis en doute l'utilité des tableaux, notant qu'il n'y a pas d'information sur la façon dont les calculs ont été effectués. Avec le JAPON, elle s'est opposée à une plus large diffusion des tableaux. La SUISSE, soulignant son soutien à une transparence totale, a proposé que

tous les matériels, y compris les présentations des parties, soient publiés par le Secrétariat dans un « espace réservé » de leur site web.

Le délégué des ETATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE a posé des questions sur les sources des données utilisées. La ZAMBIE a suggéré que les tableaux devraient montrer les parties qui dépassent ou qui ont dépassé leurs objectifs de la Première période d'engagement. La NOUVELLE ZELANDE a souligné que le respect des engagements va au-delà des émissions absolues, et comprend aussi l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité. Le JAPON et l'Australie ont soutenu l'idée de discuter des mesures prises par toutes les parties, et pas seulement les parties de l'annexe B. La BOLIVIE a fait une présentation indiquant: les promesses de réductions individuelles de l'annexe B; réductions globales de l'annexe B, et les réductions globales de l'annexe B en tenant compte des UQA excédentaires et des crédits l'UTCATF.

En réponse à diverses questions et observations, le Secrétariat a expliqué que les tableaux utilisent les données fournies dans le document FCCC/KP/AWG/2010/INF.1 (compilation des promesses et des hypothèses connexes) et la méthodologie contenue dans le document FCCC/TP/2010/2 (transformation des engagements en QERLO). En ce qui concerne la représentation des quantités en tonnes plutôt qu'en pourcentages, il a expliqué que cela impliquerait de faire des hypothèses concernant les règles pour la prochaine période d'engagement, comme par exemple, l'année de référence. Il a indiqué que cela pourrait se faire, en utilisant les règles applicables dans la première période d'engagement.

Les parties ont ensuite discuté des prochaines étapes. La plupart ont appuyé l'organisation d'ateliers techniques lors de la session d'août. L'UE et d'autres, contrés par le JAPON et la FEDERATION DE RUSSIE, ont appuyé la mise à jour des documents techniques afin de refléter les progrès accomplis.

DANS LES CORRIDORS

La journée du mercredi a commencé à l'hôtel Maritim avec la réunion de plusieurs groupes informels dans des salles secondaires bondées, alors que les parties tentaient de finaliser les travaux à temps pour les réunions plénières du soir du SBI et du SBSTA. Dans l'une des salles, l'on a entendu un négociateur chevronné en train de commenter: «Je serai tout simplement heureux si nous ne faisons pas marche-arrière, car ainsi, nous pouvons revenir sur la question à la SB 33». Une question qui va certainement être débattue à la SBI 33 à Cancun a trait aux communications nationales de l'annexe I, puisque les parties n'ont pas réussi à s'entendre sur la date de soumission et ont exprimé des interprétations différentes sur les propositions qui avaient été faites, poussant un observateur à déclarer dans un soupir: «Après tant de réunions formelles et informelles, il semble que les parties n'étaient même pas en train de se parler».

Dans l'après-midi, de nombreuses parties et plusieurs observateurs ont été vus sortant avec les yeux humides de la session plénière conjointe SBI / SBSTA, organisée pour dire adieu au Secrétaire exécutif sortant de la CCNUCC, Yvo de Boer. Se référant aux chaussures présentées à de Boer par le nouveau Secrétaire exécutif de la CCNUCC Figueres Christiana, un négociateur a convenu qu'elle «a vraiment de grosses chaussures à remplir, mais j'ai confiance en sa capacité à le faire».

Au cours de la plénière de clôture du SBSTA tenue tard dans la soirée, d'intenses plaidoiries ont été présentées pour un compromis dans ce que certains délégués ont décrit comme une impasse sur la proposition pour un document technique analysant la cible de 1,5 ° C, dans le cadre du point de l'ordre du jour sur les aspects scientifiques, technologiques et socio-économiques des mesures d'atténuation des effets des changements climatiques. Ceux qui sont habitués aux négociations s'attendaient à un conflit: «J'ai réservé une place aux premières loges pour assister aux feux d'artifice, mais je ne m'attendais pas du tout à une suspension du SBSTA», a déclaré un observateur. La diversité des intérêts des pays du G-77/Chine est bien connue, mais il est clair que certaines de ces priorités divergentes deviennent de plus en plus difficiles à coordonner», a commenté un autre participant. Certains spéculaient sur les raisons de cette forte opposition au document technique: «Si le SBSTA exige ce document technique, cela pourrait être considéré comme un signal au GIEC d'envisager de faibles émissions dans le Cinquième rapport d'évaluation, une perspective à laquelle certains pays sont opposés», a souligné un délégué.

FAITS MARQUANTS DES OS 32 ET DES GTS: JEUDI, 10 JUIN 2010

Dans la matinée, le SBSTA s'est réuni en séance plénière de clôture. Tout au long de la journée, des groupes de contact et des consultations informelles ont eu lieu sur des questions parmi lesquelles le point 3 (préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16) au titre de l'AWG-LCA, les réductions des émissions de l'annexe I, les questions juridiques et les questions diverses relevant de l'AWG-KP.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE DU SBSTA

SPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: Le SBSTA s'est de nouveau réuni en plénière dans la matinée pour examiner la proposition de demander au Secrétariat de préparer un document technique sur les options en vue de limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C et 2 °C.

Soulignant que la proposition pourrait être un "compromis intéressant" pour de nombreuses parties, le VENEZUELA a suggéré un libellé demandant «que le Secrétariat, sous sa responsabilité propre, prépare un document technique officiel. L'ARABIE SAOUDITE, avec OMAN, le KOWEÏT et le QATAR, se sont opposés à la proposition pour un document technique, préférant reporter la question aux sessions à venir. Le SBSTA a adopté les conclusions sans faire référence au document technique proposé (FCCC/SBSTA/2010/L.7).

Soulignant que le document technique aurait aidé les pays les plus vulnérables à se préparer aux conséquences inévitables des changements climatiques, la BARBADE a souligné qu'il est «ironique de constater que d'autres pays en développement sont en train de le bloquer», a demandé si «c'est cela la solidarité et la fraternité dont ils parlent avec tant d'éloquence», soulignant que «ceci n'est pas un jeu, l'existence même des communautés entières est en jeu».

L'AFRIQUE DU SUD, avec la COLOMBIE, la GRENADE au nom de l'AOSIS, l'Australie, l'ESPAGNE au nom de l'UE, la JAMAÏQUE, la BOLIVIE, le NIGERIA, le GUATEMALA et la PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE, ont déploré l'absence de résultat sur ce point et ont soutenu de nouvelles discussions à la SBSTA 33. L'AOSIS a exprimé son «incompréhension des objections» à la compilation d'études scientifiques revues par des pairs, mais a noté qu'une «opposition limitée» à la proposition «est prometteuse de consensus». La BOLIVIE a déploré l'absence d'une entente pour l'analyse de la cible de 1 °C.

DECLARATIONS DE CLÔTURE: Les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/SBSTA/2010/L.1).

Le YÉMEN, au nom du G-77/CHINE, a déclaré qu'il attendait avec intérêt l'examen des questions identifiées par le Groupe d'experts du transfert de technologie (GETT) dans le cadre de l'AWG-LCA et a insisté sur la mise en œuvre basée sur l'action du Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques (PTN). Le LESOTHO, au nom des PMA, a souligné l'importance du PTN, de la recherche et de l'observation systématique, et a appelé à une attention accrue au programme de travail des PMA. L'ESPAGNE, au nom de l'UE, s'est félicitée des progrès accomplis dans le PTN, le programme de travail du GETT et les niveaux de référence normalisés dans le cadre du MDP. L'AUSTRALIE, au nom du GROUPE DE COORDINATION, a noté les progrès réalisés sur la REDD et sur les directives de la CCNUCC pour les rapports.

Le KOWEÏT a souligné les efforts entrepris par son pays pour réduire les effets des changements climatiques et soutenir financièrement des projets dans d'autres pays en développement.

Le représentant de l'ICLEI-GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR LA DURABILITÉ a salué les progrès dans le PTN, soulignant le rôle des gouvernements locaux dans la lutte contre les changements climatiques. Le délégué de l'Organisation Femmes pour l'environnement et le développement, au nom des ONG traitant des femmes et de l'égalité entre les sexes, a souligné que la REDD ne devrait pas aggraver les conditions de vie des femmes et a plaidé pour, entre autres, l'égalité entre les sexes.

L'Institut mondial du charbon, au nom des BINGO, a exhorté les parties à inclure le captage et le stockage du carbone (CSC) dans le cadre du MDP et à établir des cadres réglementaires qui comportent des incitatifs à la technologie du CSC. La Confédération syndicale internationale, au nom des syndicats, a souligné la nécessité d'améliorer le PTN et exprimé ses préoccupations au sujet de l'absence de progrès sur les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques de l'atténuation.

Konaté, le président du SBSTA a déclaré la SBSTA 32 close à 13h10

GROUPES DE CONTACT ET CONSULTATIONS INFORMELLES

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE L'ANNEXE I (AWG-KP): Au cours de la réunion du groupe de contact le matin, les parties ont échangé des vues sur le projet de conclusions.

À propos de la voie à suivre, en particulier en ce qui concerne les travaux de l'AWG-LCA, l'ESPAGNE, au nom de l'UE, appuyée par la NORVEGE, la SUISSE et le JAPON, a plaidé pour un texte réaffirmant la nécessité d'une approche cohérente entre la Convention et le Protocole pour ce qui est des engagements pris par les parties à l'annexe I, comme convenu par l'AWG-KP 6 (FCCC/KP/2008/8). Mettant en garde contre « le butinage » à partir des autres documents, la CHINE a demandé instamment de se concentrer sur l'état actuel des négociations. La ZAMBIE a suggéré que des progrès ont été accomplis depuis Poznań et qu'ils devraient être reflétés dans les résultats de la présente session. Soulignant le principe de responsabilités communes mais différenciées ainsi que l'article 3.9 du Protocole (nouveaux engagements de l'annexe I), le BRÉSIL, au nom du G-77/CHINE, a souligné la nécessité de hiérarchiser les travaux de l'AWG-KP. Le JAPON, avec la FÉDÉRATION DE RUSSIE, a souligné que les deux GTS évoluent « la main dans la main ». L'UE a mis en garde contre une interprétation « étroite » de la Convention et a souligné la volonté des pays de l'annexe I de prendre les devants pour des réductions importantes des émissions.

Pour ce qui est de la mise à jour d'un document présentant une compilation des engagements (FCCC/KP/AWG/2010/INF.1), l'AFRIQUE DU SUD, appuyée par l'UE, la NORVÈGE, la BOLIVIE, les ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE et la GAMBIE, a proposé de tenir compte des informations examinées au cours de la présente session, en particulier les tableaux préparés par le Secrétariat, montrant la traduction des engagements en cours en objectifs chiffrés. S'opposant à cette proposition, le JAPON et la FEDERATION DE RUSSIE ont souligné les différents statuts de l'information contenue dans le document et les calculs mathématiques présentés par le Secrétariat. L'AUSTRALIE a indiqué que les tableaux sont « très hypothétiques et ne reflètent pas les vues des parties. » Charles, le co-président, a expliqué que les tableaux ont été présentés par le Secrétariat à des fins d'illustration et n'ont pas été soumis à un examen intensif de la part des parties. Il a suggéré de poursuivre le travail sur cette question à la prochaine session. Le BENGALADESH a proposé la mise à jour du document technique sur la transformation des engagements en objectifs chiffrés (FCCC/TP/2010/2) et, soutenu par l'UE, que les objectifs soient exprimés en gigatonnes.

Pour ce qui est d'inviter les parties à l'annexe I à fournir des informations sur leur utilisation envisagée de l'UTCATF et des mécanismes de flexibilité au cours de la prochaine période d'engagement, les PHILIPPINES ont demandé d'inclure également le texte sur la part des réductions au niveau national.

QUESTIONS JURIDIQUES (AWG-KP): La co-présidente Alban a invité les parties à examiner le projet de conclusions, en gardant à l'esprit la nécessité de fournir des orientations au Secrétariat sur la portée du document proposé, et a indiqué qu'une analyse juridique est nécessaire. Elle a expliqué que les conclusions sur les questions juridiques seront incluses dans la série des conclusions qui sera préparée par le président de l'AWG-KP.

L'AFRIQUE DU SUD, la CHINE et l'ESPAGNE, au nom de l'UE, ont souligné la nécessité de présenter des conclusions qui reflètent le contexte du travail du groupe de contact. L'AFRIQUE DU SUD a souligné que le contexte est celui d'éviter un décalage entre la première et la deuxième périodes d'engagement

LES ÉTATS FÉDÉRÉS DE MICRONÉSIE, soutenus par l'AFRIQUE DU SUD et la CHINE, mais contrés par le JAPON, ont souligné que le libellé « en vue d'éviter un décalage entre la première et la deuxième périodes d'engagement »; est trop faible, notant que dans la décision 1/CMP. 1 (examen des engagements des parties à l'annexe pour les périodes ultérieures en vertu de l'article 3.9 du Protocole), les parties avaient déjà convenu de « veiller » à ce qu'il n'y ait pas un tel décalage.

La FEDERATION DE RUSSIE, contrée par la GAMBIE, a proposé de supprimer la référence à la deuxième période d'engagement, préférant le libellé « périodes d'engagement ultérieures ». La FÉDÉRATION DE RUSSIE, le JAPON et d'autres se sont opposés aussi au terme « intégrité de l'environnement », qu'ils considèrent comme une question politique, et non juridique.

Concernant le but du document, les parties ont discuté du point de savoir si le texte doit se lire: « pour examiner un décalage possible », « pour s'assurer qu'il n'y a pas de décalage » ou pour « examiner et/ou éviter tout décalage ». De nombreuses parties ont fait opposition à la proposition de demander au Secrétariat d'effectuer une « évaluation » ou « analyse », préférant demander au Secrétariat d'« identifier » et / ou « explorer ».

POINT 3 (AWG-LCA): les possibilités d'utiliser les marchés pour améliorer le rapport coût-efficacité de, et pour promouvoir, les mesures d'atténuation: Au cours des consultations informelles de l'après-midi, les discussions ont porté sur les approches fondées sur le marché. Plusieurs parties ont souligné la nécessité de débattre également des approches non fondées sur le marché, mais certaines ont souligné que ces approches font actuellement l'objet de débat dans d'autres instances et ont préféré se concentrer sur les approches fondées sur le marché.

Les parties ont également échangé des vues sur l'opportunité de créer de nouveaux mécanismes de marché, le type de format que ces nouveaux mécanismes devraient prendre, les principes qui devraient les guider et le type d'accord qu'il faudra conclure à Cancún pour ces mécanismes.

QUESTIONS DIVERSES (AWG-KP): Le co-animateur Iversen a fait rapport sur les discussions menées par le sous-groupe de l'UTCATF, soulignant, entre autres, la décision de demander au Secrétariat d'organiser un atelier de pré-session sur la gestion forestière avant la session d'août. Dovland, le vice-président de l'AWG-KP, a présenté un compte rendu des discussions sur la série de questions de méthodologie et les mécanismes de flexibilité, notant qu'aucun texte nouveau ou révisé ne sera élaboré avant la prochaine session.

DANS LES CORRIDORS

L'avant dernier jour des pourparlers de Bonn sur les changements climatiques, l'activité frénétique à laquelle l'on a assisté les jours précédents semblait se terminer se dissiper. Dans l'après-midi et le soir, l'on a vu plusieurs délégués se mêler à la foule dans les couloirs, et beaucoup d'entre eux attendaient avec intérêt le "document de Margaret," résumant le travail effectué par l'AWG-LCA lors de la réunion et se demandaient quand le texte serait publié. "Malheureusement, il semble que nous n'aurons pas le temps d'examiner le document dans nos groupes de ce soir", a commenté un délégué d'un pays en développement, après avoir été informé que le document serait disponible après 22 heures. "J'espère que nous pouvons encore accepter de l'utiliser comme une base pour nos négociations à la prochaine session", a déclaré un autre.

Pour certains, le centre d'intérêt avait déjà commencé à se déplacer vers la Coupe du Monde de la FIFA, et plusieurs délégués épiçaient leurs interventions avec des analogies au football. L'on a entendu bon nombre d'entre eux se demander avec inquiétudes si les GTS seraient en mesure de conclure leurs travaux avant le coup d'envoi vendredi après-midi. "Enfin, nous aurons une incitation collective à maintenir nos interventions de clôture à moins de deux minutes", a suggéré un délégué dont le pays va jouer le match d'ouverture du tournoi à Johannesburg.

SYNTHÈSE ET ANALYSE DU BNT: Le numéro de Bulletin des Négociations de la Terre consacré à la synthèse et analyse des séances sera disponible dès le lundi 14 Juin 2010 en ligne à: <http://www.iisd.ca/climate/sb32/>

RÉSUMÉ DES POURPARLERS DE BONN SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: 31 MAI - 11 JUIN 2010

Les pourparlers de Bonn sur le changement climatique ont eu lieu du 31 mai au 11 juin 2010 à Bonn, Allemagne. La réunion comprenait les 32^e sessions des Organes Subsidiaires de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la dixième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la CCNUCC (AWG-LCA 10) et la douzième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 12). Ont pris part à la réunion, près de 2900 participants représentant les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales, les universités, le secteur privé et les médias.

L'une des questions clés pour les Organes Subsidiaires était un point de l'ordre du jour de l'Organe Subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) sur les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques du changement climatique. L'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), avec la plupart des autres parties, a demandé de prier le Secrétariat à préparer un document technique sur les options pour limiter la hausse des températures mondiales moyennes à 1,5°C et 2°C, par rapport aux niveaux préindustriels. La proposition a été rejetée par l'Arabie saoudite, Oman, le Koweït et le Qatar. Les parties ne sont parvenues à aucun accord et ont finalement adopté les conclusions de l'OSASTT, sans référence à la note technique. De nombreuses parties et représentants de la société civile ont exprimé leur "profonde déception" face à ce résultat.

Pour l'AWG-LCA, le point de focalisation a porté sur un échange de vues au sujet du nouveau projet de texte de négociation de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/6), dans un groupe de contact présidé par Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), présidente de l'AWG-LCA. Durant la réunion, plusieurs délégués ont commenté sur l'état d'esprit constructif et certains ont eu le sentiment que des progrès ont été réalisés sur des questions telles que les finances. Toutefois, l'AWG-LCA 10 n'a pas adopté des conclusions, faute d'un consensus des parties sur les sujets examinés, y compris sur une demande au

Secrétariat de compiler les engagements d'atténuation des pays développés et des pays en développement. Tard dans la nuit du jeudi 10 juin, la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana Sangarwe, a mis en circulation un avant-projet du texte révisé pour faciliter les négociations entre les parties, et qui allait être publié comme document officiel (FCCC/AWGLCA/2010/8) pour examen par l'AWG-LCA 11 en août. Elle a expliqué que le projet de texte allait être révisé de nouveau avant la session d'août et qu'elle ne souhaitait pas en débattre à l'AWG-LCA 10. Au cours de la séance plénière de clôture, un certain nombre de pays en développement ont observé que le projet de texte était «déséquilibré», soulignant qu'il ne pouvait pas être utilisé comme base pour les négociations en août, à moins que les propositions des pays en développement n'y soient mieux représentées.

DANS CE NUMÉRO

Bref Historique de la CCNUCC et du Protocole de Kyoto.2	
Compte Rendu des Réunions	3
Groupe de Travail Spécial sur l'Action Concertée à Long Terme au Titre de la Convention	3
Groupe de Travail Spécial sur les Nouveaux Engagements des Parties à l'Annexe I au Titre du Protocole de Kyoto.	13
Organe Subsidiaire de Mise en Oeuvre	17
Organe Subsidiaire Chargé de Fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques (OSASTT)	21
Session Conjointe SBI/OSASTT	25
Une Brève Analyse des Réunions.	25
Réunions à Venir.	28
Glossaire	29

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Tomilola "Tomi" Akanle, Asheline Appleton, Kati Kulovesi, Ph.D., Anna Schulz, Matthew Sommerville, et Simon Wolf. Edition numérique: Leila Mead. Version française: Hélène Kom – Correctrice: Pia M. Kohler, Ph.D. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: Le Royaume-Uni (à travers le département du développement international (DFID), le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique (à travers le Bureau des océans et des affaires environnementales et scientifiques internationales du département d'Etat américain), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère danois des affaires étrangères, le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère néerlandais des affaires étrangères, la commission européenne (DG-ENV), et le ministère italien de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'espace maritime. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2010, par: le gouvernement australien, le ministère fédéral autrichien de l'agriculture, des forêts, de l'environnement et de la gestion de l'eau, le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), le ministère nippon de l'économie, du commerce et de l'industrie (à travers GISPRI), le gouvernement d'Islande, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), et la Banque mondiale. Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Le financement de la version espagnole du *Bulletin* est financée par le ministère espagnole de l'environnement et des affaires rurales et marines. Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11A, New York, New York 10022, USA.

À l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les réductions d'émissions de l'Annexe I et sur les questions diverses, y compris les mécanismes de flexibilité et l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF). En particulier, les parties ont échangé des vues sur les réductions d'émissions annoncées et les hypothèses sous-jacentes sur l'utilisation des mécanismes de flexibilité et de l'UTCATF au cours de la période au-delà de 2012. Elles ont également abordé les questions juridiques et les moyens d'éviter un décalage entre la première période d'engagement et les suivantes. Le vendredi 11 juin, tard dans la nuit, l'AWG-KP a approuvé les conclusions (FCCC/KP/AWG/2010/L.4) demandant au Secrétariat de préparer un document technique sur les questions juridiques et d'organiser un atelier technique sur l'ampleur des réductions des émissions de l'Annexe I avant l'AWG-LCA 13. Beaucoup ont estimé que, même si le niveau d'ambition reflété dans les engagements de l'Annexe I demeure insuffisant, l'AWG-KP a fait «quelques progrès» dans la bonne direction.

À la fin de la réunion, les délégués ont fait leurs adieux au Secrétaire exécutif sortant de la CCNUCC, Yvo de Boer, et ont accueilli avec satisfaction la nomination de Christiana Figueres du Costa Rica, comme nouveau Secrétaire exécutif.

BREF HISTORIQUE DE LA CCNUCC ET DU PROTOCOLE DE KYOTO

La riposte politique internationale aux changements climatiques a commencé par l'adoption, en 1992, de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), qui établit un cadre d'action visant à stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, aux fins d'éviter des «interférences anthropiques dangereuses» avec le système climatique. La CCNUCC est entrée en vigueur le 21 mars 1994 et compte désormais 194 parties.

En décembre 1997, les délégués à la troisième Conférence des Parties (CdP 3) tenue à Kyoto, au Japon, avaient convenu d'un protocole à la CCNUCC, qui engage les pays industrialisés et les pays en transition vers une économie de marché à réaliser des objectifs de réduction des émissions. Ces pays, connus dans le cadre de la CCNUCC comme étant les parties à l'Annexe I, ont convenu de réduire leurs émissions globales de six gaz à effet de serre, par une moyenne de 5,2% par rapport aux niveaux de 1990, entre 2008-2012 (première période d'engagement), avec des objectifs particuliers variant d'un pays à l'autre. Le Protocole de Kyoto est entré en vigueur le 16 février 2005 et compte aujourd'hui 191 Parties.

En 2005, la première Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 1), qui s'est tenue à Montréal, au Canada, a établi l'AWG-KP sur la base de l'Article 3.9 du Protocole qui donne mandat d'envisager de nouveaux engagements des parties à l'Annexe I au moins sept ans avant la fin de la première période d'engagement. En outre, la CdP 11 a décidé à Montréal, d'examiner la coopération à long terme au titre de la Convention, à travers une série de quatre ateliers connus sous l'appellation de «Dialogue de la Convention» qui s'est poursuivi jusqu'à la CdP-13.

FEUILLE DE ROUTE DE BALI: La CdP 13 et la CdP/RdP 3 ont eu lieu en décembre 2007, à Bali, Indonésie. Le point de focalisation de la conférence de Bali a porté sur les questions à long terme. Les négociations y ont abouti à l'adoption du Plan

d'action de Bali (PAB) qui a établi l'AWG-LCA avec mandat de se concentrer sur les quatre principaux éléments devant faire l'objet d'une coopération à long terme, identifiés durant le Dialogue de la Convention, à savoir: l'atténuation, l'adaptation, le financement, et la technologie et le renforcement des capacités. La conférence de Bali a également abouti à un accord sur un processus biennal, la Feuille de route de Bali, qui couvre la mise en place de deux «voies» de négociation, l'une au titre de la Convention et l'autre, au titre du Protocole, et qui fixe les CdP 15 et CdP/RdP 5, à Copenhague en décembre 2009, comme date butoir pour la conclusion des négociations.

DE BALI À COPENHAGUE: En 2008, les deux groupes de travail spéciaux (GTS) ont tenu quatre séances de négociation comme suit: avril, à Bangkok, en Thaïlande; juin à Bonn, en Allemagne; août, à Accra, au Ghana; et décembre, à Poznan, en Pologne. En 2009, les GTS ont également tenu des sessions de négociation parallèles comme suit: avril, juin et août à Bonn, en Allemagne; octobre à Bangkok, en Thaïlande; novembre à Barcelone, en Espagne et décembre à Copenhague, au Danemark.

AWG-LCA: En ce qui concerne l'AWG-LCA, la première partie de 2009 a été consacrée à l'élaboration des projets de textes de négociation. À l'AWG-LCA 6 tenue en juin, les parties ont éclairci et élaboré davantage leurs propositions, en utilisant un projet du président comme point de départ. Ce processus a abouti à un texte d'environ 200 pages couvrant l'ensemble des éléments fondamentaux du PAB.

Au cours de sa session non officielle en août, l'AWG-LCA a d'abord tenu des consultations sur la manière de procéder avec le texte, et a ensuite commencé à produire des documents non officiels, des guides de lecture, des tableaux et des matrices visant à rendre le texte de négociation plus facile à gérer. À ses réunions de Bangkok et de Barcelone, l'AWG-LCA 7 a poursuivi la rationalisation et la consolidation du texte de négociation. Le résultat a été une série de documents non officiels transmis à Copenhague en annexe au rapport de la réunion. Au moment de leur départ à Copenhague, beaucoup de parties avaient le sentiment que l'AWG-LCA avait réalisé des progrès satisfaisants sur des questions telles que l'adaptation, la technologie et le renforcement des capacités, mais que «de profondes divergences de vues» persistaient sur l'atténuation et sur certains aspects du financement.

AWG-KP: Pour ce qui est de l'AWG-KP, l'accent a été mis sur les « chiffres » en 2009, en particulier, sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties à l'Annexe I au-delà de 2012, lorsqu'arrive à terme la première période d'engagement du Protocole. Les Parties ont également poursuivi l'examen des autres questions du programme de travail de l'AWG-KP, notamment: les mécanismes de flexibilité; l'UTCATF; et les conséquences potentielles des mesures de riposte. Les discussions s'appuyaient sur la documentation dont une partie portait sur les propositions d'amendements au Protocole en vertu de l'Article 3.9 (nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I), et l'autre sur le texte relatif aux questions diverses telles que l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité.

La plupart avaient le sentiment qu'aucun progrès significatif n'a été réalisé concernant les objectifs globaux et individuels des parties à l'Annexe I, et des divergences sont apparues entre pays

développés et pays en développement sur le point de savoir si le résultat de Copenhague doit être un amendement au Protocole de Kyoto ou un nouvel accord unique en vertu des deux GTS.

En juin 2009, le Secrétariat avait reçu cinq propositions des parties pour un nouveau protocole relevant de la Convention, et douze propositions d'amendements au Protocole de Kyoto, soumises pour examen par la CdP 15 et la CdP/RdP 5 à Copenhague.

LA CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES: La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague, Danemark, s'est déroulée du 7 au 19 décembre 2009. Elle a englobé: la CdP 15 et la CdP/RdP 5, tenues conjointement avec les 31^e sessions des organes subsidiaires, ainsi que l'AWG-KP 10 et l'AWG-LCA 8. Ce que beaucoup ont qualifié de «négociations intenses» s'est déroulé sur deux semaines au niveau des experts, des ministres et des chefs d'État. Plus de 110 dirigeants du monde ont assisté à la réunion de haut niveau conjointe de la CdP et de la CdP/RdP, du 16 au 18 décembre.

Des questions sur la transparence du processus ont été soulevées durant la réunion. Des divergences sont apparues notamment sur le point de savoir si les travaux devraient être menés au sein d'un groupe plus restreint des «amis du président» ou dans des groupes de contact ouverts à tous. Une proposition de la présidence danoise de la CdP, de mettre sur la table deux textes rendant compte du travail accompli par les GTS, a également donné lieu à des divergences. Plusieurs parties ont rejeté cette idée, insistant pour que seuls les textes élaborés par les GTS soient utilisés. Au cours de la réunion de haut niveau, des négociations non officielles ont eu lieu dans un groupe composé des grandes économies et des représentants des groupes régionaux et autres groupes de négociation. Tard le vendredi soir, ces pourparlers ont abouti à un accord politique intitulé «Accord de Copenhague».

Au cours de la séance plénière de clôture de la CdP qui a duré près de 13 heures, des discussions ont eu lieu sur la transparence du processus et sur le point de savoir si la CdP devait adopter l'Accord de Copenhague. La plupart des groupes de négociation ont soutenu son adoption en tant que décision de la CdP, afin de le rendre opérationnel comme une étape vers un «meilleur» accord futur. Certains pays en développement se sont cependant opposés à un accord conclu au cours de ce qu'ils ont qualifié de processus de négociation «non transparent» et «non démocratique». En fin de compte, les parties ont convenu d'adopter une décision de la CdP par laquelle la CdP «prend note» de l'Accord de Copenhague. Les Parties ont également établi une procédure permettant aux pays en faveur de l'Accord de Copenhague d'y adhérer. En mai 2010, 127 pays avaient indiqué leur appui à l'Accord de Copenhague. Quarante-deux pays parties et quarante-deux pays non parties à l'Annexe I ont par ailleurs fourni des données sur leurs objectifs de réduction d'émissions et sur d'autres mesures d'atténuation, conformément à l'Accord.

Le dernier jour de la Conférence de Copenhague sur le climat, la CdP et la CdP/RdP ont également accepté de prolonger les mandats de l'AWG-LCA et de l'AWG-KP, en leur demandant de présenter leurs résultats respectifs à la CdP 16 et à la CdP/RdP 6, qui se tiendront à Cancún, Mexique pendant deux semaines à compter du 29 novembre 2010.

AWG-LCA 9 ET AWG-KP 11: Du 9 au 11 avril 2010, l'AWG-LCA 9 et l'AWG-KP 11 se sont réunies à Bonn, Allemagne. Leur principal point de focalisation était l'organisation et les méthodes de travail au cours de 2010, afin de permettre à chaque GTS de s'acquitter de son mandat et de présenter les résultats de ses travaux à Cancún.

L'AWG-LCA a décidé entre autres, de donner mandat à sa présidente de préparer un texte pour la session de juin, sous sa responsabilité propre, en s'appuyant sur le rapport de l'AWG-LCA destiné à la CdP 15, ainsi que sur les travaux effectués par la CdP sur la base de ce rapport. L'AWG-LCA a également convenu d'inviter les parties à communiquer avant fin avril, les vues supplémentaires que la présidente pourrait prendre comme point d'appui pour l'élaboration de son projet de texte de négociation.

L'AWG-KP a décidé de poursuivre l'examen de réductions des émissions globales et individuelles des parties à l'Annexe I, ainsi que des autres questions. Le Groupe a mandaté son président de préparer les documents nécessaires à la prochaine session. L'AWG-KP a par ailleurs convenu de prendre note que son président a entrepris, sur son initiative propre, de rencontrer la présidente de l'AWG-LCA pour identifier les informations sur les engagements des parties à l'Annexe I, à mettre à la disposition des parties.

COMPTE RENDU DES RÉUNIONS

Les 32^e sessions de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et de l'Organe Subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT) ont eu lieu du 31 mai au 11 juin 2010. La réunion comprenait aussi la dixième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la CCNUCC (AWG-LCA 10) et la douzième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP 12). Ce rapport récapitule les discussions menées par ces quatre organes au cours de la réunion, en fonction de leurs agendas respectifs.

GROUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION

L'AWG-LCA 10 s'est ouverte mardi le 1^{er} juin avec Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe) qui continue dans son rôle de présidente de l'AWG-LCA, Daniel Reifsnyder (États-Unis), en tant que vice-président, et Teodora Obradovic-Gmrcarovska (ancienne République yougoslave de Macédoine), rapporteur. Après l'ouverture de la session par Mukahanana-Sangarwe, les parties ont adopté l'ordre du jour et convenu de l'organisation des travaux (FCCC/AWGLCA/2010/4).

Faisant rapport sur les réunions intersessions, le Mexique a souligné la réunion ministérielle informelle des 20-21 mai, qui portait sur le financement et à laquelle participaient le Président mexicain Felipe Calderón et la Chancelière allemande Angela Merkel. La Bolivie a donné un aperçu de la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre-Mère, tenue en avril 2010 à Cochabamba, Bolivie. L'Allemagne a mis en exergue le Dialogue sur le climat de Petersburg organisé conjointement par l'Allemagne et le Mexique au début de mai. La Norvège a parlé de la Conférence d'Oslo sur le Climat et la Forêt, organisée en mai 2010, où

un partenariat non contraignant sur la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement et le rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier (REDD-plus), a été établi pour aider à la coordination de l'action, en harmonie avec les négociations au titre de la CCNUCC. L'Éthiopie a présenté un rapport sur les travaux du Groupe Consultatif de haut niveau du Secrétaire Général des Nations Unies sur le financement des changements climatiques, a présenté les efforts entrepris pour identifier les sources de financement, et a informé les délégués que le but est de soumettre les résultats en novembre 2010.

PRÉPARATION D'UN RÉSULTAT À PRÉSENTER À LA CDP 16: La question a d'abord été abordée par la plénière d'ouverture de l'AWG-LCA le 1^{er} juin, où Mukahanana-Sangarwe, la présidente a présenté sa note sur le déroulement de la session (FCCC/AWGLCA/2010/5), le projet de texte de négociation (FCCC/AWGLCA/2010/6), les communications des parties (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.2 et Add.1-2), les communications sur une feuille de route indicative (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.3) et les communications des organisations intergouvernementales (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.4).

Les parties ont exprimé leurs vues sur le nouveau projet de texte de négociation de la présidente que bon nombre ont considéré comme une bonne base pour les discussions. Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a proposé une restructuration du projet de texte de négociation suivant le Plan d'action de Bali (PAB) et souligné la nécessité d'un chapitre distinct sur les finances. La République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a appelé à l'examen des questions telles que: les droits de propriété intellectuelle; un programme international sur l'adaptation; un registre pour les mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN) entreprises par les pays en développement; et le commerce et le changement climatique. Le Lesotho, au nom des pays les moins avancés (PMA), a exhorté l'AWG-LCA à s'employer pour un résultat équitable sur le financement de l'adaptation. La Grenade, au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS), a exprimé «une grande préoccupation» liée au fait que les engagements actuels de réduction des émissions pourraient conduire à une hausse de la température de 4°C, et que six mois après la CdP 15, le financement pour l'adaptation ne s'est pas encore concrétisé.

L'Espagne, au nom de l'Union européenne (UE), a déclaré que le texte de la présidente peut faciliter les négociations, mais a noté des possibilités d'amélioration en ce qui a trait aux réductions d'émissions plus ambitieuses. La Suisse, au nom du Groupe de l'intégrité environnementale (GIE), a accueilli favorablement le nouveau texte de négociation, soulignant qu'il rassemble les questions dont l'examen était sur le point de conclure à la CdP 15. L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a souligné que les progrès dans les négociations doivent être fondés sur les résultats de la CdP 15, y compris l'Accord de Copenhague, et a exprimé la conviction qu'un accord peut être réalisé à la CdP 16.

Le Chili, s'exprimant aussi pour le Pérou, la Colombie, le Costa Rica, l'Uruguay, la République dominicaine et le Panama, a souligné la nécessité d'identifier les points de convergence. Le Panama, au nom du Système d'intégration centraméricaine,

a présenté l'adaptation comme une priorité et a appelé à des fonds prévisibles, durables et à long terme qui s'ajoutent à l'aide publique au développement (APD).

La Bolivie a déploré que le texte de la présidente soit déséquilibré et que ses propositions n'aient pas été prises en compte. Le Paraguay a soutenu l'inclusion, dans le texte de la présidente, de l'Accord des peuples conclu à Cochabamba.

La Guyane a appelé à un financement adéquat et prévisible pour les mesures précoces sur la REDD-plus. Les Îles Marshall ont mis en relief la difficulté que pose le texte de négociation en l'absence d'une compréhension de la forme du résultat.

La Fédération de Russie a souligné la nécessité d'une coopération entre les groupes de travail spéciaux (GTS). La Nouvelle-Zélande a suggéré l'examen des questions transversales des deux GTS dans le cadre d'ateliers. Le Japon a souligné les «bonnes directives politiques» issues de Copenhague. Les États-Unis ont déploré que leur présentation n'ait pas été prise en compte et ont souligné la nécessité de prendre note des directives politiques et des compromis réalisés à Copenhague. Tuvalu et le Pakistan ont mis en garde contre l'inclusion dans le texte, des extraits de l'Accord de Copenhague. La Norvège a déclaré que le texte constitue une bonne base pour l'ancrage de l'Accord de Copenhague à un accord officiel et juridiquement contraignant, mais a noté, parmi les questions nécessitant un développement plus approfondi, les mécanismes basés sur le marché et le processus d'évaluation, de notification et de vérification (MRV).

L'Arabie saoudite a appelé à un accord global sur un ensemble de décisions, plutôt que des accords sur des éléments choisis. L'Inde a souligné la nécessité d'examiner la façon de traiter la technologie de propriété publique et de propriété privée, et a mis en garde contre des mesures commerciales unilatérales et de protectionnisme vert. Les Îles Cook ont souligné la nécessité d'examiner les émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux (combustibles de soute).

ICLEI-Les Gouvernements locaux pour le Développement Durable et le Conseil mondial des maires sur le changement climatique, a souligné le premier Congrès mondial sur les villes et l'adaptation aux changements climatiques, organisé à Bonn au cours de la première semaine de juin, qui a conduit à l'adoption de la Déclaration de Bonn au Forum des Maires du Monde sur l'adaptation.

Du 2 au 10 juin, la préparation d'un résultat qui sera présenté à la CdP 16 a été examinée exclusivement par un groupe de contact de l'AWG-LCA sur le «point 3», présidé par la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana Sangarwe. Les parties se sont focalisées sur un échange de vues sur le projet de texte de négociation de la présidente (FCCC/AWGLCA/2010/6). Les discussions ont porté sur les éléments fondamentaux du PAB, à savoir: une vision partagée pour une action concertée à long terme, l'atténuation, l'adaptation, la technologie, le renforcement des capacités et les finances.

Vision partagée: Une vision partagée pour une action concertée à long terme a d'abord été examinée par le groupe de contact de l'AWG-LCA, le 3 juin, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/)

indicative_questions_for_cg_shared_vision.pdf). Reifsnnyder, vice-président de l'AWG-LCA a animé les consultations officielles sur l'examen/évaluation d'une vision partagée.

Les principales questions abordées comprenaient: le champ d'application du préambule; le point de savoir si une vision partagée doit être élaborée pour chacun des éléments fondamentaux et, si oui, de quelle manière; comment exprimer un objectif mondial à long terme de réduction des émissions; et comment évaluer l'ensemble des progrès accomplis dans la mise en œuvre, y compris de l'objectif global à long terme de réduction des émissions.

Pour ce qui est du **champ d'application du préambule**, le délégué des Philippines, au nom du G-77/Chine, a déclaré que le préambule doit présenter un «tableau élargi», incluant les concepts tels que la responsabilité historique, la justice, l'équité et le partage du fardeau, ainsi que la mise en œuvre effective des engagements des pays développés. Il a appelé à élaborer sur, entre autres, les droits de la Terre Mère, les droits des communautés autochtones et locales, et le non recours à des mesures de protectionnisme commercial liées aux changements climatiques.

A propos de la **formulation d'une vision partagée pour chacun des éléments fondamentaux**, le G-77/Chine et Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, ont souligné la nécessité d'une vision partagée pour tous les éléments fondamentaux. La Nouvelle-Zélande s'est opposée à la formulation d'une vision partagée pour chacun des éléments fondamentaux, et a souligné que la vision partagée devrait résumer «ce que nous voulons réaliser».

À propos d'**exprimer un objectif à long terme des réductions des émissions**, l'AOSIS a souligné, entre autres: la limitation de la hausse des températures bien en-dessous de 1,5°C par rapport aux niveaux pré industriels; la culmination des émissions avant 2015; la stabilisation des concentrations des gaz à effet de serre (GES) bien en-dessous de 350 parties par million (ppm) d'équivalent de dioxyde de carbone (CO₂), et un objectif mondial à long terme de réduction des émissions de 85% à partir des niveaux de 1990, d'ici 2050. L'Afrique du Sud a décrit l'objectif global à long terme comme «plus qu'un simple chiffre, mais aussi rien sans un chiffre». Les États-Unis ont déclaré que la cible de 2°C, à laquelle les dirigeants politiques se sont engagés, devrait guider la vision. Le Panama, au nom du Système d'intégration centraméricaine, a appelé à la stabilisation des concentrations de GES au-dessous de 350 ppm d'équivalent CO₂ et de prendre des mesures afin que la hausse de la température mondiale moyenne ne dépasse pas 1,5°C. L'Australie a déclaré que l'Accord de Copenhague contient «d'excellentes directives», et a appelé à une réflexion sur l'objectif de 2°C, avec la possibilité de le renforcer, et sur une culmination des émissions mondiales le plus tôt possible.

Le représentant de l'UE a souligné la nécessité de rendre opérationnelle la cible de 2°C qui a été convenue à Copenhague, soulignant que les émissions mondiales devraient culminer d'ici 2020 et être réduites d'au moins 50% d'ici 2050. Il a également déclaré que les pays développés devraient réduire leurs émissions de 80-95% d'ici à 2050. Le représentant de la Bolivie a appelé à la limitation de la hausse de la température à 1°C et à la stabilisation aussi près que possible de 300 ppm. Il a exhorté les pays développés à réduire leurs émissions de

50% à partir des niveaux de 1990, d'ici 2017, sans recourir aux mécanismes du marché. La Chine a souligné qu'une vision partagée ne doit pas se limiter à seulement un objectif mondial de réduction des émissions, expliquant que l'objectif mondial à long terme doit être exprimé de manière équilibrée, avec un lien vers des réductions d'émissions à moyen terme ambitieuses par les pays développés et un soutien aux pays en développement. Le Pakistan a fait observer que les périodes de culmination pour les pays en développement dépendent du seuil de développement.

A propos du **processus d'examen**, le G-77/Chine a souligné la nécessité d'examiner la pertinence et l'efficacité des engagements des pays développés. L'AOSIS a fait observer que l'examen devrait évaluer la pertinence de l'objectif global à long terme et des réductions des émissions, et que le premier examen doit être lancé par la CdP en 2013 et terminé avant 2015, avec des examens ultérieurs tous les cinq ans. La Nouvelle-Zélande a fait observer que l'examen devrait être organisé méthodiquement et régulièrement. Le Japon a parlé de la nécessité de revoir le niveau d'ambition sur une base scientifique rigoureuse, et a soutenu l'objectif global de réduction de 50% des émissions d'ici 2050. La Chine a déclaré que l'examen devrait être conforme à la Convention et centré sur les réductions des émissions de l'Annexe I, ainsi que sur leur soutien aux pays en développement. L'Indonésie s'est dit favorable à un processus de révision quinquennal. La Norvège a proposé un processus d'examen régulier. La Suisse, au nom du GIE, a souligné le rôle des inventaires nationaux de GES dans un processus d'examen périodique.

Adaptation: Cette question a été examinée le 5 juin par le groupe de contact de l'AWG-LCA, sur la base des questions élaborées par sa présidente. (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/questions_for_adaptation_session-final.pdf). Les discussions ont porté sur: le champ d'application, les dispositifs institutionnels, les pertes et dommages, et sur la manière d'apparier l'action avec le soutien.

À propos du **champ d'application**, les Maldives, au nom du G-77/Chine, ont souligné que l'adaptation est cruciale pour tous les pays en développement. Les États-Unis ont déclaré que tous les pays sont confrontés aux défis posés par l'adaptation. Le Ghana, au nom du Groupe africain, et la Suisse ont souligné la nécessité de tenir compte des pays les plus vulnérables, en particulier l'Afrique, les PMA et les petits États insulaires en développement (PEID). Le Bangladesh, au nom des PMA, et les Îles Cook, au nom de l'AOSIS, avec la Nouvelle-Zélande, le Canada et la Norvège, ont souligné que les conséquences des mesures de riposte ne doivent pas être traitées dans le chapitre sur l'adaptation. L'Arabie saoudite, soutenue par l'Algérie, a souligné la nécessité de traiter les mesures de riposte dans le cadre de l'adaptation, arguant qu'à Copenhague, les dirigeants politiques ont convenu d'une telle approche.

Pour ce qui est des **dispositifs institutionnels**, le G-77/Chine, avec l'AOSIS, les PMA, le Groupe africain et d'autres, a soutenu la création d'un organe permanent pour l'adaptation, et relevant de la Convention pour notamment: évaluer les besoins liés à l'adaptation des pays en développement; formuler les directives; développer les critères techniques; et aider à la mise en œuvre. Les PMA ont insisté sur la création des centres et des réseaux régionaux pour faciliter la mise en œuvre de mesures d'adaptation. Le Canada, l'Australie, le Japon et les États-Unis

ont appelé à une approche qui définit les fonctions avant de débattre de la forme. L'Australie a souligné que les fonctions devraient comprendre, entre autres: la coopération, le partage de l'information et les analyses, et le renforcement des capacités. L'UE a appelé à l'évaluation de la satisfaction des besoins en matière d'adaptation sous le régime actuel comme base de décision sur la nécessité de nouvelles institutions.

A propos du traitement des *pertes et des dommages*, le G-77/Chine, l'AOSIS et Fidji ont insisté sur l'assurance pour les événements extrêmes, et, avec la Turquie, ont préconisé la création d'un mécanisme à cet effet. La Nouvelle-Zélande et les États-Unis se sont opposés à l'établissement d'un tel mécanisme. L'Australie a souligné les approches préventives. L'UE a préconisé le traitement des pertes et des dommages au niveau des pays. L'Arabie saoudite a appelé à une compensation des pertes et des dommages imputables aux impacts des mesures de riposte.

Pour ce qui est de *l'appariement des mesures d'adaptation au soutien*, le G-77/Chine, avec le Groupe africain et l'AOSIS, a insisté sur un financement à long terme, nouveau et complémentaire de l'APD. Avec le Nicaragua et les Philippines, ils ont plaidé pour le financement des mesures initiées par les pays. L'AOSIS a souligné les processus de planification financés pour les PMA et les PEID comme un conducteur pour le financement et a mis l'accent sur le renforcement du processus de MRV pour l'additionnalité des fonds. Le Groupe africain a insisté sur une procédure simplifiée de fourniture de soutien, avec un accès direct. Le Pérou a appuyé l'intégration de l'adaptation dans les plans nationaux existants et l'utilisation des outils du Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements (PTN). La Nouvelle-Zélande a suggéré le renforcement du Fonds pour l'adaptation (AF) qui deviendrait ainsi un fonds pour l'adaptation relevant à la fois de la Convention et du Protocole. Le Canada a appuyé l'appariement des mesures d'adaptation au soutien à travers des discussions sur les finances, la technologie et le renforcement des capacités. Avec les États-Unis, l'Australie a déclaré qu'il serait préférable d'aborder la question de l'appariement des mesures au soutien dans le contexte du financement.

Finances: L'amélioration de la fourniture de ressources financières, y compris les liens entre le mécanisme financier et les organismes proposés pour l'adaptation, le développement et le transfert de technologies, le renforcement des capacités, la REDD-plus, et le mécanisme pour enregistrer et faciliter la fourniture de l'appui, a été d'abord examinée par le groupe de contact de l'AWG-LCA le 2 juin, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA. (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/questions_institutional_arrangements_01.06.10.pdf). Durant la réunion, Burhan Gafoor (Singapour) a tenu des consultations informelles sur la cohérence et la coordination, et sur l'appariement des mesures au soutien. Les questions clés examinées incluaient les sources de financement, la relation entre le mécanisme financier et les organismes thématiques proposés, ainsi que l'appariement et la facilitation.

Sur les *sources du financement*, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et d'autres pays développés, ont souligné la nécessité de tenir compte du rapport du Groupe Consultatif de haut niveau du Secrétaire Général des Nations

Unies sur le financement des changements climatiques (AGF) attendu en automne. Le Pakistan, au nom du G-77/Chine, a remis en cause le rôle de l'AGF, et, avec de nombreux pays en développement, a souligné la nécessité d'un financement nouveau, suffisant et prévisible, provenant des sources publiques des pays développés. De nombreux pays en développement ont également appelé à des contributions obligatoires et à l'établissement d'un lien entre le financement et le produit intérieur brut.

A propos de la *relation entre le mécanisme financier et les organismes thématiques* sur des questions parmi lesquelles l'adaptation, la technologie et REDD-plus, le G-77/Chine a préconisé une relation forte et directe entre les instances thématiques proposées et la Commission des finances. La Zambie, au nom des PMA, a déclaré que la fourniture des fonds devrait être assurée par les commissions thématiques respectives sous la supervision générale de la Commission des finances. L'Égypte, au nom du Groupe africain, a expliqué que la nouvelle commission des finances proposée devrait allouer les fonds sur la base des recommandations des comités techniques créés au sein des domaines thématiques. Le représentant des États-Unis a déclaré que le Fonds vert de Copenhague pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) joueraient chacun un rôle important et complémentaire, et que le Fonds vert se concentrerait sur les investissements à grande échelle. Il a ajouté qu'aucun nouveau comité ou nouvelle commission n'est nécessaire. Le Japon a mis en garde contre le chevauchement des efforts et la création d'une organisation surdimensionnée et en double-emploi. Il a appelé à l'opérationnalisation du Fonds vert de Copenhague pour le climat et à l'utilisation des organisations existantes. Il a également noté qu'il n'y avait pas eu de consensus à Copenhague sur la création d'une commission des finances.

Le représentant de l'UE a déclaré que désormais ils appuient fermement la création du Fonds vert de Copenhague pour le climat. Il a indiqué que d'autres organismes y joueraient un rôle consultatif sans avoir à verser le financement. L'UE a déclaré en outre que la Commission des finances proposée a été «très problématique», et a souligné la nécessité de discuter des fonctions avant de décider à quelles institutions l'on devra les attribuer. Singapour a souligné que les entités financières devront se concentrer sur la procédure de fourniture des fonds, tandis que les entités techniques seront chargées de statuer sur la destination du financement. Il a noté la nécessité d'une nouvelle unité de contrôle financier pour compléter le Fonds vert de Copenhague pour le climat. Tuvalu a parlé de la «nécessité évidente» d'établir une Commission des finances dont le rôle principal serait de superviser le processus de MRV des finances. Il a qualifié le Fonds vert d'«une promesse politique qui ne fait pas partie de nos discussions», déplorant son utilisation pour «forcer les pays à adhérer à l'Accord de Copenhague». La Chine a soutenu le développement d'un système multifenêtres avec un lien étroit entre le mécanisme financier et les organismes thématiques. Elle a également indiqué que la gouvernance devrait être sous l'autorité et la direction de la CdP. L'Argentine a soutenu la création d'un fonds et d'un mécanisme nouveaux, régis par un conseil d'administration assisté par des organes thématiques. Elle a indiqué que les propositions de financement seraient analysées par des organismes qui fournissent des orientations thématiques à

la Commission des finances pour les sorties de fonds. Le Canada a considéré comme un objectif clé, un nouveau mécanisme de financement doté d'un organe de prise de décisions sur le financement, responsable et informé par les décisions au niveau des experts.

À propos de *l'appariement et de la facilitation*, le G-77/Chine a suggéré que la Commission des finances assure les fonctions d'appariement et de facilitation, et a souligné que le fonds proposé devra avoir la capacité pour déterminer et allouer les ressources financières. L'UE a proposé une plate-forme où les pays en développement pourraient établir la liste de leurs besoins et les appairer au soutien.

Quant à savoir si le mécanisme de registre proposé devra être hébergé dans le cadre du mécanisme de financement, la Barbade, au nom de l'AOSIS, a déclaré qu'il devra être une structure autonome ayant des liens clairs et directs avec le mécanisme financier. L'Afrique du Sud a envisagé un registre pour l'atténuation étroitement lié au mécanisme financier, arguant que ce registre pourrait entre autres, consigner et appairer les mesures au soutien, et fournir une analyse technique.

Pour ce qui est *d'assurer la cohérence entre le conseil et les institutions thématiques*, les pays en développement ont, dans l'ensemble, préféré un fonds multilatéral pour le changement climatique, placé sous l'autorité de, et comptable devant, la CdP, pour assurer la cohérence et l'uniformité dans le financement du changement climatique. Préférant l'utilisation des institutions existantes, certains pays développés ont estimé qu'imposer la cohérence à travers un organe de la CdP n'est pas la bonne manière d'aborder la question, et ont mis l'accent sur la nécessité de veiller à ce que tout nouveau fonds soit complémentaire, plutôt que de reproduire les fonds qui existent déjà. Ils ont ajouté que la cohérence peut être assurée par la CdP par l'intermédiaire du SBI dans le cadre de ses fonctions ordinaires. L'AOSIS a souligné l'importance d'assurer la cohérence entre le mécanisme financier et les organes thématiques, chaque organe ayant sa propre structure de gouvernance. Le point sur un forum rassemblant les dirigeants et les conseils des fonds pour examiner les questions opérationnelles a également été soumis à la discussion par un groupe de pays développés.

Technologie: Cette question a d'abord été examinée par le groupe de contact de l'AWG-LCA, le 7 juin, sur la base d'une liste de questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/questions_for_technology.pdf). Herman Sips (Pays-Bas) a animé les consultations informelles sur le mécanisme de technologie proposé.

Les discussions ont porté sur: la manière dont le Comité exécutif de la technologie du climat (CET) et les centres et réseaux des technologies du climat proposés (CRTC) interagiront; les rôles respectifs du SBI, de l'OSASTT et du CET; les interconnexions à l'intérieur du mécanisme de technologie englobant le CET et le CRTC; et les aspects non financiers des dispositifs institutionnels existants et proposés pour l'adaptation et l'atténuation.

À propos de *l'interaction entre le CET et le CRTC*, l'Argentine, au nom du G-77/Chine, a déclaré que le CET devrait avoir un mandat sur le CRTC et établir les priorités et les critères techniques. Le Japon a proposé que le CET joue le rôle d'organe consultatif de haut niveau et que le CRTC apporte assistance au

développement des MAAN. Le représentant de l'UE a souligné l'importance du rôle d'un réseau de centres dans la fourniture d'une assistance aux pays en développement pour la préparation de la planification et les mesures d'atténuation et d'adaptation initiées par les pays. Il a souligné un rôle consultatif du CET dans la formulation des recommandations sur les lacunes et les besoins en matière d'atténuation et d'adaptation. Le représentant de l'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a expliqué que le CET aura pour tâche de guider la mise en œuvre du transfert de technologies et jouera un rôle consultatif pour ce qui est des CRTC. Il a indiqué que les CRTC fourniront un soutien pour la conception et la mise en œuvre des mesures initiées par les pays. L'Inde a déclaré que le CET assurera la supervision et examinera les propositions pour le soutien financier. La Bolivie a souligné que le CET devra être le principal organe, relié à un créneau du mécanisme de financement pour couvrir la totalité des surcoûts du transfert de technologies, et a insisté sur le MRV du transfert de technologies par les pays développés. Le Canada a déclaré que le CET et CRTC devront être deux éléments distincts, mais égaux, du mécanisme de technologie, éviter les chevauchements, promouvoir l'efficacité et les synergies, et se soutenir mutuellement.

Pour ce qui est des *rôles respectifs du SBI, de l'OSASTT et du CET*, le G-77/Chine a déclaré que le CET devra être un organisme autonome qui rend compte à la CdP. La Chine, appuyée par l'Afrique du Sud, a souligné que le CET devra être une entité forte et indépendante, jouant un rôle dans l'orientation, la mise en place des programmes et la mobilisation du soutien financier. Les pays développés ont dans l'ensemble, marqué leur préférence pour un CET placé sous l'OSASTT et qui rend compte à la CdP par l'intermédiaire de l'OSASTT. L'Australie a déclaré que le CRTC et le CET devront jouir d'une autonomie opérationnelle et rendre régulièrement compte à l'OSASTT pour les finances, les avis et les conseils. Le Canada a suggéré que le CET et CRTC devront maximiser l'efficacité des institutions existantes et faire rapport à l'OSASTT.

Renforcement des capacités: Cette question a été abordée par le groupe de contact de l'AWG-LCA, le 8 juin, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/redd_and_cb.pdf). Les discussions ont porté, entre autres, sur les moyens pour aider les pays en développement à répondre à leurs besoins en matière de capacités, et sur la pertinence des dispositifs/institutions/organes existants.

Les États-Unis, avec l'UE et l'Australie, ont déclaré que le renforcement des capacités devra être intégré dans les chapitres pertinents du projet de texte de négociation. Les États-Unis ont indiqué qu'un nouveau mécanisme de renforcement des capacités n'est pas nécessaire. L'UE a déclaré que le renforcement des capacités devra tenir compte des besoins spécifiques des pays en développement, et a encouragé les approches sud-sud et triangulaires.

Saint-Vincent-et-les Grenadines, au nom de l'AOSIS, a mis en garde contre les institutions qui se chevauchent, soulignant que la technologie et les mécanismes pour l'adaptation doivent intégrer le renforcement des capacités, mais a ajouté qu'il faudrait laisser ouvertes les options pour un mécanisme de renforcement des capacités. Le Japon a mis en garde contre la prolifération

d'organismes relevant de la Convention. La Turquie a souligné que les organisations internationales et régionales, ainsi que les ONG, peuvent aussi fournir un appui.

La Tanzanie, au nom du G-77/Chine, a souligné la nécessité du renforcement des capacités pour un éventail de questions, notamment les MAAN, le MRV et la REDD-plus. Il a souligné que les institutions existantes ne sont pas appropriées, a parlé de la nécessité d'un comité technique ou groupe d'experts, et appelé au suivi des progrès et à l'utilisation d'indicateurs de performance. Le Burkina Faso, au nom du Groupe africain, a parlé de la nécessité du renforcement des capacités aux niveaux régional et national. Il a souligné que les dispositifs institutionnels existants sont inadéquats, et a appelé à un soutien technique pour identifier les besoins en matière de renforcement des capacités, expliquant que les institutions thématiques permettront de mobiliser le soutien du groupe proposé pour le renforcement des capacités.

Atténuation: Le PAB contient les sous-paragraphes suivants sur l'atténuation:

- 1(b)(i) sur l'atténuation par les pays développés;
- 1(b)(ii) sur l'atténuation par les pays en développement;
- 1(b)(iii) sur REDD-plus;
- 1(b)(iv) sur les approches sectorielles concertées et les mesures sectorielles spécifiques;
- 1(b)(v) sur les diverses approches visant à améliorer le rapport coût-efficacité des mesures d'atténuation, y compris les possibilités de recours aux marchés;
- 1(b)(vi) sur les conséquences des mesures de riposte.

Sous-paragraphes 1(b)(i): Cette question a été examinée par le groupe de contact de l'AWG-LCA les 3 et 7 juin, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA ([http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b\(i\)_questions_for_web_final.pdf](http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b(i)_questions_for_web_final.pdf) et [http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b\(i\)_mrv_questions.pdf](http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/1b(i)_mrv_questions.pdf)).

De nombreux pays en développement ont souligné la nécessité des réductions drastiques des émissions par les pays développés et insisté sur le fait que l'utilisation de l'UTCATF et des mécanismes du marché doit être complémentaire des mesures nationales. Bon nombre de parties ont également souligné l'importance des efforts comparables de tous les pays de l'Annexe I, qu'ils soient parties ou non au Protocole de Kyoto. Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a rappelé la proposition du G-77/Chine en faveur d'un groupe technique sur la comparabilité des efforts d'atténuation des pays développés, et a souligné que les engagements doivent être définis suivant une approche descendante, refléter les données de la science et être conforme au résultat officiel des négociations.

La Barbade, au nom de l'AOSIS, a plaidé pour un accord sur les réductions globales des émissions de l'Annexe I d'au moins 45% à partir des niveaux de 1990 d'ici 2020. Les Philippines ont soutenu la limitation de la hausse de la température à 1,5°C. Le représentant des États-Unis a insisté sur l'objectif de limitation de la hausse de la température à 2°C, niveau qui peut être renforcé en 2015. Il a déclaré que toutes les mesures d'atténuation crédibles, y compris l'UTCATF, doivent être considérées comme des engagements. L'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a proposé d'insérer un objectif collectif à

mi-parcours, puis de convenir d'un processus de négociation pour les engagements de réduction des émissions d'au moins 40% d'ici 2020.

L'Espagne, au nom de l'UE, la Suisse, au nom du GIE, et l'AOSIS ont demandé au Secrétariat de rassembler les informations sur les engagements des pays développés. L'UE a demandé aussi une compilation des engagements des pays en développement, dans le contexte au sous-paragraphes 1 (b) (ii) du PAB.

De nombreux pays développés ont souligné la nécessité de coordonner les travaux des deux GTS. L'AOSIS a exprimé la volonté d'explorer la possibilité d'un «espace commun» pour discuter de l'ampleur de l'ambition de réduction des émissions globales de l'Annexe I. La Colombie, s'exprimant également au nom du Chili, Costa Rica, République dominicaine, Guatemala, Panama, Pérou et Uruguay, a fait état du «grand intérêt» pour cette proposition de l'OASIS. La Fédération de Russie a déclaré qu'un objectif commun de réduction globale des émissions pourrait être un outil utile permettant de mesurer l'ambition des pays, mais qu'il ne devrait pas être utilisé pour définir les objectifs individuels. La proposition a été également débattue au sein du groupe de contact de l'AWG-KP sur les réductions des émissions de l'Annexe I, où certains pays en développement étaient favorables à des discussions conjointes limitées aux réductions des émissions de l'Annexe I, tandis que certains pays développés ont appelé à une discussion élargie incluant l'atténuation par les pays en développement. Faisant rapport sur les consultations informelles avec le président de l'AWG-KP sur la proposition relative à l'«espace commun», le 4 juin, la présidente de l'AWG-LCA a parlé d'une entente pour la tenue «bientôt» de discussions conjointes, en consultation avec les parties, et a suggéré que les parties se concertent sur ce sujet. Le représentant des États-Unis a souligné que son pays n'est pas partie au Protocole de Kyoto et n'a pas l'intention de le devenir, et que ces discussions conjointes ne seraient pas appropriées. Mukahanana Sangarwe, présidente de l'AWG-LCA, a expliqué que le but était d'explorer les possibilités pour aller de l'avant, plutôt que de combiner les discussions dans les deux GTS. Au cours de la plénière de clôture de l'AWG-LCA le 11 Juin, Mukahanana-Sangarwe a fait savoir que les consultations se poursuivront sur cette proposition.

À propos du MRV des engagements pour l'atténuation ou mesures prises par les pays développés, de nombreuses parties ont soutenu l'application et le renforcement des directives existantes du Protocole relatives aux rapports, en particulier celles concernant les communications nationales et les inventaires nationaux de GES. Le représentant des États-Unis a souligné la nécessité des dispositions sur le processus de MRV et sur la consultation et l'analyse internationale (CAI), indiquant ainsi qu'il est indispensable de parvenir à un accord sur un système pleinement opérationnel pendant l'année en cours. Il a souligné que le processus de MRV pour les pays à l'Annexe I doit être considéré en parallèle avec la CAI pour les pays non visés à l'Annexe I. L'Australie a suggéré des inventaires annuels de GES pour les pays développés et des communications nationales biennales par tous les pays. Le Japon, les États-Unis et d'autres, ont soutenu l'utilisation des Lignes directrices du GIEC 2006 pour les inventaires nationaux de GES. La Norvège, les États-Unis, le Japon et la Nouvelle-Zélande ont proposé

que le processus de MRV s'applique également aux pays en développement, en tenant compte des différences qui existent entre eux.

Le GIE et la Turquie ont été favorables à l'utilisation des lignes directrices existantes, et le GIE a suggéré que la nécessité d'ajouter de nouvelles directives et de nouveaux sujets, ou d'ajustement de la fréquence des rapports, pourrait se poser. Le représentant de la Chine a déclaré que les règles sur le processus de MRV en vertu du Protocole de Kyoto devraient s'appliquer aux pays de l'Annexe I qui ne sont pas parties au Protocole. Il a souligné le MRV des objectifs des pays de l'Annexe I comme un aspect clé de MRV, et a indiqué qu'un cadre global de MRV, ou des institutions nouvelles de MRV, ne sont pas nécessaires.

L'AOSIS a appuyé un processus d'évaluation internationale, la comptabilité et la notification des émissions, l'UTCATF, et les unités échangeables ou les compensations. Singapour a suggéré que le MRV devrait contribuer à assurer la conformité des pays de l'Annexe I, et a demandé instamment que les règles d'évaluation pour tous les pays de l'Annexe I soient comparables et cohérentes, ce qui permettrait de présenter un tableau clair des réductions d'émissions.

À propos des questions devant faire l'objet des rapports, les parties ont proposé entre autres: les compensations et l'échange; les réductions absolues des émissions; les objectifs globaux de réductions des émissions; les politiques et les mesures, ainsi que leurs impacts sur les pays en développement; le soutien pour l'atténuation, l'adaptation et le renforcement des capacités dans les pays en développement; l'appariement des mesures et du soutien; la couverture géographique; et les contributions relatives des efforts nationaux et des mécanismes du marché à la réalisation des objectifs de réduction.

Sous-paragraphe 1 (b) (ii) du PAB: Cette question a été débattue les 4 et 8 juin par le groupe de contact de l'AWG-LCA, et les parties se sont basées sur trois séries de questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA:

- Mesures d'atténuation par les pays en développement et dispositions connexes de MRV (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/mitigation_actions_by_developing_countries_and_associated_mrv_3_june.pdf);
- Sur MRV du soutien; (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/finalquestionsmrvsupportweb_version_21.35.pdf); et
- Autres questions sur les mesures d'atténuation prises par les pays en développement et dispositions connexes de MRV. (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/mitigation_actions_by_developing_countries_and_associated_mrv.pdf).

À propos du **MRV des mesures d'atténuation des pays en développement**, la représentante de l'Australie, au nom du Groupe de coordination, a appelé à des inventaires annuels pour les pays de l'Annexe I, et à des inventaires biennaux pour les pays non visés à l'Annexe I, avec l'utilisation des lignes directrices de 2006 du GIEC. Elle a également appelé à des communications biennales rationalisées et à des communications nationales complètes présentées périodiquement. Quant au MRV des pays non visés à l'Annexe I, elle a appelé: à un MRV national des mesures prises; à la CAI des communications nationales, y compris l'analyse par des experts; aux consultations des parties dans le cadre du SBI, et à un rapport de synthèse. Les

États-Unis ont souligné la nécessité d'adopter pendant l'année en cours, des textes exécutoires sur le processus de MRV. L'UE a souligné le travail effectué sur le processus par l'Allemagne et l'Afrique du Sud.

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a mis l'accent sur la distinction entre les exigences en matière de rapport pour les pays développés et les pays en développement, et a souligné le lien étroit entre le MRV des mesures et le MRV du soutien. Il a déclaré qu'un processus d'examen ou tout autre processus impliquant l'analyse en profondeur des rapports nationaux ne constitue pas une «présentation appropriée» pour les pays non visés à l'Annexe I. La Barbade, au nom de l'AOSIS, a exprimé la volonté d'envisager une communication plus fréquente sur des questions telles que les inventaires de GES, et a appelé à l'amélioration de la fourniture d'un soutien accru. Le Chili, s'exprimant également pour la Colombie et le Costa Rica, s'est dit favorable à un examen technique des communications nationales, avec un accent particulier sur les inventaires de GES.

Tuvalu a parlé du rôle des communications nationales complètes dans les rapports sur la vulnérabilité et les besoins en matière d'adaptation. La Sierra Leone a souligné que l'on devrait appliquer des critères moins rigoureux aux PMA. L'Égypte a déclaré que la révision des lignes directrices sur les rapports ne doit pas conduire à l'unification des lignes directrices pour les pays de l'Annexe I et les pays non visés à l'Annexe I. L'Arabie Saoudite s'est opposée au changement de la fréquence des rapports ou révision des lignes directrices pour les rapports, soulignant que la révision devrait être menée au niveau national.

Les États-Unis ont appuyé la négociation des lignes directrices pour les rapports dans le cadre de l'AWG-LCA et, avec l'Australie, ont réitéré la nécessité de parvenir à un accord à Cancún sur un système de MRV opérationnel. La Chine, la Thaïlande et d'autres, ont suggéré le SBI, et non pas l'AWG-LCA, comme organe approprié pour examiner les lignes directrices relatives aux rapports. Le représentant des Îles Marshall a appuyé l'examen par l'AWG-LCA, des questions de politique globale relatives à la fréquence et aux lignes directrices pour les rapports. La Turquie a déclaré que l'AWG-LCA devrait donner des orientations de politique sur la révision des lignes directrices pour les rapports, y compris des informations sur les plans de développement à faible taux d'émission et les inventaires nationaux.

Au sujet de la **CAI**, la République de Corée, au nom du GIE, a déclaré que le but de la CAI doit consister à faciliter les mesures d'atténuation des pays en développement, renforcer les capacités et améliorer la transparence. Le représentant de l'Afrique du Sud a souligné que la composante analyse doit inclure le point de savoir si les actions décrites dans les rapports ont été entreprises et si le financement a été reçu. Il a indiqué que les consultations doivent être fondées sur les informations et les analyses fournies par les pays en développement dans leurs communications nationales et leurs inventaires de GES. L'Afrique du Sud a souligné que les directives de la CAI doivent respecter la souveraineté nationale et que les consultations doivent être menées dans un cadre multilatéral. La Norvège a souligné l'analyse par des experts externes comme une bonne occasion d'apprentissage. Singapour a déclaré qu'un système de CAI doit être: technique et non politique ou politisé; à l'initiative des parties; basée sur une expertise technique, y compris celle

des parties concernées, et sur les objectifs fixés par le pays en développement concerné; et mis en œuvre dans un esprit de respect mutuel.

Pour ce qui est du **registre des MAAN** proposé, l'Inde a été favorable à l'enregistrement des MAAN pour lesquelles un appui international est recherché. L'Australie a déclaré qu'il faudrait rendre opérationnel le registre des mesures nécessitant un soutien, tel que spécifié dans l'Accord de Copenhague. L'UE a déclaré que le registre des MAAN aiderait à appairer les mesures au soutien, et couvrirait également la planification et l'élaboration.

À propos du **MRV du soutien**, le représentant des Philippines, au nom du G-77/Chine, a suggéré le renforcement des mécanismes existants ou lignes directrices, tels que les communications nationales, au lieu d'en établir de nouveaux. Les États-Unis ont appelé à l'utilisation des mécanismes existants, tels que les communications nationales et les équipes d'experts en examen. L'Australie a déclaré que les communications nationales pourraient être améliorées, notamment, en exigeant des rapports plus fréquents et en établissant des indicateurs uniformes. Le Chili a soutenu l'élaboration d'un cadre de rapports normalisé au lieu de s'appuyer sur les institutions existantes.

L'Espagne, au nom de l'UE, a suggéré le MRV: de l'ampleur du soutien fourni; de l'objet du soutien; des canaux par lesquels le soutien est fourni; et des types de soutien tels que les subventions ou les prêts. Le Japon a indiqué qu'il n'est pas nécessaire d'établir de nouveaux dispositifs institutionnels pour assurer la transparence.

La Chine a appelé à des objectifs de soutien spécifiques, y compris les finances, le renforcement des capacités et le transfert de technologies, et a souligné la nécessité des lignes directrices pour la fourniture d'un financement nouveau et supplémentaire. L'Inde a souligné la nécessité d'une vérification du soutien par une tierce partie. Notant que certaines mesures d'atténuation peuvent nécessiter un soutien technique ou un renforcement des capacités plutôt qu'une aide financière, l'Afrique du Sud, au nom du Groupe africain, a déclaré que tous les trois aspects doivent faire l'objet de MRV si l'on veut avoir un «tableau complet» de l'appui fourni aux pays en développement.

Sous-paragraphe 1(b)(iii) du PAB: Cette question (REDD-plus) a été examinée le 8 juin par le groupe de contact de l'AWG-LCA, sur la base des questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/redd_and_cb.pdf).

L'UE a appelé à un accord à Cancun sur une réduction de 50% dans le déboisement d'ici 2020 et à l'arrêt de la perte des forêts mondiales d'ici 2030. L'Équateur a parlé de la nécessité d'un accord sur REDD-plus pour déclencher une action nationale. La Norvège, avec les Philippines et le Ghana, au nom du Groupe africain, a parlé de la nécessité d'œuvrer pour l'intégration des initiatives de REDD-plus dans le cadre de la CCNUCC. La Bolivie a souligné que les questions de REDD-plus ne devraient pas être résolues en dehors de la CCNUCC.

À propos du **financement**, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a souligné la nécessité du financement provenant du marché de la conformité pour la mise en œuvre complète. Elle a également appelé à un créneau de financement de REDD-plus dans tout nouveau fonds pour le climat. La Guyane et d'autres ont fait appel à un financement public du démarrage rapide pour les

activités de préparation et à un financement de type marché pour les réductions d'émissions de qualité de conformité. La Suisse, au nom du GIE, a mis l'accent sur un soutien financier accéléré à travers le partenariat provisoire de REDD-plus et, avec Saint-Vincent-et-les Grenadines, au nom de l'AOSIS, l'Australie, l'Équateur et d'autres, a souligné la nécessité d'un financement public et privé.

L'UE a déclaré que les réductions d'émissions vérifiées pourraient être utilisées, mais avec des restrictions sévères. Les États-Unis ont appelé à des politiques favorables à l'investissement privé dans la gestion durable des terres. Le Japon a déclaré que le financement public doit soutenir le développement des stratégies nationales et des plans d'action, ainsi que des projets de démonstration. La Bolivie a souligné la nécessité d'un financement public, tout en s'opposant au financement axé sur marché ou sur des projets. L'Arabie saoudite a mis en garde contre l'utilisation des mécanismes du marché, l'imposition des impôts et des taxes, et le traitement rapide de certaines questions relevant du PAB. Le Brésil a déclaré que le financement doit provenir principalement des fonds publics afin d'en assurer la prévisibilité, et être complété avec le produit de la vente aux enchères des unités de quantité attribuée (UQA) pour atteindre le niveau nécessaire. Il a également appelé à la création d'un fonds relevant de la Convention pour le financement des projets de démonstration et de la mise en œuvre.

Pour ce qui est de la **gouvernance**, de nombreuses parties ont souligné la nécessité, entre autres: des directives de la CCNUCC; de la coordination des efforts entrepris par les pays en développement et les pays développés; des garanties sociales et environnementales; des activités de démonstration; des politiques pour traiter les causes sous-jacentes; des nouveaux progrès sur le système de MRV; des mesures pour la phase de préparation; des conseils méthodologiques; des niveaux de référence crédibles; de coordination entre les institutions, de l'amélioration de la gouvernance des forêts; et des programmes pour les consultations et le partage des avantages. Tuvalu a noté que REDD-plus doit aider tous les pays en développement à lutter contre le déboisement.

À propos de la **participation**, l'Afghanistan, avec la Bolivie, a souligné la participation des peuples autochtones. La Tanzanie a mis l'accent sur la participation des communautés locales dans REDD-plus. Avec la Chine, le Groupe africain a souligné que les initiatives de REDD-plus sont des actions volontaires, axées sur les incitations.

Sous-paragraphe 1(b)(iv) du PAB: Cette question a été examinée le 7 juin par le groupe de contact de l'AWG-LCA. Les Parties ont traité des approches sectorielles concertées et des mesures spécifiques au secteur de l'agriculture, sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/question_agriculture.pdf). Les discussions ont porté sur l'agriculture et les combustibles de soute.

Certaines parties ont soutenu l'établissement d'un programme de travail sur l'agriculture, mettant en relief les impacts sur l'agriculture, notamment, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et le développement durable. La Chine et l'Afrique du Sud ont souligné que l'adaptation est plus importante que l'atténuation dans ce secteur. La Bolivie a déclaré que le cadre de la politique agricole doit être centré sur la satisfaction des intérêts des communautés locales et autochtones. L'Arabie

saoudite a exprimé sa préoccupation face au «traitement rapide» des questions telles que l'agriculture, alors que toutes les autres questions restent en suspens. Les États-Unis ont demandé la suppression du passage se référant directement aux questions liées au commerce.

À propos des combustibles de soute, l'Espagne, au nom de l'UE, l'Australie, la Suisse, la Gambie, la Norvège et d'autres, ont appelé à l'examen de cette question, et la Norvège a ajouté que la nouvelle présentation par les Îles Cook (FCCC/AWGLCA/2010/MISC.2/Add.1) pourrait être utilisée pour atténuer les divergences sur la question de combustibles de soute. L'Arabie saoudite a déclaré que la question doit être traitée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et l'Organisation maritime internationale (OMI).

Sous-paragraphe 1(b)(v) du PAB: Cette question a été examinée le 5 juin par le groupe de contact de l'AWG-LCA, et dans le cadre des consultations informelles animées par Tosi Mpanu Mpanu (République démocratique du Congo), sur la base des questions préparées par la présidente de l'AWG-LCA (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/opportunities_for_using_markets.pdf).

S'agissant d'un accord à Cancún, plusieurs des parties qui soutiennent la création de nouveaux mécanismes de marché ont déclaré qu'une décision sur l'établissement de tels mécanismes devra être adoptée à Cancún, et que l'élaboration des autres détails pourrait alors être reportée à une date ultérieure.

L'Afrique du Sud, au nom du G-77/Chine, a mis l'accent sur la nécessité de considérer également les approches non marchandes, et a souligné l'importance des discussions sur le financement. Le représentant des Îles Marshall, au nom de l'AOSIS, a plaidé pour un cadre basé sur des règles et pour un système MRV solide pour tous nouveaux mécanismes, soulignant que les objectifs de réduction d'émissions doivent être réalisés principalement par des moyens internes. L'Espagne, au nom de l'UE, et les États-Unis ont souligné le rôle des mécanismes de marché dans la mobilisation des 100 milliards \$ US de financement annuel convenu à Copenhague. La Bolivie a appelé à une analyse approfondie des mécanismes de marché, y compris une évaluation des mécanismes existants. La Colombie, s'exprimant aussi au nom du Chili, Costa Rica, République dominicaine, Panama et Uruguay, a déclaré que les approches fondées sur le marché ont prouvé, entre autres: qu'elles favorisent les investissements du secteur privé; sont bénéfiques pour l'environnement local, et contribuent à la création d'emplois.

La Norvège, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les États-Unis, l'UE, le Canada, la Turquie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée et le Mexique au nom du GIE, ont soutenu la création de nouveaux mécanismes de marché. La plupart des parties ont souligné la nécessité pour ces nouveaux mécanismes d'aller au-delà du niveau des projets pour s'orienter vers les niveaux de crédits sectoriels ou des crédits sur les MAAN. L'Arabie saoudite, la Chine et le Brésil se sont opposés à la création de nouveaux mécanismes de marché, soulignant que les mécanismes existants du Protocole sont suffisants.

À propos des *principes possibles pour guider les nouveaux mécanismes de marché*, les parties ont proposé, entre autres: éviter le double comptage des engagements de financement et d'atténuation des pays développés; assurer la complémentarité

et l'intégrité environnementale; promouvoir le développement durable et l'investissement privé, et aller au-delà de la simple compensation et assurer les avantages nets de l'atténuation.

Sous-paragraphe 1(b)(vi) du PAB: Le 9 juin, le groupe de contact de l'AWG-LCA a examiné les conséquences économiques et sociales des mesures de riposte, en se basant sur les questions élaborées par la présidente de l'AWG-LCA (http://maindb.unfccc.int/library/view_pdf.pl?url=http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/awg-lca_response_measures.pdf).

À propos du *champ d'application*, la Sierra Leone, au nom du Groupe africain, Saint-Vincent-et-les Grenadines, au nom de l'AOSIS, et d'autres, ont parlé de la nécessité de mettre l'accent sur les pays les plus vulnérables, notamment l'Afrique, les PMA et les PEID. L'Arabie saoudite et l'Algérie ont souligné que tous les pays en développement doivent s'adapter aux répercussions et, contrées par le Groupe africain, l'AOSIS, les États-Unis et l'UE, ont appuyé l'inclusion des mesures de riposte dans le chapitre sur l'adaptation.

Sur *l'établissement d'un forum relevant de la CdP*, de nombreux pays en développement ont été favorables à un forum permanent où traiter des impacts des mesures de riposte. La Turquie a appuyé la création d'un nouveau forum, tout en insistant sur l'amélioration des canaux existants tels que les communications nationales. De nombreux pays développés se sont opposés à la mise en place de nouvelles institutions et, avec le Mexique, ont appuyé l'utilisation des communications nationales et des informations complémentaires pour approfondir la compréhension.

À propos de la *discrimination commerciale liée au climat*, de nombreux pays en développement ont appelé à l'interdiction des mesures commerciales unilatérale liées au climat, telles que les mesures fiscales tarifaires ou non tarifaires appliquées aux frontières. Les États-Unis, Singapour et le Japon ont indiqué que l'Article 3.5 de la Convention (système économique international ouvert) répond de manière satisfaisante aux préoccupations relatives au commerce.

AVANT-PROJET DU TEXTE DE NÉGOCIATION RÉVISÉ DE LA PRÉSIDENTE: Lors de la plénière de clôture de l'AWG-LCA, le 11 juin, la présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana-Sangarwe, a fait rapport sur les consultations informelles sur les finances, les marchés, une vision partagée, l'adaptation et la technologie. Elle a expliqué que le Mexique, en sa qualité de président de la CdP 16, a également été consulté sur la forme juridique du résultat, affirmant que davantage de clarté est toujours nécessaire et que le Mexique poursuivra les consultations lors des futures réunions. Mukahanana-Sangarwe a indiqué que les consultations se poursuivront également sur les propositions visant à trouver un «espace commun» entre l'AWG-KP et l'AWG-LCA. Elle a en outre parlé des consultations sur une proposition de prier le Secrétariat de rassembler les observations sur les objectifs d'émissions quantifiés et les MAAN.

Mukahanana-Sangarwe a ensuite présenté l'avant-projet d'un texte révisé de la présidente (http://unfccc.int/files/meetings/ad_hoc_working_groups/lca/application/pdf/awg-lca_advance_draft_of_a_revised_text.pdf), en notant qu'elle ne souhaiterait pas en débattre à la présente session et que le projet serait davantage révisé avant l'AWG-LCA 11.

Plusieurs parties ont fait des commentaires sur l'avant-projet du texte de négociation révisé dans leurs déclarations de clôture. Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a exprimé sa consternation face à ce texte, affirmant qu'il est «déséquilibré» en raison de la suppression des propositions du G-77/Chine. Le Lesotho, au nom des PMA, s'est dit préoccupé par le fait que le nouveau texte ne reflète pas suffisamment les vues des parties sur les finances. La Grenade, au nom de l'AOSIS, a déploré la suppression des références aux PMA, aux PEID et à l'Afrique. Elle a déclaré que le texte «semble avoir pris des décisions prématurément», y compris en portant préjudice à l'avenir du Protocole et en reflétant l'approche «engagement-et-évaluation»; plutôt que l'approche fondée sur les données scientifiques pour établir l'échelle des réductions d'émissions globales. La République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain et le Panama, au nom du Système d'intégration centraméricaine, ont déploré que le nouveau texte de la présidente ne tienne pas compte des vues exprimées par les parties. Le Groupe africain a souligné que ces observations concernent en particulier les mesures d'atténuation prises par les pays en développement, les questions d'équité et de comparabilité.

La Colombie a qualifié la section sur le financement d'«inacceptable» du fait que les critères de vulnérabilité s'appliquent uniquement pour les PMA et les PEID. L'Iran a souligné la nécessité de respecter le processus de négociation à deux voies et de traiter les éléments fondamentaux du PAB de manière équitable. L'Indonésie a appelé à une distinction claire entre les sous-paragraphes 1 (b) (i) et 1 (b) (ii) du PAB. La Chine a déclaré que le texte révisé «s'éloigne du PAB à 50%», remet en question le maintien du Protocole de Kyoto et n'aborde pas la question de comparabilité des efforts d'atténuation des pays développés. Le Venezuela a souligné qu'une révision ultérieure du texte devra contenir les options clairement délimitées de toutes les parties, en particulier du G-77/Chine. L'Égypte a déclaré que le texte révisé devra être considéré comme un document non-officiel, et a souligné qu'il «ouvre la voie à la mort progressive du Protocole de Kyoto» et impose des obligations nouvelles et supplémentaires aux pays en développement, au lieu d'obligations de financement nouvelles et supplémentaires aux pays développés. Le Pakistan a déploré que le MRV des mesures des pays en développement soit rendu «plus onéreux» et que le projet de texte impose des obligations de réduction d'émissions sur les pays en développement. La Malaisie a attiré l'attention sur la référence à un pic des émissions, qui concerne également les pays en développement, et trouve les dispositions de la CAI «onéreuses» pour les pays en développement. L'Inde s'est dit préoccupée par l'apparition dans le texte de paragraphes sans crochets et par l'absence de référence à l'équité et au paradigme de partage des charges. La Thaïlande et le Qatar ont noté que le texte est déséquilibré, et le Qatar a appelé à un nouveau projet de texte. L'Arabie saoudite a appelé à une restructuration majeure du document non-officiel «pour éviter une discussion prolongée en août» et a mis en garde contre la suppression sélective des crochets dans le texte. La Bolivie a noté l'absence de ses propositions dans le texte, le qualifiant de «Copenhague-plus». La Gambie a exprimé sa préoccupation du fait que le financement à long terme et les références aux PMA et aux PEID ne sont pas reflétés dans le texte. Le Nicaragua a demandé que le texte révisé maintienne le processus à deux voies.

Tout en se félicitant d'une structure plus claire, la Fédération de Russie a déclaré que le texte n'est pas équilibré et a souligné «des graves problèmes concernant les sources de financement» et la non-prise en compte des pays à économie en transition. Le représentant de Singapour a qualifié le texte révisé de «loin de la perfection», et manquant de clarté sur la forme juridique. Il a souligné que les propositions du texte ne doivent pas compromettre le processus à deux voies et la continuation du Protocole.

Le représentant des États-Unis a relevé des éléments «inacceptables» dans le projet de texte, tels que des éléments du Protocole de Kyoto; ainsi que des omissions importantes, et a souligné que le texte s'éloigne de l'Accord de Copenhague. Il a appelé à un renforcement du texte sur le système MRV et la CAI, notant qu'il n'y a pas de présomption que le texte puisse servir de projet pour la suite.

Les Philippines ont déploré l'absence d'intérêt à la continuation du Protocole et de différenciation entre le MRV pour les pays développés et pour les pays en développement dans le nouveau texte. Le Malawi a appelé à un traitement différencié pour les PMA, les PEID et l'Afrique conformément au PAB. L'Afghanistan a appelé une attention particulière sur la vulnérabilité des pays enclavés de montagne. L'Iraq a déploré que le nouveau texte s'éloigne de la Convention et du PAB. En dépit de leurs critiques du texte, de nombreux pays en développement ont réaffirmé leur soutien à la présidente de l'AWG-LCA et ont reconnu qu'elle a préparé l'avant-projet du texte de négociation révisé de bonne foi.

SEANCE PLENIERE DE CLOTURE: La plénière de clôture de l'AWG-LCA s'est réunie pour la première fois le matin du 11 juin 2010. Prenant la parole au nom du Bureau de la CdP, le Mexique a déploré profondément l'incident survenu jeudi dans le site de la conférence concernant l'utilisation malveillante du drapeau d'un pays, et a condamné fermement ces agissements, en remerciant le Secrétariat d'avoir ouvert une enquête. Le Yémen, au nom du G-77/Chine, l'Australie, au nom du Groupe de coordination, l'Espagne, au nom de l'UE, la Grenade, au nom de l'AOSIS, la République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, et beaucoup d'autres, ont profondément déploré ce grave incident. Le Liban, le Koweït, Oman, la Jordanie et d'autres ont souligné que l'incident a été d'autant plus choquant que le drapeau de l'Arabie saoudite contient des symboles religieux. Plusieurs parties ont exhorté le Secrétariat de mener une enquête sur l'incident et de présenter les conclusions à la prochaine session. Le représentant de la Chine a attiré l'attention sur l'incident survenu après Copenhague, lorsque des journaux ont divulgué des informations provenant des réunions informelles à huis clos. Il a souligné les règles strictes de l'ONU sur la participation à ces réunions et a appelé le Secrétariat à ouvrir une enquête sur cet incident.

Le représentant de l'Arabie saoudite a exprimé sa profonde gratitude à toutes les parties pour leur soutien et leur solidarité après cet acte dirigé jeudi contre le pavillon de son pays. Il a souligné la nécessité d'éviter de tels incidents qui ne peuvent obliger aucun pays à changer sa position. Le représentant de l'Arabie saoudite a déclaré qu'ils attendent avec intérêt la suite de l'enquête.

La représentante du Réseau Action Climat, au nom de la société civile, a souligné l'importance du respect mutuel et mis en relief le respect de la société civile pour le processus

de la CCNUCC. Elle a déclaré que les discussions sur la survie semblent avoir soulevé de très fortes émotions, mais a exprimé l'espoir que l'incident ne va pas détourner l'attention des parties de la tâche principale. Elle a souligné que la société civile poursuivra son engagement résolu et dynamique pour le processus.

La plénière a par la suite été suspendue à la demande du G-77/Chine, avant les déclarations de clôture. La séance a repris à 15h30 pour entendre les déclarations de clôture.

Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a souligné la nécessité de prévoir suffisamment de temps pour la coordination lors des futures réunions. L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a appelé à la réalisation d'un «ensemble de décisions efficaces à Cancún» et a soutenu un régime post-2012 efficace au plan environnemental et juridiquement contraignant qui comprend les mesures d'atténuation de toutes les grandes économies, et reflète un cadre de transparence robuste. Le Groupe de coordination a également attiré l'attention sur la déclaration conjointe du Groupe relative à la nature et à l'ampleur de financement accéléré, soulignant que cela «représente des milliards de dollars». L'Espagne, au nom de l'UE, a parlé des progrès accomplis au cours de la session, mais s'est inquiétée de la lenteur du rythme des discussions, notamment sur l'atténuation. Elle a souligné l'engagement au financement de démarrage rapide et a appelé à une discussion équilibrée entre l'AWG-LCA et l'AWG-KP. Le Lesotho, au nom des PMA, a souligné que la priorité doit être accordée à l'adaptation. La Grenade, au nom de l'AOSIS, a appelé à des négociations plus intensives et plus ciblées en août et s'est félicitée des progrès accomplis sur le financement.

La Suisse, au nom du GIE, a pris note de l'interaction positive entre les délégués et a exprimé l'espoir que cet esprit de coopération se maintiendra. Le Kirghizistan, au nom du Groupe des pays en développement enclavés de montagne, y compris l'Arménie, le Kirghizistan et le Tadjikistan, a annoncé la création de ce nouveau groupe pour la sensibilisation dans le cadre de la CCNUCC, sur les défis auxquels sont confrontés les pays montagneux sans littoral, et a invité d'autres pays avec des défis similaires à adhérer au groupe.

Le Pérou, au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), a demandé que la priorité soit accordée aux mesures visant le transfert de technologies, le renforcement des capacités et le financement pour l'adaptation aux changements climatiques, et s'est félicité de la nomination de Christiana Figueres en tant que nouveau Secrétaire exécutif de la CCNUCC. Le Venezuela a mis en relief le désir pour l'adoption d'un accord juridiquement contraignant à Cancún. Le Bangladesh a appelé à un traitement égal des mesures d'adaptation et d'atténuation, et a souligné l'urgence de fournir un financement de démarrage rapide pour le renforcement des capacités et la préparation de REDD-plus. Le Guatemala a appelé une attention particulière aux pays les plus vulnérables aux changements climatiques, particulièrement en ce qui concerne l'adaptation, le financement, le transfert de technologies et le renforcement des capacités.

La Turquie a déclaré que la réunion a restauré la confiance entre les parties, et a souligné la nécessité de tenir compte des ressources financières et du développement durable. Les Îles Marshall ont mis en exergue la nécessité d'un engagement

politique pour la structure finale. Le Japon a plaidé pour un cadre équitable, efficace, global et juridiquement contraignant, et a souligné que le financement pour le démarrage rapide est en voie. Les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/AWGLCA/2010/L.3). La présidente de l'AWG-LCA, Mukahanana Sangarwe a remercié les parties pour leur soutien et a levé la séance à 17h 45.

GRUPE DE TRAVAIL SPECIAL SUR LES NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES À L'ANNEXE I AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO

La douzième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (AWG-KP) s'est ouverte le 1er juin, avec John Ashe (Antigua-et-Barbuda) en tant que président, Harald Dovland (Norvège), vice-président, et Miroslav Spasojevic (Serbie), rapporteur.

Ashe, le président de l'AWG-KP, a exhorté les parties à entamer les négociations avec «un nouvel élan et une bonne disposition». Il a expliqué que pendant la présente session, l'accent sera mis sur l'ampleur des réductions des émissions individuelles et globales des parties à l'Annexe I, et que les travaux se poursuivront sur d'autres questions, notamment l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité. Les parties ont adopté l'ordre du jour et l'organisation du travail (FCCC/KP/AWG/2010/4-5).

Le Yémen, au nom du G-77/Chine, s'est dit préoccupé par la lenteur des progrès et a exhorté les parties à l'Annexe I à élever le niveau d'ambition dans leurs engagements d'atténuation actuels. La représentante de l'Espagne, au nom de l'UE, a souligné la nécessité de progresser sur les questions techniques afin de garantir l'intégrité environnementale du résultat à Cancún. Mettant en relief les synergies entre les deux GTS, elle a exhorté à l'exploration des préoccupations communes. La République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a déploré l'absence d'engagement de certaines parties pour l'avenir du Protocole de Kyoto. Le Lesotho, au nom des PMA, a souligné que le Protocole a établi des structures institutionnelles et de gouvernance qui «sont et qui demeurent au cœur du régime climatique». L'Australie, au nom du Groupe de coordination, et le Belarus, ont mis l'accent sur la nécessité d'améliorer la compréhension et la transparence de tous les engagements d'atténuation exprimés dans l'Accord de Copenhague et a plaidé pour le travail en collaboration avec l'AWG-LCA. Le Pérou, s'exprimant également pour la Colombie, le Costa Rica, le Chili, la République dominicaine, le Guatemala, le Panama et l'Uruguay, a appelé à un accord sur une deuxième période d'engagement le plus tôt possible, afin d'éviter des hausses critiques des températures mondiales.

La Suisse, au nom du GIE, a parlé de la nécessité, notamment: d'élever le niveau d'ambition des objectifs de l'Annexe I, de renforcer le MDP et le marché du carbone, et de considérer le report des UQA. Le Japon a réitéré l'appel pour un cadre international équitable et efficace auquel participent tous les grands émetteurs. Il a déclaré que des discussions coordonnées avec l'AWG-LCA sont «absolument essentielles» et a demandé au président de l'AWG-KP d'informer les parties sur l'état de ses discussions avec la présidente de l'AWG-LCA.

Élection du Bureau: Cette question a d'abord été abordée le 1er juin, et Ashe, le président de l'AWG-KP a expliqué que les consultations sur l'élection du bureau n'étaient pas encore terminées et que, conformément au projet de règlement intérieur actuellement appliqué, le bureau actuel restera en place en attendant les élections.

Au cours de la plénière de clôture de l'AWG-KP le 11 juin, John Ashe (Antigua-et-Barbuda) a été réélu président de l'AWG-KP, Adrian Macey (Nouvelle Zélande) élu vice-président, et Miroslav Spasojevic (Serbie), réélu rapporteur. L'UE a exhorté au respect des règles de procédure, en particulier, en ce qui concerne la présidence rotative entre les pays visés à l'Annexe I et les pays non visés à l'Annexe I.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS DES PARTIES À

L'ANNEXE I: Cette question a été abordée pour la première fois par la séance plénière d'ouverture de l'AWG-KP, le 1er juin, lors de la présentation de l'ordre du jour par Ashe, le président de l'AWG-KP (FCCC/KP/AWG/2010/6 et Add. 1-5; FCCC/TP/2010/2 et FCCC/KP/AWG/2010/INF.1). Les parties ont convenu de créer un groupe de contact sur les réductions des émissions de l'Annexe I, co-présidé par Leon Charles (Grenade) et Jürgen Lefevere (UE), et un groupe de contact sur les autres questions, y compris l'UTCATF, les mécanismes de flexibilité et l'ensemble des questions méthodologiques, présidé par Dovland, vice-président de l'AWG-KP. Le 4 juin, la séance plénière de l'AWG-KP a décidé de reconstituer le groupe de contact sur les questions juridiques, co-présidé par Gerhard Loibl (Autriche) et María Andrea Albán Durán (Colombie). Le président Ashe a également mené des consultations informelles sur les conséquences potentielles des mesures de riposte.

Réductions d'émissions de l'Annexe I: Sur cette question (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1), les discussions ont porté sur: la manière d'élever le niveau d'ambition des engagements de l'Annexe I; la manière de traduire les engagements en objectifs quantifiés de limitation et de réduction d'émissions (QELRO); et la relation entre les engagements de l'Annexe I et; les UQA excédentaires; l'UTCATF et les mécanismes de flexibilité.

De nombreuses parties, les pays développés en particulier, ont souligné la nécessité de s'accorder sur les questions techniques relatives aux règles de l'UTCATF et aux UQA excédentaires, soulignant que ces règles influencent le niveau d'ambition. Les États fédérés de Micronésie, au nom de l'AOSIS, avec de nombreux autres pays en développement, ont souligné que l'utilisation de l'UTCATF et des mécanismes de flexibilité devrait avoir pour objectif, d'élever le niveau d'ambition des engagements actuels et pas seulement la réalisation de ces engagements.

À propos de *traduire les engagements en QELRO*, la Nouvelle-Zélande, la Fédération de Russie, l'Australie et le Japon ont indiqué que les engagements ne seront pas tout simplement traduits en QELRO, mais que les QELRO devront être négociés au niveau politique. La Colombie, appuyée par la Grenade, les Philippines et la Barbade, et contrée par l'Arabie saoudite, a appelé à une discussion commune sur les réductions des émissions par tous les pays de l'Annexe I. L'Australie, appuyée par le Japon et la Norvège, mais contrée par la Bolivie, le Venezuela, Singapour, le Soudan, le Brésil et d'autres, a appelé à un débat élargi sur les engagements de tous les pays. Intervenant sur une motion d'ordre, le représentant des États-

Unis a indiqué qu'il s'opposerait à tout effort visant à discuter des réductions d'émissions de son pays dans le contexte des réductions des émissions de l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

Le Secrétariat a présenté un document rassemblant les engagements, les hypothèses y afférentes, et les réductions d'émissions associées (FCCC/KP/AWG/2010/INF.1). Le Secrétariat a également présenté un document technique sur la traduction des engagements en QELRO (FCCC/TP/2010/2). L'UE, la Suisse et la Norvège, contrées par le Japon, ont exprimé un intérêt à explorer la manière dont les méthodes décrites dans le document technique pourraient être appliquées aux engagements réels sur la table. Le Secrétariat a ensuite préparé et présenté deux tableaux traduisant les engagements actuels en QELRO, le premier représentant la première période d'engagement de huit ans et le second une période d'engagement de cinq ans. Après un débat sur l'opportunité d'assurer une large disponibilité des tableaux, la Suisse a proposé que tous les documents utilisés, y compris les présentations des parties, soient publiés par le Secrétariat dans un «espace réservé» de leur site web. L'Afrique du Sud, soutenue par l'UE, la Norvège, la Bolivie, les États fédérés de Micronésie et la Gambie, mais contrée par le Japon et la Fédération de Russie, a proposé la prise en considération de ces tableaux lors de la mise à jour du document FCCC/KP/AWG/2010/INF.1. De nombreuses parties ont également indiqué qu'elles préfèrent que les valeurs soient exprimées en pourcentages, plutôt qu'en gigatonnes.

Qualifiant la compensation comme «un arrangement avantageux pour l'atmosphère», l'UE, avec la Norvège, a proposé un atelier technique pour quantifier les impacts des différents mécanismes.

En outre, le groupe de contact a tenu une session conjointe avec le sous-groupe de l'UTCATF, pour examiner le chevauchement entre l'UTCATF et les chiffres. Les parties ont examiné: la manière dont l'UTCATF peut aider à combler l'écart entre le niveau d'ambition des parties à l'Annexe I et les échelles du GIEC; la contribution possible de l'UTCATF à la réalisation des QELRO des parties, et si cette contribution devrait être illimitée, plafonnée ou varier à la discrétion des parties; et la nature des informations supplémentaires requises au sujet du rôle de l'UTCATF, pour permettre un accord sur les objectifs de l'Annexe I. Les États fédérés de Micronésie ont suggéré d'explorer les conséquences des différentes options quant à l'année de base, les scénarios de l'UTCATF et le traitement des UQA excédentaires, ainsi que leurs impacts sur le résultat environnemental souhaité.

À propos du *report des UQA*, l'Afrique du Sud a souligné plusieurs options: permettre le report d'un certain pourcentage des UQA; l'adoption d'objectifs de réduction d'émissions plus stricts pour absorber l'excédent; et placer les UQA dans une réserve stratégique. Les États fédérés de Micronésie ont également souligné un certain nombre d'options, y compris: ne pas autoriser le report; plafonner le report; restreindre l'utilisation du report; imposer une taxe sur le transfert ou l'acquisition des UQA reportées; convenir de ne pas acheter des UQA excédentaires; adopter des objectifs de réduction d'émissions plus stricts, et limiter l'utilisation des UQA acquises. Le Brésil et l'Inde ont appuyé le plafonnement de report des UQA. La Norvège a déclaré qu'en principe, des objectifs plus

ambitieux constituent la meilleure façon d'aborder les UQA excédentaires. La Norvège, l'Islande, la Nouvelle-Zélande, la Suisse, l'Ouganda et la Fédération de Russie ont convenu qu'un atelier pour explorer les options serait utile.

Au cours de la séance plénière de clôture de l'AWG-KP, le co-président Lefevre a souligné que plusieurs parties ont parlé de la nécessité d'un «espace commun» où travailler avec d'autres groupes sur des questions importantes (ces discussions ont été résumées sous le point de l'agenda de l'AWG-LCA relatif au sous-paragraphe 1 (b) (i) du PAB, voir page 8). Lefevre a en outre mis en évidence les prochaines étapes, notamment: un atelier sur l'ampleur des réductions d'émissions; la révision du document de compilation des engagements (FCCC/KP/ AWG/2010/INF.1) et le document technique sur la traduction des engagements en QELRO (FCCC/TP/2010/2); et l'examen des présentations et des propositions des parties.

Questions diverses: L'UTCATF: Cette question (FCCC/KP/ AWG/2010/6/Add.2) a été examinée par un sous-groupe animé par Marcelo Rocha (Brésil) et Peter Iversen (Danemark), et à travers des discussions conjointes avec le groupe de contact de l'AWG-KP sur les réductions des émissions de l'Annexe I. Les questions clés examinées incluaient l'établissement des niveaux de référence et la transparence, la variabilité interannuelle, la force majeure et les produits ligneux récoltés.

Le Lesotho, au nom des PMA, a appelé à l'élargissement de la portée des activités UTCATF admissibles au MDP. La Chine a souligné que les conclusions devraient se concentrer sur l'amélioration de l'intégrité environnementale du Protocole, et non pas sur la «création de nouvelles lacunes». Certaines parties ont indiqué qu'elles pourraient s'ouvrir à l'utilisation des niveaux de référence. Plusieurs parties ont souligné la nécessité de transparence dans la comptabilité et certaines ont appelé à l'examen des liens potentiels entre les règles de l'UTCATF et REDD-plus.

La représentante du Brésil, au nom du G-77/Chine, a mis en relief la proposition du Groupe sur l'établissement des niveaux de référence. Elle a indiqué que les parties inscriraient leurs niveaux de référence dans une annexe et seraient par la suite appelées à présenter une description des éléments utilisés pour l'établissement de ces niveaux; il y aurait ensuite une période pour l'examen. Elle a proposé un examen des niveaux de référence à partir de 2012 et des inventaires annuels, soulignant la nécessité de veiller à ce que la comptabilité soit menée avec les mêmes éléments ayant servi à l'établissement des niveaux de référence. Elle a appelé les parties à commencer à discuter des éléments des potentielles lignes directrices pour l'examen. Soulignant les problèmes de précision, de comptabilité transparente et vérifiable des activités de gestion forestière, Tuvalu a souligné qu'il existe d'autres options pour la comptabilité.

Mettant en relief la difficulté à parler de l'impact des politiques sur les niveaux de référence, le G-77/Chine a proposé un plafond sur la gestion forestière fixé pour toutes les parties, et a relevé l'absence d'accord sur un pourcentage précis. La Nouvelle-Zélande a posé la question de savoir si les plafonds sont nécessaires, considérant la comptabilité transparente dans la proposition du G-77/Chine. La Fédération de Russie a proposé que les plafonds s'appliquent uniquement aux projections.

Le Réseau action climat a souligné la nécessité de s'assurer que les émissions de l'Annexe I diminuent, suggérant que les moyennes historiques devraient être utilisées comme lignes de base. Les parties ont examiné un document non-officiel sur les niveaux de référence et ont convenu de la nécessité d'un nouveau document non-officiel au début de la prochaine session. L'AWG-KP a également convenu d'organiser un atelier avant l'AWG-KP 13 sur la comptabilité de la gestion forestière et a invité les parties à l'Annexe I à soumettre de nouvelles données sur l'utilisation envisagée de l'UTCATF au cours de la prochaine période d'engagement.

Mécanismes de flexibilité: Au cours du débat sur cette question (FCCC/KP/ AWG/2010/6/Add.3), les parties se sont concentrées sur les moyens de réduire les options dans le texte. Elles ont examiné les questions qui n'avaient pas été étudiées en profondeur auparavant, notamment la part des recettes et la supplémentarité. Les parties ont également débattu du point de savoir s'il devrait y avoir obligation d'utiliser les réductions d'émissions certifiées (REC) provenant des projets dans certains pays hôte, tandis que certaines ont souligné la nécessité d'un traitement préférentiel pour les pays et les régions ne disposant pas de capacités financières et techniques pour accéder au MDP. Les autres questions examinées ont porté sur: la supplémentarité; les nouveaux mécanismes fondés sur le marché; le renforcement de la part des fonds, y compris par l'élargissement à d'autres mécanismes et par l'augmentation du montant déduit; et l'inclusion du piégeage et stockage du carbone (PSC) dans le cadre du MDP. Aucun consensus ne s'est dégagé sur l'une ou l'autre des options dans le texte et les parties n'ont pas été en mesure d'aller plus loin dans le nettoyage du texte.

Au cours de la séance plénière de clôture de l'AWG-KP, le vice-président Dovland a déclaré que, le texte n'ayant subi que des changements mineurs, il ne sera pas nécessaire de produire un nouveau document pour l'AWG-KP 13.

Questions méthodologiques: Cette question (FCCC/KP/ AWG/2010/6/Add.4) a été examinée lors des consultations informelles animées par Dovland, vice président de l'AWG-KP. Les discussions ont porté sur: l'intégration des nouveaux GES; les paramètres communs pour le calcul de l'équivalent CO₂ de GES et l'application des Lignes directrices 2006 du GIEC; et la liste des secteurs et des catégories dans l'Annexe A du Protocole. En particulier, les parties se sont concentrées sur la clarification des questions techniques relatives aux nouveaux GES.

Au cours de la séance plénière de clôture de l'AWG-KP, vice-président Dovland a déclaré qu'à son avis, les parties disposent désormais d'informations suffisantes sur les nouveaux GES et sur les différentes options concernant les paramètres communs, pour prendre une décision. Il a indiqué qu'aucun changement n'ayant été apporté au texte, le document ne sera pas révisé avant l'AWG-KP 13.

Questions juridiques: Les discussions ont porté sur les options pour résoudre un décalage possible entre les périodes d'engagement, les conséquences d'un tel décalage sur les institutions du Protocole, un projet de document et la définition de décalage. Le Secrétariat a expliqué que, compte tenu des dispositions pertinentes du Protocole de Kyoto, pour éviter un décalage entre la première et la deuxième période d'engagement, les trois quarts des parties au Protocole doivent déposer leurs instruments de ratification au plus tard le 3 octobre 2012.

Les *options*, Tuvalu a relevé trois options pour éviter un décalage: accélération des négociations; modification du Protocole pour rendre les dispositions sur l'entrée en vigueur des amendements moins onéreuses; application provisoire des amendements. L'Australie a déclaré que l'application provisoire pourrait être problématique en raison des contraintes internes. La Chine a noté qu'à ce stade, il existe peu d'options pratiques en dehors de la volonté politique d'accélérer les négociations, car la modification des exigences sur l'entrée en vigueur et l'application provisoire nécessitent une modification, qui elle aussi, obéit à la réglementation actuelle sur l'entrée en vigueur. Singapour a voulu en savoir plus sur la nature des obligations juridiques dans les cas de l'application provisoire. Le Secrétariat a indiqué qu'une décision de la CdP/RdP pourrait être considérée comme une expression de la volonté d'être lié par le droit international. L'UE a attiré l'attention sur les complications constitutionnelles que l'application provisoire pourrait entraîner dans certains pays.

À propos des *implications*, Tuvalu et le Brésil ont souligné les conséquences juridiques d'un décalage pour les mécanismes de flexibilité, en particulier le MDP, et pour d'autres dispositifs institutionnels des Accords de Marrakech. L'UE a fait part de son intérêt à poursuivre l'examen de la question pour ce qui est du MDP. Plusieurs parties ont noté que le Protocole de Kyoto continuera à exister indépendamment d'un accord sur les périodes d'engagement supplémentaires.

Les parties ont convenu de demander au Secrétariat de préparer un document présentant les options juridiques disponibles permettant d'éviter tout décalage entre la première période d'engagement et les périodes ultérieures, ainsi que les conséquences et les implications juridiques d'un décalage possible.

Conséquences potentielles des mesures de riposte: Cette question a été examinée au cours des consultations informelles animées par Ashe, président de l'AWG-KP. Les discussions ont porté sur l'opportunité de créer un forum permanent pour traiter des conséquences potentielles. Aucun accord n'a été réalisé sur cette question, certaines parties ayant exprimé des réticences à en discuter, du fait qu'elle était en train d'être débattue dans le cadre de l'AWG-LCA et du groupe de contact conjoint SBI/OSASTT. La séance plénière de l'AWG-KP, le 11 juin a convenu de nouvelles consultations à sa prochaine session.

Négociations sur les conclusions de l'AWG-KP: Au cours de la deuxième semaine de la réunion, Ashe, le président de l'AWG-KP, a tenu des consultations informelles sur son projet de conclusions proposé. Lors de la plénière de l'AWG-KP le 11 juin, la Fédération de Russie a attiré l'attention sur des «problèmes graves» au niveau des conclusions, en particulier concernant la proposition d'organiser un atelier technique sur l'échelle des réductions des émissions, ainsi que sur les conclusions du Groupe d'experts juridique.

Le représentant de l'UE a réaffirmé la nécessité de maintenir l'équilibre entre les processus de l'AWG-KP et de l'AWG-LCA, soulignant qu'ils ne sont pas disposés à accepter un résultat «déséquilibré» à Cancún. Il a insisté sur des discussions approfondies au sein de l'AWG-KP sur les chiffres, les règles et le statut juridique, et que l'AWG-LCA «n'a même pas encore entamé» ces discussions. Le Japon a appelé à «une approche

globale» qui traite de l'atténuation par les pays développés et les pays en développement. Appuyé par l'Argentine, l'Afrique du Sud et le Brésil au nom du G-77/Chine, Tuvalu a relevé que les parties ont des perceptions différentes des progrès, et a exprimé sa préoccupation face à la lenteur des discussions au sein de l'AWG-KP par rapport à l'AWG-LCA. Le G-77/Chine a appuyé le projet de conclusions proposé, le considérant comme «un signe de progrès après quatre années de très peu de progrès».

La séance plénière de clôture de l'AWG-KP a été suspendue à deux reprises pour des consultations informelles animées par Adrian Macey (Nouvelle Zélande), qui a rapporté que les préoccupations exprimées par la Fédération de Russie pourraient être résolues en modifiant le texte, alors que celles du Japon ne pourraient pas être faciles à régler, étant donné qu'elles se rapportent aux travaux de l'AWG-LCA. Tuvalu, l'UE, la Chine, le Belarus, l'Arabie saoudite et d'autres ont appelé à la poursuite des consultations. La Chine, la Bolivie et le Venezuela ont appelé à un examen de la question en séance plénière et non à travers des consultations informelles. Le Nigéria, l'Inde et l'Égypte ont exprimé leur inquiétude de voir les pays de l'Annexe I faire un lien entre les progrès au sein de l'AWG-KP et les progrès accomplis dans le cadre d'AWG-LCA. Après de nouvelles consultations et discussions en plénière, les parties sont parvenues à un consensus tard dans la soirée.

Conclusions de l'AWG-KP: Dans ses conclusions (FCCC/KP/AWG/2010/L.4), l'AWG-KP demande au Secrétariat, entre autres:

- d'organiser un atelier en session au cours de l'AWG-KP 13, sur les réductions d'émissions globales et individuelles des parties à l'Annexe I, ce qui devrait inclure des discussions sur l'exploration d'une amélioration possible de l'échelle des réductions des émissions;
- d'organiser un atelier pré-session avant l'AWG-KP 13 sur la comptabilité de la gestion forestière; et
- de préparer un document présentant et explorant les options juridiques pour éviter tout décalage entre la première période d'engagement et les périodes ultérieures, ainsi que les conséquences et les implications juridiques d'un décalage possible.

L'AWG-KP demande en outre aux parties de présenter:

- les propositions pour remédier aux implications des autres questions relatives aux réductions globales et individuelles des parties à l'Annexe I;
- les nouvelles données et les informations disponibles sur leur utilisation envisagée au cours de la prochaine période d'engagement, l'UTCATF, les mécanismes de flexibilité, le report envisagé des UQA et les hypothèses y afférentes; et
- les points de vue sur les amendements proposés au Protocole en vertu de l'Article 3.9 (FCCC/KP/AWG/2010/6/Add.1), afin de faciliter la mise à jour du document au moins deux semaines avant l'AWG-KP 14.

PLÉNIÈRE DE CLÔTURE: Ayant achevé l'examen du point de l'ordre du jour sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I tard dans la soirée du vendredi, les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/KP/AWG/2010/L.3). Ashe, le président de l'AWG-KP a remercié le vice-président sortant de l'AWG-KP Dovland, et Claudio Former du Secrétariat pour leur travail au sein de l'AWG-KP. Il a clos la réunion à 22h 01.

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN OEUVRE

La SBI 32 a démarré ses travaux le 31 mai avec Robert Owen-Jones (Australie) en tant que président, Samuel Ortiz Basualdo (Argentine), vice-président, et Kadio Ahossane (Côte d'Ivoire), rapporteur. Dans la matinée, Owen-Jones a suggéré, et les parties ont convenu, d'appliquer provisoirement l'ordre du jour, pendant qu'il mènerait des consultations informelles sur le sous-point relatif aux informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a souligné qu'il n'y a aucune entente sur l'inscription de ce point à l'ordre du jour. Dans l'après-midi, les parties ont adopté l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/1) en laissant en suspens le sous-point sur les informations contenues dans les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I. Pour un résumé des déclarations d'ouverture, se reporter au: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12462f.html>

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PARTIES À L'ANNEXE I ET DONNÉES PRÉSENTÉES DANS LES INVENTAIRES DE GES: Rapport sur les données présentées dans les inventaires de GES pour la période 1990-2007:

Cette question a été abordée pour la première fois par la plénière de SBI le 31 mai. Elle a été ensuite examinée dans un groupe de contact et lors des consultations informelles co-présidées par William Agyemang-Bonsu (Ghana) et Makio Miyagawa (Japon). Le Secrétariat a présenté le rapport sur les données des inventaires nationaux des GES de l'Annexe I pour la période 1990-2007 (FCCC/SBI/2009/12). La Chine, au nom du G-77/Chine, a exprimé sa « profonde préoccupation » face à l'augmentation des émissions dans de nombreux pays développés au cours de cette période.

Aucun consensus n'ayant été réalisé, l'examen de ces questions se poursuivra à la SBI 33.

Situation concernant la présentation et l'examen des cinquièmes communications nationales, et date de présentation des sixièmes communications nationales:

Ces deux sous-points de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/INF.1) et (FCCC/SBI/2009/INF.9) ont d'abord été examinés par la plénière de SBI le 31 mai, et par la suite dans le groupe de contact co-présidé par Agyemang-Bonsu et Miyagawa.

Les questions clés examinées incluaient l'opportunité de tenir compte des délibérations pertinentes au sein d'autres processus, et la date de présentation des sixièmes communications nationales. La Chine, au nom du G-77/Chine, appuyée par le Brésil et la Bolivie, a proposé la date du 1^{er} juillet 2011, pour la présentation des sixièmes communications nationales de l'Annexe I. La Nouvelle-Zélande, avec l'UE, les États-Unis et l'Australie, a déclaré que la présentation en 2011 n'est pas acceptable.

Aucun consensus n'ayant été atteint, l'examen de ces questions se poursuivra à la SBI 33.

COMMUNICATIONS NATIONALES DES PAYS NON VISÉS À L'ANNEXE I: Groupe consultatif d'experts sur les communications nationales des pays non visés à l'Annexe I (GCE):

Cette question (FCCC/SBI/2010/INF.2) a été examinée d'abord par la plénière de SBI le 31 mai. Elle a ensuite été débattue dans le groupe de contact coprésidé par Agyemang-Bonsu et Miyagawa. Le 9 juin, le SBI a adopté les conclusions.

Les principales questions abordées incluaient: les points de savoir si toutes les parties ou seules les parties à l'Annexe II doivent être encouragées à fournir des ressources financières au

GCE; le GCE doit-il être attentif aux, ou en tenir compte, des besoins actuels ou futurs des pays non visés à l'Annexe I, et des décisions de la CdP; et donner la priorité à un ou plusieurs des mandats confiés au GCE dans l'annexe à la décision 5/CP.15 (travail de la CGE).

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.18), le SBI entre autres: encourage les parties à l'Annexe II, et les autres parties en mesure de le faire, à fournir une assistance financière et technique; et invite le GCE à tenir compte des besoins actuels ou futurs des parties non visées à l'Annexe II, ainsi que des décisions pertinentes de la CdP.

Poursuite de la mise en œuvre de l'Article 12.5 de la Convention (fréquence des communications nationales): Cette question a été examinée d'abord par la plénière du SBI le 31 mai. Elle a été ensuite débattue dans le groupe de contact coprésidé par Agyemang-Bonsu et Miyagawa.

Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a mis l'accent sur la nécessité de tenir compte du principe de responsabilités communes mais différenciées, et a souligné que les exigences pour les communications nationales ne doivent pas être plus strictes pour les pays non visés à l'Annexe I que pour les pays de l'Annexe I. Il a mis en exergue le lien avec la question sur l'appui financier et technique. Le représentant des États-Unis a déclaré que des communications nationales plus fréquentes favorisent le renforcement des capacités, tandis que l'UE a souligné la nécessité d'établir et de maintenir des équipes nationales pour le démarrage des processus d'apprentissage

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.20) adoptées le 9 juin, le SBI décide de poursuivre l'examen de cette question à la SBI 33.

Appui financier et technique: Cette question (FCCC/SBI/2010/INF.3) a d'abord été abordée par la plénière du SBI le 31 mai, et ensuite examinée dans le groupe de contact coprésidé par Agyemang-Bonsu et Miyagawa. Le 9 juin le SBI a adopté les conclusions.

Le FEM a fourni des informations sur l'appui financier pour les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I (FCCC/SBI/2009/INF.11 et FCCC/SBI/2010/INF.3). Le Brésil, au nom du G-77/Chine, a noté que, bien qu'il y ait eu des améliorations, le FEM n'a pas été «très attentif» aux préoccupations des pays en développement. L'Arabie saoudite, appuyée par le Koweït, l'Iran et Oman, a exprimé sa surprise face à la décision du FEM d'arrêter l'appui financier pour les communications nationales à certains pays non visés à l'Annexe I, en particulier les pays producteurs de pétrole, et a souligné la nécessité de résoudre le problème à la présente session. La Sierra Leone, soutenue par le Malawi, le Timor-Oriental et l'Algérie, a déclaré que les retards dans la finalisation des communications nationales sont souvent dus à des difficultés avec les agences d'exécution, et a appelé à une meilleure communication entre le FEM et ses agences d'exécution. Le représentant des États-Unis s'est dit navré pour les pays qui sont confrontés à des problèmes d'accès aux financements, et « extrême préoccupation » au sujet de la destination des ressources annoncées puisqu'elles ne sont pas mises à la disposition des pays.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.17), le SBI:

- invite le FEM à fournir des informations « détaillées, précises, opportunes et complètes » sur ses activités et les résultats de la quatrième Assemblée du FEM, et

• constate que certaines parties non visées à l'Annexe I ont exprimé des préoccupations sur la façon dont les agences d'exécution du FEM versent les fonds pour les communications nationales, et que le financement n'est pas suffisant pour certaines parties non visées à l'Annexe I.

MECANISME FINANCIER: Ce point comprend des sous-points sur le quatrième examen du mécanisme financier (FCCC/SBI/2009/MISC.10 et Add.1), le rapport du FEM (FCCC/CP/2009/9) et l'évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC). Il a d'abord été abordé par la plénière du SBI le 31 mai. Zaheer Fakir (Afrique du Sud) et Sandrine de Guio (France) ont co-présidé un groupe de contact et les consultations informelles. Le 9 juin, le SBI a adopté les conclusions.

Quatrième examen du mécanisme financier: la Chine et Antigua-et-Barbuda, au nom de l'AOSIS, ont exprimé leur satisfaction quant à la cinquième reconstitution du FEM et ont demandé aux pays qui y versent des contributions à accélérer les paiements, et au FEM de simplifier son processus de préparation et d'approbation des projets. Le Nigeria, le Ghana et les Maldives ont souligné leur participation à l'étude sur les investissements et les flux financiers pour la lutte contre les changements climatiques et ont appelé à un suivi de l'étude. Les Parties ont souligné l'urgence de conclure le quatrième examen à Cancún. Le représentant des Philippines, au nom du G-77/Chine, a rappelé que le quatrième examen doit être un examen exhaustif du mécanisme financier et non pas seulement l'examen d'une entité opérationnelle.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.15), le SBI décide de poursuivre l'examen de la question sur la base du projet de texte figurant à l'Annexe, en vue de recommander un projet de décision à la CdP 16.

Rapport du FEM: Au cours de la séance plénière de clôture du SBI, le représentant des Philippines, au nom du G-77/Chine, a noté que le rapport final du FEM était encore attendu pour permettre un examen complet de ce point de l'ordre du jour, qui est étroitement lié à la fourniture de ressources financières.

Conclusions de SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.16), le SBI a accepté de poursuivre l'examen de cette question à la SBI 33, afin de recommander un projet de décision à la CdP 16. Le SBI invite également le FEM à faire rapport sur le résultat de sa cinquième reconstitution.

Évaluation du Fonds spécial pour le changement climatique (FSCC): La Norvège a proposé de reporter l'évaluation du FSCC, puisqu'aucun rapport ou présentation par les parties n'était disponible. Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.19), le SBI a convenu de conclure son examen de la question à la SBI 33.

ARTICLE 6 DE LA CONVENTION (éducation, formation et sensibilisation): Cette question (FCCC/SBI/2010/2, 3 et 9) a d'abord été examinée par le SBI, le 31 mai, et ensuite par un groupe de contact et au cours de consultations informelles présidées par Liana Bratasida (Indonésie). Le SBI a adopté les conclusions en plénière le 9 juin.

Les discussions ont porté sur l'examen intermédiaire de la mise en œuvre du programme de travail de New Delhi, comme prescrit par la décision 9/CP.13 (programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'Article 6 de la Convention). La Gambie, au nom du G-77/Chine, a suggéré de demander au Secrétariat de compiler et synthétiser les résultats et recommandations des

ateliers régionaux organisés à ce jour, avec la mise en œuvre de ces résultats et recommandations. L'UE a suggéré d'inviter les parties à fournir des fonds pour les ateliers régionaux qui n'ont pas encore eu lieu. L'Ukraine a demandé instamment que la mise en œuvre de l'Article 6(b) (ii) de la Convention (mise au point et exécution des programmes d'éducation et de formation) soit élargie aux pays à économie en transition. Le Népal a appelé à la prorogation du programme de travail pour au moins cinq ans. Le représentant de la Jeunesse a exhorté les parties à adopter un processus d'examen approprié et a proposé, entre autres: de donner au Secrétariat un vaste mandat pour organiser l'examen d'une manière inclusive, et de fournir un financement suffisant au Secrétariat pour la tenue des ateliers régionaux en Afrique et dans les PMA. Les États-Unis ont annoncé qu'ils financeraient une partie des deux ateliers régionaux qui sont dus en Afrique et dans les PEID.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.5), le SBI, entre autres:

- invite les parties à fournir des ressources financières pour l'organisation d'ateliers thématiques régionaux sur la mise en œuvre à grande échelle du Réseau d'information sur les changements climatiques (CC: iNet);
- approuve les termes de référence (TDR) pour l'examen intermédiaire des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de travail de New Delhi, annexé aux conclusions, et
- demande de soumettre les commentaires avant le 16 août 2010, sur les informations et les vues susceptibles d'être utilisées pour l'achèvement de l'examen intermédiaire.

QUESTIONS RELATIVES AUX ARTICLES 4.8 ET 4.9

DE LA CONVENTION: Mise en œuvre de la décision 1/CP.10 (Programme de travail de Buenos Aires): Cette question (FCCC/SBI/2010/MISC.1) a été examinée par la plénière de SBI le 31 mai, et ensuite par un groupe de contact et au cours de consultations informelles présidées par le vice-président du SBI Samuel Basualdo. Le SBI a adopté les conclusions en plénière le 9 Juin.

Au cours de la première réunion du groupe de contact, le 3 juin, Owen-Jones, le président du groupe de contact, a présenté le projet de texte de la décision que la SBI 30 avait demandé au président du SBI de préparer. L'Arabie saoudite a exprimé des préoccupations du fait que des éléments de la position du G-77/Chine n'ont pas été reflétés dans le texte. La représentante des Îles Cook, au nom de l'AOSIS, a souligné que le texte devrait se concentrer sur la mise en œuvre sur le terrain. Avec l'Australie et le Burkina Faso, elle a également demandé d'accorder une attention particulière aux états vulnérables, notamment les PEID et les PMA. L'Australie et l'Espagne, au nom de l'UE, ont souligné que le document doit indiquer que la mise en œuvre est déjà en cours. Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.7), le SBI convient de poursuivre les discussions à la SBI 33 sur la base du projet de texte de la décision, annexé aux conclusions.

PMA: Cette question (FCCC/SBI/2010/5) a d'abord été examinée par la plénière du SBI le 31 mai, et ensuite au cours de consultations informelles animées par Renée Sore (Îles Salomon). Le SBI a adopté les conclusions le 9 Juin.

Les discussions ont porté sur: la prorogation du mandat du Groupe d'experts des PMA (LEG), la mise en œuvre des programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA), et l'examen d'autres questions se rapportant au programme de

travail des PMA. Le Bangladesh, au nom G-77/Chine, a appelé à la mise en œuvre intégrale des PANA et du programme de travail des PMA. Le Népal, le Timor-Oriental, le Burkina Faso et la Sierra Leone ont souligné la nécessité de proroger le mandat du Groupe d'experts.

Au cours de la plénière de clôture du SBI le 9 juin, le Lesotho, au nom des PMA a: exhorté les parties à l'Annexe II d'accroître leurs contributions au Fonds pour les PMA (FPMA); souligné que le Fonds pour les PMA devrait soutenir d'autres éléments du programme de travail des PMA, en plus de la préparation et de la mise en œuvre des PANA, et a s'est dit déçu par l'absence de ces recommandations dans les conclusions.

Conclusion du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.2/Rev.1), le SBI:

- invite le LEG, en collaboration avec le FEM et ses agences, à poursuivre leur aide aux PMA afin qu'ils puissent achever leur PANA le plus tôt possible;
- demande au Secrétariat de préparer un rapport sur les ateliers régionaux de formation relatifs à la mise en œuvre des PANA;
- demande au LEG de fournir des informations sur la nécessité de réviser et de mettre à jour les PANA, ainsi que sur les ressources nécessaires; et
- invite les parties en mesure de le faire à continuer de fournir des ressources.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE: Ce point de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2010/INF.4, FCCC/SBI/2010/INF.6 et FCCC/SB/2010/INF.1) a d'abord été examiné par la plénière du SBI le 31 mai, et ensuite dans un groupe de contact conjoint SBI/OSASTT et pendant les consultations informelles, co-présidées par Carlos Fuller (Belize) et Ronald Schillemans (Pays-Bas). Le SBI a adopté les conclusions le 9 juin.

Le Japon a souligné la nécessité de renforcer les liens entre le Groupe d'experts sur le transfert de technologie (GETT) et les alliances qui intègrent le secteur privé, tels que l'Initiative technologie et climat. Les États-Unis ont salué les efforts entrepris tant au niveau bilatéral que multilatéral, à l'intérieur et en dehors de la Convention. L'Australie a encouragé un engagement renforcé avec le secteur privé. Les Philippines ont exprimé l'espoir que le travail accompli par le GETT ne compromettra pas les négociations sur la mise en œuvre du PAB.

Conclusions du SB: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.3), le SBI:

- approuve le programme de travail actualisé du GETT et le prie de focaliser sur les domaines de convergence dans les discussions en vertu de l'AWG-LCA;
- demande au GETT d'explicitier les options pour les modalités de fonctionnement du comité exécutif de technologie proposé, le centre de technologies du climat envisagé et le réseau de technologies du climat; et
- invite le FEM à fournir des rapports d'étape semestriels sur la mise en œuvre des activités bénéficiant d'un appui dans le cadre du programme stratégique de Poznań sur le transfert de technologie.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (CONVENTION): Cette question (FCCC/SBI/2009/4, 5 et 10, FCCC/SBI/2009/MISCs.1, 2, 8 et 12) a d'abord été examinée en plénière par le SBI le 31 mai, et ensuite par le groupe de contact et des consultations informelles co-présidées par Philip Gwage (Ouganda) et Marie Jaudet (France). Le SBI a adopté les conclusions le 9 juin.

L'objectif des discussions était de conclure le deuxième examen complet du cadre de renforcement des capacités et de finaliser un projet de décision sur l'issue de l'examen, pour adoption par la CdP 16. Le G-77/Chine et l'UE ont présenté des propositions pour un projet de décision de la CdP. Présentant leur proposition, la Tanzanie, au nom du G-77/Chine, a insisté entre autres sur: un groupe d'experts sur le renforcement des capacités; un plan d'action pour la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités; et des indicateurs de performance pour surveiller et évaluer la mise en œuvre du cadre. L'UE a souligné, entre autres: une amélioration des rapports des meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités, par le biais des communications nationales, pour permettre le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du cadre de renforcement des capacités; et la liste indicative des éléments à prendre en compte pour la poursuite de la mise en œuvre de la décision 2/CP.7 (renforcement des capacités dans les pays en développement).

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.11), le SBI a décidé de poursuivre l'examen de ce point à la SBI 33, sur la base du projet de texte annexé, en vue de recommander un projet de décision pour adoption par la CdP 16.

RENFORCEMENT DES CAPACITES (PROTOCOLE): Cette question (FCCC/SBI/2009/4-5; FCCC/SBI/2009/MISCs 1-2, 8 et 12; FCCC/KP/CMP/2009/16 et FCCC/SBI/2009/10) a été examinée par la plénière du SBI le 31 mai et reprise ensuite par groupe de contact et les consultations informelles co-présidées par Gwage et Jaudet.

L'objectif des discussions était de conclure le deuxième examen complet du cadre de renforcement des capacités et de finaliser un projet de décision sur l'issue de l'examen, pour adoption par la CdP/RdP 6. La Tanzanie a déploré le fait que seuls quelques pays en développement tirent profit des avantages du MDP.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.12) adoptées le 9 juin, le SBI a décidé de poursuivre l'examen de ce point à la SBI 33, sur la base du projet de texte annexé, en vue de recommander un projet de décision sur la question pour adoption par la CdP/RdP 6.

EXAMEN DU FONDS POUR L'ADAPTATION: Cette question (FCCC/SBI/2010/MISC.2 et FCCC/SBI/2010/7) a d'abord été abordée par la plénière du SBI le 31 mai et renvoyée à un groupe de contact coprésidé par Ruleta Camacho (Antigua-et-Barbuda) et Jukka Uosukainen (Finlande). Le SBI a adopté les conclusions le 9 juin.

Les discussions ont porté sur le projet de TDR pour l'examen du FA. Des vues divergentes ont été exprimées, notamment sur l'opportunité d'inclure dans l'examen les modalités de travail du Conseil du FA. Quelques parties ont indiqué qu'il était trop tôt, étant donné qu'aucun financement n'avait été versé à ce jour. À la séance plénière de clôture du SBI, l'Espagne, au nom de l'UE, a souligné qu'il était important pour la CdP/RdP 6 d'envisager des dispositions temporaires. Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a déploré l'absence d'un résultat clair.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.13), le SBI: indique que les parties ont examiné, mais n'ont pas pleinement saisi les questions supplémentaires proposées pour inclusion dans les TDR; souligne la nécessité pour la CdP/RdP 6 d'envisager des dispositifs institutionnels provisoires du FA; recommande que la CdP/RdP 6 envisage

l'examen, à la CdP/RdP 7, de toutes les questions liées au FA, et que la CdP/RdP 6 prenne des mesures pour faciliter ce processus. Le SBI a également transmis le projet de TDR pour l'examen initial du FA.

ARTICLE 3.14 DU PROTOCOLE (effets néfastes et impacts des mesures de riposte): Cette question a été examinée par la plénière du SBI le 31 mai, et Owen-Jones, le président du SBI a indiqué que l'examen se poursuivra sur la base du texte figurant à l'Annexe I du rapport de la SBI 31. Elle a ensuite été reprise par un groupe de contact conjoint SBI/OSASTT et les consultations informelles co-présidées par Andrew Ure (Australie) et Eduardo Calvo Buendía (Pérou). Le SBI a adopté les conclusions en plénière le 9 juin.

Les principaux sujets débattus incluaient le point de savoir si la question est une préoccupation pour toutes les parties, s'il elle concerne spécifiquement les parties visées dans les Articles 4.8 et 4.9 de la Convention, ou les pays particulièrement vulnérables, y compris l'Afrique, les PEID et les PMA. Les parties ne sont pas parvenues à un accord sur la substance ou la manière de reprendre les discussions au cours de la session. Elles ont convenu d'utiliser le projet des textes de la décision proposée par les co-présidents au début de la réunion comme base pour la poursuite des travaux.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.14), le SBI décide de créer un groupe de contact conjoint SBI/OSASTT pour discuter du point de l'ordre du jour de l'OSASTT sur l'Article 2.3 du Protocole (effets négatifs des politiques et mesures) et le point de l'ordre du jour du SBI sur l'Article 3.14 du Protocole. Le SBI décide par ailleurs de reprendre les discussions en s'appuyant sur le projet de texte figurant en annexe.

RAPPORT ANNUEL DE COMPILATION ET DE COMPTABILISATION PAR LES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE B DU PROTOCOLE: Cette question (FCCC/KP/CMP/2009/15 et Add.1) a été d'abord examinée par la plénière du SBI le 31 mai et ensuite renvoyée au groupe de contact coprésidé par Agyemang-Bonsu et Miyagawa.

Le Secrétariat a présenté les principales conclusions de son deuxième rapport et a déclaré que le prochain rapport sera présenté à la CdP/RdP 6 à Cancún. Le SBI n'a pas abouti à des conclusions sur cette question dont l'examen se poursuivra à la SBI 33.

AMENDEMENT AU PROTOCOLE INTÉRESSANT LE RESPECT DES DISPOSITIONS: Cette question (FCCC/KP/CMP/2005/2) a été examinée par la plénière du SBI le 31 mai et les parties ont convenu que le président du SBI, Owen-Jones rédigerait un projet de conclusions. Le 9 juin, la plénière du SBI a décidé de transmettre le point à la SBI 33 pour examen.

PROPOSITION D'AMENDEMENT À ÊTRE APPORTÉ À L'ANNEXE B, PRÉSENTÉE PAR LE KAZAKHSTAN: Ce point traite de la proposition du Kazakhstan à être apporté à l'Annexe B du Protocole, relative à un engagement de réduction d'émissions quantifiée de 100% à partir des niveaux de 1992 pendant la première période d'engagement. Elle a été examinée par la plénière du SBI le 31 mai et dans le cadre des consultations informelles animées par Mark Berman (Canada). Le SBI a adopté les conclusions le 9 juin.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.6), le SBI a, entre autres, conclu que la CdP/RdP 6 pourrait vouloir se pencher sur les implications juridiques et techniques de cette proposition, en particulier relativement à l'engagement de réduction d'émissions quantifiée et à l'année de référence proposées par le Kazakhstan. Le SBI encourage les parties intéressées à se concerter pendant la période intersessions, et note que le Kazakhstan est «disposé à faire preuve de souplesse en ce qui concerne le choix de son année de base et l'engagement de limitation ou de réduction d'émissions».

DISPOSITIONS À PRENDRE EN VUE DES REUNIONS INTERGOUVERNEMENTALES: Ce point (FCCC/SBI/2010/8) a d'abord été examiné par la plénière du SBI le 31 mai. Il comprend des sous-points sur la CdP 16, la CdP/RdP 6, les futures périodes de session, l'organisation du processus intergouvernemental et les organisations observatrices. Il a ensuite été renvoyé à un groupe de contact et repris dans des consultations informelles présidées par Owen-Jones, président du SBI. Le SBI a adopté des conclusions le 9 juin.

La discussion a porté sur: l'organisation du processus intergouvernemental pour la CdP 16 et d'une réunion de haut niveau intersessions possible; et la participation des observateurs.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a présenté une proposition visant la convocation d'une session au niveau ministériel ouverte à tous, avant la CdP 16 pour traiter des «questions critiques», soulignant qu'une session de haut niveau est une condition préalable pour parvenir à une issue positive à Cancún. À l'issue des discussions, les parties ont convenu d'indiquer que le SBI «demande en outre au Bureau et à la présidence entrante, de prendre des dispositions pour la tenue de la réunion de haut niveau».

À propos de la participation des organisations observatrices, le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, de Boer, a esquissé des plans pour l'enregistrement en ligne avant les réunions et a déclaré que deux projets seraient lancés, dont l'un sur la rationalisation et l'amélioration de la participation des intervenants, et l'autre sur la compilation des meilleures pratiques pour l'implication des parties prenantes du système des Nations Unies. La Confédération syndicale internationale, au nom des ONG environnementales (ONGE), de la Jeunesse, de Femmes et Genre, et des gouvernements locaux et organisations autochtones, a souligné que la participation pleine et effective de la société civile confère une légitimité au processus de la CCNUCC et a appelé à la révision des lignes directrices sur la participation de la société civile avant la CdP 16.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.21), le SBI, entre autres, convient d'envisager d'organiser une session de haut niveau entre la SBI 32 et la CdP 16 et la CdP/RdP 6. Le SBI souligne l'importance de la transparence et de l'inclusion lors des préparatifs et pendant la CdP 16 et de la CdP/RdP 6. Le SBI a exprimé sa gratitude au Gouvernement chinois pour son offre d'accueillir l'AWG-KP 14 et AWG-LCA 12. Le SBI demande au Secrétariat, en collaboration avec le gouvernement hôte, de rechercher des solutions provisoires en attendant l'ouverture des nouvelles installations de Conférence à Bonn, en vue d'accueillir le nombre croissant de participants. Il prend note des consultations en cours concernant l'organisation de la CdP 18 et CdP/RdP 8, dans le but de prendre une décision sur cette question à la CdP 16.

Le SBI se félicite de l'intérêt soutenu des organisations observatrices, notant que le processus de la CCNUCC couvre désormais tous les neuf grands groupes de l'Action 21, et affirme la valeur de leur engagement. Le SBI prend note des informations fournies par le Mexique sur la facilitation de la participation des organisations observatrices à la CdP 16 et CdP/RdP 6, et encourage les hôtes des futures sessions à tenir compte de la nécessité de faciliter la participation de toutes les parties et organisations observatrices autorisées.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES, FINANCIÈRES ET INSTITUTIONNELLES: Exécution du budget de la période biennale 2010-11: Cette question (FCCC/SBI/2010/INF.5) a été présentée par le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, de Boer, le 31 mai. Le Mexique a exprimé sa préoccupation à l'effet que certaines parties ne se sont pas acquittées de leurs engagements pour 2010 et a appelé les pays à verser des contributions volontaires. Les parties ont convenu que le président du SBI rédigera un projet de conclusions.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.8) adoptées le 9 juin, le SBI, entre autres, prie instamment les parties qui ne l'ont pas encore fait, à verser leurs contributions le plus tôt possible. Il exhorte également les parties à fournir des contributions au Fonds d'affectation spéciale pour la participation au processus découlant de la Convention, et au Fonds d'affectation spéciale pour les activités supplémentaires.

Mise en œuvre de l'Accord de siège: Ce point a été d'abord présenté à la plénière du SBI le 31 mai. Les parties ont convenu que le président du SBI rédigera un projet de conclusions.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.10) adoptées le 9 juin, le SBI prend note de la déclaration que la fin des travaux de construction des nouveaux locaux pour le Secrétariat à Bonn, en Allemagne, se déroulera en deux étapes: la première étape d'ici la fin de 2011, et la deuxième étape, qui comprendra la construction d'un bâtiment supplémentaire, en 2014. Le SBI prie instamment le gouvernement de l'Allemagne de veiller à l'achèvement, dès que possible, des travaux sur le nouveau centre de conférence, et prend note des préoccupations exprimées par le Secrétaire exécutif de la CCNUCC à l'effet que des locaux adéquats n'ont pas pu être disponibles pour loger «sous le même toit» le Secrétariat dont l'effectif ne cesse de croître.

Privilèges et immunités: Ce point de l'ordre du jour (FCCC/SBI/2009/8) a été examiné par la plénière du SBI le 31 mai, et par un groupe de contact présidé par Tamara Curll (Australie). La plénière de clôture du SBI a adopté les conclusions le 9 juin.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.9), le SBI prend note que l'échange de vues entre les parties sur cette question, ainsi que les informations supplémentaires fournies par le Secrétariat et le Bureau des affaires juridiques de l'ONU, ont amélioré davantage la compréhension des parties. Le SBI a également pris note des progrès accomplis dans l'élaboration des dispositions du projet de traité joint en annexe et s'engage à poursuivre l'examen de cette question à la SBI 33 sur la base du texte annexé, en vue de conclure ces arrangements le plus tôt possible.

Méthode de recouvrement des droits d'utilisation du relevé international des transactions (RIT): Cette question (FCCC/TP/2010/1 et FCCC/SBI/2010/MISC.4) a d'abord été abordée par la plénière du SBI le 31 mai, et ensuite examinée

dans un groupe de contact présidé par Toshiaki Nagata (Japon). Le 9 juin, le SBI a adopté les conclusions et un projet de décision de la CdP/RdP.

Conclusions du SBI: Dans ses conclusions (FCCC/SBI/2010/L.4), le SBI recommande un projet de décision sur la Méthode de recouvrement des droits d'utilisation du RIT durant l'exercice biennal 2012-2013, pour adoption par la CdP/RdP 6.

Le projet de décision de la CdP/RdP (FCCC/SBI/2010/L.4/Add.1) recommande que les droits pour le RIT versés par les parties au titre de l'exercice biennal soit calculé en multipliant le barème des droits applicable à cette partie par le budget du RIT pour l'exercice biennal 2012-2013; et que si une partie au Protocole de Kyoto ayant un QELRO qui n'a pas utilisé le RIT décide de le faire durant l'exercice biennal 2012-2013, le barème des droits pour cette partie doit être égal à 130 % de son barème ajusté pour le Protocole au titre de 2012-2013.

SEANCE PLENIERE DE CLOTURE: La plénière de clôture du SBI s'est réunie le 9 juin 2010. Les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/SBI/2010/L.1).

Le Yémen, au nom du G-77/Chine, a insisté sur la nécessité de l'intégralité des fonds convenus pour les communications nationales des parties non visées à l'Annexe I, et a déploré l'absence de résultats clairs sur l'examen du Fonds pour l'adaptation. Il a exprimé l'espoir que le quatrième examen du mécanisme financier ouvrirait la voie à une gestion efficace du Fonds.

L'Espagne, au nom de l'UE, a déclaré que les émissions de l'UE en 2008 ont diminué de 11,3% à l'intérieur des pays par rapport aux niveaux de 1990 et s'est félicitée des progrès réalisés sur les éléments fondamentaux tels que l'adaptation, les finances, les communications nationales et l'Article 6 de la Convention. L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a souligné la nécessité d'accroître la fréquence et le contenu des communications nationales, et a exprimé sa déception en raison de l'absence de conclusion sur le quatrième examen du mécanisme financier.

Le Lesotho, au nom des PMA, a appelé à un renforcement des contributions au Fonds pour les PMA et a encouragé le FEM à fournir un appui pour d'autres éléments du programme de travail des PMA. La République démocratique du Congo, au nom du Groupe africain, a parlé des finances, du transfert de technologie et du renforcement des capacités comme questions sur lesquelles «l'Afrique attend du SBI une mesure décisive». Il a appelé à l'adoption des TDR pour l'examen du Fonds pour l'Adaptation et a exhorté les parties au respect d'une décision antérieure sur le champ d'application de l'examen.

Owen-Jones, le président du SBI, a clos la SBI 32 à 21h 51.

ORGANE SUBSIDIAIRE CHARGÉ DE FOURNIR DES AVIS SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET TECHNOLOGIQUES (OSASTT)

L'OSASTT 32 s'est ouvert le 31 mai avec Mama Konaté (Mali) en tant que président, Mihir Kanti Majumder (Bangladesh), vice-président, et Purushottam Ghimire (Népal) rapporteur. Les parties ont adopté l'ordre du jour et convenu de l'organisation du travail (FCCC/SBSTA/2010/1).

Pour un résumé des discours d'ouverture, consulter: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12462f.html>

PROGRAMME DE TRAVAIL DE NAIROBI SUR LES IMPACTS, LA VULNÉRABILITÉ ET L'ADAPTATION (PTN):

Cette question (FCCC/SBSTA/2010/INF.2; FCCC/SBSTA/2010/2-3 et 5) a été examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai avant d'être renvoyée pour les consultations informelles co-animées par Kishan Kumarsingh (Trinidad et Tobago) et Donald Lemmen (Canada).

Les principales questions examinées comprenaient l'examen, la poursuite et le renforcement du PTN. Le 5 juin, le Troisième Forum des points focaux au titre du PTN eu également lieu, offrant ainsi aux parties et organisations partenaires du PTN, une tribune où discuter des activités menées par les partenaires et réfléchir sur les possibilités de tirer profit des succès du PTN. Pour un résumé du Forum des points focaux, consulter: <http://www.iisd.ca/vol12/enb12466f.html>

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.6) adoptées le 9 juin, l'OSASTT, entre autres:

- se félicite de l'engagement d'un vaste éventail d'organisations dans le PTN et les encourage à renforcer leurs efforts par le biais des promesses d'action;
- prend note du travail du PTN dans l'avancement des connaissances sur l'adaptation, les impacts et la vulnérabilité, et
- invite les parties et les organisations à soumettre, avant le 16 août 2010, leurs vues sur l'efficacité du PTN, afin d'informer une réunion informelle sur l'examen des résultats des activités réalisées dans le cadre du PTN.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIES: Ce point a été présenté à la plénière de l'OSASTT le 31 mai (FCCC/SB/2010/INF.1 et 3-4). La question a ensuite été renvoyée à un groupe de contact conjoint SBI/OSASTT et pour des consultations informelles, co-présidées par Carlos Fuller (Belize) et Ronald Schillemans (Pays-Bas). L'OSASTT a adopté les conclusions en plénière le 9 juin.

Konaté, le président de l'OSASTT, a indiqué que Bruce Wilson (Australie) et Nagmeldin Goutbi Elhassan (Soudan) ont été nommés, respectivement, président et vice-président du GETT. Les discussions dans le groupe de contact et durant les consultations informelles ont porté sur: le rapport du GETT (FCCC/SB/2010/INF.1); les TDR du GETT pour un rapport sur les options pour faciliter la recherche et le développement en technologies de collaboration (FCCC/SBSTA/2010/INF. 4); le rapport sur les informations nécessaires à l'utilisation des indicateurs de performance pour aider à l'examen de la mise en œuvre des Articles 4.1 (c) et 5 de la Convention (FCCC/SBSTA/2010/INF.3), et le rapport du FEM relatif au programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies (FCCC/SBI/2010/4). Un certain nombre de pays développés ont recommandé l'approbation du programme de travail du GETT tel que présenté. L'Argentine, appuyée par la Chine, a déclaré que les TDR ne devraient pas inclure les questions litigieuses en cours de discussion au sein de l'AWG-LCA et devraient être centrées sur les activités au titre de la Convention. L'Argentine a ajouté que le rapport sur les indicateurs de performance démontre la nécessité d'une approche de MRV plus simple.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.3), l'OSASTT:

- demande au GETT, lors de l'exécution de ces activités, de préciser les options pour les modalités de fonctionnement du CET et du CRTC proposés;

- approuve les TDR pour un rapport par le GETT sur les options pour faciliter la recherche et le développement en technologies de collaboration;
- s'engage à faire avancer la sixième réunion ordinaire du GETT, qui se tiendra en même temps que la 33^e session des Organes subsidiaires (SB 33), afin de permettre au groupe de progresser dans son travail et de finaliser ses rapports à temps pour la SB 33.

REDD: Cette question a d'abord été abordée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai. Elle a ensuite été examinée dans le cadre des consultations informelles animées par Audun Rosland (Norvège). L'OSASTT a adopté les conclusions le 9 juin.

Les questions clés examinées comprenaient la coordination des activités et le renforcement des capacités en relation avec l'utilisation des directives et des lignes directrices du GIEC. La République centrafricaine, au nom de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), a appelé à des discussions sur les modalités de MRV et sur le financement. La Papouasie-Nouvelle-Guinée et la Guyane ont souligné que l'OSASTT doit laisser les discussions politiques sur la REDD à l'AWG-LCA et se consacrer à l'examen du renforcement des capacités et des questions méthodologiques. Le Réseau Action Climat, au nom des ONGE, a encouragé le président à faire appel aux scientifiques des délégations comme les «Amis du Président.»

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.2), l'OSASTT:

- demande au président d'explorer les moyens de faciliter la coordination des activités;
- encourage les organisations et les parties prenantes au partage d'informations sur les activités par l'entremise de la plate forme Web de la CCNUCC; et
- demande au Secrétariat d'augmenter le nombre d'experts formés à l'utilisation des directives et des lignes directrices du GIEC, de travailler avec le GIEC sur la promotion de l'utilisation de la Base de données des facteurs d'émission du GIEC, et de renforcer le partage d'information par l'établissement d'un forum de discussion sur la plate-forme Web de la CCNUCC.

RECHERCHE ET OBSERVATION SYSTÉMATIQUE:

Cette question (FCCC/SBSTA/2010/MISCs.4 et 6) a été d'abord examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, avant d'être renvoyée pour des consultations informelles co-animées par Sergio Castellari (Italie) et David Lesolle (Botswana). Par la suite, elle a été reprise dans un dialogue sur les activités de recherche pertinentes pour la Convention, organisé le jeudi 3 juin. L'OSASTT a adopté les conclusions en plénière le 9 juin.

Parmi les questions clés examinées figuraient la rareté d'informations fournies par les parties et des approches pour améliorer les interactions entre les questions scientifiques et politiques, afin de rendre le sujet plus attrayant. Le GIEC a mis en relief le travail sur le cinquième rapport d'évaluation (RE5) et a informé les parties que le Conseil inter académique finalisera en août, un rapport sur les processus et procédures du GIEC, afin de garantir un processus responsable et transparent.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.8), l'OSASTT:

- s'engage à poursuivre le dialogue sur la recherche à l'OSASTT 34;

- prend note de la nécessité de renforcer davantage l'interaction entre les communautés scientifiques et politiques en renforçant le dialogue sur la recherche;
- demande au Secrétariat d'organiser un atelier à l'OSASTT 34 pour permettre un examen plus approfondi des questions abordées dans le dialogue sur la recherche de l'OSASTT 34; et
- invite les programmes et organismes de recherche à fournir des informations scientifiques actualisées à l'OSASTT 33.

QUESTIONS METHODOLOGIQUES (CONVENTION):

Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux:

Cette question (FCCC/SBSTA/2010/MISC.5) a été d'abord traitée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai. Konaté, le président de l'OSASTT, a préparé le projet de conclusions y afférentes qui ont été adoptées le 9 juin.

L'Organisation maritime internationale (OMI) a souligné les efforts entrepris par les États membres pour développer et mettre en œuvre des normes. Elle a également mis l'accent sur les progrès accomplis dans l'élaboration de mécanismes reposant sur le marché. L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a mis en relief les progrès sur les changements opérationnels, les mesures fondées sur le marché, l'aide aux pays en développement, le transfert de technologies et les rapports sur la consommation de carburant en aviation.

Le Koweït, le Qatar, l'Arabie saoudite, le Nigéria et le Japon ont déclaré que l'OACI et l'OMI constituent actuellement les meilleurs cadres où traiter de ces questions. La Chine, l'Ouganda, le Brésil, l'Inde et l'Argentine ont soutenu l'établissement d'un groupe de contact pour débattre des questions méthodologiques et des directives de l'OACI et de l'OMI.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.9), l'OSASTT convient d'inviter l'OACI et l'OMI à continuer à faire rapport à ses futures sessions.

Révision des directives pour la notification des inventaires

annuels des parties visées à l'Annexe I: Cette question (FCCC/SBSTA/2010/MISC.1; FCCC/SBSTA/2010/4 et FCCC/SBSTA/2010/INF.5) a été examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, et ensuite par le biais des consultations informelles co-animées par Riitta Pipatti (Finlande) et Nagmeldin Goutbi Elhassan (Soudan). Les questions clés débattues incluaient la révision des lignes directrices pour la notification et une analyse approfondie des produits ligneux récoltés (PLR), des zones humides, et des émissions provenant des sols.

Conclusions l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.12) adoptées le 9 juin, l'OSASTT, entre autres:

- demande au Secrétariat d'organiser: un deuxième atelier pour traiter des questions méthodologiques relatives à la notification lors de l'utilisation des lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de GES, en octobre 2010, et un troisième atelier dans la première moitié de 2011;
- invite le GIEC à organiser une réunion d'experts afin de clarifier les questions méthodologiques liées à la notification sur les produits ligneux récoltés (PLR), les zones humides et les émissions d'oxyde nitreux provenant des sols;
- convient que la révision des lignes directrices pour la notification de l'Annexe I devra être basée sur les lignes directrices actuelles; et

- prend note de la nécessité de renforcer les capacités pour faciliter l'utilisation des Lignes directrices 2006 du GIEC.

HCFC-22/HFC-23: Cette question a été examinée d'abord par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, et ensuite par le biais des consultations informelles animées par Samuel Adejuwon (Nigeria). L'OSASTT a adopté les conclusions en plénière le 9 juin.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.5), l'OSASTT convient de demander au Secrétariat de préparer un document technique qui comprend les nouveaux développements survenus dans d'autres processus intergouvernementaux sur le HCFC-22/HFC-23.

PSC dans le cadre du MDP: Cette question (FCCC/SBSTA/2010/MISC.2 et Add.1) a été examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai. Elle a ensuite été renvoyée pour des consultations informelles co-animées par Pedro Martins Barata (Portugal) et Andrea García Guerrero (Colombie). L'OSASTT a adopté les conclusions le 9 juin.

Parmi les principales questions abordées figuraient: la non-permanence, le processus MRV, le droit international, la couverture d'assurance, et les limites de l'activité du projet. L'Arabie Saoudite, la Norvège, l'Australie, le Koweït, le Japon, l'Égypte et le Qatar ont exprimé leur appui à l'examen d'un projet de décision sur la manière d'inclure le PSC dans le cadre du MDP. Le Bénin, au nom des PMA, appuyé par la Barbade, la Jamaïque, les États fédérés de Micronésie, le Brésil, la Zambie et la Trinité-et-Tobago a exprimé leurs préoccupations concernant l'inclusion du PSC dans le MDP. Certains ont souligné que les parties ne doivent pas confondre leurs préoccupations sur des questions techniques avec celles relatives au marché.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.11) qui comprennent un projet de décision de la CdP/RdP, l'OSASTT convient de la nécessité de résoudre les questions en suspens et de poursuivre l'examen de la question à l'OSASTT 33, avec l'adoption d'une décision à la CdP/RdP 6 en vue.

Inclusion des forêts en épuisement dans le cadre du MDP:

Ce point a d'abord été examiné par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, et ensuite par le biais des consultations informelles animées par Eduardo Sanhueza (Chili). Lors des consultations informelles, une partie a fait une présentation sur la définition de terres forestières en épuisement et a répondu aux questions sur les incidences de la prise en compte du reboisement de ces terres en tant qu'activités du projet au titre du MDP. Au cours de la plénière de clôture, l'animateur Sanhueza a rapporté que les parties ne sont pas parvenues à un accord sur la question, et que son examen se poursuivra à l'OSASTT 33.

Niveaux de référence normalisés dans le cadre du MDP:

Cette question (FCCC/SBSTA/2010/MISC.3/Rev.1) a d'abord été examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, et ensuite par le biais des consultations informelles animées par Peer Stiansen (Norvège). L'OSASTT a adopté les conclusions en plénière le 9 juin.

Les discussions incluaient la nature de l'utilisation des niveaux de référence, qu'elles soient obligatoires ou volontaires, et les avantages pour les pays et régions qui ne bénéficient pas actuellement du CDM. L'UE a souligné l'importance des niveaux de référence normalisés pour assurer la certitude, la prévisibilité et la transparence dans le cadre du MDP. Le Japon, le Bénin et l'Afrique du Sud ont appuyé l'idée de niveaux de référence

normalisés, et l'Afrique du Sud a ajouté que ces niveaux de référence normalisés doivent être utilisés parallèlement avec les outils existants de l'additionnalité. Le Japon a souligné que les niveaux de référence normalisés pourraient améliorer la répartition régionale du MDP. Plusieurs parties ont souligné l'importance de garantir l'intégrité environnementale de l'utilisation de niveaux de référence normalisés.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.10), l'OSASTT invite les parties, les organisations intergouvernementales et observatrices autorisées à soumettre au Secrétariat d'ici le 16 août 2010, les options pour traiter: du champ d'application du développement des niveaux de référence normalisés; de l'utilisation obligatoire ou facultative des niveaux de référence; des exigences procédurales pour le développement des niveaux de référence; des priorités pour le développement des niveaux de référence; de l'accès par les régions, sous-régions, secteurs et PMA sous-représentés au MDP; du niveau d'agrégation et des limites; de la qualité, disponibilité, collecte et confidentialité des données; du financement du développement des niveaux de référence normalisés, y compris le renforcement des capacités et la collecte de données; et de la comptabilisation pour le développement au fil du temps, y compris les efforts passés. L'OSASTT demande également au Secrétariat de préparer un document technique, sur la base des observations reçues, pour examen par l'OSASTT 33.

Paramètres communs pour calculer l'équivalent-CO2 des émissions de GES: Cette question a d'abord été examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, et ensuite dans le cadre de consultations informelles animées par Michael Gytarsky (Fédération de Russie). Au cours de la plénière de clôture, Gytarsky a déclaré que les parties n'ont pas pu s'accorder sur des conclusions sur le fond. L'examen de la question se poursuivra la l'OSASTT 33.

LES ASPECTS SCIENTIFIQUES, TECHNOLOGIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE: Ce problème a d'abord été examiné par la plénière de l'OSASTT le 31 juin, et ensuite examiné par le biais de consultations informelles co-animées par Kunihiko Shimada (Japon) et Fredrick Kossam (Malawi). Les principales questions abordées incluaient: les documents techniques sur les coûts et les avantages de la réalisation d'un objectif à long terme de limitation de la hausse de la température à 1,5°C; les aspects agricoles de l'atténuation et de l'adaptation, et le travail sur l'efficacité énergétique et l'approvisionnement.

Au cours de la plénière de clôture de l'OSASTT le 9 juin, la Barbade, au nom de l'AOSIS, a déclaré qu'elle ne peut pas accepter les conclusions proposées de l'OSASTT. Soutenue par le Lesotho, au nom des PMA, l'Espagne, au nom de l'UE, le Panama, l'Afrique du Sud, l'Australie, la Colombie, le Malawi, les Philippines et la Norvège, l'AOSIS a proposé de demander au Secrétariat d'élaborer un document technique sur les options pour limiter la hausse de la température mondiale moyenne en dessous de 1,5°C et 2°C. Cette proposition a été contrée par l'Arabie saoudite et le Koweït. L'Arabie saoudite a proposé que le document technique examine, entre autres: une analyse des engagements, des répercussions et des mesures de riposte.

Après la suspension de la plénière pour les consultations informelles, l'Arabie saoudite, appuyée par le Venezuela, le Koweït et le Qatar, a déclaré qu'elle ne peut pas accepter le texte

de compromis proposé, qui aurait dû inclure un texte sur les répercussions. L'Arabie saoudite a remis en doute la capacité du Secrétariat à mener à bien cette tâche. La Bolivie, soutenue par le Nicaragua, a appelé à une analyse aussi de la cible de 1°C.

Les parties ont par la suite suspendu la plénière jusqu'au 10 juin. La Grenade a souligné que le texte proposé avait été «approuvé par la partie qui s'y oppose maintenant». Elle a déclaré qu'il s'agissait d'une question de «cible mouvante», soulignant que «nous ne pouvons pas donner l'exemple que les parties peuvent faire dérailler le processus en ignorant la bonne foi et l'intégrité».

La plénière de l'OSASTT a repris le 10 juin. Soulignant que sa proposition pourrait être un «compromis attrayant» pour de nombreuses parties, le Venezuela a proposé un texte demandant «que le Secrétariat, sous sa responsabilité propre, prépare un document technique informel». L'Arabie saoudite, avec Oman, le Koweït et le Qatar, s'est opposée à la proposition et a encouragé la transmission de la question aux sessions à venir. L'OSASTT a adopté les conclusions sans faire référence au projet de document technique (FCCC/SBSTA/2010/L.7).

Soulignant que le document technique aurait aidé les pays les plus vulnérables à se préparer aux conséquences inévitables du changement climatique, le représentant de la Barbade a souligné qu'il est «ironique de constater que d'autres pays en développement sont en train de le bloquer». Il a posé la question de savoir si «c'est cela la solidarité et la fraternité dont ils parlent avec tant d'éloquence», avant de souligner que «ce n'est pas un jeu, il y va de l'existence de pays entiers».

L'Afrique du Sud, avec la Colombie, la Grenade, au nom de l'AOSIS, l'Australie, l'Espagne, au nom de l'UE, la Jamaïque, la Bolivie, le Nigeria, le Guatemala et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, a déploré absence d'un résultat sur ce point et a soutenu de nouvelles discussions à l'OSASTT 33. L'AOSIS a déclaré que l'«opposition limitée» à la proposition «est prometteuse d'un consensus commun».

Conclusions l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.7), l'OSASTT demande au Secrétariat de préparer un rapport de synthèse sur les travaux déjà entrepris au titre de ce point de l'ordre du jour pour l'OSASTT 33.

ARTICLE 2.3 DU PROTOCOLE (effets négatifs des politiques et des mesures): Cette question a été examinée par la plénière de l'OSASTT le 31 mai, par un groupe de contact conjoint SBI/OSASTT et lors des consultations informelles co-présidées par Andrew Ure (Australie) et Eduardo Calvo Buendia (Pérou). L'OSASTT a adopté les conclusions le 9 juin. Les discussions pertinentes ont été résumées sous le point de l'ordre du jour du SBI concernant l'Article 3.14 du Protocole (voir page 20).

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.13), l'OSASTT convient de créer un groupe de contact conjoint SBI/OSASTT pour débattre de l'ordre du jour de l'OSASTT sur l'Article 2.3 du Protocole et de l'ordre du jour du SBI sur l'Article 3.14 du Protocole; et de poursuivre les discussions sur la base du projet de texte annexé aux conclusions.

COOPERATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES PERTINENTES: Cette question a été abordée par la plénière de l'OSASTT, le 31 mai, et le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Yvo de Boer, a présenté un aperçu de

la coopération entre le Secrétariat et les organes pertinents. Les parties ont prié le président de l'OSASTT, Konaté, de préparer un projet de conclusions, qui a été adopté le 9 juin.

Conclusions de l'OSASTT: Dans ses conclusions (FCCC/SBSTA/2010/L.4), l'OSASTT prie le Secrétariat de préparer un document d'information sur les activités de coopération, avant les prochaines réunions.

SEANCE PLENIERE DE CLOTURE: La plénière de clôture de l'OSASTT s'est d'abord réunie le soir du 9 juin 2010. Elle a été suspendue à 22 h 06 pour permettre aux parties de se consulter sur les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques du changement climatique. La séance plénière de clôture a repris jeudi matin du 10 juin. Les parties ont adopté le rapport de la réunion (FCCC/SBSTA/2010/L.1).

Yémen, au nom du G-77/Chine, a déclaré qu'il attendait avec intérêt l'examen des questions présentées par le GETT au titre de l'AWG-LCA et a mis en relief la mise en œuvre basée sur l'action du PTN. Le Lesotho, au nom des PMA, a souligné l'importance du PTN, de la recherche et de l'observation systématique, et a appelé à une attention accrue au programme de travail des PMA. L'Espagne, au nom de l'UE, s'est félicité des progrès accomplis dans le PTN, le programme de travail du GETT et les niveaux de référence normalisés dans le cadre du MDP. L'Australie, au nom du Groupe de coordination, a relevé les progrès sur la REDD et les directives de la CCNUCC relatives à l'établissement des rapports.

Le représentant du Koweït a souligné les efforts de son pays pour réduire les effets du changement climatique et apporter un soutien financier à des projets dans d'autres pays en développement.

ICLEI-Gouvernements locaux pour la durabilité, a salué les progrès réalisés dans le PTN, soulignant le rôle des gouvernements locaux dans la lutte contre le changement climatique. L'Organisation des Femmes pour l'environnement et le développement, au nom des ONG de Femmes et Genre, a souligné que la REDD ne devrait pas exacerber les conditions de vie des femmes et a plaidé pour, entre autres, l'égalité entre les sexes.

L'Institut mondial du charbon, au nom des BINGO, a demandé instamment aux parties d'inclure le PSC dans le cadre du MDP et d'établir des cadres réglementaires qui fournissent des incitatifs pour le PSC. La Confédération syndicale internationale, au nom des syndicats, a souligné l'importance du renforcement du PTN, et s'est inquiété de l'absence de progrès sur les aspects scientifiques, techniques et socio-économiques de l'atténuation.

Konaté, le président de l'OSASTT, a déclaré l'OSASTT 32 close le 10 juin à 13h 10.

SESSION CONJOINTE SBI/OSASTT

Une session conjointe SBI/OSASTT a été organisée le 9 juin pour faire des adieux au Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Yvo de Boer. Le président de l'OSASTT, Mama Konaté, a adressé ses remerciements à De Boer pour son travail. De Boer a remercié les négociateurs, les ONG, les OIG, les milieux des affaires et ses collègues du Secrétariat, pour leur bon travail au cours des quatre à quatorze années. Il a souligné que « nous n'avons pas une autre période de quatorze ans » pour montrer que les progrès réalisés par la CCNUCC peuvent produire

des résultats positifs, expliquant par une comparaison avec le football que « nous avons reçu un carton jaune à Copenhague et que la main de l'arbitre glissera vers le rouge si nous n'offrons aucun résultat à Cancún et au-delà ». Il a noté que, pour beaucoup, la voie à suivre serait une entente juridiquement contraignante, en expliquant que « ces mots signifient des choses différentes pour différentes personnes » et que c'est bon ainsi, « dans la mesure où cela permet de définir le concept en de termes plus larges ». De Boer a souligné que « nous ne pouvons pas nous permettre de retarder plus longtemps les mesures beaucoup plus strictes », car le monde de 2°C serait en danger, et la porte du monde de 1,5°C est en train de se fermer rapidement. Il a appelé à l'examen des « questions politiques essentielles » et à la séparation des questions politiques des questions techniques, et a souligné l'importance des négociations techniques avec des mandats clairs.

Le G-77/Chine, l'UE, l'AOSIS, le Groupe africain, les PMA, le Groupe de l'intégrité environnementale, le Groupe de coordination et le président du SBI, Robert Owen-Jones, ont par la suite remercié le Secrétaire exécutif de la CCNUCC de Boer pour son leadership.

UNE BRÈVE ANALYSE DES RÉUNIONS

Au cours des derniers mois, le changement climatique a été au premier plan à travers diverses réunions et initiatives, telles que le Groupe Consultatif de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies sur le financement des changements climatiques, la Conférence mondiale des peuples sur le changement climatique et les droits de la Terre-Mère, tenue à Cochabamba, Bolivie, le Dialogue sur le climat de Petersburg et la Conférence d'Oslo sur le climat et la forêt. Néanmoins, la deuxième série de pourparlers de Bonn sur les changements climatiques en 2010 a marqué le début du débat sur les questions de fond dans le cadre de la CCNUCC depuis la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Copenhague. De retour dans les couloirs familiers de l'hôtel Maritim, de nombreux délégués semblaient soucieux d'évaluer l'état des négociations et les attentes pour la seizième Conférence des parties (CdP 16) et la sixième Conférence des parties siégeant en tant que réunion des parties au Protocole de Kyoto (CdP/RdP 6) prévues à Cancún, au Mexique. En particulier, bon nombre se demandaient si les parties avaient baissé leur niveau d'ambition après Copenhague ou si elles s'employaient à apporter une réponse internationale forte et significative au changement climatique.

Cette analyse s'attarde sur les négociations de juin relatives au changement climatique, en examinant le processus et le ton des discussions, les progrès sur le fond, la relation entre les différents processus complémentaires et les nouveaux partenariats, et les perspectives pour Cancún et l'après.

ÉTABLIR UN TON

Les délégués ont fait remarquer qu'au cours de la majeure partie des deux semaines, le ton des discussions a été positif, et les pays ont entamé le dialogue, expliquant leurs positions avec sérieux. Beaucoup ont eu le sentiment qu'il y avait peu de signe de « la colère et de la méfiance » qui ont marqué la fin de la Conférence de Copenhague. Au sein de du Groupe

de travail spécial sur l'action concertée à long terme (AWG-LCA) au titre de la CCNUCC, le travail a porté essentiellement sur le nouveau projet de texte de négociation de la présidente et sur ce que les délégués ont qualifié comme un exercice d'« instauration de la confiance » consistant pour les parties principalement à répondre aux questions posées par la présidente de l'AWG-LCA, Margaret Mukahanana-Sangarwe, pour identifier les principaux points de négociation et faciliter la révision du texte de la présidente. La première réaction des délégués à cette procédure a été positive et, au début, les parties ont apprécié cette opportunité de se concentrer pleinement sur les questions relevant du seul groupe de contact. En dépit de quelques tentatives initiales par les parties pour trouver un compromis, sous les encouragements de la présidente Mukahanana-Sangarwe, beaucoup ont eu le sentiment qu'un groupe de contact unique n'était pas le bon endroit pour entamer des négociations plus sérieuses. Ainsi, en l'absence d'un forum moins structuré, certains ont estimé que les parties recouraient souvent à une « reformulation passive des positions connues », bien que sous un ton positif.

Au cours des deux derniers jours, de fortes émotions ont été exprimées suite à la publication d'un avant-projet du texte de négociation révisé de la présidente, qui a tenté de réduire les options et de supprimer les crochets. Les pays en développement semblaient particulièrement mécontents de ce texte, le G-77/Chine le jugeant déséquilibré. Aussi les États-Unis se sont opposés à des éléments du Protocole de Kyoto introduits dans le texte. En effet, selon un négociateur, personne n'a vraiment aimé ce texte. Cependant, la plupart des parties ont souligné leur confiance en la présidente et se sont retenues d'exprimer leur irritation à leurs homologues. Beaucoup semblaient tout simplement frustrés face à la difficulté à trouver un équilibre acceptable et un délégué a expliqué que « nous comprenons tous les positions des différents groupes, mais il semble n'y avoir aucun terrain d'entente sur la plupart des questions ». Beaucoup sont donc partis de Bonn en s'interrogeant sur les prochaines étapes, se demandant s'il sera même possible de trouver un équilibre acceptable sur les questions où les parties ont des divergences de longue date et profondes, telles que le MRV, la conformité et l'atténuation par les pays développés et les pays en développement.

LES PROGRÈS TECHNIQUES PEUVENT-ILS CONDUIRE AUX DÉCISIONS POLITIQUES?

Pour ce qui est du débat sur le fond, de nombreuses parties ont convenu que l'atténuation demeure « l'une des questions les plus épineuses ». Le niveau d'ambition reflété dans les engagements de réduction des émissions à mi-parcours des pays de l'Annexe I ne correspond pas aux données de la science. Les principaux points d'achoppement sont bien connus: obtenir l'engagement des États-Unis et assurer la comparabilité des efforts de réduction des émissions des pays de l'Annexe I; trouver une entente sur le sort du Protocole de Kyoto; décider si les objectifs doivent être établis selon une approche « descendante » ou « ascendante »; et le dernier point, mais pas le moindre, trouver un cadre juridique pour l'atténuation et le processus de MRV, qui soit acceptable pour les pays développés et les pays en développement.

La coopération entre les deux voies de négociation est une question qui, de l'avis de certains, n'a cessé de bloquer les progrès des négociations sur l'atténuation, en particulier dans le cadre du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I du Protocole de Kyoto (AWG-KP). De nombreux délégués des pays développés ont indiqué qu'ils étaient agréablement surpris par l'« ampleur du soutien » accordé à la création d'un « espace commun » où se réuniraient les deux groupes de travail spéciaux (GTS) pour discuter. La proposition venait de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS) et de certains pays d'Amérique latine, mais les autres pays en développement étaient divisés sur l'opportunité de lui apporter leur appui. La proposition a mis en lumière les positions changeantes des pays en développement, et un certain nombre d'entre eux soutiennent maintenant la création d'un espace commun limité entre les deux voies pour débattre de l'atténuation par les pays de l'Annexe I. D'autres s'y sont opposés, craignant que ces discussions ne constituent une étape vers la « mort » du Protocole. Un négociateur expérimenté a commenté que « le G-77/Chine ne va pas se mettre d'accord pour combiner les deux voies de négociation, mais certains pays en développement considèrent aujourd'hui un espace commun comme un forum où l'on peut débattre des grandes questions transversales, ce qui pourrait indiquer que la G-77/Chine serait finalement prête à permettre une discussion commune sur un nombre limité de questions ».

Les pays développés parties au Protocole ont été généralement satisfaits de ce qu'ils ont considéré comme quelques progrès dans la bonne direction, et beaucoup ont espéré que ce fût un pas vers une discussion commune possible des réductions des émissions par toutes les parties. Les États-Unis se sont toutefois opposés à un « espace commun » où débattre des réductions d'émissions de l'Annexe I en vertu du Protocole de Kyoto du fait qu'ils ne sont pas partie au Protocole. Certains ont spéculé que cette opposition était due à la position longtemps défendue par les États-Unis sur la nécessité d'examiner les réductions d'émissions pour tous les grands émetteurs, et à l'opposition de ce pays à un cadre juridique qui ressemble au Protocole, tandis que d'autres considèrent que le blocage du projet de loi des États-Unis sur le climat montre qu'ils ne sont pas tout à fait prêts pour débattre des cibles spécifiques de réduction des émissions.

Pour l'AWG-KP, de nombreuses parties semblaient espérer que des travaux techniques supplémentaires sur les vues des parties à l'Annexe I à propos des questions telles que l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF), l'utilisation des mécanismes de flexibilité, l'inclusion de gaz à effet de serre, la traduction de leurs promesses en objectifs quantifiés de limitation et de réduction des émissions (QELRO) et les excédents d'unités de quantité attribuée (UQA), fourniraient des options claires pour les futures décisions politiques et pour commencer à faire avancer le processus après le peu de progrès réalisé sur la réduction des émissions de l'Annexe I en 2009. Au cours de la réunion, le G-77/Chine a présenté une position commune sur une voie à suivre pour la transparence dans l'établissement des niveaux de référence de l'UTCATF. Bien que cela ne fût pas accepté par les parties à l'Annexe I, la plupart a accueilli favorablement

la proposition d'avoir des éléments qui pourraient constituer la base pour de nouvelles négociations dans les prochains mois. Le consensus sur l'organisation d'un atelier technique sur les moyens possibles d'améliorer le niveau d'ambition de réduction des émissions des parties à l'Annexe I a également été considéré comme un progrès.

A propos du travail technique sur l'atténuation dans le cadre de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (OSASTT), les progrès ont été plus limités. Certains pays producteurs de pétrole, notamment l'Arabie saoudite, le Koweït et le Qatar, ont bloqué une requête de nombreuses parties demandant au Secrétariat de préparer un document technique sur les options pour limiter la hausse de la température mondiale moyenne en dessous de 1,5°C ou 2°C. Un certain nombre d'explications ont circulé sur les raisons de ce désaccord. Certains ont vu le document technique comme un signal potentiel en direction du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) d'envisager des scénarios de faibles émissions dans le Cinquième rapport d'évaluation (RE5) en préparation, une perspective qui est contestée par certains pays en développement. Au sein du GIEC, ces pays en développement ont souligné que la science sur les scénarios des faibles émissions n'est pas assez avancée pour l'inclure dans le RE5, alors que certains affirment que la raison à la base de l'opposition à 1,5°C ou plus bas, est que cela implique une «contrainte drastique» sur l'utilisation des combustibles fossiles. D'autres spéculent que l'impasse politique dans le cadre du OSASTT est la résultante de l'opposition d'un certain nombre de pays, y compris de nombreux membres de AOSIS, à l'inclusion du piégeage et stockage du carbone (PSC) dans le cadre du Mécanisme de développement propre (MDP), fortement préconisée par certains producteurs de pétrole. Ces deux explications soulignent les défis posés par l'incertitude scientifique aux négociations. Un négociateur principal s'est dit d'avis que les parties «se cachent derrière l'incertitude pour protéger leurs intérêts et maintenir des vieilles positions».

À l'AWG-LCA, plusieurs délégués ont estimé que quelques progrès ont été réalisés sur la question critique du financement, avec la proposition des États-Unis pour la création d'un fonds responsable devant la Conférence des Parties (CdP). Cette proposition a été accueillie avec prudence par les pays en développement qui ont longtemps réclamé un mécanisme financier sous l'autorité de la CdP. Ils ont commenté, toutefois, que «cela laisse sans réponse la question du niveau de responsabilité devant la CdP et l'ensemble du cadre financier, qui sont les questions essentielles à résoudre.» Certains ont également prédit que de nouveaux progrès sur le financement au cours des deux prochaines réunions du l'AWG-LCA peuvent être limités, dans la mesure où de nombreux pays développés attendent les recommandations sur les sources de financement, du Groupe Consultatif de haut niveau du Secrétaire général des Nations unies sur le financement des changements climatiques, qui sont attendues en novembre.

LA CONTRIBUTION DES PROCESSUS COMPLEMENTAIRES

Pour ce qui est du renforcement du dialogue, un certain nombre de processus complémentaires ont vu le jour depuis Copenhague. Les pays développés et les pays en développement

intéressés se sont réunis pour étudier la formation de partenariats provisoires visant à partager des informations et à explorer les meilleures pratiques. Ces «coalitions des volontaires» se sont réunies en marge des négociations pour discuter du partenariat pour l'adaptation, conduit par l'Espagne, le Costa Rica et les États-Unis, le partenariat sur le MRV dirigé par l'Allemagne et l'Afrique du Sud, et le partenariat de REDD-plus conduit par la Norvège et la France. De nombreux participants ont expliqué qu'ils pensent que ces forums conduiront à des approches impulsées par les pays, la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, et au renforcement de l'appui visant à accélérer des activités de démonstration réussies. Bien que les personnes impliquées dans les partenariats aient souligné qu'elles ne veulent pas s'ingérer dans le processus de la CCNUCC, certains délégués ont exprimé la crainte de voir ces processus gagner du terrain et influencer les décisions politiques dans les négociations, ce qui conduirait à des cadres fragmentés rivalisant les uns avec les autres; la conséquence en est que les négociations, ou le résultat, seraient reléguées au deuxième plan dans certains pays. Plusieurs délégués s'interrogeaient sur la transparence de ces processus, sur la manière dont ils s'intégreront dans les négociations au titre de la CCNUCC, et sur le point de savoir si le processus de la CCNUCC devrait conserver son rôle central dans la réponse au changement climatique. Certains ont simplement qualifié ces efforts de «dangereux pour le processus de la CCNUCC».

Par ailleurs, beaucoup espéraient que les nouveaux partenariats s'appuieront sur la bonne volonté et le dialogue récents. D'autres y voient un moyen de commencer les flux financiers et produire des progrès concrets. Ils font valoir que cela contribuera à donner l'élan et à convaincre les parties de prendre des décisions politiques et à faire des compromis qui sont nécessaires pour faire avancer le processus de la CCNUCC.

RÉSULTATS DE BONN ET PERSPECTIVES POUR CANCÚN

Alors que les espoirs pré-réunion cédaient la place aux réalités post-réunion, beaucoup avaient le sentiment que la session de Bonn avait mis en relief les difficultés rencontrées par les délégués sur le chemin de Cancún, y compris la façon dont ils devaient être ambitieux. Pour ce qui était de l'AWG-LCA, beaucoup disaient se sentir incertains quant aux prochaines étapes: «jusqu'à ce que nous voyons la version finale du projet de texte de négociation révisé, publié avant la réunion du mois d'août, nous n'allons pas savoir si cela nous permettra d'avancer», a commenté une déléguée. Elle a poursuivi que «sans un texte sous nos yeux, il est trop tôt pour spéculer sur le résultat de Cancún». Un observateur chevronné a souligné «que le chemin de Cancún et de l'après nécessite des décisions politiques des dirigeants, qui nous permettront de rendre opérationnel le plan sur lequel nous avons travaillé au cours des dernières deux années et demie ».

Bon nombre avaient le sentiment que le Secrétariat et les hôtes mexicains de la CdP 16 essaient eux aussi de gérer les attentes de Cancún: tandis que certains appellent encore à un accord juridiquement contraignant à Cancún, d'autres sont en train de dire «que cela est peu probable» et spéculent sur des résultats variant d'un éventail de programmes de travail élaborés par des organes subsidiaires, à un accord sur des questions débattues dans le cadre des GTS et sur lesquelles il y a eu un

vaste consensus à Copenhague, telles que la REDD-plus et le financement, ou un cadre architectural plus large. Toutefois, d'autres prédisent que certaines parties ne permettront pas que des questions individuelles avancées telles que REDD-plus, l'adaptation et le financement, soient traitées de manière indépendante d'un ensemble de politiques et demanderont aux parties d'envisager les perspectives d'un accord global juridiquement contraignant en Afrique du Sud lors de la CdP 17 en 2011. Après Copenhague, tout le monde est désormais pleinement conscient des défis à relever pour parvenir à un accord ambitieux, et pourtant, alors que les impacts du changement climatique deviennent de plus en plus apparents, il est évident qu'une action rigoureuse est nécessaire aujourd'hui plus que jamais, afin de ne pas fermer la porte au monde de 1,5°C, ou même de 2°C. L'échec n'est donc pas une option.

RÉUNIONS À VENIR

OEWG-30 Protocole de Montréal: Le Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone examinera les mécanismes financiers, les amendements au Protocole et les questions liées aux hydrochlorofluorocarbures. **dates:** 15 au 18 juin 2010 **lieu:** Genève, Suisse **téléphone:** +254-20-762-3850/1 **télécopie:** +254-20-762-4691 **e-mail:** ozoneinfo@unep.org **internet:** http://ozone.unep.org/Meeting_Documents/oewg/30oewg/index.shtml

Le Sommet ONU des dirigeants sur le Pacte mondial 2010: Présidé par le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon, Le Sommet ONU des dirigeants sur le Pacte mondial 2010 traitera des défis mondiaux tels que l'effondrement des marchés financiers et la dégradation de l'environnement. **dates:** les 24 et 25 juin 2010 **lieu:** Siège de l'ONU à New York **contact:** Secrétariat du Sommet **téléphone:** +32-2-740-2222 **télécopie:** +32-2-743-1584 **e-mail:** ls2010@mci-group.com **internet:** <http://www.leaderssummit2010.org>

Sommet du G-20: Le prochain sommet du G-20 portera sur les mesures visant à promouvoir la stabilité financière et à réaliser une croissance économique et un développement durables. **dates:** les 26 et 27 juin 2010 **lieu:** Toronto, Canada **contact:** Secrétariat du Sommet **téléphone:** +1-877-420-2261 **e-mail:** G202010@international.gc.ca **internet:** <http://g20.gc.ca/home/>

Huitième Conférence forestière du Commonwealth: Cette réunion aura pour thème La Restauration des forêts du Commonwealth: Lutter contre les changements climatiques. **dates:** du 28 juin au 2 juillet 2010 **lieu:** Edimbourg, Ecosse **téléphone:** +44-131-339-9235 **télécopie:** +44-131-339-9798 **e-mail:** cfcc@in-conference.org.uk **internet:** <http://www.cfc2010.org/>

Réunion du Conseil du FEM: Cette réunion développera, adoptera et évaluera les programmes du FEM. **dates:** du 29 juin au 1er juillet 2010 **lieu:** Washington, DC. **contact:** Secrétariat du FEM **téléphone:** +1-202-473-0508 **télécopie:** +1-202-522-3240/3245 **e-mail:** secretariat@thegef.org **internet:** http://www.thegef.org/gef/council_meetings

Conférence internationale 2010 sur l'adaptation aux changements climatiques: Cette conférence qui sera l'un des premiers forums internationaux à se concentrer uniquement

sur les impacts climatiques et l'adaptation est organisée conjointement par le National Climate Change Adaptation Research Facility de l'Australie et la Commonwealth Scientific and Research Organization. **dates:** du 29 juin au 1er juillet 2010 **lieu:** Gold Coast, Australie **contact:** Secrétariat de la Conférence, **téléphone:** +61-7-3368-2422 **télécopie:** +61-7-3368-2433 **e-mail:** nccarf-conf2010@yrd.com.au **internet:** <http://www.nccarf.edu.au/conference2010>

AWG-KP 13 et AWG-LCA 11: La treizième session du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des parties à l'Annexe I du Protocole de Kyoto et la onzième session du Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention poursuivront leurs travaux dans le cadre de la CCNUCC. **dates:** du 2 au 6 août 2010 **lieu:** Bonn, Allemagne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **e-mail:** secretariat@unfccc.int **internet:** <http://unfccc.int/>

Sixième Conférence Australie-Nouvelle-Zélande sur les changements climatiques et les entreprises: La conférence se concentrera sur la manière dont les entreprises évoluent dans la riposte aux changements climatiques dans une période d'incertitude politique. **dates:** du 10 au 12 août 2010 **lieu:** Sydney, Australie **contact:** Fiona Driver **téléphone:** +64-9-480-2565 **télécopie:** +64-9-480-2564 **e-mail:** f.driver@climateandbusiness.com **internet:** <http://www.climateandbusiness.com/index.cfm>

Deuxième Conférence internationale sur le climat, la durabilité et le développement dans les régions semi-arides (ICID II): Cette conférence vise à renforcer la focalisation sur le développement durable des régions semi-arides du monde; accélérer la réalisation de l'Objectif du Millénaire pour le développement (OMD) visant à réduire la vulnérabilité, la pauvreté et les inégalités; améliorer la qualité des ressources naturelles et promouvoir le développement durable. **dates:** du 16 au 20 août 2010 **lieu:** Fortaleza, Brésil **contact:** Secrétariat exécutif **téléphone:** +55-61-3424-9608 **e-mail:** contact@icid18.org **internet:** <http://icid18.org>

Atelier sur la gouvernance forestière, la décentralisation et REDD-plus en Amérique latine: Cette réunion contribuera à la CdP 16 de la CCNUCC et à la neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts. **dates:** du 30 août au 3 septembre 2010 **lieu:** Oaxaca, Mexique **contact:** CIFOR **téléphone:** +62-251-8622-622 **télécopie:** +62-251-8622-100 **e-mail:** cifor@cgiar.org **internet:** <http://www.cifor.cgiar.org/events/CIFOR/decentralisation-redd.htm>

Groupe Spécial d'Experts chargé du financement des forêts du Forum des Nations Unies des Forêts (FNUF): Il s'agira du premier Groupe spécial d'experts intergouvernemental à composition non limitée sur le financement de la gestion durable des forêts, dans le cadre du plan stratégique du FNUF sur le financement des forêts. **dates:** du 13 au 17 septembre 2010 **lieu:** Nairobi, Kenya **contact:** Secrétariat du FNUF **téléphone:** +1-212-963-3401 **télécopie:** +1-917-367-3186 **e-mail:** unff@un.org **internet:** <http://www.un.org/esa/forests/>

CdP 10 de la Convention sur la diversité biologique (CDB): La dixième Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique devra, entre autres, évaluer la réalisation de l'objectif de 2010 consistant à réduire de

manière significative le taux de perte de biodiversité. Elle sera précédée par la cinquième Réunion des Parties au Protocole de Cartagena sur la biosécurité. **dates:** du 18 au 29 octobre 2010 **lieu:** Nagoya, Japon **contact:** Secrétariat de la CDB **téléphone:** +1-514-288-2220 **télécopie:** +1-514-288-6588 **e-mail:** secretariat@cbd.int **internet:** <http://www.cbd.int/cop10/>

Conférence internationale de Dehli sur l'énergie renouvelable (DIREC): Il s'agira de la quatrième conférence mondiale au niveau ministériel sur l'énergie renouvelable. Elle se composera d'une réunion ministérielle, de réunions inter entreprises et gouvernement-entreprises, d'événements parallèles, d'une foire commerciale et d'une exposition. **dates:** du 27 au 29 octobre 2010 **lieu:** New Delhi, Inde **contact:** Rajneesh Khattar, Secrétariat DIREC **téléphone:** +91-9871711-26762 **télécopie:** +91-11-4279-5098/99 **e-mail:** rajneeshk@eigroup.in **internet:** <http://direc2010.gov.in>

Réunions du Fonds d'investissement climatique (FIC), Fonds d'affectation spéciale et du Sous-comité: Cette réunion se tiendra à Washington, DC. **dates:** du 8 au 12 novembre 2010 **lieu:** Washington, DC. **contact:** unité administrative du FIC **téléphone:** +1-202-458-1801 **e-mail:** ifadminunit@worldbank.org **internet:** http://www.climateinvestmentfunds.org/cif/november_mtgs_2010

Vingt-deuxième Réunion des Parties au Protocole de Montréal (RdP 22): Cette réunion est prévue à Kampala, Ouganda, en novembre 2010. **dates:** du 8 au 12 novembre 2010 **lieu:** Kampala, Ouganda **téléphone:** +254-20-762-3850/1 **télécopie:** +254-20-762-4691 **e-mail:** ozoneinfo@unep.org **internet:** <http://ozone.unep.org/Events/meetings2010.shtml>

Sommet du G-20 de novembre: La République de Corée assure la présidence du G-20 en 2010. **dates:** du 11 au 13 novembre 2010 **lieu:** Séoul, République de Corée **contact:** Comité des présidents du Sommet du G-20 **e-mail:** G20KOR@korea.kr **internet:** <http://www.g20.org/index.aspx>

Seizième Conférence des Parties à la CCNUCC et sixième Réunion des Parties au Protocole de Kyoto: Les 33e réunions du SBI et de l'OSASTT se réuniront également, ainsi que l'AWG-LCA 13 et AWG-KP 15. **dates:** du 29 novembre 10 décembre 2010 **lieu:** Cancún, au Mexique **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **télécopie:** +49-228-815-1999 **e-mail:** secretariat@unfccc.int **internet:** <http://unfccc.int/>

GLOSSAIRE

AF	Fonds pour l'adaptation	MDP	Mécanisme de développement propre
AOSIS	Alliance des petits États insulaires	OSASTT	Organe Subsidaire chargé de fournir des Avis Scientifiques, Techniques et Technologiques
AWG-KP	Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto	PAB	Plan d'action de Bali
AWG-LCA	Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention	PANA	Programme d'Actions National pour l'Adaptation
CAI	Consultation et Analyse internationales	PEID	Petits États insulaires en développement
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques	PLR	Produits ligneux récoltés
CET	Comité exécutif de technologie	PMA	Pays les moins avancés
CGE	Groupe consultative d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'Annexe I de la Convention	ppm	Parties par million d'équivalent CO2
CdP	Conférence des parties	PSC	Piégeage et stockage du carbone
CdP/RdP	Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties	PTN	Programme de travail de Nairobi sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation aux changements climatiques
CRTC	Centre et réseau des technologies climatiques	QELRO	Objectifs quantifiés de limitation ou de réduction d'émissions
FEM	Fonds pour l'environnement mondial	REDD	Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement
FPMA	Fonds pour les pays les moins avancés	REDD-plus	Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts, y compris la conservation (REDD+)
FSCC	Fonds spécial pour les changements climatiques	RIT	Relevé international des transactions
GES	Gaz à effet de serre	SB	Organes subsidiaires, CCNUCC
GETT	Groupe d'experts sur le transfert de technologie	SBI	Organe subsidiaire de la mise en œuvre, CCNUCC
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat	TDR	Termes de référence
MRV	Surveillance, Notification et Vérification	UQA	Unités de quantité attribuée
MAAN	mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale	UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie